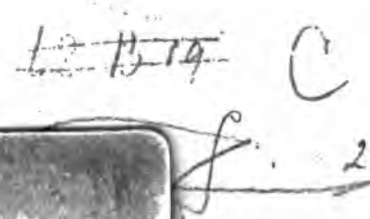




MANUEL

DE

MAMMALOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE

DES MAMMIFÈRES,

PAR RÉNÉ-PRIMEVÈRE LESSON,

Officier de santé de première classe entretenu de la marine royale; Chevalier de la Légion-d'Honneur; Membre adjoint correspondant de l'Académie royale de Médecine et de la Société de Chimie médicale; de la Société d'Histoire naturelle de Paris; de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux; des Sociétés Philomatique et Linnéenne de la même ville; de celles de Médecine et d'Agriculture d'Évreux; de Littérature, Sciences et Arts et Linnéenne de Rochefort, etc.; médecin de la corvette du roi la Coquille dans son expédition autour du monde, et l'un des rédacteurs du voyage.

Multa paucis.

PARIS,

RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,

AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.

1827.

Le même Libraire vient de faire paraître :

ATLAS DE MAMMALOGIE, nécessaire pour l'intelligence du texte, composé de 80 Planches, représentant un grand nombre de sujets. Prix : *Figures noires*.................................... 12 fr
Figures coloriées........................ 24 fr
Nota. Il se vend séparément.



A M.

A. G. DESMAREST,

Professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort; Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine; correspondant de l'Académie royale des Sciences; Membre des Sociétés Philomatique et d'Histoire naturelle de Paris; associé ou correspondant de l'Académie royale des Sciences de Turin; de la Société géologique de Londres; de la Société impériale des Naturalistes de Moscou; de la Société philosophique et de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie; du Lycée d'Histoire naturelle de New-York; de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève; de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; de la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon; des Sociétés Philomatique et Linnéenne d'émulation de Bordeaux; des Sociétés d'Agriculture et Linnéenne de Caen; de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

MONSIEUR,

L'excellent Traité de Mammalogie *que vous avez rédigé pour l'Encyclopédie, et où vous avez coordonné avec autant d'habileté que de savoir les connaissances zoologiques modernes, a été mon principal guide. En suivant toutes les divisions de l'ouvrage fondamental et justement célèbre du règne animal, vous y avez*

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

ı l'origine de ce Manuel : après avoir tour du monde comme médecin de la ͻ sur la corvette *la Coquille* pendant les 1822, 1823, 1824 et 1825, nous été chargé de rédiger en partie les obons d'Histoire naturelle de ce voyage, publient en ce moment. Quoique nous s apporté qu'un très petit nombre de fères nouveaux, nous n'en avons pas été dans la nécessité de nous livrer à de toutes les espèces connues, et par ıent d'exécuter un travail préparatoire ıp plus difficile et beaucoup plus en-à faire que le travail principal; car jusqu'à ce jour cultivé l'Histoire na-que comme délassement, nos écrits, re dignes du public, devaient être avec soin.

·ésulte que le tableau abrégé de l'His-êtres que nous nous étions formé, pour ıde spéciale, peut également devenir à beaucoup de personnes. L'Histoire descriptive, en effet, possède un ›mbre de livres de luxe, de mono-précieuses ou de *mémoires* épars

dans des milliers de recueils périodiques : ce sont les archives de la science. Mais elle ne possède point encore de ces livres économiques, mis à la portée des étudians, des voyageurs, des collecteurs, de ceux qui visitent les cabinets, sortes de catalogues analytiques où les espèces connues réelles ou même fictives sont classées avec ordre, et viennent aider la mémoire fugitive. Sous ce rapport, ce Manuel portatif aura, nous l'espérons du moins, cet avantage éminemment utile ; mais il en aura surtout un que nous ambitionnons encore plus, c'est de pouvoir devenir le *vade mecum* des officiers de santé de la marine royale, qui parcourent sans cesse toutes les mers du globe, et qui ne peuvent avoir avec eux qu'une bibliothéque usuelle peu nombreuse. Depuis en effet qu'un digne chef, M. Kéraudren, inspecteur général de notre service, et qu'un ministère éclairé, ont encouragé les officiers de santé navigateurs à se livrer à l'étude de l'Histoire naturelle, quelques jeunes médecins ont senti, dans les ports, que leur instruction générale ne pouvait que s'accroître par l'emploi des heures de loisir, si longues en mer ou dans les relâches, à la pratique des études naturelles. Celles-ci, en effet, sont utiles à une foule de professions, mais elles sont indispensables au médecin, et bien loin de nuire, comme le pensent quelques personnes peu instruites, au fond de la science qu'il doit posséder, elles ajou-



n encourageant par sa bienveillance,
elle l'a déjà fait d'ailleurs, les of-
e santé des vaisseaux de guerre,
s cesse sur toutes les mers et dans
es des six parties du monde, des
lans actifs et zélés. C'est alors que
nopsis mammalogique pourra être
secours. L'avenir m'apprendra si
trompé, et si je dois publier le
Ornithologie dont j'ai réuni la plu-
tériaux.
ons aussi dire un mot du grand
genres nouveaux, proposés dans
temps, et qu'on trouvera cités
nuel. Plusieurs certainement ne
adoptés, mais on a dû les rappor-
donner au moins une idée. On
encore que beaucoup de genres
iblis par M. Cuvier, reposent sur
es purement anatomiques, et que
ent ils font une disparate avec les
lis sur des caractères extérieurs.
tion est réelle, mais il ne nous
... prendre l'initiative pour





GES PLUS PARTICULIÈREMENT CITÉS DANS CE MANUEL.

---

on. Histoire naturelle de l'Islande, du Groën-
1 détroit de Davis, etc., trad. franc. 2 vol. in 12.
54.
(don Félix d'). Essais sur l'Histoire naturelle
-upèdes de la province du Paraguay, 2 vol. in-8.
L. E. Moreau de St.-Méry. Paris, 1801.
'le (Ducrotay de). Principes d'Anatomie com-
vol. Paris, 1822. Nombreux mémoires dans le
; la Société Philomatique et autres recueils pé-

bach. Manuel d'Hist. nat. 2 vol. in-8. trad,
3.
Le Règne animal, divisé en IX classes. Paris,
vol. in-4.
Hist. nat. générale et particulière, édition de
Paris, 1826. 40 vol. in-8.
Frédéric). Des Dents, 1 vol. in-8. Paris, Le-
25. Mammifères, in-fol. avec figures coloriées.
moires dans les Mém. du Muséum.
le baron G.). Le Règne animal, distribué
n organisation, 4 vol. in-8. Paris, 1817, fig.
est (A. G.). Mammalogie ou description des
le Mammifères, 2 parties in-4. Paris, 1820

l (Constant). Zoologie analytique, 1 vol. in-8.
06. Élémens d'Histoire naturelle, 3e édition.
vol. in-8. 1825.
en. Systema regni animalis, Cl. 1. Mammalia,
p. 1777.
oy Saint-Hilaire. Nombreux Mémoires dans les
du Muséum et autres recueils périodiques; l'ar-
rsupiaux du Dict. des Sciences naturelles.
roy Saint-Hilaire (Isidore). Divers Mémoires
s Annales du Muséum.

Gmelin. Systema naturæ, 13e édit. 1789. Ly 10 vol. in-8.

Godman. American natural History, 1 vol. in-8. p mière partie. Philadelphie, 1826.

Harlan. Fauna americana, being a description of Mammiferous animals in habiting north America, 1 v in-8. Philadelphie, 1825. Plusieurs Mémoires dans le cueil de la Société d'Hist. nat. de Philadelphie.

Horsfield. Zoological researches in Java, fasc. in Lond. 1823.

Humboldt. Observations de Zoologie et d'Anato comparée, 1 vol. in-4. Paris, 1811.

Illiger. Mammalium et Avium prodromus, in-8. B lin, 1811.

Latreille. Familles naturelles du règne animal, 1 v in-8. Paris, 1825.

Leach. Miscellany. Lond. 1815 et suiv. 9 vol. in-8.

Leguat (*François*). Voyages et Avantures en deux is désertes des Indes orientales, etc., 2 vol. in-12. Lo dres, 1720.

Lesson et Garnot. Zoologie du Voyage autour Monde de la corvette *la Coquille*, texte in-4. et plancl in-fol. coloriées. Paris, 1826 et suiv.

Molina (*Jean-Ignace*). Essai sur l'Histoire naturelle Chili, trad. de l'italien par Gruvel. Paris, 1789, 1 v in-8.

Pallas. Miscellanea Zoologica, in-4. La Haye, 17(Species glirium, in-4. 1778.

Pennant. History of Quadrupèdes, 2 vol. in-4.

Péron. Voyages aux terres Australes, 2e édit. Par 1824, 4 vol. in-8. et atlas.

Phillip. The Voyage of governor Phillip to Botau Bay. Lond. 1789, in-4. fig.

Quoy et Gaimard. Zoologie du Voyage autour Monde de l'Uranie, 1 vol. in-4. et atlas grand in-f fig. coloriées. Paris, 1825 et suiv.

Rai. Synopsis methodica animalium quadrupedu Lond. 1683, in-8.

Ritgen de Giessen. Classification naturelle des Ma mifères, in-8. 1824, en allemand.

Raffles. Cat. zoologique d'une collection faite à S



ieneral Zoology, 4 vol. in-8.
Voyage au cap de Bonne-Espérance, 3 vol.
787.
romus methodi Mammalium, 1 vol in-8.

Monographies de Mammalogie, Ier vol.
827, 7 fascicules.
ames). A Voyage towards the South pole,
the years 1822 à 1824. Lond. 1825, in-8.
ied (*le prince*). Voyage au Brésil, trad.
n-8. Paris, 1824, et Mammifères, 2 tomes,
Veimar, 1826.





Linneus.

Mammifères.

Mammifères

- Onguicu-lés; incisives
  - $\frac{4}{4}$ - canine $\frac{1-1}{1-1}$ - Primat[es]
  - none — ... Bruta
  - conical: 6, 2, or 10 in each jaw; canine $\frac{1-1}{1-1}$ — } Fera[e]
  - $\frac{2}{2}$ - canine 0 - Glire[s]
- Ongulés; incisives
  - 0 ... — Pecora
  - in both jaws - Bellu[ae]
- Sans ongles .... Cete

MANUEL
DE
MAMMALOGIE.

DÉFINITION DES ANIMAUX.

Tous les corps de la nature s'enchaînent les uns les autres par une continuité de rapports, qui rendent difficiles les séparations qu'on a essayé d'établir dans leur étude. Longtemps la définition pure et simple de règnes de la nature, qui comprenaient les *règnes minéral*, *végétal* et *animal*, a suffi aux besoins d'une science peu fixée dans ses bases, et qui demande aujourd'hui, par l'immense développement qu'elle a pris, des termes plus appropriés à ses progrès. L'immortel Linné se borna, dans son énergique concision, à caractériser ainsi ces trois grandes divisions : MINERALIA *crescunt* : VEGETABILIA *crescunt et vivunt* : ANIMALIA *crescunt*, *vivunt et sentiunt*, et les limites de ces trois règnes se confondaient dans les zoophytes. Les modernes se sont bornés à établir deux grandes divisions, généralement adoptées aujourd'hui, et qui sont celles de règnes ORGANIQUE, ou corps organisés (les végétaux et les animaux), et INORGANIQUE ou

ANORGANIQUE, ou corps inorganisés (les minéraux).

Les corps organisés, vivans, sont ceux que modifie la *vie* ou la *force vitale*, à l'aide *d'organes*, exerçant des *fonctions*, se conservant par la *nutrition*, se reproduisant par la *génération*, et comprennent deux autres grandes divisions, les VÉGÉTAUX, objet de la *phytologie* ou botanique, et les ANIMAUX, objet de la *zoologie*. Ces derniers enfin sont, dans l'état actuel de nos connaissances, caractérisés ainsi et par opposition avec les autres corps de la nature :

« Êtres vivans irritables, doués de parties contractiles, pouvant agir et se déplacer chez la plupart, formés de fluides et de solides sous l'influence des mouvemens vitaux, s'appropriant des matières étrangères et se les assimilant; étant, suivant le degré d'animalité de ces êtres, *irritables*, *sensibles*, et *intelligens* (LAMARCK, *An. sans vert.*, t. 1, p. 3).

Par suite, deux divisions secondaires ont été établies dans les animaux (1), l'une sous le

(1) M. Latreille partage les animaux en trois grandes séries, 1°. les *vertébrés* ou *spini-cérébraux*; 2°. les *céphalidiens*, et 3°. les *acéphales*; les premiers sont *intelligens*; les seconds sont *instinctifs*, et les troisièmes *automatiques*.

M. Cuvier a rangé les animaux sous quatre divisions :
1°. Animaux vertébrés (*animalia vertebrata*);
2°. Animaux mollusques (*animalia mollusca*);
3°. Animaux articulés (*animalia articulata*);
4°. Animaux rayonnés (*animalia radiata*).

Tableau Synoptique de la Classifi:cation des Mammifères. (Cuvier).

			Order
Unguiculata.	(1) 3 sorts of teeth	1. Hands at the anterior extremities only	1 Bimana.
		2. Hands at all 4 extremities	2 Quadrumana.
		3. No free oppo:sable thumb at the anterior limbs	3 Carni:vora.
	(2) canine 0; incisors large, separated from the molars by a void space		4 Roden:tia.
	(3). incisors. 0.		5. Edentata.
Ungulata.	(1) not-ruminant.		6 Pachy:dermata.
	(2) Ruminant.		7 Ruminantia.
Pinnata.			8. Ce Ta

Orders. Orders. (Table of)

1. Bimana.

2. Quadrumana.

3 {
1. a membrane between the 4 legs and fingers } - Cheir
2. no lateral membrane; grinders multicuspidate } - Insec
3. Incisors (usually 6) between the canine; molar cutting in some part of their surface } . Car
4. Mamma generally placed in a pouch, supported by a peculiar bone; young very unfinished at their birth } Ma al
}

4. Rodentia.

5 {
1. Face short — Tar
2. Muzzle pointed — { Eden (con
3. Only one exterior aperture for semen, urine & excrements — } Mo ma
}

6 {
1. a trunk; defenses; toes 5 - { Pro an
2. Toes 4, 3, or 2. — Pac - ta. (
3. Toe, 1 only, apparent .. Soli
}

nom d'*animaux vertébrés*, et l'autre sous celui d'*animaux sans vertèbres*.

Dans les animaux *vertébrés*, deux distinctions caractéristiques isolent encore cette réunion d'êtres. Les uns font des petits vivans, ce sont les *animaux vivipares* (1) ; d'autres pondent des œufs, dans lesquels les petits se développent, ce sont les *animaux ovipares*.

Les animaux vivipares ne forment qu'une seule classe : ils portent des mamelles, d'où on les a nommés *mammifères* (2), et la science qui apprend à les connaître, qui décrit les caractères des familles, des genres et des espèces, qui les disposent d'après un certain ordre, qui établit leurs rapports, est la *Mammalogie*, objet de ce Manuel.

---

(1) L'ornithorinque, qui pond des œufs, ferait seule exception à cette règle ; mais des anatomistes du plus grand mérite, Meckel et de Blainville, doutent de cette assertion, et le premier a trouvé des glandes mammaires très développées, qui semblent indiquer évidemment un mode de génération analogue à celui des autres animaux. D'un autre côté cependant, un savant très connu, regarde ces glandes comme des appareils destinés à un tout autre objet que la lactation (*Voy.* Geoffroy St.-Hilaire).

(2) Le nom de quadrupèdes qu'on leur donne communément, n'est point rigoureusement approprié aux animaux, puisqu'un grand nombre n'ont point quatre pieds, et que beaucoup se servent de leurs membres pour un tout autre usage que la simple action de marcher.

Considérations générales sur la distribution géographique des êtres sur la surface du globe.

Lorsque le globe s'échappa des mains du Créateur, pour aller occuper une place dans le système planétaire du soleil, sa surface encore nue et dépouillée, ne présentait suivant les uns que les traces du feu violent qui lui donna naissance, et suivant les autres que des points culminans épars sur un océan sans bornes. Bientôt les masses qui forment sa croûte superficielle se solidifièrent, les eaux se retirèrent, des bassins se creusèrent, la végétation s'établit, des êtres furent créés, mais l'homme restait à naître, lorsque le déluge vint ensevelir ces premières ébauches de la création, porter des mollusques fragiles sur le sommet des montagnes, et les y laisser comme le témoignage le plus frappant de ses ravages et de sa puissance. Aux roches primordiales qui formaient dans l'origine l'enveloppe solide de notre planète, s'ajoutèrent, à mesure que les eaux se retirèrent, de nouveaux dépôts, qui se précipitèrent avec lenteur, réunirent par l'attraction moléculaire les mêmes substances minéralogiques, saisirent dans leur intérieur les débris solides des êtres qui avaient existé, et formèrent çà et là sur la terre cette large écharpe de sol tertiaire dont les lambeaux fournissent chaque jour les seuls témoins que nous puissions

Orders (table of) Cont.d

Orders.

7. Ruminantia.

1. Teeth with the crown flat — } – Herbivorous Cetacea

2. No teeth adapted to mastication } Common Cetacea.

(Geoff. H. N. Leçon 4me p. 29)

invoquer des grandes catastrophes qui bouleversèrent le globe. C'est alors que pullulaient en paix ces testacés nombreux, dont les dépouilles s'offrent en bancs innombrables à nos regards. C'était alors que vivaient ces mollusques, aujourd'hui éteints, ces immenses ammonites, ces baculites si singulières, ces trilobites, et tant d'autres qu'il serait fastidieux de nommer. Alors les pôles de la terre étaient-ils différens, et ne tournent-ils plus autour du soleil comme ils tournaient naguère, ou bien les eaux en se retirant formèrent-elles d'immenses et puissans courans? Telles sont les questions qui se présentent naturellement lorsqu'on trouve chaque jour sous nos yeux des êtres qui ne se représentent plus que dans les régions les plus brûlantes de l'équateur.

Ombrageaient-ils les rives de la Seine ces majestueux palmiers, dont les stipes pétrifiés gisent dans nos tourbières? Et ces tapirs, ces anoplothericum, et., etc., recréés par le génie, dont les ossemens forment une mine précieuse, dans les carrières à plâtre de Montmartre; vivaient-ils sur un sol que le soleil réchauffait alors du feu direct de ses rayons? Tels sont les grands phénomènes que recouvre encore d'un voile épais une nature mystérieuse.

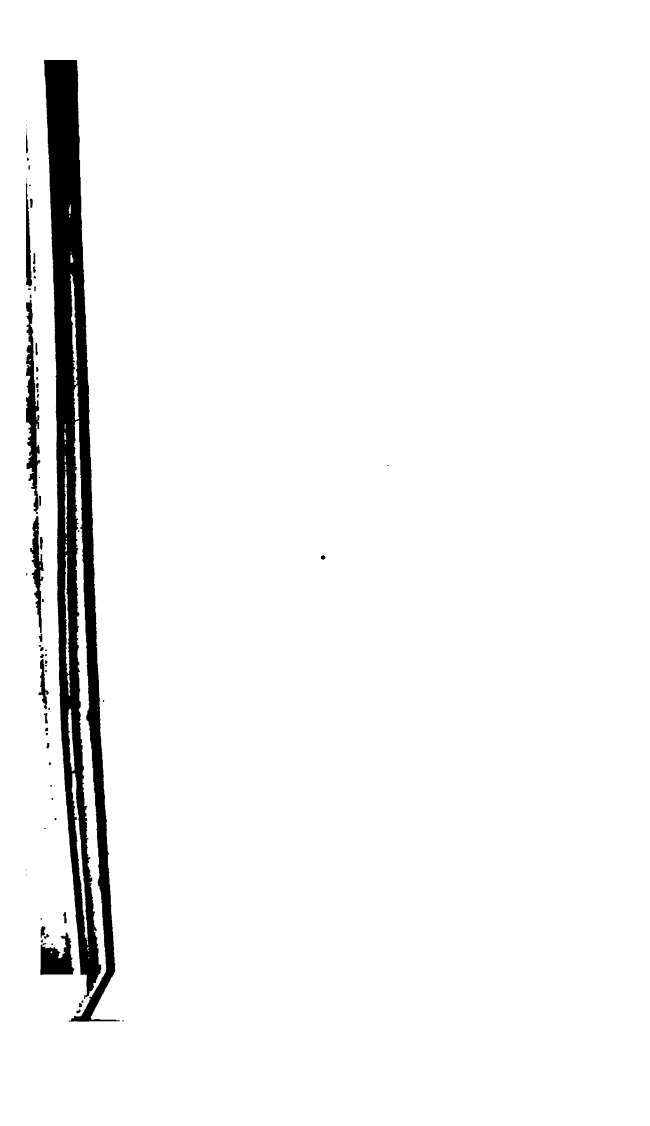
Ils sont éteints ces gigantesques monmouths du Paraguay et de l'Ohio? La race des éléphans de la Sibérie a expiré sous les glaces

du pôle, et nous ne retrouvons plus que des vestiges de ces immenses reptiles, parmi lesquels il en est qui étaient munis de longues ailes : reptiles ailés aussi monstrueux dans leur genre que le sont encore parmi les quadrupèdes les grandes chauve-souris des Indes (1). L'homme seul manquait au milieu de cette création si neuve et si singulière. Nulle part ses ossemens ne sont venus attester son antique origine, car l'*homo diluvii testis* de Scheuchzer s'est évanoui comme un rêve sous le coup d'œil habile d'un grand maître !

La végétation s'établit d'abord sur l'enveloppe dénudée du globe : elle débuta par les plantes les moins organisées en apparence, et c'est ainsi que les lèpres, les lichenées les plus simples, remplaçant les moisissures des pierres, vinrent revêtir sa surface. A ces linéamens organisés succédèrent naturellement quelques monocotylédones. Les herbes aquatiques furent arrachées du sein des eaux et laissées sur les bords des ravines. Un excès de vie, résultat de la profusion des germes, s'empara de la nature entière, ajouta matériaux sur matériaux, et fit bientôt élever sur le détritus, provenant des débris de cette première organisation, des êtres plus par-

(1) Tant il est vrai que la nature passe d'un être à l'autre, en marquant ses moindres œuvres du sceau de sa toute-puissance, et semble se jouer d'un plan fixe, et se livrer plutôt aux écarts du caprice qu'aux vues sages d'une mère commune.





des végétaux encore plus compliqués
ur organisation, et les dicotylédones
au milieu des graminées débiles ou
s humiles et herbacées. Mais alors
e la terre, pressée par une puis-
ante et créatrice, dont l'activité
à mesure qu'elle procréait un
mbre d'espèces, n'offrait plus
oratoire, d'où jaillissait sans
été infinie d'êtres de toutes

croire que les zônes échauf-
, d'une manière plus perma-
chaleur humide offrait à la
nditions les plus favorables
nt, furent les premières peu-
taux nourriciers; nulle part
grand nombre ni plus abon-
végétales des tropiques re-
e un luxe de verdure et de
iges prirent de l'ampleur;
cesse activés, semblent ne
ır mouvement d'ascension,
nus ces alternatives de vie et
ıt qui sont propres aux plan-
empérés et des régions gla-
on fut plus circonspecte dans
es zônes refroidies: elle per-
nt de sa richesse à mesure
it vers les pôles. Encore
ate d'un caractère particulier
ıs tempérées, offrant l'attribut

spécial de se dépouiller du feuillage qu
la revêt pendant l'hiver, et d'apparaître ave
tous ses charmes dans la belle saison, peu
peu elle s'appauvrit, et se termine près de
glaces éternelles du cercle arctique, par de
herbes sans consistance et qui apparais
sent à peine pendant quelques instans. Nou
voyons ainsi la surface bouleversée de l
terre, se revêtir d'une écharpe de verdure
et soit qu'un feu central activât les effe
d'un soleil radieux, ou qu'un mouveme
vital intestin se répandît sur toute sa croûte
toujours est-il que, depuis les derniers cat
clysmes, tout tendit à une organisation gén
rale, et que l'existence des êtres, actuell
ment assurée, se multiplia par des germ
qui sans cesse paraissent se développer. Ma
en même temps que la végétation où l'ord
le plus simple des êtres vivans, qui assimi
les fluides ambians, s'établissait, les ordr
les plus inférieurs de ceux véritableme
pourvus d'organes digestifs et d'appareils pl
compliqués se développaient en même temp
Ainsi s'établissaient dans les mers des pol
pes variés, des zoophytes nombreux. Sur
terre naissaient des myriades d'insectes, d
vers, de mollusques, et chaque période e
en multipliant le nombre, élevait à un pl
plus haut degré la combinaison des organe
pour donner naissance aux poissons, au
reptiles, aux oiseaux et aux mammifère
Pleine d'exubérance vitale, une nature f



réunit tous les efforts de sa puissance,
ıomme et termina là, par la plus ré-
omme la plus parfaite de ses œuvres,
ıudage merveilleux du système organi-
notre planète. Tout annonce, en ef-
e l'homme, ce lien intermédiaire entre
ıité et les animaux, composé de deux
s, l'une immatérielle et immortelle,
brute et matérielle, est le plus jeune
e la création, et qu'il en est en même
le complément.

entre point dans notre objet d'exami-
théories diverses émises sur les révo-
de la terre : ce travail serait au-dessus
forces, et ne pourrait d'ailleurs rem-
but auquel ces simples notes sont con-
. Seulement nous examinerons quel-
ns des grands phénomènes actuels de
ersion des êtres.

animaux ne furent point créés sur
nt unique, d'où ils s'irradièrent suc-
ment et de proche en proche. Tout
prouver, au contraire, que leurs tri-
rent appropriées à telle ou telle zône,
ou telle contrée, et que des limites as-
treintes leur furent imposées. Chaque
du monde eut ses espèces et ses genres
pre, et peut-être que si la géographie
ique était mieux assise sur ses bases,
rait-on par parallèle des points de
ts ou de dissemblances, qui permet-
d'en fixer les lois. *La terre est une*

sorte de grand polypier, dit Virey, *dont le êtres vivans sont les animalcules.*

Les premiers auteurs qui s'occupèrent de animaux, ne les considérèrent point dans leu dispersion sur la surface de la terre. La scienc méthodique d'ailleurs, qui assigne leurs vrai rapports, était encore à naître, et ce n'es guère que vers le milieu du dix-huitième siè cle qu'elle revêtit une forme philosophique qui lui a fait faire des progrès immenses e soixante ans; Buffon le premier donna l'évei sur l'intérêt que devait offrir la connaissanc de l'habitation des êtres : il posa, à bien dire les fondemens de la géographie zoologique qu'on cultive aujourd'hui par toute l'Europ avec le plus grand zèle. On a compris, en ef fet, que ce qui était autrefois impossible, pa le manque d'indications précises de localité devient aujourd'hui plus facile par les maté riaux immenses réunis de tous les points d globe, et on a senti que cette question se rat tachait intimement à la connaissance de l'or ganisation des êtres.

Animaux connus des anciens. (1)

Les anciens, dit M. Cuvier, connaissaien la plupart des grands animaux de l'Asie et d l'Afrique. Leurs descriptions semblent n point laisser de doutes sur l'éléphant, don

(1) Cet article est extrait du Discours préliminaire d baron Cuvier, placé à la tête des *Ossemens fossiles*.



ils ont clairement distingué deux espèces. Pausanias a parfaitement décrit le rhinocéros à deux cornes, que Domitien montra à Rome et qui fut gravé sur les médailles. Le rhinocéros unicorne ne fut point inconnu aux Romains, car Pompée leur montra cet animal, que Strabon décrivit à Alexandrie. Des figures de l'hippopotame, quoique moins nettes et moins distinctes, se retrouvent sur plusieurs médailles, relatives à des expéditions d'Égypte, et ce monstrueux quadrupède fut montré vivant sous plusieurs des empereurs successeurs d'Auguste. Aristote a décrit le dromadaire et le chameau. La girafe ou chameau-léopard, dont l'existence fut souvent contestée jusqu'à ce que les modernes s'en procurassent des individus, fut vue vivante à Rome sous la dictature de Jules-César, et on en tua un grand nombre renfermées dans le cirque, sous Gordien III.

Ælien et Pline mentionnèrent, sous le nom de catoblepas, un animal fabuleux, qui semble au baron Cuvier, formé des descriptions tronquées et de l'hippopotame et du gnou (antilope gnu).

Agatharchides a mentionné le sanglier d'Éthiopie; Pline a décrit le bubale, le nagor; Ælien, la gazelle, le yak ou *bos grunniens*, et le bœuf des Indes, qui est sans doute le buffle arni; Oppien mentionne l'oryx (antilope oryx. Gm.); Ctésias, l'axis : les Égyptiens figurèrent parfaitement l'algazel et la corine.

Les anciens ont connu les bœufs sans cornes; ceux d'Afrique, dont les cornes seulement adhérentes à la peau, étaient comme mobiles, les bœufs des Indes, les moutons à queue épaisse, etc. Ils paraissent aussi avoir eu quelque idée de l'auroch, de la renne et de l'élan.

Sous les Ptolomée l'ours blanc fut vu en Égypte. Les lions, les panthères furent communes à Rome, et les dessins d'espèces rares, tels que l'hyène rayée, quelques tigres, sont conservés avec une grande vérité par d'anciennes mosaïques du muséum du Vatican; une médaille de Cyrène présente la gerboise, qu'Aristote nomme rat à deux pieds.

L'hippotigre, dont Caracalla tua un individu dans le cirque, est indubitablement le zèbre, et les anciens paraissent avoir eu connaissance de plusieurs singes d'Afrique et des Indes, qu'ils confondirent sous les noms de pithèques, de sphynx, de satyres, de cébus, de cynocéphales. Nul doute que l'homme pygmé, couvert de poils, qu'Ammon, amiral phénicien, rapporta à Carthage, ne fût un singe qu'il se procura au cap Vert, ou peut-être à Gibraltar, du côté de l'Afrique.

Animaux fabuleux.

L'imagination riante et féconde des Grecs, en prêtant des formes matérielles aux dieux, et leur donnant la fragilité humaine, les en-



ıra également d'animaux, qui devinrent si leurs attributs. Diane, déesse de la ısse, eut le chien, Minerve, le hibou, Juer, l'oiseau royal ou l'aigle, Neptune, le ›val, etc.; Io fut changée en génisse.

Mais leur imagination, suivant le précepte Iorace, ne s'arrêta point aux êtres réels, : en créa de chimériques, et c'est ainsi ɜ Pégase, le Minotaure, le Sphynx de èbes, la Chimère de l'Épire, composés de ces diverses et de plusieurs autres êtres, rinrent des objets réels de culte et de traion religieuse.

Les Grecs et les Romains ne furent pas les ls peuples parmi les anciens qui divinisèrent si des animaux, les Égyptiens adorèrent le uf apis, le chien anubis; ils vénérèrent le codile, l'ibis, le bousier, qu'on retrouve tout sur leurs monumens hiéroglyphiques.

Les Perses avaient leur *martichore* ou *descteur d'hommes*, dont la tête était celle n homme, supportée sur le corps d'un lion; ıt la queue était celle du scorpion. Le ffon et l'âne sauvage ou *cartazonon*, dé:s par *Ctésias*, étaient gravés sur les monens de Persépolis et probablement avaient sens mythologique, qui s'est effacé avec traditions des peuples qui le composèrent.

Quant à la licorne, son existence a toujours regardée comme fabuleuse. Barrow, dans derniers temps, a cherché à faire douter son existence en citant, dans son voyage

en Afrique, la figure esquissée sur des rochers par des Hottentots, d'un animal qui n'a qu'une corne au milieu du front et dont l'ensemble du corps retrace la forme du cheval qu'on lui prête. M. Cuvier a fort bien remarqué qu'une telle esquisse ne mérite point de croyance, et que c'est une gazelle qu'un Hottentot aura voulu transporter sur le rocher, et que la dessinant de profil il n'aura esquissé qu'une corne.

Toutes les religions, tous les anciens peuples ont (1) fait entrer dans leur théogonie, des descriptions arrangées suivant leur goût, et souvent sous un voile métaphorique ou emblématique, des animaux divers et parfois défigurés. Les Indiens surtout ont abusé de cette licence (2). Les Mahométans eux-mêmes n'en sont point exempts, mais ceux-là, ainsi que les êtres imaginaires, créés par le génie des poètes de tous les temps, ne peuvent nous occuper ici. (3)

---

(1) Les Indiens adorent l'éléphant et la vache. Wichenou, dans ses incarnations, est souvent représenté avec une tête de sanglier, d'éléphant.

(2) Les Chinois et les Japonais ont les *tats* et le *kirin*, animaux bizarres et singuliers, et le *foo* ou *phœnix*, qui paraît être un faisan.

(3) A Tabaco, à Campêche et au Yucatan, les anciennes idoles étaient des figures monstrueuses d'animaux féroces, tels que des serpens avec des queues de poisson, une tête hideuse, surmontée d'un bois de cerf.





Animaux mentionnés dans la Bible (1) : *d'après la Genèse, ch.* 1, *vers.* 24 *et* 25, *les animaux naquirent le sixième jour de la création.*

Les descendans d'Abraham, nés sous le ciel brûlant de la Judée, furent pasteurs. Leur richesse, due aux animaux domestiques, se fonda principalement sur l'éducation des brebis, qui leur fournissaient des vêtemens, le lait pour leur nourriture, et l'agneau sans tache pour les sacrifices. Le chameau fut leur compagnon fidèle ; par lui ils assurèrent leurs communications et leurs moyens de transport. L'artifice pastoral de Jacob est célèbre dans la Bible, c'est le premier exemple de supercherie autorisé par un livre sacré. Les mulets, que nous supposons être les *jemins* des Hébreux, proviendraient donc, dès cette époque, d'un accouplement entièrement dû aux hommes. Les bœufs, les brebis servaient aux sacrifices, et sur les autels on faisait fumer seulement quelques unes de leurs parties, telle que leur graisse ou leur toison. Quelques auteurs, s'étayant d'un passage de Pline, pensent que c'est le *musc*, qu'on y désigne comme le parfum connu sous le nom d'onyx, quoique Rumphius ait pensé que ce

(1) *Physique sacrée, ou Hist. nat. de la Bible*, 8 vol. in-folio, Amst. 1732 (Jean André Pfeffel, graveur), par J. J. Scheuchzer, D. M.

tuphra des versions chaldéennes, n'est q
l'opercule d'un murex des Indes; fait p
probable, car rien en ce genre ne peut avc
une odeur assez pénétrante pour rivaliser av
la myrrhe, le *galbanum* ou le *lebonah*. I
Hébreux avaient divisé les animaux en pu
et en impurs. Il était défendu de manger d
derniers sous des peines sévères, et cette co
tume s'est transmise intacte, encore aujoι
d'hui, chez les Juifs, qui ont le cochon
horreur. Aussi le Lévitique (ch. XI, v. 3) pe
mettait-il de manger d'entre les animaux *ce*
qui ont le pied fourchu et qui ruminent, tand
que le chameau était prohibé sévèrement ai
que le lapin, qu'on suppose être le *schaph*
des Hébreux, quoiqu'il est plus probable q
ce soit le rat de Pharaon; le lièvre est l'*ar*
beth (Deut. XIV, 7), nommé encore aujou
d'hui par les Arabes *arneb*; le pourceau est
chazir des Hébreux.

La *chauve-souris*, nommée *atalleph*, ce q
signifie oiseau des ténèbres, était encore
animal impur des anciens, ainsi que le lio
le chien, le chat, le singe, la belette,
taupe, le rat et le loir.

Des animaux servaient, pour la plupar
à désigner les bannières des douze trib
juives.

Les vaches que les Israélites sacrifiaie
devaient être rousses, sans un poil d'une co
leur différente; ils les nommaient *parah*. *L'*
nesse de Balaam (Nombres, ch. XXII, vers.



à 30), douée de la parole, est probablement la parabole d'une idée ancienne et supérieure, dont la tradition n'est plus saisie par nous, et que nos livres saints ont conservée comme un miracle.

Le *reem* (Nombres, ch. XXIII, vers. 22), qu'on a souvent dit être la licorne ou le monocéros des anciens Hébreux, est évidemment le rhinocéros unicorne; ce qu'en disent *les Nombres*, lui convient parfaitement : quant à l'oryx, produit d'un accouplement du cheval avec une baleine ou avec l'éléphant, et qui vit sept cents ans, son existence, entourée d'erreurs, est, ainsi que celle de la licorne, purement fabuleuse et mystique. Quant au *reem*, quelques auteurs ont prétendu que c'était le bœuf *urus;* mais il nous suffit d'indiquer simplement ces diverses opinions sans les étayer le moindrement, parce qu'elles ne pourraient être l'objet que de disgressions oiseuses.

Le lion est souvent cité dans la Bible. C'est l'emblème de la force, du courage, de la magnanimité.

Les animaux purs étaient l'*aijal* ou le cerf, très commun dans les terres de Canaan, le *tsebi* ou le chevreuil, le *jachmur* ou le chamois, l'*akko* ou probablement le bouquetin, le *dischon* ou la chèvre, le *theo* ou *tho* ou le bœuf sauvage ou l'urus, et le *zemer* ou la girafe. Ce dernier animal, suivant quelques auteurs, ne devait cependant pas être connu

des Hébreux, et tout porte à croire que sous ce nom on indique quelque espèce de cerf ou de chevreuil.

On a traduit *schualim* par renard, d'autres par bottes de foin, lorsqu'il est dit que Samson attacha des torches à la queue de trois cents renards (Juges, ch. xv, vers. 45).

L'ours n'est mentionné que par sa férocité au livre 2 de Samuël, sous le nom de *dybbim*.

Les flottes du grand Salomon revenant d'Ophir rapportèrent (*Rois*, liv. I ou III, ch. x, vers 11 et 12) (de la presqu'île de Malak sans doute) des dents d'éléphant ou *schemhabim*, des singes ou *kophim*, des paons ou des *thuccijim* que quelques uns croient être des perroquets.

Le zèbre est mentionné par les Hébreux sous le nom de *père* et *ferw* par les Arabes. (Job., ch. xii, vers. 7), et le *leviathan* est sans contredit le crocodile.

Souvent Salomon, dans ses Proverbes, compare la gazelle aux fidèles amours. Les Arabes emploient encore, en style figuré, cette comparaison (ch. v, vers. 19).

Isaïe (ch. xiv, vers. 23) nomme le hérisson *kippod*.

Le poisson dans lequel la Bible dit que Jonas vécut, est suivant les uns un requin, suivant le plus grand nombre une baleine.



TABLEAU MÉTHODIQUE DES MAMMIFÈRES.

§. Ier. *Doigts onguiculés.*

Ier ORDRE. — Quatre extrémités, dont les postérieures sont propres à la marche, et les antérieures terminées par des mains; trois sortes de dents; corps disposé pour la station verticale; deux mamelles pectorales. — BIMANES.

IIe ORDRE. — Quatre extrémités, terminées par des mains; trois sortes de dents (1); deux mamelles pectorales (2). — QUADRUMANES.

1re Famille. Les *Singes.*
2e — Les *Makis* ou les *Lémuriens.*

IIIe ORDRE. — Quatre extrémités, jamais terminées par des mains; trois sortes de dents (3); nombre des mamelles variable. — CARNASSIERS.

1re Division. *Cheiroptères.*
2e — *Insectivores.*
3e — *Carnivores.*
4e — *Marsupiaux.*

IVe ORDRE. — Extrémités comme dans le 3e ordre; seulement deux sortes de dents, des incisives et des molaires. — RONGEURS.

1re Division. *Claviculés.*
2e — *Non claviculés.*

Ve ORDRE. — Les incisives manquant toujours; quelquefois point de canines ou

---

(1) Une seule exception, l'aye-aye.
(2) Une seule exception, le loris.
(3) Deux seules exceptions, les kanguroos et les phascolomes.

point de dents du tout. — ÉDENTÉS.

1re Division. *Tardigrades.*
2e — *Édentés*, proprement dits.

§. II. *Doigts ongulés.*

VIe Ordre. — Nombre variable dans les doigts ongulés ; estomac non disposé pour ruminer. — PACHYDERMES.

1re Division. *Proboscidiens.*
2e — *Pachydermes* propt dits.
3e — *Solipèdes.*

VIIe Ordre. — Doigts toujours au nombre de deux ; deux ou trois sortes de dents ; organes de la digestion disposés pour ruminer ; mamelles ne dépassant pas le nombre de deux ou de quatre. — RUMINANS.

1re Division. *Sans cornes.*
2e — *Avec des cornes.*

§. III. *Doigts empâtés dans des nageoires.*

VIIIe Ordre. — Dents en nombre variable, souvent remplacées par des lames de cornes ; corps organisé pour vivre dans l'eau ; deux mamelles. — CÉTACÉES.

1re Division. *Herbivores.*
2e — *Cétacées* propt dits { 1°. à petite tête. 2°. à grosse tête.



DESCRIPTION

DES MAMMIFÈRES.

Ier ORDRE.

Les Bimanes (*Bimana*).

Cet ordre ne comprend qu'un seul genre, celui de l'homme, *homo*, que tous les naturalistes placent à la tête des êtres organisés comme le dernier effort de la puissance créatrice, et le résultat le plus complexe de l'organisation.

1er Genre, Homme (*Homo*).

Dents 32 : *incis.* $\frac{4}{4}$, *canines* $\frac{1-1}{1-1}$, *molaires* $\frac{5-5}{5-5}$.

Tête arrondie, couverte de cheveux ; yeux disposés dans des orbites et destinés à regarder en avant ; oreilles à conque peu développée ; dents verticales et disposées sur deux arcades, recevant les alimens qu'elles doivent broyer par le moyen des membres supérieurs, aidés dans cette action par les clavicules. Corps droit, supporté par les deux membres inférieurs et dans une ligne perpendiculaire. Station bipède assurée par la position de la colonne vertébrale relativement à la tête et à son adnexion sur le bassin. Muscles jumeaux et soléaires prononcés, face plantaire de pieds reposant en entier sur le sol ; doigts onguiculés, séparés, et à

pouces opposables aux mains. *Surface extérieure du corps* revêtue d'un tissu cellulaire, à épiderme de couleur variable, lisse, ou seulement revêtu de poils sur certaines parties; deux mamelles pectorales. *Estomac* simple, *cæcum* muni d'un appendice vermiforme.

Une seule espèce est comprise dans ce genre; ses variétés couvrent la surface de la terre et n'ont été arrêtées vers les pôles que par les barrières de glaces éternelles qui les enceignent. *Linneus* rangea l'homme dans ses PRIMATES, et lui donna pour caractères génériques, cette phrase, *situs erectus, hymen et menstrua feminarum*, et en distingua deux espèces. La première, HOMO *sapiens*, (nosce te ipsum) a pour phrase spécifique, *diurnus; varians cultura, loco*. La seconde, *homo ferus*, ne peut plus être admise et ne repose que sur des observations incomplètes et même fausses. Le naturaliste suédois divisa en outre l'espèce humaine en cinq races qui sont, l'*américaine*, l'*européenne*, l'*asiatique*, l'*africaine*, et la *monstrueuse*; celle-ci ne reposant que sur des états maladifs, fabuleux ou chimériques, doit également disparaître des species. Les auteurs modernes se sont beaucoup occupé de l'homme, comme premier être zoologique. Blumenbach, de Lacépède, Cuvier, en reconnaissent trois races principales; Duméril, six, présentant des variétés plus ou moins distinctes; dans ces derniers temps, M. Virey a publié un grand travail sur ce sujet, et MM. Bory et Desmoulins ont chacun singulièrement étendu le nombre des races humaines en portant jusqu'à 16 le nombre de types spécifiques où viennent ensuite se grouper les cas exceptionnels ou légèrement dissemblables des rameaux ou variétés.

L'homme diffère de tous les autres êtres par les facultés éminemment sociables qui le distinguent; par la pensée, il s'élève jusqu'à la divinité dont il



émane ; sa mémoire retient les faits, les classe et les transmet aux autres par les signes et la parole ; il déploie une industrie variée, qui le protége de tous les corps qui pourraient lui être nuisibles ; par elle satisfait à ses besoins, assure ses jouissances ou ses plaisirs ; partout l'homme vit en familles, régies par des chefs ; établit des lois en rapport avec ses besoins, et destinées à protéger ses droits. Il dompte les animaux et les plie à ses volontés, déchire le sein de la terre et en retire sa subsistance ; il a forcé les végétaux à varier leurs fruits et à améliorer leur saveur ; par des échanges des produits de son sol, il se procure de nouvelles ressources. La richesse le comble de ses dons, le luxe s'établit, les arts sont cultivés, les sociétés se polissent, les mœurs s'adoucissent : heureux si la guerre et ses fléaux, la mort et les maladies, ne lui rappelaient sans cesse que le grand œuvre de la nature doit s'accomplir, et que l'espèce seule est intéressante aux yeux du créateur, qui ne peut et n'a point à s'occuper sur la terre de l'individu isolé.

L'homme naît faible, il tette d'un an à 18 mois, ne marche seul que vers deux ans, reste longtemps débile, entre dans l'adolescence vers 16 ans, dans la virilité à 30, dans l'âge mûr à 40, dans la vieillesse à 60, et décroît alors rapidement vers le terme de son existence.

L'homme est cosmopolite, c'est-à-dire que son organisation est appropriée à tous les climats. Il vit sous l'équateur, dans les zônes tempérées, comme sous les climats rigoureux du nord et du sud. Il ne paraît cependant pas passer le 55e degré de latitude australe, ni le 65e de lat. boréale.

Il est polyphage, ou s'accommode de tous les genres de nourriture, quoiqu'il vive principalement de fruits et de graines farineuses.

On peut établir dans l'espèce humaine trois races

principales, offrant chacune des variétés plus ou moins distinctes. Ce sont les races *blanche*, *jaune* et *noire*, ou *caucasienne*, *mongolienne* et *mélannienne*.

1re Race blanche ou Caucasienne.

Cette race est caractérisée par la régularité des formes, d'après les idées que nous avons de la beauté. La tête est ovale, l'angle facial de quatre-vingt-cinq degrés, la peau blanche ou tirant le plus ordinairement sur cette couleur, le nez allongé, les joues colorées; les cheveux longs, doux, passant du blond clair au brun foncé par toutes les nuances de ces couleurs. Le nom de cette race vient de ce que les traditions regardent la chaîne du Caucase comme son berceau.

1er Rameau, *Araméen*. Il comprend les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes, les Phéniciens, les Juifs, les Abyssins et très probablement les Egyptiens.

2e Rameau, *Indien, Germain* et *Pelasgique*. Il comprend les Celtes, les Cantabres, les Perses, etc.

3e Rameau, *Scythe* et *Tartare*. Il est composé des Scythes, des Parthes et des Turcs; les Finlandais, les Hongrois lui appartiennent encore avec une infinité de peuples, confinés au nord et à l'est de la mer Caspienne.

1re Variété; rameau *Malais*. Les peuples appelés malais ont jusqu'à ce jour été réunis sous le nom de race malaise, quoiqu'ils ne diffèrent presque point des hindous (*voyez* Zool. du voy. de la Coquille, p. 36 à 44), ils forment seulement une variété de ce peuple, distincte et présentant 4 types qui sont le Malais propre, le Javanais, le Macassar ou Budjis, et l'Amboinais ou Timorien. Cette variété est confinée sur les îles équatoriales de l'archipel des Indes ou *Malaisie*, ainsi que nous la nommons; depuis Madagascar à l'est, les Philippines à l'ouest, la presqu'île de Malak au nord, et les terres des Papous au sud.

a le visage plat, les pommettes saillan-
étroits et obliques, le nez un peu écrasé,
lroits et noirs, une barbe ou très four-
us souvent très grêle, le teint commu-
tre ; un angle facial de soixante-quinze
gts degrés.
forme de puissans empires en Chine, au
habite toute l'Asie orientale, à l'ex-
partie de l'Inde, la Laponie, l'Amé-
grand nombre d'îles de la mer du Sud.
, *Mantchoux;* comprend des peuples de
de la Daourie, et qui s'étendent de la
ie aux frontières du Japon.
, *Sinique;* forme l'immense empire du
Chine, si remarquable par son antique
tationnaire ; le Japon, etc.
, *Hyperboréen* ou *Eskimau*. Ce rameau
ie partie des Lapons, les Samoyèdes,
du Labrador, les habitans de la côte
st d'Amérique, ceux des îles Kuriles et
. Il semble confiné autour des glaces et
rées les plus disgraciées de la terre, où
es grottes enfumées et souterraines pen-
ts de six mois.
u, *Américain*. Ce rameau qui peuple le
'Amérique, présente de nombreuses va-

la troisième, celle des *patagons*, confinée aux extrémités australes de l'Amérique, avec celle des *puelces*. De nombreuses tribus du Brésil, de la Guyane, des Florides et du Canada, forment encore des essaims difficiles à caractériser; cependant les Botucudos du Brésil paraissent appartenir nettement à la race mongole. On a jusqu'à ce jour donné pour caractères de la race américaine ou caraïbe, une peau rouge, comme cuivrée, des cheveux brun foncé, un visage large, imberbe, et un nez un peu épaté. M. Bory en forme trois espèces, qu'il nomme colombique, américaine et patagone.

Le 5e rameau de cette race est celui que nous avons nommé *Mongol-pélagien* ou *Carolin*, qui peuple la longue chaîne d'îles nommée archipel des Carolines dans le grand Océan, et qui s'étend depuis les Philippines jusqu'aux îles Mulgraves.

3e Race Noire ou Mélanienne.

Cette épithète a été donnée par M. Bory à une seule variété, mais nous la réservons à l'ensemble des peuples noirs ou noirâtres, et nous la préférons au nom d'*Ethiopienne,* qui comporte avec elle une idée fausse. Cette race a les mâchoires très saillantes en avant, les dents proclives, le teint noir ou noirâtre, les cheveux quelquefois lisses, durs et rudes, et le plus souvent laineux et très frisés; le nez court, très élargi; le front plat, les lèvres grosses, et l'angle facial de 70 à 75 degrés.

Cette race habite tout le midi de l'Afrique, forme des mélanges avec les Maures de cette partie du monde; vit sur les grandes îles de Magadascar, et sur les terres des Papous, des Hébrides, de Salomon, de Diémen et de la Nouvelle-Hollande.

1er Rameau, *Ethiopien*; cette variété humaine est le vrai type des nègres africains; elle a pour caractères principaux, une couleur noire de la peau assez foncée, une tête étroite, un crâne rétréci, des dents proclives, des pommettes saillantes, de grosses lèvres, le nez épaté, un peu de barbe, des hanches larges, des jambes cambrées, des jumeaux peu



prononcés. Elle habite le Sénégal, la Guinée, le Congo, etc., etc.

2e Rameau, *Cafre*. Ce rameau, qui habite une partie de l'extrémité australe de l'Afrique, à la côte orientale, paraît s'être étendu jusqu'à Madagascar. Il se compose d'hommes grands, bien faits, à peau d'un gris noirâtre.

3e Rameau, *Hottentot*. Ce rameau, disgracié sous le rapport des formes, vit au sud de l'Afrique, au cap de Bonne-Espérance. L'angle facial a au plus soixante-quinze degrés; le front est proéminent; les cheveux sont très courts, très laineux, la barbe est rare; la teinte de la peau est bistre ou couleur de suie, mais ce qui le distingue plus particulièrement, suivant M. Lichstenstein, est d'avoir, comme dans les singes, les os propres du nez soudés, et la cavité olécranienne de l'humérus percée d'un trou.

4e Rameau, *Papou*; a les plus grands rapports avec les nègres Cafro-Madécasses, et cette analogie se trouve confirmée par plusieurs traits de leur constitution et de leurs habitudes. Leur peau est de couleur noire, mêlée d'un huitième de jaune; leur chevelure est noire, très épaisse, médiocrement laineuse; le visage est assez régulier, le nez un peu épaté, les narines sont élargies transversalement; ces peuples habitent les îles des Papous, la Nouvelle-Calédonie, les Hébrides, la Nouvelle-Irlande, Bouka et l'archipel de Salomon. Une variété Hybride, *negro-malais*, habite la grande île de Waigiou et le nord de la Nouvelle-Guinée.

5e Rameau, *Tasmanien*; se rapproche par la conformation physique des Papous. Il présente aussi quelques coutumes analogues. Il habite la terre de Diémen ou Tasmanie.

6e Rameau, *Alfourous-Endamène*. Ces peuples, jusqu'à ce jour peu connus, sont les *Araforas* ou *Alfourous* des voyageurs, *los Indios* des Espagnols, les *Negros del monte* de Mindanao, les *Vinzimbers* de Madagascar. Ils ont la peau noirâtre, les cheveux droits, rudes, la face élargie, les pommettes saillantes, la barbe épaisse et très noire, et les mœurs

farouches. Ils se passent un bâton dans la clois
nez.

7e Rameau, *Alfourous-Australien*. Les p
de ce rameau habitent le continent entier
Nouvelle-Hollande, et sont plongés dans une
sière barbarie. Ils ont la chevelure épaisse,
rude, la barbe fournie, les dents proclives,
aplati, les pommettes saillantes, et les extr
inférieures assez souvent grêles et peu fourni

IIe ORDRE.

LES QUADRUMANES (*Quadrumana*)

L'ordre des *quadrumanes* ou *tétra*
comprend deux familles d'animaux, les s
et les makis, qui joignent aux caractères
tomiques de l'homme, d'avoir aux pie
derrière des pouces libres et opposabl
des doigts longs et flexibles comme ceux
main ; deux ou quatre mamelles pecto
des clavicules complètes, un pénis et de
ticules apparens au dehors ; un estomac
braneux simple ; leur nourriture consi
fruits, racines et insectes, et ils vivent
les zones intertropicales de l'Asie, de l'Af
et de l'Amérique, même dans les zones
pérées de l'Europe, à Gibraltar, et dan
de Madagascar, où les makis seuls o
observés.

1re Famille. Les SINGES, *Simiæ*.

Leurs principaux caractères sont : d'avoir
que doigt des ongles plats et quatre incisives
à chaque mâchoire ; leurs molaires n'ont q
tubercules mousses, leurs canines sont long



exigent un vide dans la mâchoire pour s'y loger; souvent des abajoues et des callosités aux fesses.

1re Tribu. Singes de l'ancien continent. *Simiae catarrhini*. Geoff.

Cinq molaires de chaque côté et à chacune des mâchoires, à couronne à tubercules mousses; narines séparées à peine par une mince cloison; queue nulle, courte ou longue, non prenante.

IIe Genre. Troglodyte, *Troglodytes*, Geoff.

Angle facial de 50 degrés; des crêtes sourcilières; abajoues et callosités nulles; queue nulle; bras courts, atteignant le bas des cuisses.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

Une seule espèce.

1re Espèce. Troglodyte chimpanzé, *Troglodytes niger*, Geoff.

Cette grande espèce de singe habite les côtes d'Angole et de Congo; c'est elle que Buffon décrivit sous les noms de *Jocko* et de *Pongo*; sa taille est d'environ deux pieds et quelques pouces, ses bras sont médiocrement longs et elle a le pelage entièrement noir, rude, formé de poils longs et clair-semés. Le chimpanzé est celui qui se rapproche le plus de l'homme. Il vit par troupes, est intelligent et très lascif.

IIIe Genre. Orang, *Pithecus*, Cuv.

Angle facial de 65 degrés; point d'abajoues; queue nulle; bras excessivement longs; oreilles arrondies; point de callosités aux fesses.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

Une seule espèce.

2e Espèce. ORANG ROUX ; *Pithecus satyrus*, Desm. 3e ; fig. no. 19 du *naturalist's repository* de Donavan.

Ce singe a également, comme le précédent, une nomenclature très embrouillée. C'est le *symia satyrus* de Linné, l'*orang-outang* de Vosmaer, et le *jocko* de Buffon. M. Donavan, en décrivant celui de Maxwell, donne même à penser qu'il est identique encore avec le pongo, et que leurs différences tiennent à l'âge. Sa taille est d'environ deux pieds six pouces ; son corps est trapu, surmonté d'une grosse tête, sans crêtes sourcilières ; son pelage est uniformément roux ; ses mœurs s'apprivoisent aisément. Il est cependant volontaire et paraît soucieux, réfléchi ; il vit de fruits, de racines, et son histoire est remplie de fables accréditées par beaucoup de voyageurs. Il habite la grande île de Bornéo ; on le dit aussi de la Cochinchine et de la presqu'île de Malacca. (*Voyez* Tiedemann, du cerveau de l'orang-outang comparé avec celui de l'homme.)

3e Espèce. ORANG SYNDACTYLE ; *Pithecus syndactylus*, Desm. 812.

Décrit par sir Raffles, sous le nom de *simia syndactyla*, et par M. F. Cuvier sous celui de *siamang*, 34e liv. Ce singe a le pelage d'un noir foncé, laineux et fort épais ; un grand espace nu occupe le dessous de la gorge ; l'index et le medius des pieds de derrière sont réunis jusqu'à la seconde phalange. Cet orang a été découvert à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel. Il vit par troupes dans les forêts. Son cri est désagréable.

IVe Genre. GIBBON, *Hylobates*, Illig.

Mêmes caractères que dans le genre orang, excepté que le gibbon a des callosités aux fesses.

4e Espèce. GIBBON LAR, *hylobates lar* ; *l'ounko.*

Le gibbon a communément un pied trois pouces de hauteur ; son corps est allongé, assez grêle, le

lobates syndactylus. G. St. H. Leç. 7me.
. 35.

:o — Hylobates Rafflesii - G. St. H
7me. p. 34. (a separate species
H. Lar.)

nez aplati, les oreilles arrondies et bordées à peu près comme celles de l'homme; son pelage est entièrement noir; les poils qui entourent la face sont gris; le nez est nu et de couleur brune; la plante des pieds et les ongles sont noirs. C'est le *gibbon* de Buffon, le *simia longimana* de Schreber.

Ce singe est d'un naturel doux, paisible; il vit de fruits et habite les Indes orientales, les Moluques, la côte de Coromandel et la presqu'île de Malak.

5e Espèce. Gibbon agile, *Hylobates agilis*, F. Cuv. Desm. 813. C'est le *simia lar* de sir Raffles, le *wouwou* de quelques voyageurs.

Pelage brun avec le dos jaune; front très bas; arcades orbitaires très saillantes; face d'un bleu noirâtre dans le mâle et brune dans la femelle; un bandeau blanc sur les yeux, s'unissant à des favoris blanchâtres.

Ce singe est rare dans les forêts de Sumatra. On en doit la découverte à MM. Diard et Duvaucel.

6e Espèce. Gibbon varié; *Hylobates variegatus*.

Ce gibbon ne diffère du *lar* que parce qu'il est un tiers moins grand. Il a été regardé par plusieurs auteurs comme une simple variété peu distincte, qui a pour différence principale d'être revêtue d'un pelage varié de gris brun et de gris foncé; habite également la presqu'île de Malak.

7e Espèce. Gibbon wouwou; *Hylobates leuciscus*.

Ce singe est le *moloch* d'Audebert. Il a de hauteur d'un pied huit pouces à quatre pieds; ses bras sont plus allongés que dans le gibbon lar, et les callosités des fesses sont aussi beaucoup plus fortes; son pelage est gris cendré, et les poils de sa face sont très noirs; un cercle gris entoure le visage. Le *wouwou* est agile, vif et capricieux; il vit dans les îles de la Sonde, et dans les Moluques.

Ve Genre. Pongo, *Pongo*, Lacép.

Angle facial de 30 degrés; queue nulle; bras excessivement longs; canines très fortes; crêtes sour-

cilières, sagittale et occipitale fortement prononcées ; des sacs thyroïdiens au larynx ; des abajoues ; point de callosités aux fesses.

Form. dentaire 32, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

8e Espèce. PONGO DE WURMB; *Pongo Wurmbii*, Desm. 7.

Ce singe, nommé aussi grand *orang-outang*, a d'élévation totale environ quatre pieds. Son corps est robuste et son museau proéminent ; le nez est très plat et les yeux petits et saillans ; ses oreilles peu développées sont collées contre la tête ; ses bras démesurément grands descendent jusqu'aux malléoles ; son pelage est noir ; la face est d'un brun fauve, sans poils ; la poitrine et le ventre sont nus.

Le pongo est sauvage, féroce et courageux ; il se défend, dit-on, avec un bâton lorsqu'il est attaqué par l'homme ; il habite l'île de Bornéo.

9e Espèce. PONGO D'ABEL ; *Pongo Abelii*.

Cette grande espèce de singe observée récemment à Sumatra, a été décrite par M. *Clarke Abel*, dans le tome XV (1826) des *Asiatic researches*. M. Abel pense que c'est le pongo de *Wurmb*, et le véritabl *orang-outang*. La taille de celui-ci est de six pied cinq pouces ; son nez est très aplati, mais en r vanche le museau est très proéminent ; une épai crinière couvre sa tête ; la face est nue ; des mo taches débordent sa lèvre supérieure, et une ba touffue pend de dessous le menton ; le pelage est entier d'un roux foncé, passant en quelques endr au rouge vif ou au brun noir ; la paume des m et la plante des pieds sont nues et de couleur nâtre.

Ce pongo est très robuste, très courage court avec aisance, et grimpe dans les arbre la plus grande légèreté ; l'individu que déc Abel, et dont il figure quelques parties, a dans l'île de Sumatra.

× Orang-brun — Pithecus Wurmbii.
G. St. H. Leç. 7me. p. 31.

×× Adult orang outang — Pithecus
Satyrus. Geof. St. Hil. Leçons. 7me. p. 2[illegible]

× This genus is founded on an error of Buffon & Daubenton, & must be rejected — See Geoffroy St.-Hilaire's Cours de l'Histoire naturelle des Mammifères. Leçon 8me. p. 7–8. –

VIe Genre. Colobe, *Colobus*, Geoff.

Angle facial de 40 à 45 degrés; museau court; face nue; mains antérieures dépourvues de pouce; queue très longue, mince, floconneuse au bout; des abajoues; des callosités aux fesses; corps mince; jambes très grêles.

Form. dentaire supposée être voisine de celle des guenons.

10e Espèce. Colobe a camail; *Colobus polycomos*, Geoff.

C'est la *guenon à camail* de Buffon. Ce joli singe a toute la partie supérieure du corps, y compris la tête, recouverte d'une sorte de crinière en forme de camail, retombant sur les épaules; ces poils flottans sont jaunes, mêlés de noir; la face est brune, et le reste du corps est revêtu de poils ras très courts et d'un noir vif; la queue est d'un blanc de neige, plus longue que le corps; hauteur totale, trois pieds.

Ce singe habite la côte d'Afrique, en Guinée, et principalement à *Sierra-Leone*.

11e Espèce. Colobe de Temminck; *Colobus Temminckii*, Kuhl.

Cette espèce avait deux pieds sept pouces de longueur dans l'individu qui a servi à l'établir. Ses mains, sa queue sont d'un roux pourpre, plus clair sur les membres; le ventre est d'un jaune roussâtre; le pelage est noir en dessus, ainsi que les épaules et la face externe des cuisses. Sa patrie est inconnue. L'individu que possède M. Temminck, provient de la collection de M. Bullok.

VIIe Genre. Lasiopyge, *Lasiopyga*, Illig.

Tête arrondie; museau médiocrement prolongé; une longue queue; des abajoues; mains plus longues que les avant-bras et les jambes; pouces an-

térieurs très courts et très grêles; callosités nulles; fesses bordées de longs poils.

Form. dentaire 32, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

12e Espèce. LASIOPYGE DOUC, *Lasiopyga nœmeus*; *Cercopithecus nœmeus*, Desm. 11.

De tous les singes le douc est le plus remarquable par les vives couleurs de son pelage, qui sont distribuées par larges masses. Le dessus de la tête est brun avec un bandeau étroit, de couleur marron roux; les poils des joues sont très longs et blanchâtres; les épaules sont noires; le dos, le ventre, les bras et les flancs sont gris verdâtre; la queue est blanchâtre; les jambes sont d'un marron roux vif; la face est en partie roussâtre.

Habite la Cochinchine.

VIIIe Genre. NASIQUE, *Nasalis*, Geoff.

Caractères des guenons, plus le nez saillant et démesurément allongé; les oreilles petites et rondes; le corps trapu; les mains antérieures avec quatre doigts allongés et un pouce court; les pieds fort larges avec des ongles épais; queue plus longue que le corps; des callosités aux fesses.

13e Espèce. NASIQUE MASQUÉE, *Nasalis larvatus*, Geoff.

Cette espèce, décrite dans Buffon sous le nom de *guenon à long nez*, est en effet fort remarquable par la longueur démesurée de cet organe; son corps est gros et robuste; la face est nue, noirâtre, son pelage est formé de poils courts, fauve roussâtre, plus brun sur les parties supérieures, où l'on remarque quelques taches jaunâtres; la *nasique* vit sur les arbres, aux bords des rivières, et va par troupes nombreuses; son caractère est méchant; elle habite l'île de Bornéo, et a reçu le nom de *kahau*, qui lui vient de son cri; on la dit aussi de Cochinchine.

1. Semnopithecus nemeus. G. St. H. Leçons – 8me p. 9.

×. Genus Nasalis as yet doubtful G. St. Hil. Leç. 8me p. 13.

×× Semnopithecus? G. St. Hil. Leç. p. 11.

IXe Genre. GUENON, *Cercopithecus*, L.

Formule dentaire la même que dans le genre *Lasiopyge*. Tête ronde; front fuyant en arrière; angle facial de 50 degrés; point de crêtes sourcilières; nez plat et ouvert à la hauteur des fosses nasales; oreilles moyennes; des callosités aux fesses, queue plus longue que le corps.

14e Espèce. GUENON DORÉE, *Cercopithecus auratus*, Geoff.

Cette guenon a de longs poils ombrageant les oreilles, le front et les joues; sa queue est longue, assez mince; une belle couleur jaune dorée est répandue sur sa livrée, et l'on remarque seulement une tache noire au genou.

Elle habite les Moluques, et par fois on lui a donné l'Inde pour patrie.

15e Espèce. GUENON TALAPOIN, *Cercopithecus talapoin*, Geoff.

Cette espèce, dont l'existence est douteuse, ne repose que sur une description de Buffon, faite d'après un seul individu mâle. M. Cuvier la suppose le jeune âge de la guenon *malbrouck*. Son pelage est olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre inférieurement; la queue est cendrée en dessous, les pieds sont noirs.

On la dit de l'Inde, M. Desmarest la suppose d'Afrique.

16e Espèce. GUENON BARBIQUE, *Cercopithecus latibarbatus*, Temm.

Ce singe est la *guenon à face pourpre* de Buffon. L'âge adulte est à pelage entièrement noir suivant M. Temminck, tandis que dans le jeune âge, il est d'un gris brun pâle assez uniforme; la face est d'un violet pourpre, qu'entourent de longs poils blancs qui forment des sortes d'*ailes de pigeon*, de chaque côté; un pinceau termine la queue. La patrie de cette espèce est inconnue.

17e Espèce. Guenon moustac, *Cercopithecus cephus*, Geoff.

Le caractère de cette guenon est assez doux, et sa face d'un noir bleuâtre que traverse sur la lèvre supérieure une ligne blanche en chevron brisé, lui donne une physionomie assez singulière; elle est revêtue de poils d'un brun verdâtre, et la queue, qui est brunâtre à sa base, est terminée par une teinte rousse très vive.

18e Espèce. Guenon couronnée, *Cercopithecus pileatus*, Geoff.

Sa patrie est inconnue et sa taille est celle du sapajou saï; ses couleurs sont d'un brun fauve en dessus, qui s'éclaircit sur la surface externe des membres; le dessous du corps est partout d'un blanc sale; des poils allongés recouvrent le front.

19e Espèce. Guenon mone, *Cercopithecus mona*, Geoff.

Le mone a les lèvres et le nez couleur de chair. Le dessus de la tête d'un vert doré brillant, le dos et les flancs d'un marron vif piqueté de noir; le dessus de la queue d'un bleu ardoisé, et deux taches blanches sur chaque fesse. Il a de longueur du museau à l'anus 17 pouces. Buffon pensait que cette espèce était le *kebos* des anciens. Sa patrie est l'Afrique.

20e Espèce. Guenon hocheur, *Cercopithecus nictitans*, Desm. 20.

Cette guenon est celle à *long nez proéminent* de Buffon. Son nez est en effet assez large sans être aplati; il est renflé et recouvert par une tache blanche arrondie; sa couleur générale est un noir assez intense, pointillé de gris verdâtre, et les extrémités antérieures sont d'un noir foncé, ainsi que la queue. La Guinée est la patrie du hocheur, qui a 3 pieds 4 pouces de longueur totale, du museau au bout de la queue.



+ Semnopithecus leucoprymnus. G. St. Hil. Leç: 8me p. 10.

s ; la moitié du nez est d'un blanc qui
le noir du visage. Sa patrie est la

GUENON PATAS, *Cercopithecus ruber*, Geoff.

a face couleur de chair, et les oreilles
nde blanche ou noire passe sur les sour-
une sorte de bandeau ; le pelage est
us et cendré en dessous ; sa longueur
seau à l'anus est de 1 pied 6 pouces.
qui est du Sénégal, y est connue sous
ge *rouge*.

GUENON DIANE, *Cercopithecus Diana*, Geoff.

n est le *roloway* de Buffon ; elle a la
e de poils courts et noirs, ayant une
rme de bandeau de poils roides ; le
rps est d'un marron assez vif, tandis
sont d'un gris ardoisé, et qu'une ligne
uleur traverse obliquement les cuisses ;
les pieds sont noirs. La diane habite
ns les royaumes de Congo et de Guinée.

UENON A CROUPION BLANC, *Cercopithecus*
us, OTTO (*Mém. de l'Ac. des curieux de*

pèces, a l'estomac d'une dimension fort remarquable.

Sa patrie est inconnue.

25e Espèce. GUENON VERVET, *Cercopithecus pygerithræus*, Desm. 818. *Cercopithecus pygerithrus*, F. Cuv.

Pelage d'un gris verdâtre en dessus, blanc en dessous; scrotum couleur de vert-de-gris, entouré de poils blancs; ceux du tour de l'anus d'un roux foncé; queue terminée de noir.

Cette guenon vit au fond des bois et loin de toute habitation, au cap de Bonne-Espérance.

26e Espèce. GUENON GRIS-BLANC, *Cercopithecus albocinereus*, Desm. 817.

Pelage gris en dessus, plus foncé sur les lombes qu'ailleurs; parties inférieures blanches; une ligne de poils roides et noirs en travers du front; mains et pieds noirâtres; queue brune.

Habite l'île de Sumatra, d'où elle a été envoyée au Muséum, par MM. Diard et Duvaucel.

Xe Genre. CERCOCÈBE, *Cercocebus*, Geoff.

Museau assez long, front fuyant en arrière; tête triangulaire; angle facial de 45 degrés; bord supérieur de l'orbite relevé et échancré intérieurement; nez plat et haut; mains à pouce grêle, pieds à pouce large, plus écarté; fortes callosités sur les fesses; queue plus longue que le corps.

27e Espèce. CERCOCÈBE MALBROUCK, *Cercocebus malbrouck*, Geoff.

C'est le *Cercopithecus cynosurus*, Desm. 25. Ce singe a le corps robuste et les lèvres très extensibles; son pelage est généralement sur le corps d'un gris verdâtre, gris sur les membres et la queue, et blanchâtre en dessous; un bandeau blanc passe au-dessus des yeux, et les poils des joues sont très longs et rejetés en arrière. Le malbrouck, vénéré par les Indous, habite le Bengale, où il vit en grandes troupes.

28e Espèce. CERCOCÈBE CALLITRICHE, *Cercocebus Sabæus.*

Le callitriche est le *singe vert* de Brisson; il a le corps svelte et couvert de poils d'un vert olivâtre en dessus, et d'un blanc sale en dessous; sa tête est pyramidale; sa face noire est garnie sur les joues de longs poils jaunes, ainsi que ceux qui enveloppent le scrotum, qui est vert de cuivre; un long pinceau jaune termine la queue. Le callitriche est silencieux, vit en troupes nombreuses dans les forêts de la Mauritanie; on le trouve au Sénégal et aux îles du cap Vert.

29e Espèce. CERCOCÈBE GRIVET, *Cercocebus griseo-viridis*, Desm. 27.

Le *grivet* se rapproche du malbrouck et du callitriche dont il diffère peu; il est de couleur grise verdâtre; la queue est grise, la tête pyramidale, le scrotum vert et garni de poils blancs. Sa patrie est ignorée; on doit le supposer d'Afrique.

30e Espèce. CERCOCÈBE ENFUMÉ, *Cercocebus fuliginosus*, Geoff.

Le *mangabey sans collier* de Buffon a le tour des yeux proéminent; sa couleur est partout d'un gris brun ardoisé, sans aucune tache; les paupières supérieures sont blanches. Ce singe est doux, mais très capricieux; il habite l'Éthiopie suivant Hasselquist. Nous l'avons vu à *Cap-Coast*, sur la côte d'Afrique.

31e Espèce. CERCOCÈBE MANGABEY, *Cercocebus æthiops*, Geoff.

On suppose cette espèce de l'Éthiopie; la couleur de son pelage est d'un brun vineux, changeant en roux sur le sommet de la tête; les paupières supérieures sont blanches; un bandeau blanc voile le dessus des yeux et descend sur les côtés du cou.

32e Espèce. CERCOCÈBE ATYS, *Cercocebus Atys*, Geoff.

Ce singe, dont le pelage est entièrement blanc, est regardé comme une variété *albinos* d'une espèce

inconnue. On ignore sa patrie et on le dit fort méchant.

XIe Genre. Semnopithèque, *Semnopithecus*, F. Cuv.

Canines bien plus longues que les incisives ; tête ronde ; angle facial plus ouvert que celui des orangs ; face plane ; membres très longs, relativement aux autres dimensions du corps ; pouces antérieurs très courts ; des abajoues et des callosités aux fesses ; queue excessivement longue et très mince.

Form. dentaire, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

33e Espèce. Semnopithèque nègre, *Semnopithecus maurus*, F. Cuv.

Cercopithecus maurus, Desm. 13. Cette espèce, qui a de longueur totale deux pieds dix pouces, a le corps svelte ; son pelage est entièrement noir, et seulement on remarque une tache blanche en dessous, à l'origine de la queue ; le premier âge a le pelage fauve, plus clair sur le ventre. Ce singe, dont les habitudes sont inconnues, habite l'île de Java. C'est le *simia cristata* de Raffles.

34e Espèce. Semnopithèque entelle, *Semnopithecus Entellus*, F. Cuv.

L'Entelle est le *cercopithecus entellus* de M. Geoffroy, Desm. 22. Cette espèce habite le Bengale, et est reconnaissable à son menton, garni d'une petite barbe jaunâtre, à sa gorge nue ; son pelage est d'un blanc sale tirant sur le jaune ; les mains, les pieds et la face sont noirs ; les poils qui revêtent la tête sont plus roux que les autres et forment un cercle en divergeant du point qui leur donne naissance ; la queue est terminée par une touffe.

[illegible]

35e Espèce. SEMNOPITHÈQUE CIMEPAYE, *Semnopithecus melalophus*, F. Cuv., *simia melalophos*, Raffles, le *simpaï*.

Pelage d'un fauve roux brillant en dessus, blanchâtre en dessous; une aigrette de poils noirs sur le front en forme de bandeau; face bleue.

Découvert dans les forêts de Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

36e Espèce. SEMNOPITHÈQUE TSCHIN-COO, *Semnopithecus pruinosus*, Desm. 815.

Pelage noirâtre, glacé de blanc, sans tache blanche à l'origine de la queue; mains noires; queue brune.

Ile de Sumatra, de MM. Diard et Duvaucel.

37e Espèce. SEMNOPITHÈQUE CROO, *Semnopithecus comatus*, Desm. 816.

Dessus du corps et face externe des membres gris; dessus de la tête couvert de poils noirs, formant une sorte d'aigrette vers l'occiput; parties inférieures du corps et intérieures des membres d'un blanc sale; queue blanche en dessous et terminée de blanc.

De Sumatra, où MM. Diard et Duvaucel l'ont découvert; est supposé par M. Temminck être le *presbytis mitrata* d'Eschscholtz.

XIIe Genre. MACAQUE, *Macacus*, Lacép.

Angle facial de 40 à 45 degrés : des crêtes sourcilières et occipitales très prononcées; des abajoues, des callosités. Queue plus ou moins longue.

Form. dent. 32. incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

38e Espèce. MACAQUE OUANDEROU, *Maoacus Silenus*, Desm. 31.

Cette jolie espèce est entièrement noire, excepté une crinière et une barbe très longue qui sont grises; sa queue, de médiocre longueur, est terminée par un flocon de poils assez longs. Elle vit dans les

bois de l'île de Ceylan, et se nourrit de feuilles et de bourgeons.

39e Espèce. Macaque bonnet chinois, *Macacus sinicus*, G. Cuv.

Ce singe a le corps grêle, et le pelage brun marron; les doigts des pieds et des mains bruns; son nom lui vient de ce que les poils qui recouvrent la tête sont disposés en rayons divergens d'un point central sur le vertex. Il habite le Bengale, et les Brames le vénèrent.

40e Espèce. Macaque a face noire, *Macacus carbonarius*, F. Cuv. 52e liv.

Ce singe paraît se rapprocher de la Macaque proprement dite, et n'en diffère que par sa face qui est noire, tandis que dans l'autre elle est tannée.

Cette macaque habite l'île de Sumatra.

41e Espèce. Macaque toque, *Macacus radiatus*, Desm. 33.

Cette espèce se rapproche du bonnet chinois; son pelage est brun verdâtre en dessus, d'un cendré clair en dessous; les poils du sommet de la tête forment aussi une sorte de calotte. Elle vient de l'Inde.

42e Espèce. Macaque ordinaire, *Macacus cynomolgus*. Desm. 34.

Cette espèce, communément apportée en Europe, est olivâtre ou brune verdâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. Les bords des orbites sont saillans, et la femelle présente sur le sommet de la tête un épi de poils redressés; sa face est livide et à peu près nue; la femelle est plus petite que le mâle, et le pelage des jeunes varie avec l'âge; la macaque est turbulente, grimacière, malicieuse, mais elle apprend volontiers à faire divers exercices. Elle vit dans la plus grande partie de l'Afrique, suivant les auteurs, et seulement à Sumatra suivant M. Boyer.

43e Espèce. Macaque maimon, *Macacus rhesus*, Desm. 35.

Ce singe a reçu un grand nombre de noms, et celui de Maimon lui fut donné par Buffon; il est sur



le corps d'un beau gris verdâtre, chaque poil étant gris et noir, et jaune au bout; sa queue est courte et ridée à sa base; les extrémités sont grises, et la région des reins est jaune doré; les fesses sont d'un rouge très vif; la peau est très flasque, et le poil est fin et doux, rare sous le ventre, qui est, ainsi que tout le reste du corps, d'un blanc pur. Le Maimon est méchant; il habite les bords du Gange.

44e Espèce. Macaque brune, *Macacus nemestrinus*, Desm. 36.

Cette espèce, plus grande que la précédente, a le pelage d'un brun roussâtre, passant au noir sur la ligne dorsale; une aigrette brune sur le sommet de la tête; les oreilles et la face nues; le dessous du corps gris fauve très pâle; queue brune en dessus, petite et grêle. De Java et de Sumatra.

45e Espèce. Macaque a face rouge, *Macacus speciosus*, Fréd. Cuv.

Cette belle espèce est remarquable par la couleur rouge de sa face; par sa queue courte presque cachée par le poil; par son pelage d'un gris vineux; un cercle de poils noirs entoure sa face; les parties inférieures et internes des membres sont d'un blanc grisâtre, tandis que les ongles sont noirs. Elle habite l'Inde.

XIIIe Genre. Magot, *Magus*.

Caractères des macaques, excepté que la queue est remplacée par un simple tubercule.

46e Espèce. Magot sylvain, *Magus sylvanus*.

C'est la macaque magot, *macacus inuus*, Desm. 37; le *magot* et le *pithèque* de Buffon; ce singe a la tête fort grosse, et le nez aplati, le museau large et saillant, de fortes canines, un corps épais et ramassé, de vastes abajoues; le dessus du corps est d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques poils noirs; çà et là paraissent quelques bandes transversales noires; le dessous est gris jaunâtre; la face est nue, de couleur de chair livide. Ce singe très grimacier et très

intelligent habite la Barbarie et l'Égypte; il s'est naturalisé sur le *mont* au *singe* dans le détroit de Gibraltar.

47e Espèce. MAGOT DE L'INDE, *Magus maurus*, F. Cuv. 40e liv.

Ce singe se rapproche du précédent par sa queue qui est très courte, et qui est en quelque sorte réduite à un simple rudiment; mais il en diffère par sa face noire, et par la peau des membres et des oreilles qui est brune, et enfin par son pelage qui est d'un brun foncé. M. F. Cuvier pense que ce pourrait être le *wood-babouin* de Pennant.

L'Inde est sa patrie.

XIVe Genre. PRESBYTE, *Presbytis*, F. Eschscholtz.

Angle facial de 60 degrés; abajoues nulles; arcades zygomatiques très projetées en avant; nez peu apparent. Front, os du nez, mâchoire supérieure et symphise du menton perpendiculaires; queue longue, et mains atteignant les genoux; deux doigts du milieu plus longs que les autres.

Une seule espèce présentant une figure gripée de vieille femme, ce qui lui a valu son nom générique.

48e Espèce. PRESBYTE A CAPUCHON, *Presbytis mitrata* Eschsch. (*Voy. de Kotzebue.*)

Ce singe a de longueur totale, de la tête à la racine de la queue, 18 pouces. Les poils du dos sont ondulés, longs de deux pouces, d'un jaune blanchâtre à la base, et d'un gris bleu au sommet; une bande noire traverse la tête; des poils jaunâtres revêtent le front; les oreilles sont jaunâtres; les flancs sont blanchâtres; la queue est terminée par une touffe de poils longs d'un pouce et demi.

Habite Sumatra.

XVe Genre. CYNOCÉPHALE, *Cynocephalus*, Briss.

Angle facial de 30 à 35 degrés; des crêtes sourcilières et occipitales très prononcées; museau allongé et comme tronqué au bout, où sont les

narines; canines fortes; des abajoues, des callosités; queue plus ou moins longue.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

1er Sous-Genre. Queue plus longue ou aussi longue que le corps. Les *Babouins*.

49e Espèce. CYNOCÉPHALE BABOUIN, *Cynocephalus babouin*, Desm. 38.

Ce singe, qui est probablement le *cynocéphale* des anciens, a le pelage d'un jaune verdâtre, la face de couleur de chair livide, des favoris blanchâtres. Il habite l'Afrique septentrionale.

50e Espèce. CYNOCÉPHALE PAPION, *Cynocephalus papio*, Desm. 39.

Le papion est renommé par sa lubricité et par son caractère féroce. Il a le corps trapu, la face et les mains noires, les paupières supérieures blanches et le pelage d'un brun jaunâtre; les poils des joues, disposés en forme de favoris, sont fauves; le dessous du corps est peu fourni de poils. Ce singe habite la côte de Guinée.

51e Espèce. CYNOCÉPHALE ANUBIS, *Cynocephalus anubis*, F. Cuv. 50e liv.

Cette espèce est fort voisine du babouin ordinaire et peut-être en est le jeune âge. Son pelage est d'un vert beaucoup plus foncé; son museau est plus allongé, et son crâne est plus aplati; sa face est noire, ses joues et le tour des yeux ont une couleur de chair; ses fesses sont violâtres. D'Afrique.

52e Espèce. CYNOCÉPHALE NÈGRE, *Cynocephalus niger*, Desm. 819.

Point de queue; pelage tout noir; poils partout laineux, à l'exception de ceux du sommet de la tête, qui sont allongés, et qui forment une touffe sur l'occiput.

Il habite l'une des îles de l'A hipel des Indes orientales.

53e Espèce. CYNOCÉPHALE CHACMA, *Cynocephalus porcarius*, Desm. 40.

Cette espèce est le *singe noir* de Levaillant et de Kolbe. Son pelage est en effet de couleur noire, à laquelle s'unit une teinte verdâtre; une longue crinière qui manque dans la femelle, recouvre le cou du mâle; la face est d'un noir violâtre, plus pâle autour des yeux, et les paupières supérieures sont blanches. Le *chacma* est féroce, peu traitable, et sa patrie est le cap de Bonne Espérance.

54e Espèce. CYNOCÉPHALE TARTARIN, *Cynocephalus hamadryas*, Desm. 41.

Le *tartarin*, aussi nommé *singe de moco*, est très méchant. Il habite l'*Arabie*, mais surtout les environs de *Moco* sur le golfe Persique. Il est cendré; ses mains sont noires, sa face couleur de chair, et une longue crinière de même qu'une barbe touffue le spécifient.

2e Sous-Genre. Queue très courte, grêle. Les *Mandrills*.

55e Espèce. CYNOCÉPHALE MANDRILL, *Cynocephalus mormon*, Desm. 42.

Nommé à la fois *choras* et *mandrill*, par Buffon, *boggo*, par quelques voyageurs. Ce singe, d'une très grande taille, est remarquable par sa face bleue dans les adultes, où se projette un nez rouge dans le mâle; une barbe jaune tombe sur la poitrine; tout le dessus du corps est d'un gris brun olivâtre, tandis que le dessous est blanchâtre; le *mandrill* est lascif, violent et d'un caractère peu traitable. Sa patrie est la Côte-d'Or et la Guinée.

56e Espèce. CYNOCÉPHALE DRILL, *Cynocephalus leucophœus*, Desm. 43.

Ce singe se rapproche du précédent; cependant il en diffère par sa face constamment d'un noir foncé dans tous les âges et quels que soient les sexes, et aussi par une teinte plus verdâtre dans la couleur grise brune verdâtre du dessus du corps, qui est aussi



blanc en dessous. On suppose le *drill* d'Afrique, car on ignore au juste sa patrie.

2e Tribu. SINGES DU NOUVEAU CONTINENT. *Les Platyrhinins*, Geoff.

Six molaires de chaque côté des deux mâchoires, narines écartées l'une de l'autre ; queue toujours longue et souvent prenante ; point d'abajoues ; fesses velues et n'ayant jamais de callosités.

1re Division. *Les* SAPAJOUS, *queue longue et prenante.*

XVIe Genre. ATÈLE, *Ateles*, Geoff.

Angle facial de 60 degrés ; tête ronde, membres très grêles ; mains antérieures dépourvues de pouce ; queue extrêmement longue, très prenante, ayant une partie de son extrémité nue en dessous.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

§. 1er. *Un très petit pouce onguiculé aux mains, ou un rudiment de pouce sans ongle.*

57e Espèce. ATÈLE HYPOXANTHE, *Ateles hypoxanthus*, Kuhl.

Cette espèce, que le prince Maximilien de Neuwied a découverte dans le Brésil, sa patrie, où elle est nommée *miriki* ou *mono*, ne diffère de l'*atèle arachnoïde*, que par la présence d'un très petit pouce onguiculé aux mains antérieures. Son pelage est gris jaunâtre, et sa face est couleur de chair et mouchetée de gris ; la région anale, et l'origine de la queue sont d'un rouge ferrugineux, qui manque sur quelques individus.

58e Espèce. ATÈLE CHAMECK, *Ateles subpentadactylus*, Desm. 45.

Le *chameck* a été décrit par Buffon et par M. de Humboldt, qui l'a trouvé au Pérou. Son pelage est sec, grossier et d'un noir très foncé, et sa taille est beaucoup plus développée que celle de l'*atèle coaita*,

dont il se rapproche beaucoup, mais dont il est suffisamment distingué par un rudiment de pouce qui manque à ce dernier. On le trouve à la Guyane.

§. 2°. *Point de rudiment de pouce aux mains antérieures.*

59e Espèce. ATÈLE COAITA, *Ateles paniscus*, Geoff.

Ce singe se rapproche du précédent; comme lui, il a un pelage entièrement noir, et habite la Guyane et le Brésil. Il vit en troupes, s'enroule dans sa queue pour dormir, se saisit toujours à quelque appui, pousse des cris sourds et pleureurs. On en distingue deux variétés que M. Geoffroy a nommées, l'une *atèle coaita de Surinam*, et l'autre, *atèle coaita de Cayenne;* elles ne sont probablement que des différences d'âge.

60e Espèce. ATÈLE CAYOU, *Ateles ater*, F. Cuv. 39. Mamm.

Cette espèce est voisine de l'*atèle coaita*, et comme lui n'a pas de pouce aux mains antérieures; son pelage est noir foncé et grossier, et sa face, au lieu d'être cuivrée comme dans le coaita, est toute noire.

61e Espèce. ATÈLE BELZÉBUTH, *Ateles belzebuth*, Geoff.

Ce singe, que M. de Humboldt nomme *marimonda*, est le *coaita à ventre blanc* de M. G. Cuvier. Il est généralement d'un noir brun, moins foncé sur la croupe; le ventre est d'un blanc sale et passant au jaunâtre chez les mâles, tandis que les femelles et les jeunes l'ont blanc. Le *belzébuth* est doux, timide, vivant par troupes sur les bords de l'Orénoque.

62e Espèce. ATÈLE CHUVA, *Ateles marginatus*, Geoff.

Cette espèce, décrite par M. de Humboldt, sous le nom de *chuva*, ressemble assez à l'*atèle coaita*, dont elle a le port et les couleurs. Son pelage est en effet noir et lustré; et la face entourée d'une collerette blanche, est noirâtre, nue, ou n'ayant que quelques poils épars. Cet atèle est très commun dans la pro-



vince de Jaën de Bracamoros, et sur les rives des fleuves des Amazones et de Santiago.

63e Espèce Atèle arachnoïde, *Ateles arachnoïdes*, Geoff.

Cette espèce se rapproche de l'atèle *hypoxanthe*, dont l'éloigne son manque de pouce. Son pelage est court, lisse, moelleux et de couleur gris fauve brillant; les poils de l'origine de la queue sont touffus; la face est nue, couleur de chair; le dessous du corps est d'un blanc sale un peu jaunâtre. Ce singe est, à ce que l'on suppose, du Brésil.

64e Espèce. Atèle melanocheire, *Ateles melanochir*, Desm. 50.

Décrit pour la première fois par M. Desmarest, d'après un individu du muséum de Paris, cet atèle, dont on ignore la patrie, a le pelage gris, la face noire, les extrémités des membres brunes noirâtres, ainsi qu'une tache oblique, placée à la partie externe de chaque genou; le dessus de la tête est toujours plus foncé que le reste du corps.

XVIIe Genre. Lagotriche, *Lagothrix*, Geoff. Humb.

Angle facial de 50 degrés environ; museau saillant; tête ronde, extrémités proportionnées au corps; mains antérieures pourvues d'un pouce; queue fortement prenante et ayant une partie de son extrémité nue en dessous; poil moelleux et frisé.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

65e Espèce. Lagotriche cappаro, *Lagothrix Humboldtii*, Geoff.

Ce singe, dédié à l'illustre voyageur prussien de Humboldt, a la tête grosse, la face noire, qu'entourent de longs poils roides; son pelage est très doux, et d'un gris uniforme ou cendré noirâtre; les poils de la poitrine sont plus touffus et plus obscurs que ceux

du dos; son naturel est doux, et il vit en grande partie sur les bords du *Rio-Guaviare*.

66e Espèce. LAGOTRICHE GRISON, *Lagothrix canus*, Geoff.

La taille de ce *lagotriche* est celle du *sapajou saï*; il diffère du précédent par des poils courts, gris olivâtre, et d'un gris roux sur la tête, la queue et les mains. Sa patrie est le Brésil.

XVIIIe Genre. ALOUATE, *Mycetes*, Illig.

Angle facial de 30 degrés seulement; tête pyramidale; visage oblique; os hyoïde très renflé, caverneux, faisant saillie au dehors; mains antérieures pourvues de pouce; queue très longue, très prenante, nue en dessous à son extrémité; les quatre extrémités pentadactyles.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

67e Espèce. ALOUATE ROUX, *Mycetes seniculus*, Desm. 53.

Ce singe, que M. de Humboldt mentionne sous le nom de *mono colorado*, est le *stentor seniculus* de M. Geoffroy; ses habitudes sont farouches; il vit par troupes nombreuses, et est célèbre par la force de sa voix; sa face est nue et de couleur noire, tandis que tout le corps est d'un roux clair et brillant, et que la tête, la barbe, la queue et les membres sont d'un marron foncé passant au roux vif; les ongles sont en gouttière. L'*alouate* vit à la Guyane et à la Nouvelle-Espagne; il est plus rare au Brésil.

68e Espèce. ALOUATE OURSON, *Mycetes ursinus*, Desm. 54.

C'est l'*araguato* de M. de Humboldt; il ne diffère du précédent que par le roux doré uniforme de son pelage, et par la teinte de la barbe qui est plus foncée que le reste; le tour de la face où les poils sont roux est aussi beaucoup plus pâle; ce singe se plaît dans les contrées élevées et près des mares sous l'om-





brage du palmier moriche; il se nourrit principale ment de feuilles. C'est au Brésil et à Vénézuela dan la Nouvelle-Espagne qu'on le trouve communément.

69e Espèce. ALOUATE ARABATE, *Mycetes stramineus*, Desm. 55.

Le pelage de cet *alouate* est généralement d'un jaune de paille; la face est couleur de chair et presque entièrement couverte de poils; la queue est de la teinte du corps, mais plus foncée. Il habite le Para.

70e Espèce. ALOUATE GUARIBA, *Mycetes fuscus*, Desm. 56.

Ce singe est un peu plus grand que l'alouate roux; sa tête est petite, à face d'un brun obscur et nue; les poils qui le recouvrent sont brun marron ou brun foncé, et terminés par une pointe dorée sur le dos, sur le vertex et sur l'occiput; la queue est brune, ainsi que les mains et les pieds. Cet *alouate*, qui est triste et farouche, habite les lieux les plus déserts du Brésil. C'est le *guariba* de Marcgrave, et l'*ouarine* de Buffon.

71e Espèce. ALOUATE CHORO, *Mycetes flavicaudatus*, Desm. 57.

Le *choro*, ainsi nommé dans la province de Jaën, dans la Nouvelle-Grenade, vit en troupes, et sa ›eau est recherchée par les habitans qui l'emploient lans les usages domestiques; sa face est courte, ue, ou seulement garnie de quelques grands poils; n pelage est brun noirâtre, d'une teinte plus obure sur le dos; barbe bariolée de brun et de jaune : queue d'un brun olivâtre, avec deux bandes ıgitudinales jaunes; ventre très poilu. Il habite si les bords de la rivière des Amazones.

e Espèce. ALOUATE CARAYA, *Mycetes caraya*, Desm. 58.

e *caraya*, décrit par d'Azara, a le corps gros ntru, et des membres robustes; la face est nue

et d'un brun rougeâtre, tandis que le corps du mâle est entièrement d'un noir brun foncé, passant au roux obscur sur le ventre et la poitrine; la teinte des femelles est *bai* obscur, et les poils sont plus fins. Cet alouate paraît habiter depuis le Brésil jusqu'au Paraguay.

73ᵉ Espèce. Alouate aux mains rousses, *Mycetes rufimanus*, Kuhl.

On ignore la patrie de cette espèce, qui est entièrement noire, excepté les mains qui sont rousses, ainsi que la dernière moitié de la queue; la face et le dessous du corps sont nus. Elle existe dans le cabinet de M. Temminck.

XIXᵉ Genre. Sapajou, *Cebus*, Erxleb.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde, museau court, queue prenante, également poilue partout, les oreilles arrondies, l'occiput saillant en arrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

74ᵉ Espèce. Sapajou robuste, *Cebus robustus*, Kuhl.

Cette espèce, découverte au Brésil par le prince Maximilien de Neuwied, est brune; les poils du sommet de la tête sont noirs et s'avancent sur le front; deux lignes de la même couleur partent de chaque côté et entourent la face; les bras, les épaules et le dessous du cou et de la poitrine sont revêtu de poils jaunâtres, tandis que les mains et les avant bras, les jambes et les pieds sont brun foncé, ain que la queue; le cou et le ventre sont d'un marr roux.

75ᵉ Espèce. Sapajou sajou, *Cebus apella*, Desm.

Ce singe est le *sajou* de Buffon, et le *simia ap* de Linné; son pelage est d'un brun assez fonc dessus, s'affaiblissant et devenant plus clai dessous; sa face est brune, entourée de poils brun noirâtre : le sommet de la tête, la queue pieds sont de la même couleur; le dessous d

et la partie externe des bras affectent la couleur jaune clair.

Cette espèce, très voisine de la précédente, est propre à la Guyane française. Suivant le prince Maximilien on ne la trouverait point au Brésil.

76e Espèce. SAPAJOU GRIS, *Cebus griseus*, Desm. 62.

Pelage d'un brun fauve mêlé de grisâtre en dessus, d'un fauve clair en dessous; une calotte noirâtre sur le sommet de la tête; point de barbe; bras de la couleur du dos; face entourée de poils d'un brun noir; quelquefois du blanc sous le cou et la poitrine.

C'est le *sajou gris* de Buffon et le *cebus barbatus* de Geoff.

Il est sans doute du Brésil ou de la Guyane, mais on ignore précisément sa patrie.

77e Espèce. SAPAJOU BARBU, *Cebus barbatus*, Desm. 63.

Pelage gris roux (variant du gris au blanc suivant l'âge et le sexe); ventre roux; barbe se prolongeant sur les joues; poils longs et moelleux.

Cette espèce a deux variétés; c'est le *singe saï varié* d'Audebert, le *cebus albus* de Geoff.

Il habite la Guyane.

78e Espèce. SAPAJOU COIFFÉ, *Cebus frontatus*, Kuhl.

D'un brun noir presque uniforme, avec le sommet de la tête et les extrémités des membres plus foncés; poils du front relevés perpendiculairement, très droits; des poils blancs épars autour de la bouche et sur les mains antérieures.

C'est le singe à queue touffue d'Edwards, le *cebus trepidus* de Geoff.

Sa patrie est inconnue.

79e Espèce. SAPAJOU NÈGRE, *Cebus niger*, Geoff.

Pelage brun foncé; face, mains et queue noires; front et parties postérieures des joues couvertes de poils jaunâtres.

Buffon a mentionné cette espèce sous le nom de

sapajou nègre; M. de Humboldt le regarde comme une variété du *sapajou brun*.

Patrie inconnue.

80ᵉ Espèce. SAPAJOU VARIÉ, *Cebus variegatus*, Geoff.

Pelage noirâtre, pointillé de jaune doré; ventre roussâtre; poils du dos de trois couleurs, à la racine bruns, puis roux et ensuite noirs; tête ronde; museau saillant; région inter-oculaire d'un brun noirâtre.

Sa patrie est inconnue.

81ᵉ Espèce. SAPAJOU FAUVE, *Cebus fulvus*, Desm. 67.

Pelage entièrement fauve; poils soyeux et droits, n'étant pas ondulés.

C'est le SAJOU FAUVE, *cebus flavus* de M. Geoff.

Il habite le Brésil.

82ᵉ Espèce. SAPAJOU OUAVAPAVI, *Cebus albifrons*, Humboldt, Geoff.

Pelage gris, plus clair sur le ventre; sommet de la tête noir; front et orbites blancs; extrémités d'un brun jaunâtre.

Nommé *ouavapavi* dans les *Recherches zoolog. du voy. de Humboldt*; ce sapajou habite les alentours des cascades de l'Orénoque, près des Maïpures et des Atures.

83ᵉ Espèce. SAPAJOU LUNULÉ, *Cebus lunatus*, Kuhl.

Une tache blanche en croissant, sur chaque joue, se portant depuis le sourcil jusqu'à la bouche; taille du sapajou brun. Cette espèce a été décrite d'après un individu conservé au muséum d'Heildelberg.

On ignore sa patrie.

84ᵉ Espèce. SAPAJOU A POITRINE JAUNE, *Cebus xanthosternos*, Kuhl.

Pelage châtain; dessous du cou et poitrine d'un jaune roussâtre très clair.

Ce singe a été découvert par le prince Maximilien de Neuwied, au Brésil, où il habite entre les 15 degrés 30 minutes de lat. sud, près du fleuve Belmonte.



85e Espèce. Sapajou cornu, *Cebus fatuellus*, Desm. 71.

Pelage marron sur le dos, éclairci sur les flancs, roux vif sur le ventre; extrémités et queue d'un brun noir; deux forts pinceaux de poils séparés, s'élevant de la racine du front.

C'est le *sajou cornu* de Buffon et d'Audebert, et le *simia fatuellus* de Linné.

Il habite la Guyane française.

86e Espèce. Sapajou a toupet, *Cebus cirrifer*, Geoff.

Pelage brun châtain; vertex, extrémités et queue d'un marron tirant sur le noir; un toupet de poils très élevés en fer à cheval sur le haut du front; tête ronde.

On le croit du Brésil.

87e Espèce. Sapajou saï, *Cebus capucinus*, Desm. 73.

Pelage variant du gris brun au gris olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un gris blanc.

Buffon a décrit cette espèce sous le nom de *saï*, et Geoffroy sous celui de *sajou saï;* c'est le *simia capucina* de Linné.

Il habite la Guyane.

88e Espèce. Sapajou gorge blanche, *Cebus hypoleucus*, Desm. 74.

Pelage noir; région coronale, côtés de la tête, gorge et épaules blancs.

M. de Humboldt a décrit cette espèce sous son nom caraïbe de *cariblanco;* c'est le *saï à gorge blanche* de Buffon.

La Guyane est sa patrie.

89e Espèce. Sapajou a pieds dorés, *Cebus chrysopus*, F. Cuv., 51e liv.

Ce joli singe est remarquable par la couleur dorée de ses quatre pieds; sa tête est grosse; sa face

a une teinte carnée un peu tannée, qu'entoure un cercle de poils blancs.

Il vit dans l'Amérique du Sud.

2ᵉ Division. *Les* Sagoins, *queue longue et non prenante.*

XXᵉ Genre. Sagoin, *Saguinus*, Lacépède.

Même caractère que dans les sapajous, excepté que les oreilles sont très grandes et déformées; que la queue est couverte de poils courts. Le corps est grêle; l'angle facial est de 60 degrés.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

90ᵉ Espèce. Sagoin saimiri, *Saguinus sciureus; Callithrix sciureus*, Geoff.

Pelage gris olivâtre; museau noirâtre; bras et jambes d'un roux vif.

Ce joli singe, qui a deux variétés, est nommé *çaniri* par les naturels de l'Orénoque. C'est le *titi* de M. de Humboldt, le sapajou aurore, le singe écureuil de divers écrits. Buffon le nomme *saimiri;* on le trouve au Brésil et à la Guyane.

91ᵉ Espèce. Sagoin a masque, *Saguinus personatus; C. personatus*, Geoff. Desm. 76.

Pelage gris fauve, la tête et les quatre mains noirâtres; queue rousse.

Ce sagoin est la 21ᵉ espèce du prodrome de M. de Humboldt. Il vit au Brésil, entre les 18 à 21 degrés de lat. sud, sur le bord des rivières qui arrosent cette portion de l'Amérique.

92ᵉ Espèce. Sagoin veuve, *Saguinus lugens; Callithrix lugens*, Geoff.

Pelage noirâtre, gorge et mains antérieures blanches; queue à peine plus longue que le corps. M. de Humboldt décrit cette espèce dans ses mélanges zoologiques, sous le nom de *la viduita;* il dit qu'elle se tient dans les forêts qui bordent les rivières à San



Fernando de *Atapabo*, et sur les montagnes granitiques de la mission de Santa-Barbara.

93e Espèce. SAGOIN A FRAISE, *Saguinus amictus*, Desm. 78. *Simia amicta*, Humb. Sp. 24.

Pelage brun noirâtre; un demi-collier blanc; mains des extrémités antérieures d'un jaune pâle et terne; queue plus longue d'un quart que le corps. On croit que ce sagoin est du Brésil.

94e Espèce. SAGOIN A COLLIER, *Saguinus torquatus*, Desm. 79. *Callithrix torquata*, Hoffmannsegg et Geoff.

Pelage brun châtain, jaune en dessous; un demi-collier blanc; queue un peu plus longue que le corps; il habite le Brésil. (*Mém. des cur. de la nat. de Berlin*, tom. X, pag. 86.)

95e Espèce. SAGOIN MOLOCH, *Saguinus moloch*, Desm. 80. *Cebus moloch*, Hoffmanns. *Callithrix moloch*, Geoff.

Pelage cendré, à poils annelés en dessus; tempes, joues et ventre d'un roux vif; bout de la queue et mains d'un gris clair, presque blanc.
Cette espèce habite le Para, mais elle y est rare.

96e Espèce. SAGOIN AUX MAINS NOIRES, *Saguinus melanochir*, Desm. 81.

Ce singe a, pour la première fois, été décrit par Kuhl, sous le nom de *callithrix melanochir*; il a été découvert par le prince Maximilien de Neuwied, et figuré dans son recueil de planches coloriées.
Pelage cendré; partie postérieure du dos et lombes, ainsi que l'extrémité de la queue, d'un brun roussâtre; mains antérieures fuligineuses.
Habite le Brésil.

97e Espèce. SAGOIN MITRÉ, *Saguinus infulatus*, Desm. 82. C'est le *Callithrix infulatus* de Kuhl et de Lichenst.

Pelage gris en dessus, d'un roux jaunâtre en dessous, avec une grande tache blanche entourée de

noir en dessus des yeux; origine de sa queue d'un jaune roussâtre, son extrémité noire.

Rare au Brésil, sa patrie.

XXIe Genre. NOCTHORE, *Nocthora*, F. Cuv.

Tête arrondie et fort large; museau court; oreilles très développées; yeux très gros; queue longue recouverte de poils courts. Formule dentaire supposée analogue à celle des sagoins; tous les pieds ont cinq doigts et des ongles aplatis. Une espèce unique de l'Amérique méridionale appartient à ce genre.

Le nom d'AOTUS, sans oreilles, a été donné à ce genre par Illiger, parce que M. de Humboldt pensait que l'espèce connue n'avait point d'oreilles externes. Cette erreur a été depuis reconnue.

98e Espèce. NOCTHORE DOUROUCOULI, *Nocthora trivirgata*, F. Cuvier. *Aotus trivirgatus*, Humboldt, *Rec. d'Obs. zool.* pl. 28. *Nyctipithecus*, Spix.

Pelage cendré; ventre d'un jaune roux; trois lignes brunes et parallèles, étendues du front à l'occiput.

C'est le *douroucouli* de M. de Humboldt, et le *cara rayada* des Missionnaires espagnols de l'Orénoque Ce singe vit solitaire sur les arbres; dort pendan le jour, ne cherche sa nourriture que pendant l nuit; il est monogame; sa voix est très forte. Il ha bite l'*Orénoque*, près de *Maypures* et de l'*Em ralda*.

XXIIe Genre. SAKI, *Pithecia*, Desm. Geoff. C

Angle facial de 60 degrés; tête ronde, mus court, oreilles médiocres, de forme arron queue non prenante couverte de longs poils n pieds pentadactyles.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, laires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.



[redacted]

99e Espèce. SAKI COUXIO, *Pithecia satanas*, Geoff. Le *Couxio*, Humb. *Cebus satanas*, Hoffm.

Pelage d'un brun noir dans le mâle, d'un brun roux dans la femelle; une chevelure épaisse couvrant toute la tête et tombant sur le front; une barbe très fournie; queue à peu près de la longueur du corps. C'est le *Brachy urus israelita* de Spix.

Il vit dans le Para, sur les bords de l'Orénoque.

100e Espèce. SAKI CAPUCIN, *Pithecia chiropotes*, Geoff. Le *Capucin* de l'Orénoque, Humb.

Pelage roux marron; une chevelure épaisse, séparée au milieu, et se relevant en deux toupets distincts de chaque côté de la tête; une barbe longue et touffue.

Ce saki vit par couples solitaires; son naturel est triste; il boit dans sa main, d'où lui vient son nom; il est fort rare dans la Guyane, et se tient de préférence au sud et à l'est des cataractes de l'Orénoque, dans l'*Alto-orenoco*.

101e Espèce. SAKI A GILET, *Pithecia sagulata*. (*Jaketed monkey : simia sagulata*, *Stew*. TRAILL, *Mem. of the wern. societ.* vol. 3, p. 167.)

Cette espèce est remarquable par une longue queue non préhensile, noire, très fournie de poils, claviforme; barbe noire, ainsi que le corps en dessus; poils du dos de couleur ocracée. Ce singe est très voisin du *saki couxio*, ou *pithecia satanas*, et ne diffère guère du *simia chiropotes* de Humboldt.

Il est commun à Démérary, dans la Guyane hollandaise, où M. Edmonstone l'a découvert.

102e Espèce. SAKI A VENTRE ROUX, *Pithecia rufiventer*, Geoff. Le *Singe de nuit*, Buffon.

Cette espèce, la plus anciennement connue, a le pelage brun, lavé de roussâtre; le ventre roux; les poils bruns à l'origine, et annelés vers le bout de roux et de brun; la chevelure rayonnant du vertex, et aboutissant au front; point de barbe; une queue à peu près de la longueur du corps.

Elle habite la Guyane française.

o3e Espèce. Saki miriquouina, *Pithecia miriquouina*, Geoff. Le *Miriquouina* d'Azara.

Pelage gris brun en dessus, annelé en dessous; poils du dos annelés d'abord de blanc, de noir au milieu, et de blanc à la pointe; deux taches blanches au dessus des yeux; point de barbe; queue un peu plus longue que le corps.

Habite les bords ouest de la rivière du Paraguay, et les bois de la province de Chaco.

104e Espèce. Saki a moustaches rousses, *Pithecia rufibarba*, Kuhl.

Dessus du corps d'un brun noirâtre; dessous d'un roux pâle; dessus des yeux de la même couleur; queue acuminée vers le bout.

Habite Surinam.

105e Espèce. Saki a tête jaune, *Pithecia ochrocephala*, Kuhl.

Pelage d'un marron clair en dessus, d'un roux cendré jaunâtre en dessous; mains et pieds d'un brun noir; poils du front et du tour de la face d'un jaune d'ocre.

Habite Cayenne.

106e Espèce. Saki moine, *Pithecia monachus*, Geoff.

Pelage varié par grandes taches de brun et de blanc sale jaunâtre; poils bruns en grande partie et de l'origine, et roux doré vers l'extrémité; chevelur rayonnante de l'occiput, et aboutissant au verte queue à peu près de la longueur du corps; point barbe.

Habite le Brésil.

107e Espèce. Saki yarqué, *Pithecia leucoceph* Geoff. Le *Saki* et le *Yarké*, Buffon.

Pelage noir; tour de la tête d'un blanc chaque poil d'une seule couleur; queue à peu de la longueur du corps; point de barbe.

Ce saki habite la Guyane, où il est rare; la fe fait un seul petit; il vit dans les broussaille troupes de six à douze individus.



Espèce. SAKI CACAJAO, *Pithecia melanocephala*, ff. *Cacajao* de Humboldt, et aussi nommé en érique *Caruiri*, *Chucuzo* et *Mono-rabon*.

age brun jaunâtre ; tête noire; point de barbe ; d'un sixième plus courte que le corps.

it en troupes ; son caractère est doux ; il se it de fruits sucrés, et habite les forêts qui nt les rives du Rio-Negro et du Cassiquiare.

Tribu. SINGES PLATYRRHINS ACTOPITHÈQUES.

XIIIe Genre. OUISTITI, *Jacchus*, Geoff.

isives supérieures intermédiaires plus larges es latérales ; celles-ci isolées de chaque côté ; ves inférieures allongées, étroites, verticales ; térales plus longues ; canines supérieures co-s et de grandeur moyenne ; les deux infé-es très petites.

1. dent. : incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

ouistitis sont de jolis singes des régions chaudes Amérique, remarquables par leur petite taille.

§. 1. *Espèces à queue annelée.*

Espèce. OUISTITI VULGAIRE, *Jacchus vulgaris*, Geoff. L'*Ouistiti*, Buff. F. Cuv. liv. 8.

age cendré, croupe et queue annelées de gris et de cendré ; une tache blanche au front ; de ngs poils cendrés au devant et derrière l'oreille ; it de la tête et camail d'un brun roux.

te espèce a une variété à pelage roux, à croupe ée de roux et de cendré.

joli singe habite la Guyane et le Brésil ; on le ouvent en Europe où il est recherché par sa lesse.

Espèce. OUISTITI A FRONT BLANC, *Jacchus albifrons*, Desm. 820. (act. Stockh. 1819.)

ps noir, varié légèrement de blanchâtre, la es poils étant blanche et la pointe noire ; face

noire, front, côté du cou et gorge couverts de poils blancs, très courts; tour des oreilles et occiput garnis de longs poils droits, d'un noir foncé; queue un peu plus longue que le corps, brune, légèrement variée de blanc, et un peu moins foncée au bout qu'à la base; environs de l'anus un peu roussâtres.
De l'Amérique méridionale.

111e Espèce. OUISTITI PINCEAU, *Jacchus penicillatus*, Geoff.

Pelage cendré, croupe et queue annelées de brun et de cendré; une tache blanche sur le front; un pinceau de poils noirs et très longs devant les oreilles; la tête et le hausse-col noirs.
Il vit au Brésil, où il est commun, mais il ne dépasse pas le 15e degré de lat. sud.

112e Espèce. OUISTITI A TÊTE BLANCHE, *Jacchus leucocephalus*, Geoff. *Simia Geoffroyi*, Humb. sp. 37.

Pelage roux; tête et poitrail blancs; hausse-col noir; queue annelée de brun et de cendré; de très longs poils noirs devant et derrière les oreilles.
Il habite le Brésil.

113e Espèce. OUISTITI OREILLARD, *Jacchus auritus*, Geoff. Humb. sp. 36.

Pelage noir mêlé de brun; queue annelée de noirâtre et de cendré; une tache blanche au front; de très longs poils blancs couvrant l'intérieur même des oreilles.
On le croit du Brésil.

114e Espèce. OUISTITI CAMAIL, *Jacchus humeralifer*, Geoff. Humb. sp. 38.

Pelage brun châtain; queue légèrement annelée de cendré; épaules, poitrine et bras blancs.
Il habite le Brésil.

§. 2. *Espèces à queue non annelée.*

115e Espèce. OUISTITI MELANURE, *Jacchus melanurus*, Geoff.

Pelage brun en dessus, fauve en dessous; queue d'un noir uniforme.



[redacted]

[umboldt indique le Brésil comme la pa-
petit singe, que M. Kuhl regarde comme
des *ouistitis* aux *tamarins*.

ce. Ouistiti mico, *Jacchus argentatus*,
:off. Le *Mico*, Buffon et Audebert.

ılanc; face, pieds et mains rouges; queue
lanche.

pèce a une variété à queue toute blanche,
uhl.

ɔite au Para.

[V. Genre. Tamarin, *Midas*, Geoff.

incisives supérieures contigües, les in-
res étant plus larges que les latérales;
:isives inférieures proclives, contiguës et
n bec de flûte; canines coniques, assez
ıe dirigeant de dedans en dehors; oreilles
front rendu très apparent par la saillie
lu bord supérieur des orbites.

ırmule dentaire que dans le genre
précédent.

ce. Tamarin commun, *Midas rufimanus*,
Geoff. Desm. 100.

ırin, Buff.; il est nommé *tamary* en langue

noir; croupe variée de gris; mains et pieds
r rousse; taille de l'écureuil. Ce singe est
et s'apprivoise aisément.
:e la Guyane et le Maragnon.

ce. Tamarin nègre, *Midas ursulus*, Geoff.
esm. 101. *Saguinus ursula*, Hoffm.

noir; dos ondulé de roux vif; mains noires.
u Para, où il est commun.

ce. Tamarin labié, *Midas labiatus*, Geoff.
Humb.

noirâtre roux, ferrugineux en dessous; tête
t et bord des lèvres blancs.
le Brésil.

120e Espèce. TAMARIN A FRONT JAUNE, *Mida
somelas*, Kuhl.

Pelage noir; front et côté supérieur de l
d'un jaune doré; avant-bras, genoux, poi
côté de la tête d'un roux marron.

Il vit dans les grandes forêts du Brésil et d
où il est rare.

121e Espèce. TAMARIN MARIKINA, *Midas*
Geoff. Le *Marikina*, Buff. Le *Singe-lio*

Pelage roux doré; une longue crinière.

Ce petit singe, qui présente deux variétés
des plus jolis animaux que l'on connaisse; il
voise avec facilité, et les riches créoles en fou
de leurs soins les plus attentifs.

Il vit à la Guyane et au Brésil, surtout
environs de Rio-Janeiro.

122e Espèce. TAMARIN LÉONCITO, *Midas le*
Geoff. Le *Leoncito* (ou petit lion) de Hum

Pelage brun olivâtre; une longue crinièr
même couleur; face noire; bouche blanche
noirâtre en dessus, brune en dessous.

Ce singe est à peine long de seize pouces
très vif, irascible. Il habite les plaines à l
Cordillières, les rives du Putumayo et du C
dans les régions tempérées; il est rare.

123e Espèce. TAMARIN PINCHE, *Midas œdipus*
106. Le *Pinche*, Buff. Le *Titi* de Carthag
Humb.

Pelage d'un brun fauve en dessus, blanc
sous; une longue chevelure soyeuse et b
queue rousse dans sa première partie, et noi
l'autre.

Il est méchant, atrabilaire. Il habite Car
et l'embouchure du *Rio-Sinà*; il est
Cayenne.

2e Famille. Les LÉMURIENS ou les *Makis* (*L*

Animaux quadrumanes, dont les dents i
varient suivant les genres; les narines sont

...s à chaque mâchoire, les inci-
cinq molaires de chaque côté en
te longue et triangulaire; queue
, tantôt très longue; poil lai-

e: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$,
olaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

re composé que de deux espèces,
ande île de Madagascar.

A QUEUE COURTE, *Indris brevicau-*
eoff. L'*Indri*, Sonnerat.

; pelage noirâtre et la queue très
; doux, et s'apprivoise aisément;
lressent pour la chasse.

A LONGUE QUEUE, *Indris longicau-*
Le *Maki fauve* de Buffon. Le *Maki*
nerat.

le pelage fauve et la queue très
udes sont inconnues; comme la pré-
le fruits et de racines.

Genre. MAKI, *Lemur*, L.

ves supérieures; six inférieures
leux canines supérieures croisant
... avant: six molaires: museau

Ce genre est propre à la grande île de Madagascar et à celle d'Anjouan qui l'avoisine.

126e Espèce. MAKI VARI, *Lemur macaco*, L. Le *Vari*, Buffon. *Ruffed lemur*, Shaw.

Cette espèce a son pelage varié de grandes taches blanches et noires; elle a les poils des joues fort longs; une race a les poils noirs remplacés pai des gris.

Ses mœurs sont douces et indolentes. Le maki se nourrit seulement de fruits; il pousse un petit grognement comme les chats lorsqu'on l'inquiète. Madagascar est sa patrie; il y est commun.

127e Espèce. MAKI ROUGE, *Lemur ruber*, Péron. *Mak roux*, F. Cuvier, 15e liv.

Ce maki est beaucoup plus rare que le précédent son pelage est d'une belle couleur rousse marron vif la tête, les mains, le ventre et la queue sont noirs une tache blanche se dessine sur le cou.

Il a les mœurs du vari, et comme lui il habite le environs de Tamatave, et probablement les autr points de Madagascar.

128e Espèce. MAKI MOCOCO, *Lemur catta*, L. Le *M coco*, Buff., Cuv., 5e liv. Le *Ring tailed lemu* de Shaw.

Pelage d'un cendré roussâtre en dessus, cendré les membres, blanc en dessous; queue annelé noir.

Le *mococo* est très doux; il est de Madagas

129e Espèce. MAKI NOIR, *Lemur niger*, Geo *Maucoco noir* d'Edwards.

Sa taille est celle du chat domestique; s lage est entièrement noir; de longs poils r le cou.

De Madagascar.

130e Espèce. MAKI MONGOUS, *Lemur mongo*: *Mongous*, Buffon.

Ce maki, dont l'existence n'est pas ex reconnue, a le pelage d'un gris jaunâtre



sus, blanc en dessous, le tour des yeux et le chanfrein noirs. L'espèce décrite sous ce nom par Edwards, différait de celle-ci par le brun foncé du dessus du corps.

L'île de Madagascar.

131ᵉ Espèce. Maki brun, *Lemur fulvus*, Geoff. Le grand *Mongous*, Buff.

A pelage brun en dessus, gris en dessous; à chanfrein élevé et busqué.

Habite Madagascar.

132ᵉ Espèce. Maki aux pieds blancs, *Lemur albimanus*, Geoff., sp. 7.

Ce maki a le pelage d'un gris brun en dessus, les poils d'un roux canelle sur les côtés du cou; la poitrine blanche; le ventre roussâtre et les mains blanches.

Il habite Madagascar.

133ᵉ Espèce. Maki roux, *Lemur rufus*, Desm. 116.

Son pelage est d'un roux doré en dessus, blanc jaunâtre en dessous; le tour de la tête est blanc, excepté le front; une bande noire s'étend de la face à l'occiput.

Habite Madagascar.

134ᵉ Espèce. Maki a fraise, *Lemur collaris*, Geoff.

A le pelage d'un brun roux en dessus, fauve en dessous; une fraise de poils roux entoure la face, qui est plombée.

Sous le nom de *maki d'Anjouan*, M. F. Cuvier a décrit une variété bien voisine, si ce n'est pas le maki à fraise.

Cette espèce a les mœurs de ses congénères et, comme eux, elle habite Madagascar.

135ᵉ Espèce. Maki a front blanc, *Lemur albifrons*, Geoff.

Pelage d'un gris roux en dessus, blanchâtre en dessous; mâle ayant le front blanc; femelle ayant cette même partie d'un gris foncé, avec une ligne noire longitudinale sur le dessus de la tête. La

femelle est le *maki d'Anjouan* de M. Geoffroy-St.-Hilaire et le *maki aux pieds fauves* de Brisson.
Habite Madagascar.

136ᵉ Espèce. MAKI A FRONT NOIR, *Lemur nigrifons*, Geoff.

Pelage supérieurement cendré en avant et gris roux sur les parties postérieures; un bandeau noir sur le front; ventre et dessous des cuisses roux.
Habite Madagascar.

137ᵉ Espèce. MAKI GRIS, *Lemur cinereus*, Geoff. Le *Petit maki*, de Buffon. Le *Griset* d'Audebert.

Le dessus de la tête, du dos, la face externe des membres sont d'un gris légèrement glacé de fauve; les joues sont d'un gris uniforme, mais moins foncé que celui du front; les parties internes des membres et le dessous du corps sont d'un blanc sale; la queue est grise.
Habite Madagascar.

XXVIIᵉ Genre. LORIS, *Loris*, Geoff.

Quatre incisives supérieures; six inférieures proclives; tête ronde; yeux très grands; membres très grêles; point de queue; quatre mamelles provenant de deux glandes mammaires seulement. Le tibia plus long que le fémur; oreilles courtes et velues.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$ molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 36.

Loris est un nom *chingalais*, qu'on a transporté au genre, composé d'une seule espèce bien authentique.

138ᵉ Espèce. LORIS GRÊLE, *Loris gracilis*, Geoff. Le *Loris*, Buff. Le *Tardigradus*, Seba, pl. 35, t. 1.

Le *loris* a le pelage roussâtre, et une tache blanche sur le front; son poil est très fin et très doux. C'est un animal mélancolique, silencieux et très lent; il

dort le jour, et ne s'éveille que le soir ; il vit d'insectes, de fruits et d'œufs.

Il habite l'île de Ceylan.

139ᵉ Espèce. LORIS DE CEYLAN, *Loris ceylonicus*, Fischer. (Anat. des Makis, p. 28.)

M. Geoffroy, M. Desmarest et M. F. Cuvier n'admettent point cette espèce, qu'ils regardent comme une simple variété, ne différant presque point du loris grêle. Elle habite également, comme son nom spécifique l'indique, l'île de Ceylan.

XXVIIIᵉ Genre. NYCTICÈBE, *Nycticebus*, Geoff.

Tête ronde; museau court; yeux très grands; oreilles courtes et velues; une queue plus ou moins longue; extrémités fortes et robustes.

Form. dent. : incisives $\frac{2 \text{ ou } 4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 34 ou 36.

Genre composé seulement de trois espèces des Indes-Orientales.

140ᵉ Espèce. NYCTICÈBE DU BENGALE, *Nycticebus bengalensis*, Geoff.

Le genre Nycticèbe de Geoffroy a servi à débrouiller un peu le chaos qui régnait parmi quelques espèces de *Lemuriens*. Ainsi, l'animal que nous citons ici, est le *paresseux pentadactyle du Bengale de Vosmaër*, le *loris du Bengale* de Buffon, le *slow lemur* de Shaw, le *loris paresseux* de Georges Cuvier, le *lemur tardigradus* de Linné.

Son pelage est roux; il a une ligne brune longitudinale sur le dos; la queue très courte, et quatre incisives supérieures.

Ses habitudes sont nocturnes et lentes; il vit de fruits. Le Bengale est sa patrie.

141ᵉ Espèce. NYCTICÈBE DE JAVA, *Nycticebus javanicus*, Geoff. Desm. 123.

Pelage roux; une ligne dorsale plus foncée; museau étroit; deux incisives supérieures seulement; queue courte.

Il habite Java.

142ᵉ Espèce. NYCTICÈBE DE CEYLAN, *Nycticebus ceylonicus*, Geoff.

Cette espèce à pelage brun noirâtre, à dos entièrement noir, n'est connue que par une figure de Seba (tom. I, pag. 75, pl. 47, fig. 1), qui la nomme *cercopithecus zeilonicus, seu tardigradus dictus major*. Elle habite Ceylan.

XXIXᵉ Genre. GALAGO, *Galago*, Geoff.

Tête ronde; museau court; yeux très grands et rapprochés l'un de l'autre; oreilles développées; membres postérieurs et queue très longue.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 36.

Ce genre renferme cinq espèces africaines.

143ᵉ Espèce. GALAGO DE MADAGASCAR, *Galago madagascariensis*, Geoff.

Buffon a décrit cet animal sous le nom de *rat de Madagascar*, et Audebert sous celui de *maki nain*. Il a le pelage roussâtre, les oreilles de moitié moins longues que la tête; la queue est plus courte que le corps, et couverte de poils courts. Ses habitudes son vives, et, comme son nom l'indique, il habite Ma dagascar.

144ᵉ Espèce. GALAGO A GROSSE QUEUE, *Galago cras caudatus*, Geoff. Le *grand Galago*, Cuv.

Cette espèce a la queue très touffue; sa coul dominante est le gris roux, et les oreilles ont deux tiers de la longueur de la tête; elle a la t du lapin. On la dit de la côte orientale d'Afri

145ᵉ Espèce. GALAGO DE DEMIDOFF, *Galago D doffii*, Fisch.

Cette espèce, décrite dans la *Mamm*. 128, es vant M. Desmarest, le *lemur minutus* de M. C Sa taille est moindre que celle du rat ordinai pelage est d'un brun roux; ses oreilles sont

longues que la tête ; la queue, pénicillée à son extrémité, est plus longue que le corps. Cet animal n'a que deux incisives à la mâchoire supérieure ; on le croit du Sénégal.

146 Espèce. GALAGO DU SÉNÉGAL, *Galago senegalensis*, Geoff.

Adanson a le premier fait connaître ce *galago*, et Fischer lui imposa le nom de *galago de Geoffroy*. Sa taille est celle du rat ordinaire ; son pelage est gris roux ; ses oreilles sont aussi longues que la tête ; sa queue est plus longue que le corps ; elle est rousse et finit en pinceau. Il n'a que deux incisives supérieures.

Le Sénégal est sa patrie.

147e Espèce. GALAGO POTTO, *Galago guineensis*, Desm. 127.

Cette espèce douteuse, et qui n'est décrite que d'après Bosman, d'où lui vient son nom de *potto de Bosman*, ne doit pas être confondue avec le *kinkajou poto*, que quelques auteurs placent aussi dans les Quadrumanes. C'est le *lemur potto* de Linné, et le *nycticèbe potto* de Geoffroy. Son pelage est roux cendré dans le premier âge ; sa queue est de longueur moyenne.

Cet animal, suivant Bosman, a les habitudes lentes et paresseuses. Il habite la Guinée.

M. Temminck n'adopte point le genre *nycticèbe* de M. Geoffroy, ni celui de *galago*. Il conserve la dénomination de *stenops* d'Illiger.

XXXe Genre. TARSIER, *Tarsius*, Storr. Cuv.

Tête arrondie ; museau court ; yeux très grands ; membres postérieurs très allongés, à tarse trois fois plus long que le métatarse ; queue longue.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Ce genre, plus voisin des galéopithèques et des

chauve-souris que des quadrumanes, se compose de trois espèces, dont deux sont des Moluques, et une seule de Madagascar.

148e Espèce. Tarsier aux mains rousses, *Tarsius spectrum*, Geoff.

Buffon a décrit cet animal sous le nom de *tarsier*, et Pennant sous celui de *woolly gerboa*. Les Malais d'Amboine, sa patrie, le nomment *podje*; il a la taille d'un mulot; les jambes postérieures plus longues que le corps; le pelage roux; les yeux énormément grands; les oreilles nues, transparentes et de moitié moins longues que la tête; sa queue est très longue et en partie dénuée de poils.

Il habite les îles Moluques.

149e Espèce. Tarsier aux mains brunes, *Tarsius fuscomanus*, Fisch. Geoff.

Cette espèce est un peu plus grande que la précédente; elle en diffère par la couleur brune peu foncée du corps, qui est d'un gris blanc en dessous; les oreilles ont de longueur les deux tiers de celle de la tête. Elle habite l'île de Madagascar.

150e Espèce. Tarsier de Banca, *Tarsius bancanus*, Horsf. *Zool. resear.* Desm. 821.

Ce *tarsier* n'a point d'incisives intermédiaires à la mâchoire supérieure; les oreilles sont arrondies, horizontales, beaucoup plus courtes que la tête; la queue est très grêle, et le pelage brun.

Il habite l'île de Banca, une des Moluques.

XXXIe Genre. Aye-aye, *Chiromys*, Illig.

Cinq doigts à chaque extrémité; le doigt du milieu des mains très long et très grêle; un pouce opposable aux membres postérieurs; une queue très longue, et deux mamelles ventrales.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, canines ou molaires $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

On ne connaît qu'une seule espèce que Sonnerat

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

YE-AYE MADÉCASSE, *Chiromys mada-
iscariensis*, Desm. 132.

'ait de cet animal un *sciurus*, et Scre-
L'*aye-aye* est de la taille d'un chat;
vant des poils grossiers; sa queue est
; ses oreilles sont grandes, beaucoup
ue larges; ses mœurs sont douces; ses
es et paresseuses; il est nocturne, et
et de vers.

re. CHEIROGALE, *Cheirogaleus*, Com-
mers. Ms.; Geoff.

; nez et museau courts; moustaches
x grands et saillans; oreilles courtes
ieue longue, touffue, cylindrique et
gles des pouces plats, et tous les au-
ubulés; poil court.
, qui est au moins très douteux, se
trois espèces, dont les descriptions ont
dans les Notes manuscrites de Com-
Desmarest ne les admet que dans une
page 106 de sa Mammalogie. Ces ani-
de Madagascar.

. CHEIROGALE GRAND, *Cheirogaleus ma-*

a le premier figuré dans son *Voyage aux Indes*, et qui est de Madagascar. Ce genre, mis à la suite des Quadrumanes par M. Blainville, forme, d'après M. F. Cuvier, un type particulier, et il l'a placé dans les rongeurs comme le passage naturel d'un ordre à l'autre. (*Des dents des Mammifères*, *etc.*, p. 145.)

151ᵉ Espèce. Aye-aye Madécasse, *Chiromys madagascariensis*, Desm. 132.

Linné avait fait de cet animal un *sciurus*, et Screbers un *lemur*. L'*aye-aye* est de la taille d'un chat ; il est brun, ayant des poils grossiers ; sa queue est noire et touffue ; ses oreilles sont grandes, beaucoup plus longues que larges ; ses mœurs sont douces ; ses habitudes lentes et paresseuses ; il est nocturne, et vit d'insectes et de vers.

XXXIIᵉ Genre. Cheirogale, *Cheirogaleus*, Commers. Ms. ; Geoff.

Tête ronde ; nez et museau courts ; moustaches longues ; yeux grands et saillans ; oreilles courtes et ovales ; queue longue, touffue, cylindrique et enroulée ; ongles des pouces plats, et tous les autres ongles subulés ; poil court.

Ce genre, qui est au moins très douteux, se compose de trois espèces, dont les descriptions ont été trouvées dans les Notes manuscrites de Commerson. M. Desmarest ne les admet que dans une note de la page 106 de sa Mammalogie. Ces animaux sont de Madagascar.

152ᵉ Espèce. Cheirogale grand, *Cheirogaleus major*, Comm.

Cet animal serait long de 11 pouces, et son pelage serait rembruni, et plus foncé sur le museau.

153ᵉ Espèce. Cheirogale moyen, *Cheirogaleus medius*, Comm.

Cette espèce n'aurait que 8 pouces, un pelage à

terfémorale, velue, ainsi que les membranes latérales.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Ce genre se rapproche de la famille des lemuriens. M. G. Cuvier l'a placé après les chauve-souris, et M. Desmarest au rang que nous lui conservons. On n'en connaît bien qu'une espèce ; cependant les descriptions des auteurs en indiquent trois.

155[e] Espèce. GALÉOPITHÈQUE ROUX, *Galeopithecus rufus*, Geoff. Audeb. Le *Lemur volans* de Linné.

Cet animal, nommé *oleek* (1) aux îles Pelew ou de Palaos sa patrie, a le pelage complétement roux et sans taches ; ses dimensions sont d'environ un pied ; il court avec vitesse sur les arbres, et ses membranes lui servent de parachute pour sauter de branche en branche.

156[e] Espèce. GALÉOPITHÈQUE VARIÉ, *Galeopithecus variegatus*, Cuv. Geoff.

Cette espèce n'a que 5 pouces de longueur ; son pelage est d'un brun gris, varié en dessus de taches plus foncées ; les extrémités sont tachées de blanc ; son museau est plus allongé et la tête est plus grosse que dans la précédente.
Elle habite les Moluques.

157[e] Espèce. GALÉOPITHÈQUE DE TERNATE, *Galeopithecus ternatensis*, Geoff.

Plus petite que l'espèce précédente, celle-ci n'est admise que d'après Séba, qui l'a figurée pl. 58, f. 2 et 3 du tome 1[er] ; elle est d'un gris roux, plus

(1) Nous pensons, avec beaucoup de probabilités, que le nom d'*oleek* est plutôt donné par les naturels à la *roussette Kéraudren*.

ıcé en dessus qu'en dessous, et ayant des taches r la queue. Séba, qui l'a nommée *felis volans rnatea*, paraîtrait l'avoir reçue de cette île Moıque.

ıe Tribu. CHAUVE-SOURIS OU VESPERTILIONIDES, Gray. Genre *Vespertilio* de Linné.

Doigts des mains allongés et enveloppés dans une membrane nue, formant de véritables ailes; pouce séparé, mais non opposable, armé d'un ongle crochu; pieds de derrière faibles, munis de cinq doigts égaux; trois sortes de dents très caractérisées.

Un très grand nombre de genres divisent aujourd'hui cette famille naturelle; parmi les nouveaux que nous ne connaissons que de nom, nous mentionnerons les genres *thyroptera*, *proboscidea*, de Spix; *cheiromeles*, d'Horsf; *dicludurus* et *desmodus* du prince de Neuwied.

§. 1. ISTIOPHORI, Spix.

Chauve-souris ayant une membrane en forme de feuille sur le nez; des dents molaires à tubercules aigus.

†. Les PHYLLOSTOMES.

La feuille du nez simple, solitaire ou impaire l'index composé de deux phalanges.

XXXIVe Genre. PHYLLOSTOME, *Phyllostoma*, Geoſ

Quatre incisives en haut et en bas; canin très fortes; nez supportant deux crêtes nasal l'une en feuille, l'autre en fer à cheval; oreil grandes et unies, non réunies; oreillon inte denté; langue hérissée de papilles; queue vari en longueur, parfois nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$ molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

M. le prince de Neuwied a décrit les PHYLLOSTOMA *phyllum*, *brevicaudatum*, *brachyotum*, *obscurum* et *ciliatum*, que nous ne connaissons pas.



§. 1. *Queue plus courte que la membrane inter-fémorale.*

158e Espèce. PHYLLOSTOME CRÉNELÉE, *Phyllostoma crenulatum*, Geoff.

Les bords de la feuille nasale sont dentelés; le bout de la queue est libre.

On ignore sa patrie.

159e Espèce. PHYLLOSTOMA A FEUILLE ALLONGÉE, *Phyllostoma elongatum*, Geoff.

La feuille a ses bords entiers, et l'extrémité de la queue est libre. On ignore son pays natal.

160e Espèce. PHYLLOSTOME FER DE LANCE, *Phyllostoma hastatum*, Geoff. *Vespertilio hastatus*, L.

La feuille nasale est lisse en ses bords; la queue est tout entière engagée dans la membrane inter-fémorale.

Cette espèce habite la Guyane.

§. 2. *Queue nulle.*

161e Espèce. PHYLLOSTOME LUNETTE, *Phyllostoma perspicillatum*, Geoff. *Vespertilio perspicillatus*, L.

Cette espèce a une feuille courte, échancrée près de sa pointe; deux raies blanches sur le noir brun de son pelage. M. Geoffroy pense que la chauve-souris obscure et rayée de d'Azara n'en est qu'une variété. Elle habite l'Amérique méridionale, et la variété est du Paraguay.

162e Espèce. PHYLLOSTOME RAYÉ, *Phyllostoma lineatum*, Geoff.

Cette espèce, longue de deux pouces neuf lignes, a une feuille entière; quatre raies blanches sur la face et une sur le dos. Elle habite le Paraguay.

163e Espèce. PHYLLOSTOME A FEUILLE ARRONDIE, *Phyllostoma rotundum*, Geoff.

Décrite par d'Azara, cette espèce a le pelage d'un brun rougeâtre; la feuille entière et seulement ar-

rondie à son sommet. Elle est très commune au Paraguay.

164e Espèce. PHYLLOSTOME FLEUR DE LIS, *Phyllostoma lilium*, Geoff.

Cette chauve-souris a la feuille entière, aussi haute que large, très étroite à sa base; les mâchoires sont allongées.

Elle habite le Paraguay.

XXXVe Genre. VAMPIRE, *Vampirus*, Geoff. F. Cuvier.

Même caractère que dans les phyllostomes; les différences s'observent dans la formule dentaire, qui est ainsi composée:

Incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, 34.

Une seule espèce d'Amérique, est célèbre par les fables dont on a accompagné son histoire.

165e Espèce. VAMPIRE SANGSUE, *Vampirus sanguisuga*. *Phyllostoma spectrum*, Geoff.

Cette espèce, célèbre par ses habitudes sanguinaires, est le *vespertilio spectrum* de Linné, et l'*andira guacu* de Pison; sa feuille est entière, moins large que haute, quoique élargie à sa base.

Elle habite la Nouvelle-Espagne.

XXXVIe Genre. MADATÉE, *Madateus*, Leach.

Ce genre est caractérisé par quatre incisives à chaque mâchoire, les deux intermédiaires supérieures ont plus de longueur que les latérales; elles sont bifides; les inférieures sont égales, simples et aiguës; quatre molaires supérieures, cinq inférieures de chaque côté; deux feuilles nasales; queue nulle; lèvres garnies de papilles molles, comprimées et frangées; langue bifide à sa pointe.

166e Espèce. MADATÉE DE LEWIS, *Madateus Lewisii*, Leach.

Cette espèce a 16 pouces d'envergure; sa feuille nasale est brusquement pointue vers le haut; ses oreilles sont médiocres et arrondies; son pelage est



noirâtre et sa membrane interfémorale est échancrée. Elle habite la Jamaïque.

XXXVII[e] Genre. GLOSSOPHAGE, *Glossophaga*, Geoff.

Quatre incisives à chaque mâchoire, canines médiocrement fortes; langue très longue, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez surmonté par une crête en forme de fer de lance; queue nulle ou variable en longueur, membrane interfémorale très petite et même nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 24.

Genre entièrement américain, dont la langue extensible permet aux espèces de sucer le sang des animaux.

167[e] Espèce. GLOSSOPHAGE DE PALLAS, *Glossophaga soricina*, Geoff.

Cette espèce a été décrite sous le nom de la *feuille* par Vicq-d'Azyr; c'est le *vespertilio soricinus* de Pallas et de Linné; sa membrane interfémorale est large et elle n'a point de queue. On la trouve à Surinam et à Cayenne.

168[e] Espèce. GLOSSOPHAGE A QUEUE ENVELOPPÉE, *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff.

Pelage d'un brun noirâtre; membrane interfémorale large; une queue courte et terminée par une nodosité. Elle habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeïro.

169[e] Espèce. GLOSSOPHAGE CAUDATAIRE, *Glossophaga caudifer*, Geoff.

Membrane interfémorale très courte, la queue la débordant un peu. Cette espèce habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeïro.

170[e] Espèce. GLOSSOPHAGE SANS QUEUE, *Glossophaga ecaudata*, Geoff.

Cette espèce est suffisamment distinguée par son manque de queue; sa membrane interfémorale très

courte. Elle est également du Brésil et des environs de Rio-Janeïro.

XXXVIIIe Genre. Rhinopome, *Rhinopoma*, Geoff.

Deux incisives supérieures, quatre inférieures; nez long, conique, coupé carrément au bout et surmonté d'une petite feuille; narines étroites, transversales et operculées; oreilles grandes et réunies; oreillon extérieur; queue longue, enveloppée à sa base par la membrane interfémorale, qui est coupée carrément, et libre à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 28.

Deux espèces composent ce genre, l'une d'Afrique, l'autre d'Amérique.

171[e] Espèce. Rhinopome microphylle, *Rhinoponia microphylla*, Desm. 193.

La *chauve-souris d'Égypte* de Belon. Cette espèce a le pelage cendré; la queue très longue et grêle. C'est elle qui remplit les longues galeries des pyramides d'Égypte.

172[e] Espèce. Rhinopome de la Caroline, *Rhinopoma Caroliniensis*, Geoff.

Son pelage est brun; sa queue épaisse et assez longue. On la dit de la Caroline du Sud, ce qui mérite une nouvelle confirmation.

XXXIX[e] Genre. Artibée, *Artibeus*, Leach.

Quatre incisives à chaque mâchoire, dont les supérieures sont bifides et les inférieures tronquées; deux canines en haut et en bas, dont les supérieures ont un rebord interne à leur base; quatre molaires supérieures et cinq inférieures de chaque côté; les feuilles nasales sont au nombre de deux, une horizontale et l'autre verticale; la queue est nulle.



173ᵉ Espèce. ARTIBÉE DE LA JAMAÏQUE, *Artibeus jamaïcensis*, Leach.

Est brune en dessus et gris de souris en dessous; ses membranes et ses oreilles sont brunâtres.

XLᵉ Genre. MONOPHYLLE, *Monophyllus*, Leach.

Quatre incisives supérieures inégales, dont les deux du milieu plus longues que les latérales, et bifides, et point d'inférieures; deux canines à chaque mâchoire; cinq molaires supérieures et six inférieures de chaque côté; une seule feuille droite sur le nez; la queue courte.

174ᵉ Espèce. MONOPHYLLE DE REDMANN, *Monophyllus Redmannii*, Leach.

Se trouve à la Jamaïque; il est brun en dessus, gris en dessous; ses oreilles sont arrondies; sa feuille, qui est aiguë, est couverte de petits poils blanchâtres. Ses membranes sont brunes.

†† Les RHINOLOPHINA.

Feuille nasale compliquée, membraneuse; une seule phalange à l'index; des ailes grandes et développées; des mamelles pectorales aux femelles, accompagnées souvent de verrues pubiennes simulant des mamelles.

XLIᵉ Genre. RHINOLOPHE, *Rhinolophus*, Geoff.

Nez au fond d'une cavité bordée d'une large crête en forme de fer à cheval, et surmonté d'une feuille. Oreilles moyennes latérales, sans oreillon; queue longue, enveloppée en entier par la membrane interfémorale, qui est très développée. 2 m.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{6-6}$, 32.

Je ne connais point le *rhinolophus nobilis*, espèce nouvelle d'Horsfield, qui est de Java.

175ᵉ Espèce. RHINOLOPHE UNIFER, *Rhinolophus unihastatus*, Geoff. *Le grand fer à cheval*, Daub. *Vespertilio ferrum equinum*, var. L.

Dans cette chauve-souris, *la feuille* nasale est

double; la postérieure est en fer de lance; l'antérieure est sinueuse à ses bords et à son sommet; elle vit dans les carrières et les cavernes de toute l'Europe.

176e Espèce. RHINOLOPHE BIFERS, *Rhinolophus bihastatus*, Geoff. — V. *ferrum equinum*, var. L., le *petit fer à cheval* de Daubenton.

La feuille nasale est double, et l'une et l'autre sont en fer à cheval. Les oreilles sont profondément échancrées.

Elle habite l'Europe, et plus communément on la trouve en Angleterre.

177e Espèce. RHINOLOPHE TRIDENT, *Rhinolophus tridens*, Geoff.

La feuille nasale est simple, et terminée par trois pointes. Elle habite les cavernes et les tombeaux de l'Egypte.

178e Espèce. RHINOLOPHE CRUMENIFÈRE, *Rhinolophus speoris*, Schneid. — *R. marsupialis*, Geoff.

La feuille nasale est simple, arrondie à son sommet; une bourse, formée de trois replis du derme, s'élève sur le front. Cette espèce a été découverte dans l'île de Timor par Péron et Lesueur.

179e Espèce. RHINOLOPHE DIADÈME, *Rhinolophus diadema*, Geoff.

Cette espèce a la feuille nasale simple, arrondie à son sommet; le front ne présente point de bourse comme l'espèce précédente. La queue est de la longueur des jambes. Elle a été également rapportée de Timor par Péron et Lesueur.

180e Espèce. RHINOLOPHE DE COMMERSON, *Rhinolophus Commersonii*, Geoff.

On ne connaît cette espèce que par une description et un dessin du célèbre Commerson. Elle a la feuille nasale simple, arrondie à sa pointe, à queue de moitié moins longue que les jambes. Elle habite les environs du fort Dauphin, dans l'île de Madagascar.



XLII[e] Genre. Mégaderme, *Megaderma*, Geoff.

Oreilles très développées et soudées en avant de la tête ; oreillon intérieur large; trois crêtes nasales, une verticale, une horizontale, et une en fer à cheval, ou inférieure ; queue nulle ; membrane inter-fémorale coupée carrément.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 26.

181[e] Espèce. Mégaderme trèfle, *Megaderma trifolium*, Geoff.

Cette chauve-souris, nommée *lovo* à Java, a la feuille ovale, une follicule assez grande et égale au cinquième de la longueur des oreilles. Les oreillons sont en trèfle. Habite l'île de Java.

182[e] Espèce. Mégaderme spasme, *Megaderma spasma*, Geoff. Le *glis volans ternateus* de Seba. V. — *spasma*, L.

La feuille est cordiforme ; l'oreillon en demi-cœur, et la follicule de même forme et de même dimension que la feuille. Habite l'île de Ternate, une des Moluques.

183[e] Espèce. Mégaderme lyre, *Megaderma lyra*, Geoff.

Une feuille rectangulaire, et une follicule de moitié plus petite. On la suppose de l'Archipel des Indes.

184[e] Espèce. Mégaderme feuille, *Megaderma frons*, Geoff. La *Feuille*, Daub.

Une membrane ovale sur le nez, ayant la moitié de la longueur des oreilles ; couleur du pelage d'un cendré agréable, avec quelques teintes jaunâtres. Habite le Sénégal.

XLIII[e] Genre. Nyctère, *Nycteris*, Geoff.

Un sillon longitudinal très profond sur le chanfrein ; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile ; oreilles grandes, réunies par leur base ; oreillon extérieur ; membrane inter-

où la lumière des chandelles l'y attire ; se nourrit d'insectes.

189e Espèce. TAPHIEN DU SÉNÉGAL, *Taphozous senegalensis*, Geoff. Desm. 195. Le *Lerot volant*, Daub.

Cette espèce a le pelage brun en dessus, brun cendré en dessous, à oreillon arrondi, à oreilles de médiocre grandeur. Hab. le Sénégal.

190e Espèce. TAPHIEN DE MAURICE, *Taphozous mauritianus*, Geoff.

A le pelage marron en dessus, roussâtre en dessous ; un oreillon terminé par un bord sinueux. Hab. l'Ile de France.

191e Espèce. TAPHIEN PERFORÉ, *Taphozous perforatus*, Geoff.

A le pelage d'un gris roux supérieurement, cendré inférieurement ; un oreillon en forme de fer de hache. Cette espèce est très voisine du Lerot volant. Elle habite l'Egypte, et se retire dans les tombeaux.

192e Espèce. TAPHIEN LEPTURE, *Taphozous lepturus*, Geoff.

Pelage gris, plus pâle en dessous qu'en dessus ; oreillon très court et obtus ; un repli formé vers le coude, par la membrane des ailes ; n'a qu'un pouce six lignes de longueur totale. On le dit de Surinam.

193e Espèce. TAPHIEN ROUX, *Taphozous rufus*, Wilson.

Cette chauve-souris est l'espèce que la couleur rouge de son pelage a fait nommer par Wilson *red bat of Pennsylvania*, et que Warden a nommée *Vespertilio rufus*, page 608 de sa *Description des Etats-Unis*.

XLVe Genre. MORMOPS, *Mormops*, Leach. (Trans. Linn., t. 13.)

Quatre incisives supérieures inégales, dont les intermédiaires sont largement échancrées ; quatre

incisives inférieures égales, trifides; deux canines à chaque mâchoire, dont les supérieures sont doubles en longueur des inférieures, presque comprimées et canaliculées en devant; cinq molaires en haut et six en bas de chaque côté; une seule feuille nasale droite est réunie aux oreilles, qui sont très compliquées.

194e Espèce. MORMOPS DE BLAINVILLE, *Mormops Blainvilii*, Leach.

Cette chauve-souris est remarquable par l'élévation extrême de son front; l'excavation de son chanfrein; la forme lobée, crénelée de sa lèvre supérieure; la division de l'inférieure en trois lobes membraneux; l'existence sur sa langue de papilles, dont les antérieures sont bifides et les postérieures multifides; le plissement de sa feuille nasale; la division du bord supérieur de ses oreilles en deux lobes, etc.

Elle est de la Jamaïque.

XLVIe Genre. NYCTOPHILE, *Nyctophilus*, Leach.

Deux incisives supérieures, allongées, coniques, aiguës; six incisives inférieures égales, trifides à lobes arrondis; deux canines en haut et en bas, les inférieures ayant une petite pointe en arrière de leur base; quatre molaires de chaque côté des mâchoires, à couronne, garnies de tubercules aigus; deux feuilles nasales, dont la postérieure est la plus grande; la queue dépassant un peu la membrane interfémorale et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

195e Espèce. NYCTOPHILE DE GEOFFROY, *Nyctophilus Geoffroyi*, Leach.

Dont la patrie est inconnue; a le pelage brun jaunâtre en dessus, avec le ventre, la poitrine et la gorge d'un blanc sale; ses oreilles sont larges; ses membranes sont d'un noir brunâtre.



§. 2. Anistiophori, Spix.

Chauve-souris n'ayant aucun appendice sur le nez.

† † †. Les VESPERTILIONINA.

Dents molaires à tubercules aigus ; ailes larges et étendues ; une seule phalange à l'index ; tête poilue et allongée, les lèvres simples ; langue courte ; queue longue.

XLVII° Genre. Vespertilion, *Vespertilio*, L. Geoff.

Quatre incisives supérieures ou quelquefois deux ; six inférieures ; museau très simple ; oreilles séparées et quelquefois réunies par leur base ; oreillon interne ; queue longue, entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale ; des abajoues.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 32.

Plusieurs vespertilions n'ont que deux dents incisives, et les espèces de ce genre nombreux habitent les six parties du monde ; leur pelage est généralement gris et leur taille peu prononcée.

Nous ne connaissons point l'espèce nouvelle découverte dans les montagnes rocheuses, que M. Say a nommée *vespertilio noveboracensis*, ni celles du prince de Neuwied, décrites sous les noms de *caninus*, *nigricans*, *calcaratus* et *leucogaster*.

§. 1. *Espèces d'Europe.*

196° Espèce. Vespertilion murin, *Vespertilio murinus*, L. La *Chauve-souris*, Buffon.

Cette espèce a les oreilles ovales, de la longueur de la tête ; les oreillons falciformes ; le pelage des adultes est d'un brun roussâtre en dessus, gris blanc en dessous ; le pelage des jeunes est d'un gris cendré. Elle est commune en Europe ; on la suppose exister en Asie, et même aux terres australes.

Elle se tient dans les vieux châteaux, les clochers, etc.

197ᵉ Espèce. VESPERTILION DE BECHSTEIN, *Vespertilio Bechsteinii*, Leisler.

Cette espèce a les oreilles arrondies à l'extrémité, plus longues que la tête ; un oreillon falciforme, un peu courbé en dehors vers sa pointe ; le dessus du corps est d'un gris roux, tandis que le dessous est blanc. Se tient dans les arbres et jamais dans les murailles.

On la trouve en Allemagne et surtout en Wétéravie.

198ᵉ Espèce. VESPERTILION DE NATTERER, *Vespertilio Nattereri*, Kuhl.

Les oreilles sont ovales, assez larges, un peu plus longues que la tête ; l'oreillon est lancéolé et attaché sur une protubérance de la conque. Le pelage est d'un gris fauve en dessus, et blanc en dessous; les membranes sont d'un gris enfumé ; l'interfémorale est festonnée. Habite l'Allemagne.

199ᵉ Espèce. VESPERTILION NOCTULE, *Vespertilio noctula*, Erxl. Linn. La *Noctule* de Daubenton ; la *Sérotine* de Geoffroy. V. *Proterus*, Kuhl.

Les oreilles sont ovales triangulaires, avec des oreillons arqués ; la tête est large et arrondie ; les poils sont courts et lisses, d'une seule couleur fauve ; les membranes sont obscures.

Cette espèce vole dès la chute du jour. Elle habite toute l'Europe et sent le musc.

200ᵉ Espèce. VESPERTILION SÉROTINE, *Vespertilio serotinus*, L. Gm. La *Sérotine*, Daub. et Buff. La *Noctule*, Geoffroy.

Cette espèce a plusieurs des caractères de la précédente, mais elle en diffère par ses oreillons en cœur, par les poils du dos, qui sont longs et luisans, de couleur marron vif, plus clair sur les femelles, et par les membranes des ailes qui sont noires.

Elle est commune en France, en Allemagne et dans presque toute l'Europe.



201e Espèce. VESPERTILION DE LEISLER, *Vespertilio Leisleri*, Kuhl. V. *dasycarpos*, Leisler.

Elle a les oreilles courtes, ayant un oreillon terminé par une portion arrondie ; les poils sont longs, marron à la pointe, et d'un brun foncé à la base ; le long des bras la membrane est très velue ; la queue dépasse à peine par sa pointe l'interfémorale. Elle habite l'Allemagne.

202e Espèce. VESPERTILION DE SCREIBERS, *Vespertilio Screbersii*, Natt. Kuhl.

Cette chauve-souris, découverte dans les montagnes du sud-est de Bannat, a de petites oreilles, plus courtes que la tête, et qui sont larges, droites et triangulaires, arrondies aux angles, avec un rebord interne velu ; l'oreillon est lancéolé, recourbé en dedans vers la pointe ; le pelage est d'un gris cendré, plus pâle en dessous, et souvent mêlé de blanc jaunâtre. Habite les cavernes.

203e Espèce. VESPERTILION PIPISTRELLE, *Vespertilio pipistrellus*, L. Gm. La *Pipistrelle* Buffon.

Les oreillons sont presque droits, et terminés par une tête arrondie ; les poils du dos sont longs, brun noirâtre, passant au brun fauve sous le ventre. M. Geoffroy en a trouvé une variété en Égypte dans les catacombes. L'espèce commune est d'Europe.

204e Espèce. VESPERTILION DE DAUBENTON, *Vespertilio Daubentonii*, Leisler.

A les oreilles petites, presque ovales, et légèrement échancrées en leur bord externe, elles sont presques nues, et largement repliées en leur bord interne ; les oreillons sont très petits, lancéolés et minces ; pelage d'un gris roux en dessus et blanchâtre en dessous. Cette espèce vole près de terre et à effleurer l'eau ; elle est commune en Wétéravie et se trouve aussi dans le midi de l'Allemagne.

205e Espèce. VESPERTILION ÉCHANCRÉ, *Vespertilio emarginatus*, Geoff.

Cette chauve-souris a les oreilles oblongues, et de

la longueur de la tête, et échancrées en leur bord extérieur; l'oreillon est subulé; le pelage est gris roussâtre en dessus, cendré en dessous. Elle vit dans les souterrains et est assez rare en Angleterre et en France.

206e Espèce. VESPERTILION A MOUSTACHES, *Vespertilio mystacinus*, Leisl. Kuhl.

Les oreilles sont assez grandes, arrondies en haut, repliées et échancrées en leur bord extérieur; les oreillons sont lancéolés; deux sortes de petites moustaches, formées de poils fins, occupent le rebord de la lèvre supérieure; le corps est de couleur brun marron en dessus; la femelle a le pelage plus clair. Elle habite l'Allemagne, où elle est rare.

207e Espèce. VESPERTILION DE KUHL, *Vespertilio Kuhlii*, Natterer.

Les oreilles sont très simples, presque triangulaires, à oreillons larges et arqués en dedans; le pelage est d'un brun rouge en dessus, passant au fauve en dessous, sans aucune trace de blanc; la moitié supérieure de la face interne de la membrane interfémorale est très velue. Cette espèce a été trouvée à Trieste.

208e Espèce. VESPERTILION PYGMÉE, *Vespertilio pygmeus*, Leach.

Cette espèce, la plus petite des chauve-souris connues, est d'un brun foncé, passant au gris inférieurement; oreilles plus courtes que la tête, à oreillon simple et linéaire; queue longue, nue au sommet, dépassant légèrement la membrane interfémorale. Très commune dans la forêt de *Dartmoor* en Angleterre. Diffère-t-elle du *vespertilio minutus* de Montagu?

§. 2. *Espèces africaines.*

209e Espèce. VESPERTILION DE NIGRITIE, *Vespertilio Nigrita*, Gm. Geoffroy. La *Marmotte volante*, Daubent.

Les oreilles sont ovales, triangulaires, très



ı, du tiers de la longueur de la tête ; oreil-
ıg et terminé en pointe ; pelage d'un brun
:n dessus, et d'un fauve cendré en dessous.
ıuverte au Sénégal par Adanson.

spèce. VESPERTILION DE L'ÎLE BOURBON, *Ves-pertilio borbonicus*, Geoff.

lles ovales, triangulaires, de moitié plus
ı que la tête ; l'oreillon est long et en demi
le pelage est roux en dessus, et blanchâtre en
s.

§. 3. *Espèces asiatiques.*

spèce. VESPERTILION KIRIVOULA, *Vespertilio us*, L. Le *Muscardin volant*, Daubenton.

:s oreilles plus courtes que la tête, ovales,
ırges que hautes ; l'oreillon est subulé ; le
affecte la couleur rousse passant au jaune vif
dos, et au jaune terne sur le ventre ; des
l'un jaune citron le long des doigts aux ailes ;
:mbranes de celles-ci sont d'un brun marron.
ı mentionné cette espèce à Ternate. Ceylan est
rie : on l'y nomme *kirivoula*.

§. 4. *Espèces américaines.*

Espèce. VESPERTILION GRANDE SÉROTINE, *Ves-'io maximus*, Desm. 218. V. *nasutus*, Shaw.

oreilles sont ovales et plus courtes que la tête ;
lon est subulé ; le museau est long et pointu ; le
: est d'un brun marron en dessus, d'un jaune
ıur les flancs et d'un blanc sale sur le ventre.
ıite la Guyane.

Espèce. VESPERTILION DE BUENOS-AYRES, *Ves-'ilio bonariensis*, Less. et Garn. Zool. de la
ıuille, pl. 2, fig. 1, p. 137.

oreilles courtes et ovalaires ; les membranes
le couleur rouge noirâtre ; l'interfémorale est
'elue en dessus, et nue en dessous ; les poils
ıs sont jaunes, pruineux, ceux du museau sont
ı et ceux du ventre d'un jaune brun.
e habite la Plata, et notamment les environs
uenos-Ayres.

214e Espèce. VESPERTILION AU LONG NEZ, *Vespertilio naso*, prince Max. Neuwied. *it.*

Cette espèce est très remarquable par son long nez, allongé presque comme une trompe, et s'avançant d'une ligne au-dessus de la mâchoire supérieure ; les oreilles sont petites et très pointues ; le pelage est jaune foncé, gris brun en dessus, et gris jaunâtre en dessous.

Habite les arbres au Brésil.

215e Espèce. VESPERTILION DU BRÉSIL, *Vespertilio brasiliensis*, Desm. 222.

Les oreilles sont médiocres, de forme allongée ; les membranes sont étroites et noires ; le pelage est très doux et soyeux ; d'un brun obscur lavé de marron. Elle a été découverte au Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

216e Espèce. VESPERTILION LÉGER, *Vespertilio lævis*, Isid. Geoff.

Cette espèce a les oreilles longues ; la queue aussi longue que le corps ; quelques poils sur la membrane interfémorale ; la face en partie nue, et les mêmes teintes que l'espèce précédente.

Du Brésil.

217e Espèce. VESPERTILION POLYTHRICE, *Vespertilio polythrix*, Isid. Geoff.

Cette chauve-souris a des oreilles petites, plus longues que larges, échancrées à leur bord extérieur ; la face velue ; la membrane interfémorale légèrement poilue ; le pelage d'un brun marron tirant sur le grisâtre uniforme. Elle habite les provinces de Rio-Grande et des Mines, au Brésil.

218e Espèce. VESPERTILION DE SAINT-HILAIRE, *Vespertilio Hilarii*, Isid. Geoff.

Cette espèce est voisine du *vespertilio brasiliensis* ; elle a les oreilles petites, presque aussi larges que longues ; sa membrane interfémorale est nue ; son pelage est doux et soyeux, variant du brun noirâtre au brun marron en dessus, et du grisâtre au brun



›ux en dessous. Elle habite la province des Mis-ons, au Brésil.

19e Espèce. Vespertilion rouge, *Vespertilio ruber*, Geoff. *Chauve-souris*, onzième d'Azara.

Oreilles très aigües; oreillons étroits et linéaires; ›il court, de couleur cannelle en dessus, et de cou-›ur fauve en dessous.

Habite le Paraguay.

›0e Espèce. Vespertilion très velu, *Vespertilio villosissimus*, Geoff. *Chauve-souris*, 7e d'Azara.

Les oreilles sont semblables à celles d'un rat, et ›sez aigües à leur sommet; l'oreillon est pointu; la ›embrane interfémorale est velue dans son milieu ›t la couleur du corps est d'un brun pâle. Elle ha-›ite le Paraguay.

›1e Espèce. Vespertilion poudré, *Vespertilio albescens*, Geoff.

C'est la douzième chauve-souris de d'Azara; elle ›le pelage presque noir, piqueté de blanc en des-›s, et à teinte sombre en dessous. Elle habite le ›araguay.

›2e Espèce. Vespertilion a dos noir, *Vespertilio melanotus*, Rafin.

Les oreilles sont arrondies et à oreillon; son pe-›ge est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; ›s membranes sont d'un gris foncé, avec les doigts ›oirs.

Habite les États-Unis.

›3e Espèce. Vespertilion éperonné, *Vespertilio calcaratus*, Rafin.

Cette espèce a une sorte d'éperon à la partie in-›erne de la première phalange; pelage d'un brun ›oirâtre en dessus et fauve foncé en dessous; ailes ›oires avec les doigts roses, et les pieds de derrière ›oirs.

Habite les États-Unis.

224e Espèce. Vespertilion noire, *Vespertilio monachus*, Rafin.

Oreilles petites et cachées dans de longs poils fauve rouge foncé en dessus et fauve en dessous; pattes de derrière noires; les membranes des ailes d'un gris foncé; doigts ainsi que le nez de couleur rose.

Habite les États-Unis.

225e Espèce. Vespertilion a face noire, *Vespertilio phaïops*, Rafinesq.

Pelage d'un brun bai obscur en dessus, et plus pâle en dessous; face, oreilles et membranes alaires noirâtres.

Des États-Unis.

226e Espèce. Vespertilion aux ailes bleues, *Vespertilio cyanopterus*, Rafin.

Oreilles plus longues que la tête et munies d'un oreillon; pelage gris foncé en dessus et gris bleuâtre en dessous; doigts noirs et membranes grises bleuâtres.

Habite les États-Unis.

227e Espèce. Vespertilion de la Caroline, *Vespertilio Carolinensis*, Geoff.

Oreilles oblongues, de la longueur de la tête, en partie velues; à oreillon en demi-cœur; le pelage est brun marron en dessus et jaune en dessous.

Elle habite la Caroline du Sud, près de *Charlestown*.

228e Espèce. Vespertilion a queue velue, *Vespertilio lasiurus*, L.

Les oreilles sont ovales, et plus courtes que la tête; l'oreillon est droit et en demi-cœur; le pelage est varié de gris jaunâtre et de roux vif.

Elle habite les États-Unis d'Amérique.

229e Espèce. Vespertilion pruineux, *Vespertilio pruinosus*, Say. Long's exp.

Oreilles plus courtes que la tête; oreillons ar-



qués, très obtus à la pointe; pelage brun noirâtre sur le dos, piqueté de blanc, ferrugineux foncé vers le bas du dos, et blanc jaunâtre terne sous la gorge.

Elle habite la Pennsylvanie.

230e Espèce. Vespertilion arqué, *Vespertilio arquatus*, Say. Long's exp. Godman, t. 1, p. 70.

Les oreilles sont un peu plus courtes que la tête, elles présentent deux petites échancrures obtuses à leur bord postérieur; l'oreillon est arqué et obtus à sa pointe; la membrane interfémorale est nue.

Elle habite les États de l'Ouest dans l'Amérique septentrionale.

231e Espèce. Vespertilion subulé, *Vespertilio subulatus*, Say. Long's exp. Godman, t. 1, p. 71. (*Amer. nat. history*.)

Les oreilles sont plus longues que larges, et à peu près aussi longues que la tête; son pelage est brunâtre à sa base et cendré à son sommet; la membrane interfémorale est velue à sa naissance et d'une seule couleur; les poils du ventre sont noirs et d'un blanc jaunâtre à leur sommet; la queue ne dépasse que peu la membrane; long. 2 pouces $\frac{2}{10}$; la queue a un pouce $\frac{1}{5}$.

Habite les montagnes rocheuses.

XLVIIIe Genre. Oreillard, *Plecotus*, Geoff.

Même caractère que les vespertilions; les oreilles très développées et plus grandes que la tête.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{6-6}$, 36.

232e Espèce. Oreillard commun, *Plecotus communis*. *Vespertilio auritus*, L.

Cette chauve-souris est excessivement petite, et est remarquable par des oreilles presque aussi longues que le corps. Son pelage est gris, plus foncé en dessus qu'en dessous. On en distingue deux variétés, l'une, *l'oreillard d'Egypte*, est de taille plus petite que notre

oreillard, et l'autre, d'*Autriche*, qui est plus grande que l'espèce de France.

Habite toute l'Europe.

233e Oreillard de Rafinesque, *Plecotus Rafinesquii. Vespertilio megalotis*, Rafin.

Pelage d'un gris foncé en dessus, et d'un gris pâle en dessous; oreilles très grandes et doubles, pourvues d'oreillons aussi longs qu'elles; n'est peut-être qu'une variété de notre oreillard.

Habite les Etats-Unis.

234e Espèce. Oreillard cornu, *Plecotus cornutus* Faber.

Chez cette espèce remarquable les oreilles sont aussi longues que le corps, et elles n'ont pas moins d'un pouce sept lignes; une membrane les réunit sur le front; les oreillons sont plus longs que la moitié de l'oreille, et ils figurent une paire de cornes; le dessus du corps est d'un noir lavé de brun, et le dessous est d'un noir bleuâtre mêlé de blanc grisâtre sur le ventre et la gorge. Cette espèce, décrite en 1826 dans le journal l'*Isis*, habite le Jutland.

235e Espèce. Oreillard Barbastelle, *Plecotus Barbastellus. Vespertilio Barbastellus*, L. Gm. Geoff.

La barbastelle a les oreilles larges, réunies, triangulaires, échancrées en leur bord extérieur; les oreillons très larges en leur base, étroits à leur pointe, en arc recourbé vers l'intérieur; pelage d'un brun foncé, la pétite pointe des poils étant fauve; membranes d'un brun noir. Niche dans les édifices. Est rare en France et plus rare encore en Allemagne.

236e Espèce. Oreillard de Maugé, *Plecotus Maugei V. Maugei*, Desm. 225. *Vespertilion de Porto-Rico.*

Oreilles très larges, réunies, échancrées extérieurement vers la pointe, qui est arrondie. Pelage d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun clair en dessous; parties postérieures du corps blanches; membranes grises.



Découvert par Maugé dans l'île de Porto-Rico, aux Antilles.

237ᵉ Espèce. ORCILLARD VOILÉ, *Plecotus velatus*, Isid. Geoff.

Son pelage est brun marron en dessus, brun grisâtre en dessous; la membrane interfémorale enveloppe toute la queue, qui est aussi longue que le corps; ses oreilles sont larges et aussi longues que celles de notre chauve-souris Murin. Habite le Brésil.

238ᵉ Espèce. OREILLARD DE TIMOR, *Plecotus timoriensis*. *V. timoriensis*, Geoff.

Les oreilles sont amples, réunies à leur base par une petite membrane; l'oreillon est en demi-cœur, le pelage est d'un brun noirâtre en dessus et brun cendré en dessous.

Découvert par Péron et Lesueur dans l'île de Timor, une des Moluques.

XLIXᵉ Genre. ATALAPHE, *Atalapha*, Rafin.

Incisives des deux mâchoires manquant complétement; nez simple, queue plus longue que la membrane interfémorale, ou entièrement enveloppée par elle; oreilles à oreillon, médiocrement écartées l'une de l'autre. (*Genre non définitivement admis.*)

Formule dentaire inconnue.

239ᵉ Espèce. ATALAPHE D'AMÉRIQUE, *Atalapha americana*, Rafinesq. V. — *noveboracensis*, Pennant.

Oreilles courtes et larges, arrondies; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale, une tache blanche à la naissance des ailes; poils doux et bruns en dessus, plus pâles sur le ventre. Hab. l'Etat de New-York.

240ᵉ Espèce. ATALAPHE DE LA SICILE, *Atalapha sicula*, Rafinesq.

Pelage roux brunâtre en dessus, et roux cendré eu

dessous; oreilles aussi longues que la tête; queue saillante par une pointe obtuse.

Habite la Sicile.

L^e Genre. Hypexodon, *Hypexodon*, Rafin.

Museau nu, narines rondes, saillantes; incisives supérieures nulles; six incisives inférieures échancrées; canines inférieures ayant une verrue à la base; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale. (*Genre douteux.*)

241e Espèce. Hypexodon à moustaches, *Hypexodon mystax*, Rafinesq.

Pelage fauve, brun sur le sommet de la tête; ailes et membranes noires; queue mucronée; moustaches longues; oreilles brunes plus longues que la tête.

Habite le Kentucky.

LIe Genre. Nycticée, *Nycticeus*, Rafin.

Deux incisives supérieures, séparées par un grand intervalle, accolées aux canines, et ayant des crénelures aiguës; six incisives inférieures tronquées; les canines sans verrues à leur base. (*Genre douteux.*)

242e Espèce. Nycticée huméral, *Nycticeus humeralis*, Rafin.

Queue presque aussi longue que le corps, et très mucronée; oreilles ovales, noirâtres, plus longues que la tête; pelage d'un brun foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules noires. Elle habite le Kentucky.

243e Espèce. Nycticée marquetée, *Nycticeus tessellatus*, Rafin.

La queue est de la longueur du corps et terminée par une verrue saillante; le nez est bilobé; pelage bai en dessus, fauve en dessous, avec un étroit collier jaunâtre; ailes réticulées et pointillées de roux.

Habite le Kentucky.

[redacted]

LII[e] Genre. MYOPTÈRE, *Myopteris*, Geoff.

Chanfrein uni et simple ; oreilles larges, isolées et latérales, à oreillon interne ; queue longue, à demi enveloppée dans la membrane interfémorale ; museau court et gros.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 26.

244e Espèce. MYOPTÈRE DE DAUBENTON, *Myopteris Daubentonii*, Geoff. Le *Rat volant* de Daubenton.

Ce cheiroptère a le dessus de la tête et du corps de couleur brune, et le dessous d'un blanc sale, avec une légère teinte de fauve. On ignore sa patrie.

†††† Les NOCTILIONINA.

Molaires réellement tuberculeuses, à ailes longues et étroites ; deux phalanges à l'index ; tête courte, obtuse ; lèvres très grosses ; queue recourbée ; les femelles ayant souvent des poches latérales pour loger leurs petits quand elles nourrissent.

LIII[e] Genre. NOCTILION, *Noctilio*, Geoff.

Canines très fortes ; museau court et renflé, fendu et garni de tubercules charnus ou de verrues ; nez simple confondu avec les lèvres ; oreilles petites et latérales ; membrane interfémorale très développée ; queue enveloppée à sa base.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{2}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 28.

245e Espèce. NOCTILION UNICOLOR, *Noctilio unicolor*, Geoff. *Vespertilio leporinus*, L.

Cette espèce a la taille du rat ; son pelage est fauve roussâtre et d'une teinte uniforme ; elle habite le Brésil, et aussi le Pérou et le Paraguay.

246e Espèce. NOCTILION A DOS RAYÉ, *Noctilio dorsatus*, Geoff.

Pelage d'un fauve jaunâtre, avec une bande blanchâtre tout le long du dos. Variété de l'espèce précédente, suivant M. Cuvier.

Patrie douteuse.

247e Espèce. NOCTILION A VENTRE BLANC, *Noctilio albiventer*, Geoff.

Cette espèce, encore une variété de l'unicolor, a le pelage roussâtre en dessus, et blanc en dessous.

Patrie aussi inconnue; sans doute l'Amérique du Sud, comme la précédente.

LIVe Genre. DYSOPE, *Dysopes*, F. Cuv. (*Dents.*)

Deux incisives supérieurement et quatre inférieurement; deux canines à chaque mâchoire; quatre molaires de chaque côté du maxillaire supérieur, c'est-à-dire deux fausses et deux normales; dix molaires au maxillaire inférieur, quatre fausses et six vraies.

M. Temminck a conservé le nom de DYSOPES aux *Molosses*, il y rapporte le genre *Cheiromeles* d'Horsfield, et le *Nyctinome* de M. Geoffroy.

248e Espèce. DYSOPE DE L'INDE, *Dysopes Moops*, F. Cuv.

La seule espèce connue de ce genre habite l'Inde, d'où elle a été envoyée par MM. Diard et Duvaucel.

Le DYSOPES *perotis*, du prince Maximilien de Neuwied ne nous est connu que nominalement.

LVe Genre. MOLOSSE, *Molossus*, Geoff.

Tête courte; museau renflé; oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face; oreillon extérieur; membrane interfémorale étroite et terminée carrément; queue longue, enveloppée à sa base, et le plus souvent libre à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 28.

249e Espèce. MOLOSSE PÉDIMANE, *Molossus cheiropus*, *Dysopes cheiropus*, Temm. p. 218. *Cheiromeles torquatus*, Horsf.

Cette espèce semble nue à l'œil; quelques poils rudes, très courts, paraissent sur le cou et forment une sorte de fraise; un duvet peu sensible revêt le ventre; le dos est complétement nu; la queue est



couverte de rides dans sa partie libre; les oreilles sont écartées, longues, à double oreillon; long. tot. 5 pouces 2 lignes, enverg. 21 pouces.

Habite le royaume de Siam et l'Asie occidentale.

250e Espèce. Molosse de Ruppel, *Molossus Ruppelii*, *Dysopes Ruppelii*, Temm. p. 224.

De la taille du *vespertilion murin*, et très voisin du *nyctinome d'Égypte*; pelage abondant, fin, serré et lisse; museau couvert de poils rares; lèvres larges, pendantes et plissées; parties supérieures d'un gris de souris très uniforme partout; parties inférieures du même gris, mais d'une teinte un peu plus claire; les poils des doigts longs; long. 5 pouces 2 à 6 lignes; enverg. 14 pouces 6 lignes.

Habite l'Égypte dans les souterrains.

251e Espèce. Molosse dilaté, *Molossus dilatus*. *Nyctinomus dilatus*, Horsf.

Est d'un fauve noirâtre, plus pâle en dessous; les ailes très développées; la queue très grêle et la membrane interfémorale formée de fibres musculaires plus rares.

Habite Java.

252e Espèce. Molosse grêle, *Molossus tenuis*. *Nyctinomus tenuis*, Horsf. Resear. in Java. *Dysopes tenuis*, Temm. p. 228.

De la taille du *vespertilion barbastelle* d'Europe; pelage très court, doux, lisse, brun noirâtre supérieurement, cendré dessous, et ayant des soies blanches aux phalanges onguéales des pieds; lèvres supérieures larges, bordées par une série de verrues; long. 3 pouces 9 lignes, enverg. 10 pouces 6 lignes.

Habite Java, Banda et sans doute Sumatra.

253e Espèce. Molosse alecto, *Molossus Alecto*. *Dysopes Alecto*, Temm. p. 231.

De la taille de la *sérotine* d'Europe; elle a de longues soies au croupion; son pelage a l'aspect d'un

tissu de velours très fin, d'un noir très brillant; long. 5 pouces 6 lignes, enverg. 1 pied.
Habite l'intérieur du Brésil.

254e Espèce. MOLOSSE à POILS RAS, *Molossus abrasus*. *Dysopes abrasus*, Temm. 232.

Espèce un peu plus petite que la *Noctule*; elle a le pelage très ras, mais serré, d'un marron très vif et lustré en dessus, plus clair et terne en dessous; les membranes sont noires; long. 4 pouces 3 lignes, enverg. 9 pouces 7 lignes.
Habite l'intérieur du Brésil.

255e Espèce. MOLOSSE VÉLOCE, *Molossus velox*. *Dysopes velox*, Natterer, Temm. p. 234.

Est de la taille de la *barbastelle* d'Europe; cette espèce a un siphon glanduleux au devant du cou; le pelage est très court, lisse, d'un brun marron très foncé, lustré uniformément, plus clair et mat en dessous; longueur 3 pouces 3 lignes, envergure 10 pouces.
Habite le Brésil.

256e Espèce. MOLOSSE ENFUMÉ, *Molossus fumarius*, Spix. *Dysopes obscurus*, Temm. p. 236.

Cette espèce est de la taille de la *barbastelle* d'Europe; le pelage est composé de poils de deux couleurs, d'un brun noirâtre en dessus et d'un brun cendré en dessous; des soies au bord des lèvres; long. 3 pouces 3 lignes, enverg. 9 pouces.
Habite le Brésil et la Guyane.

257e Espèce. MOLOSSE MARRON, *Molossus rufus*, Geoff.

Pelage marron foncé en dessus, marron clair en dessous; museau fort gros et court.
Patrie inconnue.

258e Espèce. MOLOSSE NOIR, *Molossus ater*, Geoff.

Pelage noir, lustré en dessus. Patrie inconnue.



259ᵉ Espèce. MOLOSSE OBSCUR, *Molossus obscurus*, Geoff.

Pelage brun noirâtre en dessus, plus terne en dessous; tous les poils étant blancs à leur origine. Cette espèce diffère un peu par la taille de la chauve-souris neuvième de d'Azara, à laquelle M. Geoffroy la rapporte.

Habite le Paraguay.

260ᵉ Espèce. MOLOSSE A LONGUE QUEUE, *Molossus longicaudatus*, Geoff. Le *Mulot volant*, Daub. V. *Molossus*, Linn.

Pelage cendré fauve; une lanière de peau s'étendant du front au museau; queue presque aussi longue que le corps.

Il n'est pas sûr que ce soit bien le *mulot volant* de Daubenton, qu'il dit être de la Martinique.

261ᵉ Espèce. MOLOSSE A VENTRE BRUN, *Molossus fusciventer*, Geoff. *Second Mulot volant*, Daub.

Pelage cendré brun en dessus, cendré en dessous, excepté le ventre, qui est brun à son milieu. Patrie inconnue.

262ᵉ Espèce. MOLOSSE CHATAIN, *Molossus castaneus*, Geoff. *Chauve-souris sixième* de d'Azara.

Pelage châtain en dessus, blanchâtre en dessous; un ruban étendu depuis le bout du museau jusqu'au front.

Habite le Paraguay.

263ᵉ Espèce. MOLOSSE A LARGE QUEUE, *Molossus laticaudatus*, Geoff. *Chauve-souris huitième* de d'Azara.

Pelage brun obscur en dessus, moins sombre en dessous; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale.

Habite le Paraguay.

264ᵉ Espèce. MOLOSSE A GROSSE QUEUE, *Molossus crassicaudatus*, Geoff. *Chauve-souris dixième* de d'Azara.

Pelage brun cannelle, plus clair en dessous qu'en

dessus; queue bordée de chaque côté par un pr gement de la membrane interfémorale.

Habite le Paraguay.

265e Espèce. MOLOSSE AMPLEXICAUDE, *Molossus plexicaudatus*, Geoff. *Chauve-souris de la Gu* Buffon.

Pelage noirâtre, moins foncé en dessous dessus; queue entièrement enveloppée dans la brane interfémorale.

Cette espèce est très commune à Cayenne; par grandes troupes.

266e Espèce. MOLOSSE A QUEUE POINTUE, *Mo acuticaudatus*, Desm. 160.

Queue longue, presque entièrement envel dans la membrane interfémorale, qui forme u gle assez aigu; pelage brun noir, lavé de co de suie.

Cette nouvelle espèce a été apportée du par M. Auguste Saint-Hilaire.

LVIe Genre. DINOPS, *Dinops*, Savi (*Nuov. gi lett.* n° 21).

Oreilles réunies et étendues sur le front; l pendantes et plissées; queue comprise dans la brane interfémorale seulement dans sa pre moitié, et libre au-delà.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, laires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

267e Espèce. DINOPS DE CESTONI, *Dinops Ces* Savi.

Corps couvert de poils épais et doux, d'u brun tendant légèrement au jaunâtre, un pe brun seulement sur le dos; les ailes d'un brun le museau, les lèvres et les oreilles noires. Ce sont grandes, arrondies, un peu échancrées su bord externe; queue longue, d'un brun noir.

Habite les environs de Pise, où M. Savi l'a d verte tout récemment.



LVII. Genre. Nyctinome, *Nyctinomus*, Geoff.

Nez camus, confondu avec les lèvres qui sont profondément fendues et ridées; oreilles grandes, couchées sur la face, à oreillon extérieur; membrane interfémorale moyenne et saillante; queue longue, à demi enveloppée à sa base.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

268e Espèce. Nyctinome d'Égypte, *Nyctinomus ægyptiacus*, Geoff. *Dysopes Geoffroyii*, Temm. p. 226.

Cette chauve-souris est rousse en dessus, et brune en dessous; sa queue est grêle; la membrane interfémorale n'enveloppe que la moitié de la queue, et n'a point de brides membraneuses. On la trouve dans les ruines et dans les souterrains en Egypte.

269e Espèce. Nyctinome du Bengale, *Nyctinoma bengalensis*, Geoff. V — *plicatus*, Buch.

Cette espèce a une queue assez grosse; membrane n'enveloppant que la moitié de la queue, et garnie de brides membraneuses. Habite le Bengale.

270e Espèce. Nyctinome du Port-Louis, *Nyctinomus acetabulosus*, Herm. Geoff.

Cette espèce, que Commerson a fait connaître, est brune noirâtre; la membrane interfémorale enveloppe les deux tiers de la queue. On l'a trouvée aux environs du Port-Louis, à l'Ile de France.

271e Espèce. Nyctinome du Brésil, *Nyctinomus brasiliensis*, Isid. Geoff.

Est à peu près de même taille que les espèces du Bengale et d'Egypte; sa longueur totale est de trois pouces onze lignes; son poil, qui est assez moelleux et touffu, présente quelques variétés de couleur: c'est toujours un fond cendré, mais avec une nuance de brun qui varie du brun noir au brun fauve. En général, on peut dire qu'il est cendré brun; d'une teinte plus grise et moins foncée vers la région abdominale, un peu plus foncée vers la poi-

trine, plus foncée encore et plus brune à la région dorsale. Les poils qui revêtent la partie interne de la membrane de l'aile sont de même couleur que ceux qui couvrent l'abdomen. Des poils très rares se remarquent à la portion de la queue comprise dans la membrane interfémorale à peu près dans sa première moitié.

LVIII[e] Genre. Sténoderme, *Stenoderma*, Geoff.

Nez simple ; oreilles petites, latérales et isolées ; oreillon intérieur ; membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes ; queue nulle.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 28.

M. Cuvier donne seulement 2 incisives à la mâchoire supérieure ; M. Geoffroy 4.

272[e] Espèce. Sténoderme roux, *Stenoderma rufa*, Geoff.

Pelage roux châtain uniforme ; oreilles moyennes, ovales, un peu échancrées au bord externe.
Patrie inconnue.

LIX[e] Genre. Celæno, *Celæno*, Leach.

Deux incisives supérieures, pointues, simples ; quatre inférieures, rapprochées et cylindriques ; deux canines en haut et en bas, les supérieures étant les plus grandes ; quatre molaires à chaque côté des mâchoires, la première étant pointue et simple, et les trois dernières ayant leur couronne garnie de pointes aiguës ; troisième et quatrième doigt des ailes à trois phalanges, le cinquième ou l'externe n'en ayant que deux ; membrane interfémorale se prolongeant un peu au-delà des doigts des pieds de derrière ; oreilles écartées ; oreillons petits ; queue nulle.

273[e] Espèce. Celæno de Brooks, *Celæno Brooksiana*, Leach.

Dont la patrie et la taille ne sont pas indiquées, a le dos ferrugineux, le ventre et les épaules d'un



jaunâtre ferrugineux; ses oreilles sont pointues, avec le bord antérieur arrondi et le postérieur droit; toutes ses membranes sont noires.

LXe Genre. ÆLLO, *Ællo*, Leach.

Deux incisives supérieures larges, comprimées, bifides, à lobes arrondis; deux inférieures égales, trifides, aussi à lobes arrondis; deux canines supérieures, longues, très aigües, ayant en avant et en arrière de leur base une petite saillie ou pointe distincte; deux canines inférieures plus petites et moins pointues; quatre molaires supérieures de chaque côté, dont les deux premières pointues et triangulaires, la seconde étant la plus grande, la troisième bifide et la quatrième trifide extérieurement; le troisième doigt des ailes ayant quatre phalanges, le quatrième et le cinquième chacun trois; membrane interfémorale droite; oreilles rapprochées, courtes, très larges; point d'oreillon; queue ne dépassant pas la membrane, et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

274e Espèce. AELLO DE CUVIER, *Ællo Cuvieri*, Leach.

Est de couleur isabelle ferrugineuse; ses ailes sont d'un brun obscur; ses oreilles sont comme tronquées au bout; ses dimensions ne sont point indiquées, et sa patrie est inconnue.

LXIe Genre. SCOTOPHILE, *Scotophillus*, Leach.

Quatre incisives supérieures, inégales, pointues, les intermédiaires étant les plus grandes et simples, et les latérales bifides, à lobes égaux; six incisives inférieures, peu distinctement trifides; deux canines en haut et en bas, les supérieures ayant une petite pointe en arrière de leur base et les inférieures une semblable en avant; quatre molaires partout à couronne armée de pointes; troisième, quatrième et cinquième doigts des ailes ayant trois phalanges.



ce. ROUSSETTE VULGAIRE, *Pteropus vulgaris*, Le *Chien volant* de Daubenton. La *Rous-* : Brisson et de Buffon.

épais et grossier, d'un noir foncé en des- s la région pubienne qui est roussâtre, la face; les parties supérieures sont mar- n connaît une variété marron à la place lu ventre. Les femelles ont des menstrues. me aux îles de France et de Bourbon.

ce. ROUSSETTE A COU ROUGE, *Pteropus ru-* , Geoff. La *Rougette*, Buffon. V. *vam-* L.

age d'un gris brun, et le cou rouge; en- pieds.
ourbon.

ce. ROUSSETTE KERAUDREN, *Pteropus Keraudren*, Quoy et Gaim.

ouvelle espèce, figurée dans l'atlas zoolo- *Voyage de l'Uranie*, se nomme *Poë* aux lines, *Fanihi* aux Marianes et *Quoy* dans

282ᵉ Espèce. Roussette grise, *Pteropus* Geoff.

L'envergure des ailes est d'un pied six p corps est gris roux, et la tête et le cou roux vif. Cette espèce a été rapportée de T Péron et Lesueur.

283ᵉ Espèce. Roussette de Leschenault, *Leschenaultii*, Desm. 142.

Pelage d'un fauve cendré, uniforme sur un peu varié de blanchâtre sous le ve points blanchâtres à la base des membran les; enverg. 1 pied 6 pouces.
Habite les environs de Pondichéry.

284ᵉ Espèce. Roussette intermédiaire, *medius*, Temm. p. 176.

Cette roussette, qui paraît avoir été c avec l'*edulis*, a la tête, l'occiput, la gorge gion axillaire d'un marron noirâtre; le noirâtre légèrement teint de brun; la n d'un roux jaunâtre; les côtés du cou e les parties inférieures sont, à l'exception de et de la région humérale, d'un roux brun de feuille morte; les membranes sont bru peut-être le *badur* des *Hindoustanis*, sui *chanan*; enverg. 4 pieds 6 pouces.
Habite l'Inde, Calcutta, Pondichéry; troupes et dévaste les vergers.

285ᵉ Espèce. Roussette a face noire, *phaïops*, Temm. 198.

Est de la taille de la roussette interméd Bengale; a le corps très gros, trapu; le long; son pelage est grossier, très fourni frisé; la face est recouverte d'un masque haut du corps est d'un jaune paille; la poi d'un roux doré très vif; le dos noir marro de quelques poils jaunâtres; membranes long. 10 pouces, enverg. 3 pieds 5 pouces.
Habite Madagascar.



g. 1 pied, enverg. 3 pieds 3 pouces.
la portion intertropicale de la Nouvelle-

ce. Roussette laineuse, *Pteropus dasymallus*, Temm. p. 180.

aille un peu plus forte que la *roussette Ké-* elle a les oreilles petites et pointues; un s laineux, long partout; les membranes poilues en dessus et en dessous; la tête est cou et les épaules sont d'un brun sale un tre; tout le reste du corps est d'un brun si que les membranes.
pteropus rubricollis de M. Siebold.
pèce habite le Japon, dans les environs de ri et de *Jedo*. Les Japonais la nomment

ce. Roussette feuille-morte, *Pteropus pallidus*, Temm. p. 184.

petite que la roussette édule; son pelage mélangé de poils bruns, gris ou blanchâ- aque, les épaules et le collier qui entoure e d'un roux ocracé vif, plus terne chez les s brun pâle; tête, gorge et ventre d'un





à moitié enveloppée dans la membrane interfémorale et est de la longueur de la cuisse.

Elle a été découverte à Timor par Péron et Lesueur.

294ᵉ Espèce. ROUSSETTE MAMMILÈVRE, *Pteropus titthæcheilus*, Temm. p. 198.

Elle est de la taille de la roussette d'Égypte; son pelage est fin et lisse; des poils divergens occupent les côtés du cou; la tête et les côtés de la poitrine sont d'une belle teinte rousse, passant à l'oranger chez les vieux individus; le dos est d'un brun roussâtre; le ventre est gris; un liseré blanchâtre borde les oreilles; la femelle, plus grande que le mâle, est olivâtre, légèrement rousse sur les côtés du cou; long. 5 pouces, enverg. 18 pouces environ.

Habite les îles de Java et de Sumatra, la Cochinchine et Siam.

§. 3. *Roussettes à ailes sur le dos.*

295ᵉ Espèce. ROUSSETTE MANTELÉE, *Pteropus palliatus*, Geoff.

Membrane des ailes naissant de la ligne moyenne du dos et formant une saillie d'au moins une ligne d'élévation; cou, épaules, tête et ventre revêtus de poils soyeux, longs, peu fournis, de couleur de paille.

Patrie inconnue.

M. Temminck croit que c'est le jeune âge du *Cephalotes Peronii*.

LXIIIᵉ Genre. CÉPHALOTE, *Cephalotes*, Geoff.

Un petit ongle au doigt index dans une seule espèce; tête conique; oreilles courtes; queue très peu apparente; membrane interfémorale échancrée; membrane des flancs naissant de la ligne moyenne du dos.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 32.

296e Espèce. CÉPHALOTE DE PÉRON, *Cephalotes Pe*
nii, Geoff.

Cette espèce de l'île de Timor, figurée dans l'at
de Péron, a 2 pieds d'envergure, elle n'a poi
d'ongle au doigt indicateur de la main ; ses ai
naissent au milieu du dos ; son pelage est ou brun
roux, et très court.

297e Espèce. CÉPHALOTE A OREILLES ÉTROITES, *Cepl*
lotes teniotis, Rafinesq.

Cette espèce de la Sicile a le pelage gris bru
une verrue entre les deux incisives supérieures ;
queue n'est libre que dans sa moitié postérieure.

LXIVe Genre. HARPIE, *Harpya*, Illig.

Ce genre différerait des *céphalotes* par le manc
d'incisives inférieures et des dernières petites m
laires de l'une et l'autre mâchoire. M. Geoff
pense que la différence observée entre ce systè
de dentition et celui du *céphalote* de *Péron*, tier
l'âge.

Pallas donne la formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{2}{0}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 2

298e Espèce. HARPIE DE PALLAS, *Harpya Palla*
V. — *cephalotes*, Pall. et L. La *Céphalote*, B
Cephalotes Pallasii, Geoff.

Cette espèce n'a qu'un pied deux pouces d'env
gure ; les poils qui la revêtent sont rares et do
d'un gris cendré en dessus, d'un blanc pâle en d
sous ; un ongle au doigt indicateur de la main.

Habite les Moluques.

LXVe Genre. CYNOPTÈRE, *Cynopterus*, F. Cu

Les Cynoptères ont 4 incisives, et deux fau
molaires en rudiment à chaque mâchoire, com
les roussettes, mais ils manquent entièrement
dernières molaires ; les mâchoires sont racc
cies, et ont la plus grande ressemblance avec
têtes des *céphalotes*.



pèce. CYNOPTÈRE A OREILLES BORDÉES, *Cynop- marginatus*. *Pteropus marginatus*, Geoff.

espèce a d'envergure 11 pouces ; son pelage st court, de couleur brune olivâtre ; le tour ille est dessiné par un liséré blanchâtre. habite le Bengale.

Genre. MACROGLOSSE, *Macroglossa*, F. Cuv. Mamm. 38e liv.

enre voisin des roussettes a été formé par Cuvier pour y placer le *kiodote de Java*, *pte- inimus*, Geoff. et le *pteropus rostratus* d'Hors- l est caractérisé par la longueur extrême de le manque de fausses molaires, la molaire eure très développée et une langue extensible.

dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, 34.

spèce. MACROGLOSSE KIODOTE, *Macroglossa kiodotes*. *Pteropus minimus*, Geoff.

espèce a d'envergure 10 pouces ; sa tête est gue, ainsi que sa langue, qui peut sortir de che de 2 pouces ; son pelage est laineux, oux vif en dessus et d'un roux terne en des- lle est frugivore ; l'île de Java est sa patrie. nminck dit que le nom de *kiodote* n'est pas is.

Espèce. MACROGLOSSE D'HORSFIELD, *Macro- sa Horsfieldii*. *Pteropus rostratus*, Horsf. (*Re- in Java*.)

e roussette, voisine de celle de Leschenault, *lowo-assu* des Javans ; son museau est très é ; elle n'a point de queue, et son pelage est brun pâle uniforme passant au gris isabelle. habite Java.

Temminck pense que cette espèce et la précé- sont identiques.

2e Division. Les INSECTIVORES.

ds courts armés d'ongles robustes, ceux de

derrière ayant toujours cinq doigts, et la plante appuyant en entier sur le sol; molaires hérissées de pointes.

1re Tribu. *Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines plus courtes que les mâchelières.*

LXVIIe Genre. Hérisson, *Erinaceus*, L.

Le corps couvert de piquans, pouvant se rouler en boule; le museau pointu; les oreilles plus ou moins apparentes; la queue très courte; chaque pied muni de 5 doigts armés d'ongles robustes.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines o, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 36.

On ne connaît que quatre espèces de ce genre. La cinquième ou le *hérisson d'Amérique* (*erinaceus inauris*) n'est point authentique, et ne repose que sur une figure de Séba. C'est sans doute le *coendou*.

302e Espèce. Hérisson d'Europe, *Erinaceus Europæus*, L.

Oreilles courtes; piquans médiocrement longs.

La forme du museau permet de reconnaître deux variétés distinctes dans le hérisson commun. La première a un groin aigu, c'est le *hérisson cochon de terre* ou *pourceau* : la seconde beaucoup plus rare est le *hérisson-chien*.

Cet animal se roule en boule lorsqu'il est attaqué et lâche son urine pour s'en faire un préservatif. Il vit dans les buissons et habite toute l'Europe tempérée.

303e Espèce. Hérisson a longues oreilles, *Erinaceus auritus*, Pallas.

Il a le museau court, les oreilles sont grandes comme les deux tiers de la tête; les piquans médiocrement longs. Les plus grands individus ont le pelage de dessous le ventre de couleur blanche.



Il habite les environs du lac Aral, du lac Baïkal, Astracan, etc.

304e Espèce. Hérisson d'Egypte, *Erinaceus ægyptius*, Geoff.-Saint-Hilaire. *Erinaceus auritus* des auteurs.

Cette espèce présente les mêmes caractères généraux que la précédente. Cependant les adultes ont le pelage d'un brun assez foncé dessous le corps.

L'Egypte est sa patrie.

305e Espèce. Hérisson a oreilles pendantes, *Erinaceus malaccensis*, Briss. Desm. 231. *Porcus aculeatus*, de Séba, fig. 1, tab. 51.

Cette espèce a le museau court, les oreilles assez brèves et pendantes; les piquans très allongés, dirigés parallèlement les uns aux autres, et n'a que huit pouces de longueur totale.

Ce hérisson n'est point authentique, et Séba lui donne pour patrie les îles de Java et de Sumatra, et la presqu'île de Malak.

306e Espèce. Hérisson de Sibérie, *Erinaceus sibiricus*, Erxl.

Cette espèce, d'ailleurs douteuse, semble plutôt être une variété du hérisson d'Europe; elle en diffère par ses oreilles plates et courtes, la couleur rousse de ses piquans terminés à leur pointe de jaune d'or, et la teinte jaunâtre et cendrée des poils qui couvrent l'abdomen.

LXVIIIe Genre. Musaraigne, *Sorex*.

Incisives supérieures moyennes, crochues et dentées à la base; corps poilu; museau très effilé; oreilles courtes, arrondies; cinq doigts avec des ongles médiocrement forts à chaque pied.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines 0, molaires $\frac{8-8}{5-5}$, 30.

On ne connaît bien que 19 espèces de ce genre, mais nul doute qu'avant long-temps le nombre en

soit augmenté par des recherches plus attentives dans les contrées étrangères.

§. 1. *Espèces européennes.*

307[e] Espèce. MUSARAIGNE DE TOSCANE, *Sorex etruscus*, Savi.

Cette espèce est la plus petite de toutes celles connues; son pelage est d'un gris cendré, plus pâle, et blanchâtre en dessous. Ses oreilles sont arrondies; sa queue est médiocre, grêle et presque tétragone; elle pèse à peine 36 grains, et n'a guère que 3 pouces de longueur totale, y compris la queue; elle se tient dans les racines et les troncs des vieux arbres de la Toscane.

308[e] Espèce. MUSARAIGNE NAINE, *Sorex minimus*, Pallas.

Cette espèce, qui a à peine 1 pouce 8 lignes de longueur totale, avait été mentionnée en Sibérie par Pallas. Elle a été trouvée dernièrement en Silésie. Son pelage est brun, sa queue ronde et étranglée à sa base.

309[e] Espèce. MUSARAIGNE VULGAIRE, *Sorex araneus*, Linn. La *Musaraigne*, Buff.

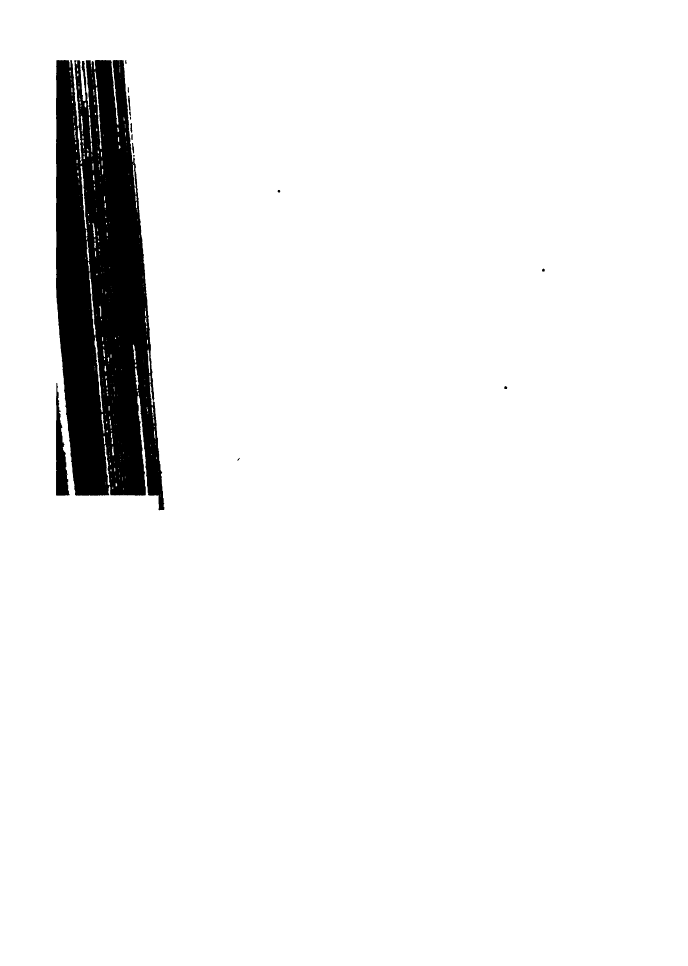
Oreilles grandes et nues, ayant en dedans deux replis ou lobes placés au-dessous l'un de l'autre; pelage gris de souris, plus pâle en dessous, tirant quelquefois sur le fauve ou sur le brun; queue carrée, un peu moins longue que le corps.

Habite l'Europe.

310[e] Espèce. MUSARAIGNE DE DAUBENTON, *Sorex Daubentonii*, Erxleb. Geoff. La *Musaraigne d'eau*, Daub. Le *Greber*, Vicq-d'Azyr.

Oreilles pourvues de trois valvules qui répondent à l'hélix, au tragus et à l'antitragus, et qui peuvent se boucher entièrement; doigts des pieds bordés de poils roides; queue carrée, un peu moins longue que le corps; pelage noirâtre en dessus, blanc en dessous.

Habite les environs des fontaines, et vit de gre-



…rt le jour et chasse le soir et le matin.
…rance, les environs de Paris.

…e. Musaraigne carrelet, *Sorex tetragonurus*, Herm.

…courtes; pelage noirâtre en dessus et cen… dessous; queue longue tout-à-fait carrée; … lignes de longueur totale.
… les granges; habite la France.

…. Musaraigne plaron, *Sorex constrictus*, Herm.

… très petites, velues, entièrement cachées …; pelage d'un noir cendré; queue aplatie … à sa pointe, et ronde dans son milieu; … longueur totale; vit dans les prairies. … France.

…. Musaraigne leucode, *Sorex leucodon*, Herm.

…; ventre et flancs blancs; queue légère…one; 4 pouces 4 lignes de longueur to…

…s environs de Strasbourg.

…e. Musaraigne rayée, *Sorex lineatus*, Geoff.

…nde, fortement carénée en dessous; pe…run noirâtre, plus pâle en dessous qu'en …ge cendrée; une tache sur chaque oreille …e ligne blanche sur le chanfrein; 3 pouces … longueur totale.
…s environs de Paris.

…e. Musaraigne porte-rame, *Sorex remifer*, Geoff.

…rrée à sa base, comprimée à sa pointe; … brun noirâtre foncé en dessus; ventre …é; gorge d'un cendré clair. Fréquente le …ux.
…s environs d'Abbeville; la France.

316e Espèce. MUSARAIGNE A COLLIER BLANC, *So collaris*, Geoff.

Pelage noir; un collier blanc autour du cou. Habite les îles placées à l'embouchure de l'Esc et de la Meuse.

§. 2. *Espèces étrangères.*

317e Espèce. MUSARAIGNE GRACIEUSE, *Sorex pulchel* Pander.

Cette musaraigne est une des plus petites genre; son pelage est gris clair sur le sommet d tête, et gris foncé sur le dos; les côtés sont d blanc de neige; les oreilles sont d'un gris d'ardoi une tache blanche cache la nuque.

Elle place son nid dans les roseaux; vit dans déserts sablonneux, entre Orembourg et Bukkara

318e Espèce. MUSARAIGNE DE L'INDE, *Sorex indic* Geoff.

Queue ronde, de moitié aussi longue que le cor pelage ras, gris brun, teint en dessus de roussâtr Habite les maisons, et exhale une forte odeur musc, à Tranquebar et à Pondichéry.

319e Espèce. MUSARAIGNE DU CAP, *Sorex capens* Geoff.

Queue ronde, de moitié aussi longue que le cor pelage cendré, lavé de fauve; queue rousse; l gueur totale, 5 pouces 6 lignes.

Habite les caves au cap de Bonne-Espérance.

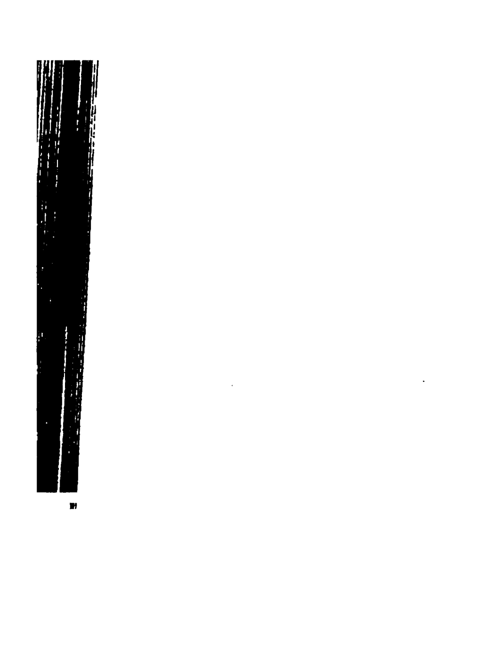
320e Espèce. MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT, *So myosurus*, Pallas.

Queue ronde, épaisse, presque nue; museau r flé; pelage blanc; le pelage du mâle serait b suivant Pallas.

Habite la Sibérie.

321e Espèce. MUSARAIGNE GRÊLE, *Sorex exilis*, Pal

Queue ronde, très épaisse, et taille très petite. la Sibérie.



322e Espèce. MUSARAIGNE NAINE, *Sorex pusillus*, Gm.

Habite le nord de la Perse ; Cons. Gmelin, *Voy.* t. III, p. 499.

323e Espèce. MUSARAIGNE D'OLIVIER, *Sorex Olivieri*. Desm. not. p. 153, *Mamm.*

Cette espèce, qu'on ne connaît point vivante, avait une taille plus prononcée que la musaraigne commune ; son pelage était roux et sa queue presque aussi longue que le corps.

Olivier l'a trouvée, préparée en momie, dans les catacombes de Sakkara en Egypte.

324e Espèce. MUSARAIGNE PETITE, *Sorex parvus*, Say.

Cette espèce est brun cendré en dessus et cendrée en dessous ; ses dents sont noirâtres ; sa queue courte, presque cylindrique, un peu renflée dans son milieu et blanchâtre en dessous ; les ongles blancs.

Trouvée dans le Missouri, lors de l'expédition du major Long aux montagnes rocheuses.

325e Espèce. MUSARAIGNE A QUEUE COURTE, *Sorex brevicaudatus*, Say.

D'un noir de plomb en dessus, s'affaiblissant en dessous ; oreilles blanches, cachées par les poils, très larges, et ayant deux demi-cloisons ; ongles presque aussi longs que les doigts ; queue déprimée et presque nue.

Habite le Missouri.

326e Espèce. MUSARAIGNE RELIGIEUSE, *Sorex religiosus*, Is. Geoff.

Nous lisons, en corrigeant cette feuille, que M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire a découvert deux espèces nouvelles de musaraignes dans la collection d'antiquités égyptiennes de M. Passalacqua. Celle qu'il nomme *Sorex religiosus*, paraît ne plus exister en Egypte, où elle était adorée autrefois, mais se trouver aujourd'hui dans l'Inde. Vingt-quatre individus très bien conservés ont été soumis aux investigations de ce jeune et habile naturaliste.

327e Espèce. MUSARAIGNE DE PEALE, *Sorex P*

M. Harlan a décrit sous le nom de *sorex a* une espèce américaine qui ne se rapporte pas d'Europe, suivant M. Godman, qui se prop la décrire dans l'appendix de sa *Mastologie.*

LXIXe Genre. CLADOBATE, *Cladobates*, F

Corps allongé, cylindrique, tête pointue saillans; oreilles grandes; moustaches co cinq doigts à chaque pied, armés d'ongles c més, arqués et propres à fouir; plantes de nues, celles de derrière appliquant en entie sol; queue très longue, couverte de longs quatre mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 38.

Ce genre avait été nommé par M. Diard *so* dont M. Desmarest a fait GLISOREX, *glisorex*. nom d'Horsfield, antérieur à celui de M. devra sans doute prévaloir: c'est celui de qu'il porte dans l'île de Sumatra. Ces petits a joignent aux dents des musaraignes la for écureuils. M. Temminck les nomment *hyloga*

328e Espèce. CLADOBATE FERRUGINEUX, *Cla* *ferrugineus*, F. Cuv. *Tupaia ferruginea*, Zool. Resear. le *press*.

Ce cladobate de Java a le museau médioc pointu, et le pelage d'une couleur uniforme gineuse. Il est intermédiaire par la taille au espèces suivantes.

329e Espèce. CLADOBATE TANA, *Cladobates* F. Cuv. *Tupaia tana*, Raffl.

Cet animal a 18 pouces de longueur total tête longue, un museau très pointu, les partie rieures d'un brun roussâtre piqueté de m inférieures et une petite ligne oblique sur





rousses. Les habitans de Sumatra nomment èce *tupaia-tana*.

èce. CLADOBATE BANXRING, *Cladobates java-* *Tupaia javanica*, Raffl. Le *Bangsring* ou des Javans.

imal a de longueur totale 12 pouces 10 li- museau est médiocrement pointu ; sa queue ongue ; le dessus du corps est brun, piqueté le dessous est gris ; une ligne oblique sur épaule d'un blanc grisâtre. Java.

Xe Genre. DESMAN, *Mygale*, G. Cuv.

les incisives inférieures, ayant entre elles es petites dents ; museau terminé en une ompe très mobile ; oreilles courtes ; cinq nguiculés à chaque pied, réunis par une ne ; queue longue, écailleuse, comprimée nent.

dentaire : incisives $\frac{2}{8}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{10-10}{7-7}$, 44.

ombre des dents supérieures est pris de Cuvier, et celui des dents inférieures est té à M. Geoffroy pour le desman des Pyré-

èce. DESMAN DES PYRÉNÉES, *Mygale pyrenaïca*, Geoff.

plus longue que le corps, cylindrique dans grande partie de sa longueur, diminuant lement depuis son origine, et verticalement ée à son extrémité ; pelage brun en dessus n dessous. Longueur totale, 8 pouces 6 li-

e les environs de *Tarbes*, au pied des Pyré-

332e Espèce. DESMAN DE MOSCOVIE, *Mygale moscovitica*, Geoff. *Castor moschatus*, L. Le *Desman*, Buff.

Queue plus courte que le corps, écailleuse, presque nue, étranglée à sa base, cylindrique et renflée dans son milieu, très comprimée verticalement à son extrémité; pelage brun en dessus, blanc en dessous; longueur totale, 14 pouces 9 lignes. Vit sur le bord des ruisseaux; se creuse des galeries souterraines; se nourrit d'insectes et est commun dans la Russie méridionale.

LXXIe Genre. SCALOPE, *Scalops*, G. Cuv.

Museau pointu et cartilagineux; point d'oreilles externes; trois doigts aux pieds antérieurs, qui sont courts, larges et armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; ceux de derrière faibles, ayant cinq doigts; queue courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{9-9}{6-6}$, 36.

333e Espèce. SCALOPE DU CANADA, *Scalops canadensis*, Desm. 245; *Sorex aquaticus*, L.

Nez très prolongé, terminé par un boutoir; pieds et queue de la taupe; pelage très brun.

Vit sur le bord des rivières, aux États-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie.

LXXIIe Genre. TALPASORE, *Talpasorex*, N.

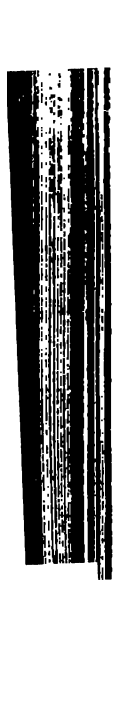
Ce genre voisin du *scalops* en diffère par la formule dentaire, qui est la suivante :

Incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{11-11}{6-6}$, 40.

334e Espèce. TALPASORE DE PENSYLVANIE, *Talpasorex pensylvanica*. *Scalops pensylvanica* de Harlan. (*Faune Amér.*, p. 33.)

Cette espèce a ses molaires qui se touchent presque, et dont la couronne, chez les supérieures, est légèrement dentelée, avec un sillon qui se continue tout le long du côté intérieur, et sur le côté ex-





terne pour les molaires inférieures; elle a de longueur totale 6 pouces 6 lignes.

Habite les États-Unis.

LXXIII[e] Genre. Chrysochlore, *Chrysochloris*, Lacép. G. Cuv.

Corps trapu; museau court, large et relevé; point d'oreille externe; pieds de devant courts, robustes, propres à fouiller la terre, à 3 ongles seulement; les pieds postérieurs faibles, à cinq doigts.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{9-9}{8-8}$, 40.

On ne connaît que deux espèces qui sont aveugles, fouissent à la manière des taupes et se nourrissent de vers. Ce sont les seuls animaux qui présentent des poils brillans à reflets métalliques.

335[e] Espèce. Chrysochlore du Cap, *Chrysochloris capensis*, Desm. 246. *Talpa asiatica*, Gm. La *Musaraigne dorée*, Cuvier.

Poil brun, laissant voir sous certains aspects des reflets verts métalliques et cuivreux très brillans; 5 doigts aux pieds de derrière; point de queue; long. totale 4 pouces 6 lignes.

Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

336[e] Espèce. Chrysochlore rouge, *Chrysochloris rufa*, Desm. 247. *Talpa rubra*, Gm.

Pelage d'un roux tirant sur le cendré clair; pieds postérieurs à 4 doigts; queue courte; taille un peu plus forte que celle de la taupe d'Europe.

Elle habite, dit-on, la Guyane.

2[e] Tribu. *Deux grandes incisives supérieures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la postérieure a la forme d'une canine; canines proprement dites petites, non distinctes des fausses molaires; quatre in-*

cisives inférieures, proclives, en forme de cuillers.

LXXIVe Genre. CONDYLURE, *Condylura*, Illig.

Corps trapu, pileux; museau très prolongé, garni de crêtes membraneuses, disposées en étoiles autour de l'ouverture des narines; point d'oreilles externes; yeux extrêmement petits; pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles robustes et propres à fouir; pieds postérieurs grêles, à cinq doigts; queue de longueur médiocre.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{8-8}{7-7}$, 40.

Le nom de condylure ne repose que sur une erreur de La Faille, qui a fait représenter la taupe étoilée avec des renflemens noueux à la queue; M. Godman a établi l'analogie de ce genre avec les taupes et scalops. Il pense que le *C— à longue queue* de Pennant n'existe point. Ce genre est entièrement de l'Amérique du Nord; on lui connaît aujourd'hui quatre espèces.

337e Espèce. CONDYLURE A MUSEAU ÉTOILÉ, *Condylura cristata*, Desm. 248. *Sorex cristatus* L. La *Taupe étoilée du Canada.*

Narines entourées d'un cercle de lanières membraneuses, disposées en étoiles; queue moins longue que la moitié du corps; long. totale 4 pouces.

Cette espèce habite le Canada et les États-Unis du Nord, où elle est commune; elle a été décrite en 1769 par La Faille, cité par Buffon.

338e Espèce. CONDYLURE A LONGUE QUEUE, *Condylura longicaudata*, Desm. 229. *Talpa longicaudata*, Gm.

Point de crêtes nasales; queue aussi longue que la moitié du corps; et la long. totale de 4 à 6 pouces.

Habite l'Amérique septentrionale.

Cette espèce n'est point rangée dans les condylures





par M. Cuvier, et M. Godman nie son existence; il la croit le résultat de l'étude d'une peau mal préparée.

339e Espèce. CONDYLURE A PELAGE VERT, *Condylura prasinata*, Harris.

Cette espèce, décrite dans le *Journal de Boston* pour le mois d'août 1825, est remarquable par la teinte brillante verte que possède sa fourrure, dont les poils sont longs et très fins; la crête étoilée qui recouvre le nez a 22 lanières; la queue est longue des trois quarts du corps, elle est mince, étranglée à sa naissance, puis élargie, sans rides ni sillons et garnie de poils non verticillés; elle a quatre pouces et demi de long. totale.

Habite le district du Maine aux États-Unis.

340e Espèce. CONDYLURE A GROSSE QUEUE, *Condylura macroura*, Harlan.

Cette nouvelle espèce est généralement d'un gris noirâtre sur le corps; le museau est fauve; la crête nasale étoilée a 20 pointes; queue presque aussi longue que le corps, ronde, et ayant l'apparence d'être étranglée à sa base, légèrement comprimée et effilée dans la longueur.

Habite tous les États-Unis, mais elle est plus abondante dans le Nouveau-Jersey.

3e Tribu. *Quatre grandes canines écartées, entre lesquelles sont de petites incisives.*

LXXVe Genre. TAUPE, *Talpa*, L.

Corps trapu, poilu; tête allongée, pointue; museau cartilagineux, renforcé par un os du boutoir; yeux très petits; oreilles externes nulles; pattes antérieures courtes et larges, à doigts réunis au nombre de cinq, et armées d'ongles tranchans propres à fouir; pieds de derrière faibles et à cinq doigts; queue assez courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{8}$, canines $\frac{1-1}{0}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

341e Espèce. Taupe d'Europe, *Talpa europæa*, L.
La *Taupe*, Buff.

Pelage doux, noir, luisant; queue courte; long. totale 6 pouces 2 lignes.

Var. 1°. Taupe tachetée.
2°. Taupe blanche.
3°. Taupe jaune.
4°. Taupe cendrée.

La taupe vit sous terre, se creuse des galeries, change de canton, n'hiverne point.

Elle habite presque toute l'Europe, dans les terrains meubles et fertiles, où elle cause de grands dégâts. On dit qu'elle n'existe point en Irlande, et qu'elle est très rare en Grèce.

LXXVIe Genre. Tenrec, *Setiger*, Cuv.

Corps couvert de piquans, et ne se roulant point en boule comme le hérisson; pieds à cinq doigts séparés et armés d'ongles crochus; point de queue.

Form. dentaire: incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

Genre entièrement propre à l'île de Madagascar, et dont les espèces se sont naturalisées à l'île de France.

342e Espèce. Tenrec soyeux, *Setiger inauris*, Geoff. Le *Tenrec*, Buffon. *Erinaceus setosus*, L. *Centenes setosus*, Desm. 251.

Piquans, longs et flexibles, semblables à des soies; quatre incisives échancrées à chaque mâchoire; long. 10 pouces environ.

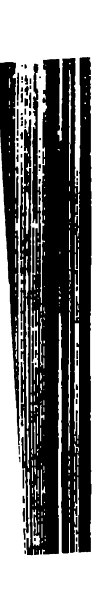
Les tenrecs se creusent des terriers près de l'eau, où ils se plaisent et s'engourdissent pendant les grandes chaleurs.

Habit. Madagascar, Maurice.

343e Espèce. Tenrec tendrac, *Setiger ecaudatus*, Geoff. *Erinaceus ecaudatus*, L. *Centenes spinosus*, Desm. 252.

Des piquans courts et roides sur les parties su-





périeures du corps, qui n'offrent point de bandes colorées ; des poils ou soies sur les parties inférieures ; quatre incisives en bas seulement.

Habite Madagascar.

344e Espèce. TENREC RAYÉ, *Setiger variegatus*, Geoff. *Centenes semispinosus,* Cuv. Desm. 253. *Jeune tenrec*, Buffon.

Corps couvert de soies et de piquans, mêlés, rayés de jaune et de noir ; six incisives partout ; canines grêles et crochues ; extrémité du museau noire et nue ; une huppe de piquans derrière la tête.

Habite Madagascar.

3e Division. Les CARNIVORES.

Six incisives à chaque mâchoire ; canines très fortes ; molaires tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de pointes à leur couronne.

1re Tribu. Les PLANTIGRADES.

Ont cinq doigts à chaque membre, et la plante des pieds de derrière appuie en entier sur le sol.

LXXVIIe Genre. OURS, *Ursus*, L.

Molaires dont les trois postérieures sont très fortes, à couronne carrée et tubercules mousses ; pieds pentadactyles, armés d'ongles très forts ; queue courte ; point de follicules odorantes à l'anus ; deux mamelles pectorales et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{7-7}$, 42.

M. F. Cuvier place les ours dans un ordre inverse, et au lieu de commencer par eux la famille des carnivores il la termine au contraire, de manière que ce genre conduit à la famille des phoques. Ce sont en effet les carnivores dont le système de dentition est le moins approprié pour déchirer une proie.



l'ours gris ; c'est sans doute de l'*ours féroce* dont il veut parler. (Voyez sa description ci-après.)

349e Espèce. OURS DU THIBET, *Ursus thibetanus*, F. Cuv. 41e liv.

A la physionomie générale des autres ours ; il est cependant caractérisé par la grosseur de son cou, et par la ligne droite de son chanfrein ; son pelage est lisse et entièrement noir ; la lèvre inférieure est blanche ainsi qu'une tache en forme d'*y* sur la poitrine, la lèvre est couleur de chair et le museau est légèrement roux.

Il habite les montagnes du Sylhet, au Népaul, où M. Duvaucel l'a découvert.

§. 3. *Ours fossiles.*

350e Espèce. OURS DES CAVERNES, *Ursus spelæus*, Blum. Cuv. Oss. foss.

Front très élevé au-dessous de la racine du nez, présentant deux bosses convexes ; d'un 5e plus grand que les ours bruns d'Europe et les ours polaires de la plus forte taille.

Ses débris gisent dans les cavernes calcaires de Franconie, dans le pays de Bareuth ; dans celles de Hongrie, du Hartz, de Hartzbourg, du comté de Stolberg.

351e Espèce. OURS A FRONT PLAT, *Ursus arctoideus*, Blum. Cuv. Oss. foss.

Crâne assez semblable à celui de l'ours noir d'Amérique, mais ayant à proportion moins d'élévation verticale et le museau plus allongé ; de la taille de l'ours des cavernes ; et se trouve dans les mêmes gisemens.

§. 4. *Ours américains.*

352e Espèce. OURS NOIR, *Ursus americanus*, Pallas. *Ursus gularis*, Geoff.

Nez presque sur la même ligne que le front, qui est peu bombé ; paume des mains et plante des pieds très courtes ; poil noir luisant, non crépu ; long. totale 4 pieds 8 pouces.

Cette espèce a aux États-Unis deux variétés, dont l'une a les jambes plus courtes que l'autre; on regarde encore comme de simples variétés de cette espèce, les *ours cannelle* ou *jaune* et *chocolat* qu'on a vus vivans en Angleterre.

L'ours noir vit dans les forêts; il se nourrit de fruits et de chairs, et pêche avec adresse; il loge dans le creux des arbres verts.

Il habite tout le nord de l'Amérique, jusqu'au Kamtschatka.

353e Espèce. Ours des cordilières du Chili, *Ursus ornatus*, F. Cuv.

L'ours orné remplace, dans la partie australe de l'Amérique, l'espèce précédente, qui vit dans sa portion boréale.

Son pelage est noir, lisse et luisant; son museau est d'un fauve sale, et deux demi-cercles de la même couleur recouvrent les yeux; les parties inférieures sont blanches; le museau est court; il a de long. totale 3 pieds et demi.

§. 5. *Sous-genre* Danis, Gray.

354e Espèce. L'Ours féroce, *Ursus ferox*, Lewis et Clarck. *Danis ferox*, Gray.

Cet affreux animal, redoutable par sa force et sa stupide férocité, a tour à tour été nommé *Ursus cinereus*, Desm. 255, *Ursus horribilis*, Ord.; c'est l'*Ours gris* des voyageurs Lewis et Clarck, que M. Clinton regarde comme l'animal vivant dont la dépouille fossile aurait été nommée par M. Jefferson *Megalonyx*.

Sa taille est de 8 pieds 7 pouces et souvent dépasse cette dimension; son pelage est long, très fourni, principalement sur le cou, d'un gris tirant sur le brun ou le blanc.

Sa force est prodigieuse et son agilité très grande; il tue aisément les plus grands bisons.

Il habite les points les plus élevés du plateau du Missouri, notamment les *Rocky-Mountains*. Un in



[redacted]

dividu connu sous le nom du *Vieux-Martin* a vécu long-temps à la tour de Londres.

§. 6. *Sous-genre* THALARCTOS, Gray.

355e Espèce. OURS BLANC, *Ursus maritimus*, L. *Ursus albus*, Brisson. L'*Ours polaire*.

M. Gray a formé de cette espèce un sous-genre, que caractérisent ses habitudes, la couleur de son pelage, la forme du crâne et le nombre des fausses molaires.

L'ours blanc est depuis long-temps célèbre par son courage et sa voracité; il a la tête très allongée, le crâne aplati, le cou très long et la plante du pied d'une largeur remarquable; ses poils sont longs, doux, très fins et d'un beau blanc; dimension des plus grands individus 6 pieds 7 pouces.

Sa voracité le porte à détruire un grand nombre d'animaux; il attaque l'homme; se retire sous la neige pour passer l'hiver dans un état de léthargie presque complet.

Il habite les glaces éternelles du pourtour du pôle boréal et les côtes du Spitzberg, du Groënland, etc.

§. 7. *Sous-genre* HELARCTOS, Horsfield.

Un animal qu'on montra en Europe sous le nom de *Paresseux ours*, auquel on avait enlevé toutes les dents incisives, porta Illiger à créer le genre *Prochilus*; M. de Blainville prouva que c'était une espèce du genre *Ursus*; avant, Meyer en avait fait un *Melursus*, et Fischer un *Chrondorhynchus*. Le nom d'*Helarctos*, proposé par M. Horsfield pour les deux espèces des régions équatoriales, vient d'ἥλιος, chaleur solaire, et d'ἄρκτος, ours.

Les principaux caractères de ce sous-genre sont d'avoir les lèvres lâches, très extensibles, une très longue langue et quelques modifications dans le système dentaire.

356e Espèce. OURS AUX GRANDES LÈVRES, *Ursus labiatus*, de Blainv. *Bradypus ursinus*, Shaw. Le *Paresseux ours*. *Ursus longirostris*, Tiedm.

Cet animal, de la taille de l'ours brun, est en-

tièrement noir, et çà et là seulement des taches brunes tranchent sur le noir foncé de son pelage; il a une tache blanche en forme de V sur la poitrine. Cette espèce, que quelques auteurs regardent comme distincte de l'*Ours malais*, ne nous paraît pas en différer.

Cet animal se nourrit de fruits, de miel, de fourmis blanches; il se retire dans les cavernes des pays montagneux de l'Inde.

357ᵉ Espèce. Ours malais, *Ursus malayanus*, Raffl. *Prochilus malayanus*, Gray. *Helarctos malayanus*, Horsf. Cuv. 47ᵉ liv.

Cette espèce, que nous croyons identique avec la précédente, a le pelage très noir, et sur la poitrine se dessine une large tache semi-lunaire d'un blanc net. Les Malais lui donnent le nom de *Bruang*.

Il habite la presqu'île de Malak.

358ᵉ Espèce. Ours de Bornéo, *Ursus euryspilus*, *Helarctos euryspilus*, Horsf.

Cette espèce diffère de l'*ours malais*, auquel elle ressemble, ayant ses formes et son pelage également très noir, par une large plaque, échancrée en son bord supérieur, de couleur orangée, et par une bandelette transversale grise sur chaque pied.

Un individu fut apporté vivant de Bornéo, et conservé en Angleterre; ses habitudes en captivité étaient assez paisibles, quoiqu'il parût stupide et vorace.

LXXVIIIᵉ Genre. Arctonyx, *Arctonyx*, F. Cuv.

Ce genre a le port et les griffes d'un ours, avec la queue, les yeux et le groin d'un cochon; il a six petites incisives égales et deux longues canines à chaque mâchoire, et fait le passage des carnassiers aux pachydermes omnivores.

On ne connaît qu'une seule espèce vue vivante à Barackpour, par M. Duvaucel, et décrite par M. F. Cuvier.





ARCTONYX BALI-SAUR, *Arctonyx collaris*, F. Cuv.

l a les oreilles courtes, le groin couleur poil rude, rare sous le ventre, la queue ; son pelage est d'un blanc jaunâtre ondé ne sur la gorge; une bande jaune naît eau, traverse l'œil et va contourner : nom de *bali-saur* signifie en *hindou*, *sables*.

udes sont lentes; il grogne lorsqu'on

l'Inde.

Genre. RATON, *Procyon*, Storr. Cuv.

dont les trois dernières ont leur cougée de tubercules mousses; pieds pentapourvus d'ongles acérés; queue très ilue, non prenante; point de follicules mamelles ventrales.

dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

:e. RATON LAVEUR, *Procyon lotor. Ursus lotor*, L. Le *Raton*, Buffon.

on des Anglo-Américains, le *Mapach* des

ris brun; museau blanc, avec un trait avers des yeux; queue annelée de brun et ongueur totale, 2 pieds 5 pouces.

aît trois variétés du raton, la première *fauve*, la seconde le *raton à gorge brune*, ème le *raton blanc* de Brisson.

: de forme lourde en apparence, le raton ans ses mouvemens. Son nom lui vient de re habitude qu'il a de passer dans l'eau limens qu'on lui présente; il a l'odorat it de fruits, de racines, d'insectes.

te l'Amérique septentrionale, depuis le jusqu'au Paraguay. Je doute cependant

qu'il existe dans les régions chaudes de la Guyan et du Brésil.

361e Espèce. Raton crabier, *Procyon cancrivorus* Geoff. Le *Raton crabier* de Buffon. Le *Chie crabier* de la Borde et des habitans de Cayenne.

Pelage fauve, mêlé de gris et de noir, assez uni forme en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous anneaux de la queue peu marqués. Longueur tota 2 pieds 1 pouce.

Le *raton crabier* recherche sur les rivages l crabes, d'où lui vient son nom. Il est commun à Guyane.

LXXXe Genre. Panda, *Ailurus*, F. Cuv.

Ce genre est très voisin du précédent ; il en di fère en ce qu'il n'a qu'une fausse molaire au lieu trois aux deux mâchoires. Incisives lobées au nom bre de six ; canines supérieures droites comme da les ratons; pieds pentadactyles, à plante entièr ment couverte de poils, à ongles demi-rétractile à marche plantigrade.

M. F. Cuvier a créé ce nouveau genre pour placer un animal asiatique découvert par M. Duva cel, et qu'il regarde comme intermédiaire entre famille des civettes et celle des ours.

362e Espèce. Panda éclatant, *Ailurus fulgens* F. Cuv. 50e liv.

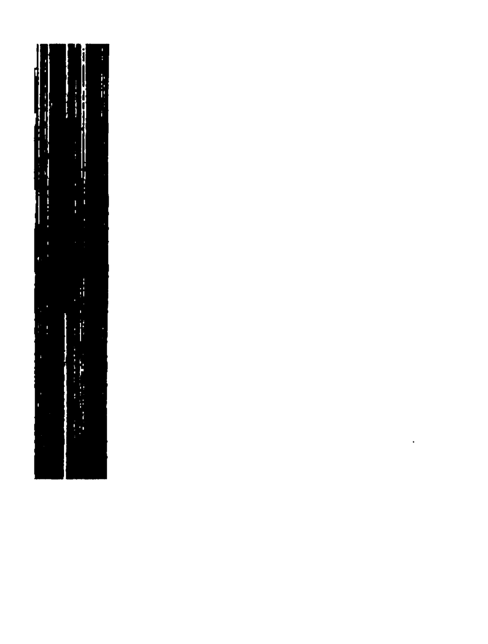
Cette espèce nouvellement connue, a une fourru très épaisse, la tête blanche avec le mufle noir, front fauve, toutes les parties supérieures du cor d'un roux brillant ; la queue est longue et touffu annelée de roux, tantôt clair, tantôt pâle ; tout les parties inférieures du corps sont d'un noir fonc ainsi que les extrémités des membres. Sa taille e celle du chat domestique.

Habite les Indes orientales.

LXXXIe Genre. Ictide, *Ictides*, Valenc.

Ce genre se rapproche encore plus des rato





que le genre *Paradoxure*, placé à côté des civettes, quoiqu'il y soit déplacé, puisque les animaux qui le composent sont plantigrades.

Dans ce genre les dents sont plus épaisses et beaucoup plus tuberculeuses que dans les paradoxures.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

On ne connaît que deux espèces de ce genre, que M. Temminck dit avoir nommé dès 1820 *Arctictis*; si cette dénomination est antérieure à celle de M. Valenciennes, elle devra être adoptée. Les *ictides* ont le corps trapu, la marche plantigrade, la queue forte et prenante, les pieds pentadactyles avec des ongles non rétractiles.

363e Espèce. Ictide doré, *Ictides aureus*, Valenc. *Paradoxurus aureus*, F. Cuv.

Cet animal a le pelage d'un brun fauve doré également uniforme, et composé de poils très-longs. On ignore son pays natal, quoiqu'il soit probable que c'est l'Inde.

364e Espèce. Ictide benturong, *Ictides albifrons*, Valenc. *Paradoxurus albifrons*, F. Cuv. Le *Benturong*, Raffles.

Cet animal a le pelage composé d'un mélange de longues soies noires et blanches, excepté sur la tête et les membres, où elles sont courtes; le front et le museau sont presque blancs; la queue et les pattes sont noirâtres; une tache noire existe sur l'œil et s'étend jusqu'à l'oreille; les oreilles sont bordées de blanc et garnies de longs poils; moustaches très longues et très épaisses.

L'*ictide* dort le jour et veille la nuit. M. Duvaucel le dessina d'après un individu vivant qu'il vit à *Barrackpour*. Sa patrie est l'Inde intérieure.

365e Espèce. Ictide noir, *Ictides ater*. Le *Be noir*, F. Cuv.

Cet *ictide* a le pelage entièrement gris r M. Valenciennes attribue à l'âge ou au se coloration, et croit qu'il ne diffère point de précédente.

Ce benturong habite Java.

LXXXIIe Genre. Paradoxure, *Paradoxurus*

Caractères généraux des civettes et des g queue susceptible de s'enrouler de dessus sous jusqu'à sa base, mais non prenante ; d nombre de cinq, presque palmés; plante d tuberculeuse, appuyant en entier sur le sol à demi-rétractiles; yeux à pupille longit point de poche près de l'anus.

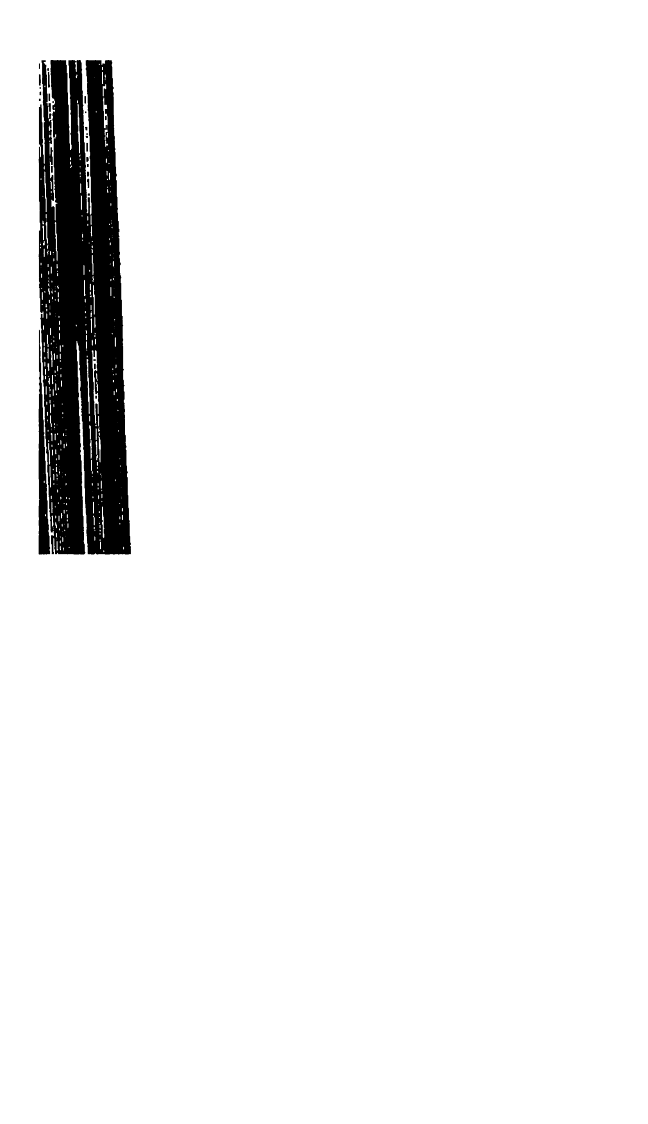
Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canin molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

Ce genre est composé de deux espèces au genre civette, *viverra*, et nous ne le pl que parce que les animaux qui le compos *plantigrades*, et qu'ils ont quelques traits d' avec les *ratons*.

366e Espèce. Paradoxure pougounié, *Para typus*, F. Cuv. *Viverra nigra*, Desm. *Genette de France*, Buffon. *La Marte a miers*.

Cet animal a de longueur, y compris la 3 pieds ; son pelage est noirâtre, avec quelqu indices de taches longitudinales sur les fla tache blanche au-dessus de l'œil, et une a dessous ; la queue noire.

Buffon le décrivit par erreur sous le nom d *de France*. On indique les Indes orientales patrie. Il paraît grimper aisément sur les et s'y maintenir avec sa queue. C'est encore l *musangua*, Raffles, le *musang* de Mar



ƒaoh des Javans, décrite dans le supplément 333 de la *Mamm.* de Desmarest.

ᵉ Espèce. Paradoxure préhensile, *Paradoxurus prehensilis*, Desm. p. 540. *Viverra prehensilis*, de Blainville.

Cette espèce, de la taille de la mangouste d'Egypte, e pelage d'un jaune verdâtre, avec la ligne dore, le bout de la queue, les pattes noires; deux nes de taches allongées noires près du dos, et aucoup de petites taches orbiculaires sur chaque té du flanc. Habite le Bengale.

LXXXIIIᵉ Genre. Coati, *Nasua*, Storr. Cuv.

Pieds pentadactyles, pourvus d'ongles acérés; ieue très longue, poilue, non prenante; nez exssivement prolongé et très mobile; point de folules anales; six mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$ 40.

58ᵉ Espèce. Coati roux, *Nasua rufa*, F. Cuv. Desm. 263. Le *Quachi*; *Viverra nasua*, L.

Pelage généralement d'un roux vif brillant; muau noir grisâtre, avec trois taches blanches au-our de chaque œil, mais sans ligne longitudinale e cette couleur sur le nez; long. totale 2 pieds 5 ouces.

Le coati vit par petites troupes dans les forêts quinoxiales, et son nez lui sert à palper ou flairer out ce qui l'entoure; son odorat est très exercé, et l répand une forte odeur autour de lui; il grimpe lans les arbres avec facilité; vit d'œufs et de vers, t de toute sorte de petits insectes.

Habite la Guyane, le Brésil.

69ᵉ Espèce. Coati brun, *Nasua fusca*, F. Cuv. Desm. 264. *Viverra narica*, L. Le *Coati noirâtre*, Buffon. Le *Coati mondi*, Marcgrave. *Blaireau de Surinam*, Brisson.

Pelage brun ou fauve en dessus, d'un gris jaunâ-

tre ou orangé en dessous; trois taches blanches autour de chaque œil; une ligne longitudinale de la même couleur le long du nez.

Ce coati a la taille du précédent, les mêmes mœurs, et présente un grand nombre de variétés de pelage; on l'élève en domesticité, et il grimpe mieux que les chats.

On le trouve au Paraguay, au Brésil, à la Guyane.

LXXXIVe Genre. KINKAJOU, *Potos*, Geoff. *Cercoleptes*, Illig.

Cinq doigts armés d'ongles crochus à chaque pied; queue longue et prenante, non dépourvue de poils à l'extrémité; museau court; tête arrondie; point de follicules anales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

Une seule espèce compose ce genre, que M. F. Cuvier a rangé parmi les quadrumanes, et que M. Desmarest a laissé entre les *coatis* et les *blaireaux*, à la place que nous lui conservons.

370e Espèce. KINKAJOU POTOT, *Potos caudivolvulus*, Desm. 265. Le *Potot*, Buffon. *Viverra caudivolvula*, Screb.

Cet animal, de la taille d'un chat, a le pelage en entier d'un fauve brunâtre très clair; il dort le jour roulé en boule, recherche les lieux solitaires; vit de petits quadrupèdes et d'oiseaux et a les habitudes des singes.

Le kinkajou habite dans presque toute l'Amérique équatoriale. Suivant M. de Humboldt, les Indiens de la Nouvelle-Grenade le nomment *Guchumbi*.

LXXXVe Genre. BLAIREAU, *Meles*, Briss.

Corps bas sur jambes; pieds à cinq doigts; ongles robustes; queue courte, velue; une poche remplie





une humeur grasse, infecte, près de l'anus ; six
amelles, deux pect. et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$,
molaires $\frac{4-4}{6-6}$, 36.

1e Espèce. Blaireau ordinaire, *Meles vulgaris*, Desm. 266. *Ursus meles*, L. Le *Blaireau*, Buff.

Pelage d'un gris brun en dessus, noir en dessous ;
e bande longitudinale noire de chaque côté de la
e, passant sur l'œil et sur l'oreille ; taille d'un
ien de médiocre grandeur.

Le blaireau se tient isolé dans les bois les plus
ais, se creuse un terrier, ne sort que la nuit, et
t de petits animaux et de fruits.

Il habite toute l'Europe, et est rare partout.

2e Espèce. Blaireau du Labrador, *Meles Labradorica*, Sabine, *Voy. du cap. Parry*.

Cette espèce, connue sous le nom de *carcajou
rsus labradoricus*, Gm.) ou de *glouton du Labrar*, suivant Sonnini, n'est regardée par les auteurs
dernes que comme une variété de l'espèce précénte. Les zoologistes américains, M. Harlan entre
tres, établissent ses caractères spécifiques.

Pelage brun ferrugineux en dessus, ligne longitunale blanchâtre, bifurqué sur la tête, et simple
ut le long du dos ; pieds de devant noirs ; côtés du
useau brun foncé ; longueur totale, deux pieds
ux pouces, non compris la queue. La femelle est
aucoup plus petite.

Habite le pays des Esquimaux, le Labrador.

LXXXVIe Genre. Glouton, *Gulo*, Retz.

Pieds pentadactyles ; deux replis de la peau, mais
oint de poche près de l'anus ; corps plus ou moins
filé, plus ou moins élevé sur jambes ; queue assez
ourte.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$,
molaires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6}$, 34 ou 38.

Le glouton, comme son nom l'indique,
et cruel : c'est un animal nocturne, ne dorm
tout l'hiver.

Il habite un cercle entier autour du p
aussi-bien en Europe, en Asie qu'en Amér

374e Espèce. GLOUTON GRISON, *Gulo vittat*
268. *Viverra vittata*, L. *Fouine de la* (
Grison de Buffon. *Lutra vittata*, Traill

Taille très allongée ; pelage noir, piqueté
dessous de la tête et du cou gris ; une ban
allant de chaque côté du front aux épaules.
totale, 1 pied 10 pouces.

C'est le *petit furet* de D'Azara. Cet ani
cessivement carnassier.

Il habite toute l'Amérique méridionale,
et le Paraguay principalement.

375e Espèce. GLOUTON TAÏRA, *Gulo barba*
269. *Mustela barbata*, L. Le *Taïra* ou
Buffon.

Taille assez allongée ; pelage d'un brun
large tache blanche jaunâtre couvrant le
cou et de la gorge. De la grandeur de la m
mune.

C'est le *grand furet* de D'Azara ; il se



[redacted]

d sur le dos en finissant en pointe ; les ieds de devant sont très crochus. Il a de :ale 2 pieds 1 pouce. Il habite Java.

'IIe Genre. Ratel, *Mellivora*, Storr.

's généraux des *gloutons*, mais la formule . différente.

;, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires, $\frac{4-4}{4-4}$, 32.

ratel se rapproche par plusieurs carac- ènes, et encore plus des *putois*, des *zorilles* es. On n'en connaît qu'une seule espèce, les auteurs modernes parmi les *gloutons*, Cuvier l'a distrait le premier.

. Ratel du Cap, *Mellivora capensis*. *Gulo* Desm. 270. *Viverra mellivora*, L. Le parm. *Blaireau puant de Lacaille*, Voy.

ais et trapu ; pelage gris en dessus, noir avec une ligne longitudinale blanche de é, depuis les oreilles jusqu'à l'origine de :ntre ces deux couleurs. 3 pieds 4 pouces r totale.

ıal est renommé dans tous les voyages au ›on adresse à dérober le miel des abeilles On dit qu'il est averti du voisinage des · le *coucou indicateur*, qui vient après lui : butin.

: les environs du cap de Bonne-Espérance.

2e Tribu. Les Digitigrades.

ux marchant sur l'extrémité des doigts.

›n. *Une seule dent tuberculeuse en de la dent carnassière de la mâchoire :ure; corps très allongé ; pieds courts.*

XVIIIe Genre. Marte, *Mustela*, L.

rès allongé, vermiforme ; doigts des pieds armés d'ongles acérés ; queue médiocre, ıe.

Ce genre est subdivisé en trois sous-genres 1°. celui des *putois*; 2°. celui des *zorilles*; 3°. et ce lui des *martes* proprement dites.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, mo laires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6}$, 34 ou 38.

1er Sous-genre. PUTOIS, *Putorius*, G. CUV.

Museau plus court que celui des martes propre ment dites; point de tubercule intérieur à la car nassière inférieure; deux fausses molaires supé rieures; trois inférieures de chaque côté; animau exhalant une odeur infecte.

378e Espèce. MARTE PUTOIS, *Mustela putorius*, L. I *Putois*, Buff.

Pelage brun; les poils intérieurs étant d'un blan jaunâtre; quelques taches blanches à la tête, et no tamment près du museau.

Le putois fréquente les basses-cours, détruit l volaille, vit de tous les petits animaux qu'il peu attraper.

Il habite toute l'Europe tempérée.

379e Espèce. MARTE D'EVERSMANN, *Mustela Evers manii.*

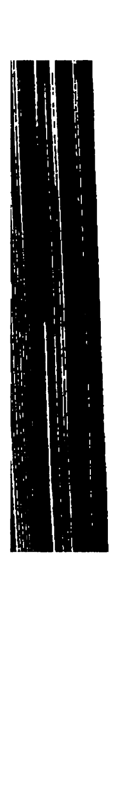
Ce putois, trouvé par M. Eversmann, entre Oren bourg et Bukkara, est peut-être une variété du pu tois commun; son pelage est d'un jaune clair pointes des poils brunes seulement sur les lombes la poitrine et les pieds sont bruns; la queue e d'une égale teinte partout.

M. de Lichtenstein pense que ce pourrait bie être une espèce, ou la variété en pelage d'hiver, men tionnée par Pallas en Sibérie et en Russie.

380e Espèce. MARTE DES ALPES, *Mustela alpina* Gebler.

Le *putois des Alpes*, suivant M. Gebler, form véritablement une espèce, qui est distinguée par l manque de tubercule intérieur à la canine, et qui e a deux à la seconde molaire d'en haut; sa taille est plu





plus allongée que celle du putois com-
est jaunâtre en dessus; d'un jaune pâle en
avec du blanc au menton et à la bouche.
te les mines d'argent de Riddersk, dans les
; se blottit dans des creux sous terre et dans
sses des rochers.
e *lagomys des Alpes* et de *lagopèdes*.

ıèce. MARTE CHOROK, *Mustela sibirica*,
Pallas.

d'un jaune fauve pâle, surtout sur les par-
ieures; museau brun; tour du nez blanc.
rok a les mêmes mœurs sanguinaires que le

te l'été les profondes forêts des montagnes
érie.

èce. MARTE FURET, *Mustela furo*, L. Le
Furet, Buff.

et diffère très peu du putois, dont il n'est
qu'une variété; il en est distinct par son pe-
âtre, et ses yeux roses; lui-même présente
variété à pelage mêlé de blanc, de fauve
r.
et est employé à la chasse du lapin, qu'il
avec un acharnement sans exemple.
trie est l'Afrique, et il s'est naturalisé en
En France, il ne vit qu'en domesticité.

ıèce. MARTE DE JAVA, *Mustela nudipes*,
F. Cuv. 32e liv.

et de Java a le pelage d'un fauve doré bril-
tête et l'extrémité de la queue d'un blanc
; et la plante des pieds entièrement nue;
ırs sont sans doute analogues à celles des
ırécédentes.
ite Java, où M. Diard l'a découvert.

èce. MARTE PEROUASCA, *Mustela sarmatica*,
Pallas.

tois de Pologne, la *marte à ceinture*. Cette
le pelage d'un brun ferrugineux, tacheté de

jaune en dessus ; la gorge et le ventre noirs. Ai
mal vorace, sans cesse en quête des petits rongeu
dont il est le destructeur le plus actif.

Habite la Russie et la Pologne.

385e Espèce. MARTE BELETTE, *Mustela vulgaris*,

La belette, si connue par la destruction qu'e
apporte dans nos basse-cours, a le pelage entièrem
d'un brun roux en dessus, et blanc en desso
son corps est extrêmement effilé.

Cet animal fréquente les habitations, et hab
les bois taillis qui sont près des villages; suce le s
des volailles.

Habite l'Europe tempérée, et, dit-on, aussi l'A
rique du nord.

386e Espèce. MARTE ALPINE, *Mustela altaïca*, Pal

M. Gebler a retrouvé cette espèce que Pa
n'avait fait qu'entrevoir, et qu'il avait caractér
par cette phrase : queue deux fois plus longue
la tête, et d'une seule couleur.

387e Espèce. MARTE DES NEIGES, *Mustela nivalis*

Cette belette des neiges, dont le pelage est en
rement blanc, avec quelques poils noirs au bout
la queue, a tantôt été considérée comme une vari
ou de la belette commune, ou de l'hermine.

Elle habite le nord de l'Europe, et notammen
Russie et la Sibérie.

388e Espèce. MARTE AFRICAINE, *Mustela africa*
Desm. 276.

La *belette d'Afrique* a le dessus du corps d
brun roussâtre ; le dessous d'un jaune pâle, avec
bande longitudinale étroite de la première coul
au milieu du ventre.

On la dit d'Afrique.

389e Espèce. MARTE HERMINE, *Mustela erminea*,
Le *Roselet* et l'*Hermine*, Buffon.

Cet animal est renommé par la blancheur de
pelage d'hiver, tandis que l'été il a le dessus
corps d'un brun marron pâle, et blanc en desso



's sont voraces ; il détruit en quantité s, les souris, et habite principalement les Ce qui le distingue de la belette albinos, :ouffe très noire qui termine toujours sa

rure est estimée, et est en possession d'or- ›bes des docteurs.

ıbite toute l'Europe tempérée, mais elle mune qu'en Russie, en Sibérie et en La-

:ce. Marte mink, *Mustela lutreola*, Pallas.

ée *tuhcuri* en Finlande, *mœnck* par les ls de pelleteries d'Abo, et *nœrs* par les ; cette marte a le pelage d'un brun noi- lèvre supérieure, le menton et le dessous lancs; ses pieds sont à demi-palmés; aussi en avait-il fait sa *lutra minor* ; elle vit de es et de poissons.

ıbite tout le nord de l'Europe, et surtout ıde.

2e Sous-genre, Zorille, Cuv.

ı court, molaire tuberculeuse d'en haut rge ; deux fausses molaires supérieures, rieures, ongles des pieds de devant obtus, ·opres à fouiller la terre.

pèce. Marte zorille, *Mustela zorilla*, 279. Le *Blaireau du Cap*, Kolbe. Le *Zo-* Buffon.

ille a le pelage varié irrégulièrement de ›ngitudinales noires et blanches; il se creuse ers et habite les environs du cap de Bonne- :e.

us-genre, les Martes, proprement dites.

n un peu allongé; ongles acérés; un petit e à la carnacière inférieure; une fausse mo- plus en haut et en bas que le putois.

392ᵉ Espèce. MARTE COMMUNE, *Mustela martes* La *Marte*, Buffon.

La marte a le pelage formé de deux sorte poils, les uns longs et fermes, et les autres qu sont qu'un duvet très fin; il est entièrement b avec une tache jaune clair sur la gorge; cet mal est très-sauvage, recherche les forêts les épaisses et vit de petits animaux.

Il habite tout le nord de l'Europe et aussi, on, l'Amérique septentrionale.

393ᵉ Espèce. MARTE FOUINE, *Mustela foina*, L *Fouine*, Buffon.

Cette espèce a le pelage brun avec tout le de de la gorge et du cou blanchâtre; sa tête est ap au sommet; elle se tient de préférence dans le sinage des habitations rurales.

Elle habite l'Europe et l'Asie occidentale.

394ᵉ Espèce. MARTE ZIBELINE, *Mustela zibellin* Le *Sobol* des Polonais et des Russes. Le *S* des Suédois.

La zibeline, employée comme emblème da blazon, a le pelage brun mélangé de blanchâtr la tête et de gris sur la gorge; des poils abon revêtent les pieds jusque sur les doigts; el tient sur les bords des fleuves dans des trous cés dans des lieux ombragés; se nourrit d'ani même de son genre.

Habite tout le nord de l'Europe, de l'Asie l'Amérique.

395ᵉ Espèce. MARTE VISON, *Mustela vison*, I *Vison*, Buffon.

Le vison a le pelage brun plus ou moins fc avec une teinte plus ou moins épaisse de fauv queue est d'un brun noir; une tache blanch cupe la pointe de la mâchoire inférieure; les sont à demi-palmés; il vit sur le bord des dans des terriers, dans le nord de l'Amériq principalement au Canada.





MARTE PEKAN, *Mustela canadensis*, L. Le *Pekan*, Buffon.

ıabite les mêmes contrées que le vison
; habitudes; la tête, le cou, les épau-
ıs du dos sont mélangés de gris et de
, les lombes, la queue et les membres
ın noirâtre; très souvent une tache se
ı gorge.

MARTE A TÊTE DE LOUTRE, *Mustela lu-
:phala*, Harlan, Faune Amér.

:e avait été confondue avec le vison et
treola de Pallas; elle diffère du vison
ır et par sa taille, car elle est d'un
re, plus clair inférieurement; sa queue
n ferrugineux; ses doigts sont demi-
joint aux formes d'une marte, la tête
d'une loutre.
; le Maryland.

MARTE GRISE, *Mustela poliocephala;
ïverra poliocephala*, Traill.

:e est plus élevée que celles connues,
e, très longue sur la nuque, forme en
une sorte de colerette; elle est noire
grise sur la tête et sur le cou, et pré-
gorge une tache jaune entourée d'un
le jais.
; les forêts de Demératy à la Guyane.

ıARTE MARRON, *Mustela rufa*, Desm. 285.

ce, dont la patrie est inconnue, a le
:oux marron plus foncé en dessous qu'en
nposé de poils annelés de brun marron
'e; sa queue est brune à sa pointe; le
tête compris ont un pied sept pouces

;. MARTE ZORRA, *Mustela sinuensis*, Humboldt.

que le baron de Humboldt a découvert
le-Grenade, se rapproche par les for-
••

mes du kinkajou; son pelage est d'un gris noirâtre uniforme; le ventre et l'intérieur des oreilles sont blancs; il chasse aux petits oiseaux.

401e Espèce. MARTE CUJA, *Mustela cuja*, Molina.

De la taille du furet; pelage tout noir, très doux et très épais; sa queue est touffue et aussi longue que le corps; son museau est terminé comme un groin; elle se nourrit de souris et d'autres petits animaux.

Sa patrie est le Chili.

402e Espèce. MARTE QUIQUI, *Mustela quiqui*, Molina.

Cette espèce est encore du Chili; elle se rapproche de la belette, suivant Molina; sa couleur est brune; sa tête aplatie; ses oreilles courtes et rondes, et son museau en forme de groin; une tache blanche occupe le milieu du nez; elle vit dans des terriers et de petits animaux.

403e Espèce. MARTE PÊCHEUSE, *Mustela piscatoria*. *Mustela Pennanti*, Erxl. ?

Cette espèce est voisine de la zibeline; elle a des oreilles larges et arrondies, noires et bordées de blanc; des moustaches grandes et soyeuses; la face et les côtés du cou d'un cendré mêlé de noir; le reste du corps est noir; ses pieds sont larges et velus, et sa queue est très touffue.

Cette marte est de l'Amérique septentrionale.

404e Espèce. MARTE A GORGE DORÉE, *Mustela flavigula*, Bodd.

Cette espèce, ainsi que les trois précédentes, n'est guère authentique; on la dit noire, avec le menton et les joues blanches, la gorge d'un jaune citron; le dos et le ventre jaune.

On ignore sa patrie.

405e Espèce. MARTE DE PENNANT, *Mustela Pennanti*, Erx. Godman, p. 203.

Cette espèce que M. Desmarest a rejetée dans une note, a été étudiée de nouveau; c'est le *wejack* de



IXe Genre. Moufette, *Mephitis*, Cuv.

ıllongé, arqué, doigts des pieds séparés et
ngles forts, les antérieurs étant propres à
eue longue et très touffue, ou tout-à-fait
s glandes anales sécrétant une odeur

ɜntaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, mo-
laires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

ce. Moufette d'Amérique, *Mephitis ame-*
Desm. 287. Le *Chinche*, le *Conepate*,

nom de moufettes d'Amérique, on a rangé
'and nombre d'animaux ; mais les descrip-
ıarfaites qu'ont donné les voyageurs des
'ariétés ne permettent point en effet de leur
eur vraie place. Cette moufette, de la taille
ɪrdinaire, a le pelage doux, lustré, marqué
ı blanches longitudinales sur un fond brun



a le pelage touffu, d'un noir foncé, n'ayant sur le dos qu'une bande blanche ; des oreilles peu apparentes, et une queue terminée de blanc ; elle se creuse des terriers ; vit de vers et de larves d'insectes ; et habite la Nouvelle-Grenade.

408e Espèce. Moufette du Chili, *Mephitis chiliensis* Geoff.

Le pelage de cette espèce est brun marron avec deux raies blanches sur les côtés du corps, qui se réunissent derrière la tête pour former un croissant sa queue est très touffue, mélangée de blanc et de brun. Rapportée du Chili par Dombey.

409e Espèce. La Moufette chinche, *Mephitis chincha*. *Viverra mephitis*, Gm. Le *Chinche*, Buff.

Cette moufette est d'un brun plus ou moins fonc avec deux petites taches blanches sur les épaules e sur le ventre ; le front marqué d'une bande longitudinale blanche ; deux raies blanches excessivemen larges sur le corps ; queue fournie de très longs poil blancs mêlés d'un peu de noir.

Cette espèce habite le Chili. On en cite des variété qui seraient de Buénos-Ayres, du Brésil, du Mexique et même de la Louisiane et des Etats-Unis.

410e Espèce. Moufette de Quito, *Mephitis quitensis* l'*Atok*, ou le *Zorra de Quito* de Humboldt.

Cette espèce a le corps noir marqué de deux bande blanches longitudinales ; des oreilles petites, tr pointues et noires ; une queue d'un tiers moins lon gue que le corps, blanche et noire et très touffue.

Elle habite la province de Quito.

411e Espèce. Moufette interrompue, *Mephitis interrupta*, Rafinesq.

Cette espèce est brune ; deux raies courtes, blan ches, occupent parallèlement la tête ; huit raies dessinent sur le dos, les quatre antérieures égale ment et parallèlement, et les quatre postérieur dans un sens inverse.

Elle est rare à la Louisiane, son pays natal.

XC^e Genre. MYDAUS, *Mydaus*, F. Cuv.

Cinq doigts à chaque pied, réunis jusqu'à la
nière phalange par une membrane très étroite :
gles fouisseurs très grands aux pieds de devant,
diocres à ceux de derrière ; queue rudimentaire ;
pille ronde ; oreille externe nulle ; quatre ma-
lles pectorales et deux inguinales.

rmule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$,
fausses molaires $\frac{2-2}{3-3}$, carnassières $\frac{1-1}{1-1}$,
tuberculeuses $\frac{1-1}{1-1}$, 34.

Une seule espèce, de Java.

1re Espèce. MYDAUS DE JAVA, *Mydaus meliceps*, F. Cuv. Horsf. La Moufette de Java, le *Telagon nephitis javanensis*, Leschen. Desm. 288.

Découverte à Java par M. Leschenault, cette es-
ce, dont les habitudes sont inconnues, a le pelage
un brun foncé, avec une tache blanche sur le
nt, s'avançant en pointe vers le museau, et se
olongeant entre les deux épaules. La queue a
oins d'un pouce de longueur, et elle est blanche à
1 extrémité.

XCI^e Genre. LOUTRE, *Lutra*, Rai, L.

Corps très long ; jambes courtes ; pieds à cinq
oigts palmés ; queue longue très robuste, aplatie
orizontalement, couverte de poils courts ; tête
omprimée ; yeux grands ; oreilles très courtes ;
oustaches très fortes.

orm. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

Les loutres habitent sur le bord des eaux douces
u de la mer, et vivent presque exclusivement de
oissons ; leur fourrure, très estimée, est l'objet d'un
ommerce actif, et nécessite des armemens consi-
érables. On a importé plus de 7,300 peaux de

[redacted]

ɪcɪɪɪaɪɪc . ɪɪɪʋɪɜɪvcɜ ; , ʋaɪɪɪɪcɜ $\frac{}{1-1}$,
molaires $\frac{2-2}{3-3}$, carnassières $\frac{1-1}{1-1}$,
euses $\frac{1-1}{1-1}$, 34.

: espèce, de Java.

. MYDAUS DE JAVA, *Mydaus meliceps*, Horsf. La Moufette de Java, le *Telagon iwanensis*, Leschen. Desm. 288.

te à Java par M. Leschenault, cette es- les habitudes sont inconnues, a le pelage foncé, avec une tache blanche sur le nçant en pointe vers le museau, et se entre les deux épaules. La queue a pouce de longueur, et elle est blanche à :é.

Genre. LOUTRE, *Lutra*, Rai, L.

ɜs long; jambes courtes; pieds à cinq ɪés; queue longue très robuste, aplatie nent, couverte de poils courts; tête ; yeux grands; oreilles très courtes; très fortes.

ıtaire : incisives $\frac{6}{6}$. canines $\frac{1-1}{1-1}$. mo-



fois, et peut même être atteint d'albinisme;
riété, entièrement tachetée, a été prise à l'île
aux environs de Paris.

La loutre habite généralement le bord d
et des rivières de toute l'Europe.

414e Espèce. Loutre du Canada, *Lutra can*
F. Cuv.

Cette espèce, établie d'après l'examen d'u
se rapproche beaucoup de la loutre commun
qu'elle en diffère par plusieurs particulari
tomiques; son pelage, ses habitudes ne son
crites. Est probablement la *lutra hudsonica*
cépède.

415e Espèce. Loutre de la Guyane, *Lutra*
F. Cuv.

Cette espèce est bai clair en dessus, plus
dessous; la gorge et les côtés de la face j
oreilles sont presque blancs; la couleur de
est comme celle du corps, plus claire en
qu'en dessus.

Elle habite les grands fleuves de la Guya

tempes, la gorge, le dessous du cou sont
brunâtre; les poils laineux sont d'un gris b
et les soyeux sont bruns.

Elle a été découverte à Sumatra par MI
et Duvaucel.

421e Espèce. LOUTRE SIMUNG, *Lutra simun*
Cat. F. Cuv.

Cette espèce, également de Sumatra,
grande que la précédente; ses poils sont au
longs, plus lisses et plus doux; son pelage
foncé, prenant une teinte roussâtre plus c
le corps et la queue; le cou et les joues
blanc fauve jaunâtre; le menton est blanc.

422e Espèce. LOUTRE NIRNAIER, *Lutra nair*

Cette espèce, nommée *nir-nayie* à Pondiché
trie, a le pelage assez court, d'un châtain fon
blissant sur les flancs; le dessous du cou et
ainsi que la gorge sont d'un brun rouss
assez pur; une tache fauve rousse au-
l'œil.

423e Espèce. LOUTRE DE STELLER, *Lutra*
Lutra marina, Steller.



[redacted]

[ues qu'en ce qu'ils sont libres; la queue est te, large, plate et pointue.

ıbite les environs du pôle boréal.

XCII^e Genre. Aonyx, *Aonyx*.

genre présente les mêmes caractères généraux es loutres, tels que le système dentaire, et l'ha- .e générale du corps; seulement il en diffère a forme des pieds et par les doigts, à peine s par une membrane. Le second doigt paraît ; au troisième sur toute la première articula- Ils sont tous les deux plus allongés que les ns, et tous les doigts sont privés d'ongles, ou restige d'ongle rudimentaire est seulement vé aux second et troisième doigts des pieds rieurs.

Espèce. Aonyx Delalande, *Aonyx Delalandi*. *tra inunguis*, G. Cuv. F. Cuv. *Dict. Sc. nat.*

loutre du Cap, dont on doit la connaissance à)elalande, a un pelage doux, fourni et épais, brun châtain, plus foncé sur la croupe, les bres et la queue, plus clair sur les flancs, et brunâtre sur la tête; le dessous du corps est blanc assez pur; elle a deux pieds dix pouces du au à la queue, et celle-ci a un pied huit pouces. le habite les étangs salés des bords de la mer ap, et vit de poissons et de crustacés.

Section. *Deux dents tuberculeuses plates errière la carnassière supérieure, munies lles-mêmes d'un talon assez fort.*

XCIII^e Genre. Chien, *Canis*, L.

eds de devant à cinq doigts; pieds de derrière atre; ongles non rétractiles; langue douce; it de poche anale; deux dents tuberculeuses der- chaque molaire carnassière.

m. dent.: incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{7-7}$, 42.

Les chiens forment un genre qui se compose beaucoup d'espèces, mais qui compte encore p de variétés; la domesticité semble en avoir mod la race à l'infini.

§. 1. *Pupilles des yeux rondes*. Les Chiens.

425e Espèce. Chien domestique, *Canis familiaris*,

Les caractères spécifiques du chien domesti sont : la queue recourbée en arc ; museau plus moins allongé ou raccourci; pelage très varié p la nature du poil et pour ses teintes, à cela p que toutes les fois que la queue (*suivant* M. D marest) offre une couleur quelconque et du bla ce blanc est terminal.

Comme le chien domestique a des variétés in nies et intéressantes à connaître, nous indiquer celles qu'ont admises les auteurs, et notamm MM. F. Cuvier et Desmarest.

†. Les MATINS.

1. Chien de la Nouvelle-Hollande, *Canis aust lasiæ*, Desm. F. Cuvier. *Dingo*, Shaw.

Pelage fauve en dessus et plus pâle en dessou très fourni, formé de deux poils; queue touffue; de crabes et de toutes sortes de débris; suit les t bus misérables de naturels de l'Australie.

Commun aux alentours de Port-Jackson.

2. Chien de l'Hymalaya, *Canis hymalaniensi*

A la tête allongée ; le museau aigu ; les oreil dressées et pointues; le pelage de deux sortes poils, les soyeux bruns et les laineux cendrés; de taches noirâtres sur les oreilles; cendré sous la gor la queue est touffue (*Abel*, Orien. Mag. d'ap *Hogson*); on le nomme en Boteanien *Wah*.

3. Chien matin, *Canis laniarius*, L. Le *Mâtin* Buffon.

Queue relevée; pelage assez court, fauve jau tre, rayé de noirâtre, quelquefois blanc, gris, br ou noir; il est courageux, robuste, et sert à chasse du sanglier. Habite la France.



Chien sauvage de Sumatra, *Canis sumatrensis*, Hardwich.

A le nez pointu; les yeux obliques; les oreilles oites; les jambes élevées; la queue pendante, ès touffue, plus grosse au milieu qu'à son origine; lage d'un roux ferrugineux, plus clair sur le ntre.

5. Chien quao, *Canis quao*, Hardwich.

Cette variété est peu connue et se rapproche beauup de la précédente, seulement la queue est plus ire et ses oreilles sont moins arrondies.
Habite les montagnes de *Ramghur* dans l'Inde.

Chien de la Nouvelle-Irlande, *Canis novæhybernicæ*, Lesson.

Ce chien, de moitié plus petit que celui de l'Ausilie, a le museau aigu; les oreilles droites, intues et courtes; les jambes grêles; le poil ras, couleur brune ou fauve; nommé *Poull* par les turels qui se nourrissent de sa chair; il est hardi, urageux et vorace; il mange de tout.

7. Chien danois, *Canis danicus*, Desm. Le grand Danois, Buffon.

Pelage ordinairement blanc et marqueté de taches oires arrondies, nombreuses; queue assez grêle; orps et membres plus fournis que le mâtin; emloyé comme coureur.

8. Chien lévrier, *Canis grajus*, L.

Le museau très allongé; les jambes minces et très ongues, l'abdomen rétréci; le pelage composé de poils soyeux; il a pour variétés:

1°. Le lévrier d'Irlande.
2°. Le lévrier de la Haute-Écosse.
3°. Le lévrier de Russie.
4°. Le lévrier d'Italie ou levron (*Canis italicus*, L.).
5°. Le lévrier chien-turc.

Le lévrier habite l'Europe, et est originaire des parties méridionales, suivant Buffon.

† †. Les ÉPAGNEULS.

9. Chien épagneul, *Canis extrarius*, L.

Les oreilles larges, tombantes; jambes courte queue relevée; poil en général très grand; pelage plus ordinairement blanc avec des taches brune il a pour variétés :

1°. Le petit épagneul.
2°. Le gredin (*canis brevipilis*, L.).
3°. Le pyrame.
4°. Le bichon (*canis militœus*, L.).
5°. Le chien lion (*canis leoninus*, L.).
6°. Le chien de Calabre.

Race originaire d'Espagne, et habite l'Eur tempérée.

10. Chien barbet, *Canis aquaticus*, L. Le *Can* ou *Chien canard*.

A les oreilles larges et pendantes; les jam courtes; le corps épais; le poil long et frisé, tacheté de blanc, ou blanc tacheté de noir; riétés :

1°. Le petit barbet (*canis minor*, L.).
2°. Le chien griffon.

11. Chien courant, *Canis gallicus*, L.

Museau long et gros; oreilles très larges, longues et pendantes; jambes longues et charnu corps gros et allongé; queue relevée; poil co couleur blanche, uniforme, ou varié de ta noires.

Habite la France.

12. Chien braque, *Canis avicularius*, L.

Museau un peu plus court que le précéd ainsi que les oreilles; les jambes plus longues corps plus épais; le nez quelquefois fendu; vari

1°. Le braque du Bengale, *Buff.*

13. Chien basset, *Canis vertagus*, L. *Bass jambes droites*, Buff.

Oreilles longues et pendantes; queue long





jambes courtes, droites et grosses; pelage ras, taché de noir ou de brun; variétés :

1°. Basset à jambes torses.

2°. Chien burgos, *Buff.*

Habite l'Europe méridionale et tempérée.

14. Chien de berger, *Canis domesticus*, L., vulg. le *Chien de Brie*.

Oreilles courtes et droites; queue horizontale ou pendante; poil long, de couleur où le noir domine; est intelligent.

Habite l'Europe tempérée et septentrionale.

15. Chien loup, *Canis pomeranus*, L.

Oreilles droites et pointues; museau long et effilé; queue enroulée en avant; poil court sur la tête et long sur le corps; pelage blanc, gris, noir ou fauve. Habite comme le précédent.

16. Chien de Sibérie, *Canis sibiricus*, L.

Poils très grands sur tout le corps; pelage ardoisé et gris cendré.

Habite la Sibérie.

17. Chien des eskimaux, *Canis borealis*, Desm. F. Cuv.

Voisin du chien loup, queue relevée en cercle; poils soyeux, peu fournis, très fins et ondulés; pelage de couleur variable et ayant de grandes taches blanches, noires ou grises; sert à conduire les traîneaux.

Habite le cercle arctique, la baie de Baffin.

18. Chien alco, *Canis americanus*, L. Le *Michacaneus* de Fernandès, et aussi son *Techichi*.

Taille du bichon, tête très petite; corps très gros; dos arqué; queue courte, pendante; poil long et jaune, celui de la queue blanchâtre.

†††. Les DOGUES.

19. Chien dogue, *Canis molossus*, L. *Bull dog* des Anglais.

Museau gros, court et plat; nez retroussé; lèvres

épaisses et pendantes ; front aplati ; corps gro allongé ; queue relevée et repliée en avant ve bout ; poil presque ras, fauve pâle en général.

Habite l'Europe, surtout l'Angleterre.

Var. 1°. *Le dogue du Thibet.*

20. Chien dogue anglais, *Canis anglicus.*

Résultat de l'alliance du mâtin et du dogue ; lage souvent composé de longs poils, tantôt fa blanc tacheté de plaques brunes, etc. ; les orei très pendantes.

21. Chien doguin, *Canis fricator*, L. Le *Carlin Mopse.*

Ne diffère du dogue que par sa petite taille ; noire ; pelage ras et généralement blond ; a peu d telligence et beaucoup d'étourderie.

22. Chien d'Islande, *Canis islandicus*, L.

La tête ronde ; les yeux gros ; les oreilles à de droites ; le poil lisse et long.

23. Chien petit danois, *Canis variegatus*, I

Le front bombé ; le museau mince et pointu oreilles à demi pendantes ; la queue relevée ; le lage ras, à taches le plus souvent noires et blanc

24. Chien roquet, *Canis hybridus*, L.

A la tête ronde ; les yeux gros ; les oreilles tites, à demi pendantes ; la queue redressée ; jambes petites, le poil et la couleur du petit dan

25. Chien anglais, *Canis britannicus*, Desm

Résultat du petit danois et du pyrame.

26. Chien d'Artois, *Canis fricator*, L.

Museau très court et très aplati ; race double métive, provenant du mélange du roquet ave doguin. Habite la Flandre, l'Artois.

27. Chien d'Alicante, *Canis andalusiæ*, Desm. *Chien de Cayenne.*

Museau court du doguin ; long poil de l'épagne provenant du mélange des deux races.



[redacted]

28. Chien turc, *Canis ægyptius*, L. Le *Chien de Barbarie*.

La tête assez grosse; le museau assez pointu; eilles assez larges et horizontales; membres grê-; peau presque entièrement nue, noire ou couleur chair, ou tachée de brun par plaques.

Var. 1°. Chien turc à crinière, *Buffon*.

Cette variété provient du chien turc et du petit nois ou du petit lévrier.

Le chien turc est d'Afrique et de Barbarie, et de Turquie; il est extraordinairement commun Pérou; ne serait-ce pas plutôt d'Amérique qu'il viendrait ?

29. Chien caraïbe, *Canis caraibæus*.

uivant M. *Moreau de Jonnès*, les Américains ient des chiens avant l'arrivée des Européens, l paraîtrait même qu'ils en avaient plusieurs es-es, dont la race est aujourd'hui éteinte. Le 14 obre 1482 Colomb trouva, dans les îles Lucayes, petits chiens qui n'aboyaient point, et qui n'a-ent aucun poil sur la peau; il les retrouva en-e en 1494 sur l'île de Cuba, et les habitans les ngeaient. Les Français firent la même observa-n en arrivant à la Martinique et à la Guadeloupe, 1635. Or, cette variété pourrait bien être le chien c, cru à tort d'Afrique, et que nous avons vu ster encore en abondance à Payta dans le Pérou.

426e Espèce. Loup commun, *Canis lupus*, L.

Le loup, l'animal le plus féroce de nos forêts et de s bois, a les plus grands rapports avec le chien, et est presque impossible de l'en distinguer zoologi-ement; sa queue est droite; son pelage est gris ve, avec une raie noire sur les jambes de devant s adultes, et des yeux obliques; une variété nche, atteinte d'albinisme, ou qui est l'effet du mat du nord pendant l'hiver, est la seule remar-able.

Le loup est solitaire; lâchement vorace; n'at-que l'homme que lorsqu'il est affamé; se réunit

par fois en bandes dévastatrices, lorsque la famine le chasse des lieux qu'il fréquente.

Habite toute l'Europe, et a passé, dit-on, dans l'Amérique septentrionale; il a été détruit en Angleterre et en Ecosse.

427e Espèce. LOUP DU MEXIQUE, *Canis mexicanus*, Desm. 297.

Cette espèce a le pelage cendré, varié de taches fauves, et marqué de plusieurs bandes noirâtres qui s'étendent de chaque côté du corps, depuis la ligne dorsale jusqu'aux flancs; il est de la taille du loup d'Europe.

Il vit dans les endroits chauds de la Nouvelle-Espagne.

428e Espèce. LOUP ROUGE, *Canis jubatus*, Desm. 296. Le *Loup rouge*, Cuvier. L'*Agouara guazou*, d'Azara.

Cet animal est remarquable par la teinte d'un roux cannelle foncé de son pelage, plus claire sur les parties inférieures; une courte crinière noire occupe toute la longueur de l'épine dorsale.

Il est solitaire dans les lieux bas et marécageux des Pampas de la Plata.

429e Espèce. LOUP DE PRAIRIE, *Canis latrans*, Harlan, Faune Am. *Prairie's wolf*, Say.

Ce loup, découvert dans l'expédition aux monts *Arkansas*, a le pelage d'un gris cendré varié de noir et de fauve cannelle terne; les poils de la ligne dorsale sont les plus longs; les parties inférieures sont moins colorées que les supérieures; la queue est droite.

Il habite les plaines du *Missouri*; vit en troupes nombreuses; chasse les daims, et mange quelquefois des fruits.

430e Espèce. LOUP ODORANT, *Canis nubilus*, Say Long's Exp.

Ce loup est robuste, d'un aspect plus redoutable que le loup rouge et que le précédent; il exhale une

[redacted]



ur, qui est fétide ; la teinte de son pelage
ıre et pommelée en sa partie supérieure.
lomine sur les flancs.
te les mêmes lieux que le loup de prairie.

èce. Loup fossile, *Canis spelæus*, Goldfuss.

p, dont les débris fossiles ont été trouvés
caverne de *Gailenreuth*, a la plus grande
ınce, par la forme de son crâne, avec celui
ordinaire; mais cependant il en diffère essen-
ıt par un museau plus court et une plus
ırgeur du palais.
orges Cuvier, dans son grand ouvrage sur
s, a reconnu quatre espèces de chiens anti-
s.

èce. Chien antarctique, *Canis antarcticus*, Shaw, Misc.

spèce, qui vit isolée sur l'une des îles dé-
s Malouines, l'île Falkland, a le pelage
; la queue rousse à sa base, noire vers son
et terminée de blanc ; sans cesse affamé, ce
maigre et guette les lapins ou le gibier dont
sont garnies ; il se creuse des terriers. Le
lina, dans son *Histoire des Productions du*
garde le *culpeu* (*canis culpæus*) comme le
ıe le chien antarctique trouvé aux îles Ma-
ar Byron.

pèce. Chien crabier, *Canis cancrivorus*.
des bois de Cayenne, Buffon. Le *Koupara*,
rère ?

pelage cendré et varié de noir en dessus,
nc jaunâtre en dessous; les oreilles brunes;
du cou, derrière les oreilles, fauves; les
le bout de la queue noirâtres ; il vit par pe-
apes, de chair, de fruits, etc.
la Guyane française.

èce. Chien chacal, *Canis aureus*, L. Le
l ou *Tschakkal* des Orientaux. L'*Adive*,
ı.

pelage d'un gris *jaunâtre* en dessus, blan-

châtre en dessous; queue noire à son extrémité, : descendant que jusqu'aux talons; il vit en troup nombreuses, se creuse des terriers, exhale u forte odeur; est commun en Afrique et en Asi M. Tilésius pense que sous ce nom, sont confondu plusieurs espèces distinctes; il croit que le *Chac du Caucase* est la souche du chien domestique, que présumaient Pallas et Guldenstædt. Le chac de l'Inde diffère aussi de celui du Sénégal.

435e Espèce. CHIEN CORSAC, *Canis corsac*, L. L'*Is tis*, Buff.

Ce chien a le pelage d'un gris fauve, uniforme dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; les membr fauves; la queue très longue, touchant à terre, noire au bout; de la taille de la fouine.

Vit en troupes dans les déserts de la Tartarie.

436e Espèce. CHIEN KARAGAN, *Canis karagan*, Pa las, Gm.

Cette espèce est peu connue, et son pelage a proche de celui du loup par la couleur; sa fourru est apportée à *Oremburg* par les marchands ki guis.

437e Espèce. CHIEN MESOMELAS, *Canis mesomela* Erxl. L. Le *Chacal du Cap*.

Cet animal a le dos marqué d'une plaque triang laire d'un gris noirâtre, large sur les épaules, et f nissant en pointe à l'origine de la queue; les côt du corps sont roux; la poitrine et le ventre blanc la queue descend presque jusqu'à terre.

Il habite le cap de Bonne-Espérance.

438e Espèce. CHIEN ANTHUS, *Canis anthus*, F. Cu

Ce chacal a le pelage gris, parsemé de quelqu taches jaunâtres en dessus, blanchâtres en desso la queue est fauve, avec une ligne longitudin noire à sa base, et quelques poils noirs à sa point

Habite le Sénégal.

[redacted]



[redacted]

ᵓ*upille se contractant verticalement*. Les
RENARDS.

pèce. RENARD COMMUN, *Canis vulpes*, L.

rd a le pelage fauve en dessus et blanc en
e derrière des oreilles est noir; la queue
terminée par des poils noirs.

rusé, le renard déploie la plus subtile
ur se glisser dans les basses-cours, où il fait
ravages; il mange de tout, *glapisse*, se
terriers et vit dans les bois taillis; le re-
e exhaler une odeur infecte. Une variété
encontre en Suisse est le *renard musqué*,
d une odeur fort agréable; le *renard no-*
le même pays, est l'espèce commune dans
cé.

e *Renard croisé d'Europe* (*Canis cruci-*
esner et de Brisson).

ce. RENARD CHARBONNIER, *Canis alopex*,
Herm. Le *Kohlfuchs* des Suisses.

eurs modernes regardent ce renard comme
e variété du précédent, et M. Steinmuller
qu'il n'en est que le jeune âge; son poil
beaucoup plus fourni que dans le renard
, et d'un roux plus foncé; les pieds et
la queue sont noirs.

aussi l'Europe, où il est plus rare et se
les montagnes.

pèce. RENARD ISATIS, *Canis lagopus*, L.

rd bleu, Buffon; le *fiall-rfven* de Nylsson,
e *toa* des Islandais, le *swid* et le *graa raev*
is, le *melrak* des Norwégiens, le *njal* des
le *nauli* des Finnois.

oils très longs, épais et doux, une fourrure
cendré ou d'un brun clair uniforme en été
en hiver.

rempli de hardiesse, de ruses, et porté à

ans les contrées les plus voisines du cercle
oréal.

442ᵉ Espèce. RENARD ARGENTÉ, *Canis argentat* F. Cuv. Le *Renard argenté*, Geoff.

A le pelage d'un noir de suie, piqueté ou glac blanc, ayant l'extrémité de la queue blanche.

Habite le nord de l'Amérique et de l'Asie.

443ᵉ Espèce. RENARD D'AFRIQUE, *Canis fameli* Kretschmar.

Cette espèce nouvelle, encore peu connue, a envoyée d'Afrique, au Musée de Francfort, pa voyageur *Ruppel*; elle a les oreilles longues, ı beaucoup moindres que celles du zerdo, dont el rapproche.

444ᵉ Espèce. RENARD FENNEC, *Canis fennecus*

Aucun animal n'a peut-être plus occupé les n ralistes que celui-ci; ils en ont fait tour à touı *chien*, un *galago*, ou le type du genre FEN Bruce en donna une mauvaise figure et une desc tion incomplète sous le nom de *fennec*; Sperm: sous celui de *zerda*; Buffon le nomma *animal* ‹ *nyme*; Gmelin l'a décrit sous le nom de *canis ze* Desmarest, sous celui de *fennecus Brucii*. M. L kart a proposé la distinction spécifique de ‹ *pygmæus*, *Saharensis* ou *megalotis*. On doi voyageur *Denham* une très bonne figure du fen (*Voyage en Afrique*.)

Le fennec a de très petites dimensions, les jaı grêles, le museau effilé, les oreilles très grande: couleur du pelage est en dessus d'un roux isa agréable, et blanche en dessous; une tache fauv placée derrière chaque œil; le bout de la q ainsi que la base sont noirs; les oreilles sont dées intérieurement de poils blancs plus longs ceux des autres parties.

Le fennec, rapporté de l'Afrique centrale p major *Denham*, diffère très légèrement de celı crit par M. Leuckart dans l'*Isis*. On indique qu pelage est d'un roux blanchâtre uniforme, seule plus pâle en dessous; le dos est brun, et sillonı raies noires très minces et très déliées; le meı



ge, le ventre, et les parties internes des cuis-
des jambes sont blancs ; le museau est noir ;
e reste se rapporte d'ailleurs dans ces deux
ptions.
animal vit de dattes et autres substances dans
erts de l'Afrique, se creuse des terriers ; sa
ert aux Arabes de fourrure ; ses mœurs ne sont
nnues.

Espèce. RENARD A GRANDES OREILLES, *Canis megalotis*, Cuv. Desm. 830.

animal, de la taille du renard ordinaire,
oreilles très larges et très longues ; le pelage
ne bande de poils plus grands que les autres
ligne dorsale, et noirâtres ; la queue très touf-
oire, grise à sa base ; les pieds sont noirs.
ite le cap de Bonne-Espérance.

Espèce. RENARD AGILE, *Canis velox*, Say Long's exp.

te espèce a le pelage fin, doux, de couleur
, d'un brun ferrugineux ; le dessous de la tête
un blanc pur ; le corps est mince ; les poils du
nt plus longs que ceux des autres parties.
e vit dans les pays découverts du Missouri, où
e creuse des terriers.

Espèce. RENARD CROISÉ, *Canis decussatus*, Geoff.

le pelage varié de noir et de blanchâtre en des-
avec une croix noire sur les épaules ; museau,
es inférieures du corps et pattes noires ; la queue
inée de blanc ; de la taille du renard d'Europe.
bite l'Amérique septentrionale.

Espèce. RENARD GRIS, *Canis virginianus*, Erxl. Gm. Le *Renard gris* de Catesby.

le pelage en entier d'un gris argenté.
bite la Virginie.

449e Espèce. RENARD FAUVE, *Canis fulvus*, Des
309. *Le Renard de Virginie*, de Palissot de Bea
vois.

A le pelage nuancé de roux et de fauve ; le desso du çou et du bas-ventre blancs ; poitrine grise ; fa antérieure des jambes de devant et pieds noir avec du fauve sur les doigts ; la queue terminée blanc ; a les formes du renard d'Europe.

Habite les Etats-Unis.

450e Espèce. RENARD TRICOLOR, *Canis cinereo-arge teus*, Erxl. L'*Agouarachay*, d'Azara.

A le corps gris noir en dessus, la tête gris fauv les oreilles et les côtés du cou d'un roux vif ; gorge et les joues blanches ; le menton noir, la que fauve, nuancée de brun, et terminée de noir fonc

Habite les Etats-Unis et le Paraguay.

451e Espèce. RENARD D'EGYPTE, *Canis niloticu* Geoff.

Cette espèce, de la taille du renard ordinair dont elle est voisine, a le dessus du corps roussâtr le dessous gris cendré ; les oreilles noires et les pie fauves.

Habite l'Egypte.

452e Espèce. RENARD DU BENGALE, *Canis bengale sis*, Shaw. Penn.

Est brun en dessus, avec une bande longitudin noire ; le tour des yeux est blanc, et la queue terminée de noir.

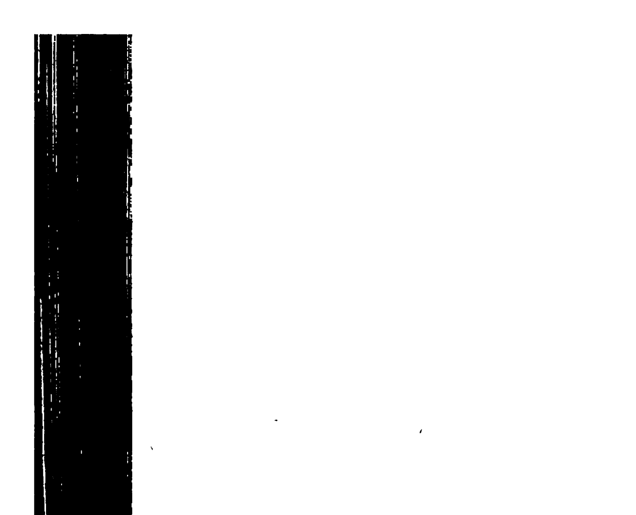
Habite l'Inde.

§. 3. *Chiens à pieds de hyènes.*

453e Espèce. CHIEN PEINT, *Canis pictus*, Desm. 8
Hyæna picta, Temm. (*Ann. Sc. phys.* t. II
p. 51.)

Cet animal, de la taille du loup d'Europe, va par les taches de son pelage ; cependant celles-ci so disposées par plaques variées de noir, de brun, roux et de blanc ; sa queue est touffue et blanche bout, et descend jusqu'aux talons.





Il chasse en troupes assez nombreuses, dans le midi de l'Afrique, sa patrie.

XCIV^e Genre. GYMNURE, *Gymnura*.

Nous formons ce genre d'après l'avis de M. Desmarest, pour y placer un animal très voisin des civettes, et peut-être plus voisin encore des paradoxures, qui sont plantigrades. Nous le plaçons provisoirement dans les digitigrades. Il a un museau pointu, une langue douce, des oreilles arrondies, droites et nues, des ongles comprimés, arqués et aigus, une queue nue, et la formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

A la mâchoire supérieure, les deux incisives moyennes sont les plus larges, et écartées l'une de l'autre ; les deux latérales sont très petites ; les canines sont médiocres. La première molaire a deux pointes, la seconde une seule ; la quatrième et la cinquième ont quatre tubercules, la sixième n'en a que trois.

A la mâchoire inférieure, les canines sont longues.

454e Espèce. GYMNURE DE RAFFLES, *Gymnura Rafflesii*. *Viverra gymnura*, Raffl. cat. Sum.

Cette espèce, des Indes orientales, a le museau pointu qui dépasse d'un pouce la mâchoire inférieure ; ses yeux sont petits, les moustaches longues ; la queue, qui est nue comme celle du rat, n'a que 10 pouces de longueur, et la tête et le corps ont 1 pied. Le pelage a deux sortes de poils, une bourre courte, très épaisse et très douce, et un poil long et dur ; le corps, les jambes et la première moitié de la queue sont noirs ; la tête, le cou et les épaules sont blancs ; une bande noire passe sur les yeux ; habitudes inconnues.

XCV^e Genre. CIVETTE, *Viverra*, L.

Tous les pieds à cinq doigts munis d'ongles à demi-rétractiles ; langue hérissée de papilles aiguës

ıière ; la queue longue, couverte de poils et annelée de noir.
te l'Inde.

us-genre. Les GENETTES, *Genetta*, Cuvier.

ɔoches odorifères sont réduites à un léger ment, formé par la saillie des glandes, et crétion sensible.

pèce. GENETTE COMMUNE, *Genetta vulgaris*. *ra genetta*, L. *V. malaccensis*, L. la *Ge-* et la *Genette de France*, Buffon. *Civette de ıcca*, Sonnerat.

pelage gris, tacheté de petites plaques noires, rondes et tantôt oblongues ; la queue est an- e noir. On dit la genette d'Afrique, du Cap, ıne, du midi de l'Asie, et même de France, Poitou. Les zoologistes les plus instruits pen- e, sous ce nom, sont confondues plusieurs es-

habite, dit-on, le bord des rivières, les lieux

pèce. GENETTE DE BARBARIE, *Genetta afra*, F. Cuv.

: espèce est distinguée spécifiquement de la du Sénégal et de celle du Cap ; son pelage , plus ou moins mêlé de jaunâtre ; le chan- t blanc ; le menton et la ligne dorsale noirs ; ıdes longitudinales sont plus régulières que s deux espèces que nous avons mentionnées ; tte du Sénégal en a quatre ; celle de Barba- a cinq, et celle du Cap en a au moins six, : M. F. Cuvier.

spèce. GENETTE LISANG, *Genetta lisang*. Le *rra lisang ?* Hardw. *Viverra gracilis*, Horsf. ı. 834. Le *Delundung* des Javans.

: espèce, dont M. Horsfield a fait un sous- ıous le nom de *prionodonte*, et qu'il a placé les chats, est très probablement une genette, des *paradoxures*. Sa tête est allongée, son

museau pointu ; son pelage d'un fauve très clair, avec quatre bandes brunes transverses très larges ; queue ayant deux anneaux très étroits, puis sept plus larges, et le bout noir ; des bandes étroites sur le cou ; des taches sur les épaules et sur les cuisses elle a 2 pieds 6 pouces de longueur totale.

Habite Java.

461e Genette fossane, *Genetta fossa*. *Viverra fossa*, L. La *Fossane*, Buffon.

Cette espèce a le pelage gris roux, marqué de taches brunes disposées sur le dos en quatre lignes longitudinales, et éparses sur les flancs ; la queue est roussâtre, faiblement marquée d'anneaux d'un roux brun. Elle vit de viande et de fruits, et surtout de bananes.

Habite Madagascar.

462e Espèce. Genette a bandeau, *Genetta fasciata*. *Civette à bandeau*, Geoff.

Pelage d'un jaune clair marqué de taches brunes disposées par séries longitudinales ; bout du museau blanc, ainsi qu'une bande transversale, située au dessus des yeux.

Patrie inconnue, peut-être de Java.

463e Espèce. Genette de l'Inde, *Genetta indica*. *Viverra indica*, Geoff. *Viverra rasse*, Horsf.

Cette genette a le pelage d'un blanc jaunâtre, avec huit bandes longitudinales étroites et brunes.

Habite l'Inde, d'où l'a rapportée Sonnerat.

464e Espèce. Genette rayée, *Genetta striata*. *Viverra striata*, Desm. 320. *V—fasciata*, L. Le *Putois rayé de l'Inde*, Buff. Le *Chat sauvage à bandes noires des Indes*, Sonnerat.

Cette genette, de la taille de la *marte putois*, a le pelage jaunâtre marqué de six bandes brunes assez larges.

Habite la côte de Coromandel.





465e Espèce. GENETTE BONDAR, *Genetta bondar*, De Blainv. *Viverra bondar*, Desm. 321.

Cette genette du Bengale a le fond du pelage fauve, avec la pointe des grands poils noire ; une bande dorsale noire, ainsi que deux bandelettes parallèles sur chaque flanc ; les quatre pieds et le bout de la queue noirs.

XCVIe Genre. MANGOUSTE, *Ichneumon*, Lacép.

Pieds courts, à cinq doigts à demi palmés, munis d'ongles un peu rétractiles ; langue garnie de papilles cornées ; oreilles petites ; une poche volumineuse, simple, ne renfermant pas de matière odorante, et au fond de laquelle l'anus est percé ; corps très allongé ; queue longue, forte à sa base.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

466e Espèce. MANGOUSTE A BANDES, *Ichneumon mungoz*, *Viverra mungoz*, L. Mangouste de l'Inde, Buffon.

Cette espèce est remarquable par une douzaine de bandes transverses brunes, qui coupent le dos, et qui sont séparées par un pareil nombre de bandes rousses ; la teinte générale du pelage est brunâtre. La mangouste est célèbre par l'instinct que lui attribue Kœmpfer de détruire les serpens, et de se guérir de leurs morsures envenimées en se frottant sur la plante nommée *ophioriza mungos*.

L'Inde est sa patrie.

467e Espèce. MANGOUSTE D'EDWARDS, *Ichneumon Edwardsii*. *Herpestes Edwardsii*, Geoff. Desm. 323.

Espèce des Indes orientales, admise par M. Geoffroy, d'après un dessin d'Edwards ; elle a le dos et la queue annelés de brun, sur un fond olivâtre ; le museau brun rougeâtre, et les ongles noirs.

468e Espèce. Mangouste nems, *Ichneumon griseus*. *Viverra cafra*, L. Le *Nems*, Buffon.

M. Geoffroy donne l'Inde pour patrie de cette espèce, que Buffon indique d'Afrique; sa couleur générale est grise brunâtre, uniforme en dessus, et piquetée très régulièrement de petits traits d'un brun roux.

469e Espèce. Mangouste vansire, *Ichneumon galera*. *Mustela galera*, L. Le *Vansire*, Buffon.

Cet animal, nommé, dit-on, chez les Madécasses *vohang-shira*, a le pelage d'un brun assez foncé, pointillé de jaunâtre, et dont la queue est également touffue et également grosse dans toute sa longueur; il aime se baigner.

On le trouve à Madagascar, et on assure qu'il est naturalisé à l'Ile de France.

470e Espèce. Mangouste de Java, *Ichneumon javanicus*.

Cette espèce est décrite par M. Geoffroy, dans son travail sur les mangoustes; son pelage est marron, pointillé de blanc jaunâtre, ayant la tête et les jambes d'une seule couleur, et d'un marron foncé; la queue égale dans toute sa longueur. On en connaît une variété à pelage encore plus roux.

Habite l'île de Java.

471e Espèce. Mangouste rouge, *Ichneumon ruber*, Geoff.

Cette espèce est entièrement d'un rouge ferrugineux très éclatant, plus particulièrement sur la tête.

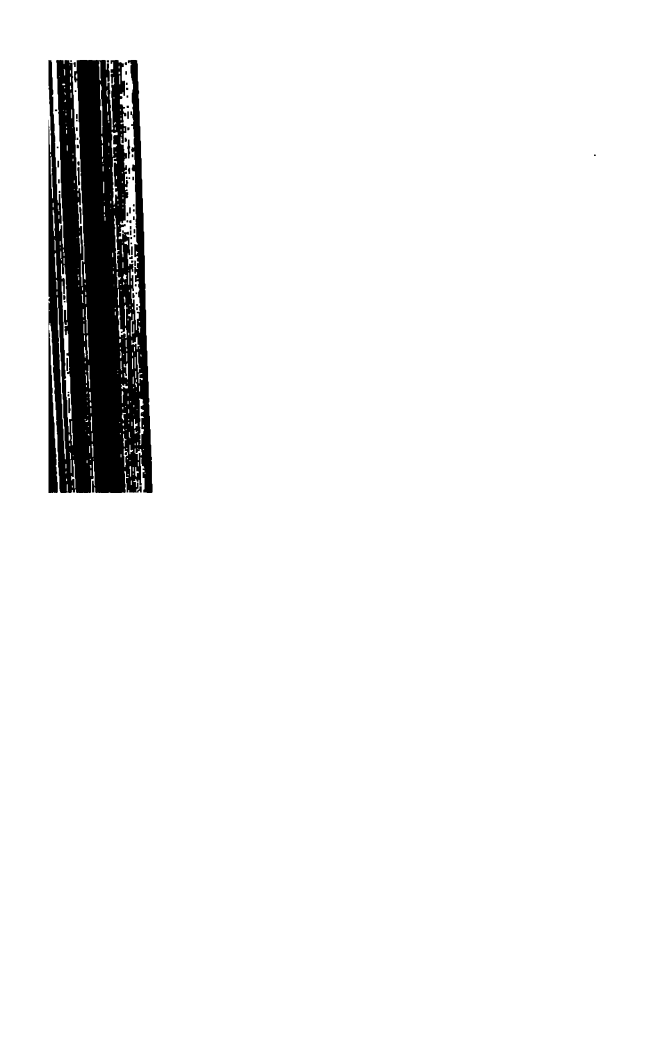
On ignore sa patrie.

472e Espèce. Grande Mangouste, *Ichneumon major*, Geoff.

La *grande mangouste*, Buffon, est de couleur marron, et chaque poil est annelé de fauve; la queue est terminée en pointe, et brune à son extrémité. Elle a 3 pieds 6 pouces de longueur totale.

On ignore sa patrie.





473e Espèce. MANGOUSTE D'ÉGYPTE, *Ichneumon Pharaonis. Viverra ichneumon*, L. Le *Rat de Pharaon.* On pense que la *Mangouste* est l'*Ichneumon* d'Hérodote et des anciens.

Son pelage entier paraît être mélangé également de brun marron et de fauve, chaque poil étant annelé de ces deux couleurs; les pieds sont noirs ou d'un marron foncé, de même que le museau; des poils allongés, formant une touffe distique, terminent la queue en éventail.

La mangouste se tient sur le bord des eaux, et vit de petits animaux dont elle suce le sang.

Elle habite l'Egypte, où les anciens la divinisaient, parce qu'elle était, suivant eux, l'ennemi le plus redoutable du crocodile.

XCVIIe Genre. MANGUE, *Crossarchus*, F. Cuv.

L'animal qui sert de type à ce genre doit être placé entre les mangoustes et les surikates, quoique sa marche soit plantigrade, parce qu'il a la physionomie générale de ces deux genres.

La tête est plus arrondie, et le museau plus grand que dans les mangoustes; la pupille est ronde; le museau mobile; les oreilles sont petites, arrondies, bilobées; la langue, douce sur ses bords, est papilleuse, cornée au centre; la queue est aplatie; cinq doigts à tous les pieds; poche anale sécrétant une matière onctueuse puante.

474e Espèce. MANGUE OBSCURE, *Crossarchus obscurus*, F. Cuv. 47e liv.

La mangue a un pied de longueur, de la tête à l'anus, et la queue n'a que sept pouces; son pelage est formé de deux sortes de poils; l'extérieur est assez dur et d'un brun uniforme, un peu plus clair sur la tête; elle est intelligente, douce et propre; se nourrit de viande.

Habite la côte occidentale d'Afrique.

XCVIII[e] Genre. Surikate, *Rysæna*, Illig.

Pieds assez longs, à quatre doigts armés d'ongles robustes non rétractiles et propres à fouir; langue garnie de papilles cornées ; oreilles petites ; poches donnant dans l'anus même ; corps allongé, queue longue, grêle et pointue.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

475[e] Espèce. Surikate du Cap, *Rysæna capensis*, *Viverra tetradactyla*, L. Le *Zenick*, Sonner. Le *Surikate*, Buff.

Le surikate peut avoir de longueur, en y comprenant la queue, 3 pieds 10 pouces; son pelage est mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir ; il se rapproche beaucoup des mangoustes, dont il a la manière de vivre et les habitudes; son urine est très fétide ; sa patrie est le cap de Bonne-Espérance.

3[e] Section. *La grosse molaire d'en bas n'ayant pas derrière elle de petite dent.*

XCIX[e] Genre. Protèle, *Proteles*, Is. Geoff.

L'animal unique qui sert de type à ce genre a été récemment découvert au Cap, par M. Delalande. M. G. Cuvier le nomma primitivement *civette hyénoïde*, en indiquant qu'il devait servir à établir un nouveau genre. C'est ce qu'a fait M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui a publié une monographie, accompagnée d'une excellente figure.

Le genre *protèle*, qui a les plus grands rapports avec les *hyènes*, en diffère par la forme allongée de la tête, un museau fin et presque conique. voisin des chiens sous ce rapport, et surtout par ses pieds antérieurs pentadactyles et les postérieurs tétradactyles ; l'hyène n'ayant qu'un pouce rudimentaire en devant.





Form. dentaire douteuse : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{3-3}$, 30.

476e Espèce. PROTÈLE DE DELALANDE, *Proteles Lalandii*, Is. Geoff. *Civette? hyénoïde*, F. Cuv. *Dict. Sc. nat.* Desm. 832.

Le protèle a le port des hyènes, et, comme elles, le train de derrière beaucoup plus bas que celui de devant ; le pelage est gris, et sur la ligne dorsale règne une crinière peu fournie ; les pieds sont noirs ; des bandes noires peu nombreuses occupent les côtés du corps, et de plus petites se montrent sur les jambes ; la queue, qui est touffue, est noire, et grise à sa base ; un simple sillon existe sous l'anus.

Cet animal vit dans des terriers, et est rare ; son nom rappelle le voyageur qui l'a découvert dans le fond de la Cafrerie ; il est appelé par les colons du Cap *aard wolf*, loup de terre.

C^e Genre. HYÈNE, *Hyæna*, Brisson.

Les jambes antérieures plus longues que les postérieures ; tous les pieds à quatre doigts ; langue rude ; yeux très saillans ; oreilles grandes ; mâchelières très grosses et coniques ; une poche profonde et glanduleuse sous l'anus.

Form. dent. : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 34.

L'*hyæna venatica* de Brooks, ou chien sauvage d'Afrique, est l'*hyæna picta* de Temminck, et par conséquent l'espèce qui est décrite avec cette synonymie dans le genre *canis*.

477e Espèce. HYÈNE RAYÉE, *Hyæna vulgaris*, Desm, 831. *Canis hyæna*, L. *Hyæna* d'Aristote et d'Oppien. *Canis hyænomelas*, Bruce.

La *hyène d'Orient* est d'un gris jaunâtre, rayée transversalement de brun sur les flancs et sur les pates ; elle est renommée par sa lâche voracité, par son goût dépravé pour les charognes et les cadavres, qu'elle déterre. On la trouve en Barbarie, en

Égypte, en Abyssinie, où on en remarque de grands individus; en Nubie, en Syrie et en Pe

478e Espèce. Hyène tachetée, *Hyæna capens* Desm. *Canis crocuta*, L. *Loup tigre?* Kolbe.

Pelage en entier d'un jaune roux, avec des bar longitudinales sur le corps, formées de taches bru indécises; les membres sont bruns en dehors roussâtres en dedans; les oreilles sont un peu q drilatères.

Habite le midi de l'Afrique, et notamment le de Bonne-Espérance; elle paraît cependant a jusque dans la Barbarie.

479e Espèce. Hyène rousse, *Hyæna rufa*, G. C L'*Hyène brune*, F. Cuv. *Dict. Sc. nat.*

Cette espèce est d'un brun roux, avec le dessus dos, quelques ondes sur les flancs, quelques bar sur les cuisses, et les jambes marquées de noirât la queue est longue, touffue, unicolore; les orei sont presque nues, allongées et pointues.

Sa patrie est inconnue.

480e Espèce. Hyène fossile, *Hyæna fossilis*, G. C Oss. Foss. Goldfuss.

D'un tiers environ plus grande que l'*hyène ruy* et le museau plus court à proportion; dents s blables, pour la forme, à celles de l'*hyène tachet* mais plus grandes; trouvée dans les cavernes Franconie, de Baumann, dans le département Doubs, à Montmartre; dans la caverne de Kirch et de Gailenreuth, et de Sundwig.

CIe Genre. Chat, *Felis*, L.

Cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ce de derrière, armés d'ongles rétractiles, surtout antérieurs; tête et mâchoires courtes; la derni molaire supérieure tuberculeuse et très petite; la gue et glands hérissés de papilles cornées; oreil pointues; point de follicules anales.

[redacted]



ıtaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{3-3}$, 30.

essentiellement carnivores, et surtout t les chairs palpitantes.

ı. *Chats de l'ancien continent.*

Espèce. FELIS LION, *Felis leo*, L.

Lion de Barbarie; pelage brun, une ière dans le mâle.

lu Sénégal; crinière moins épaisse, peunâtre.

de Perse ou d'*Arabie;* pelage isabelle ıre épaisse.

lu Cap; deux variétés, l'une jaune et ne; celle-ci est la plus féroce et la plus

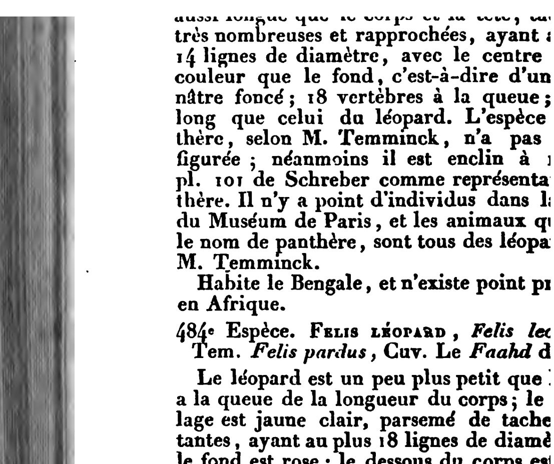
lès la plus haute antiquité par son coula magnanimité qu'on lui prête, le lion belliqueux des animaux; son pelage est ; fauve, ras sur le corps, tandis qu'une ière ondoie sur le cou; la queue est terın gros flocon de poils; la *lionne* ne difle que par le manque de crinière; le lion nce et terrasse sa proie, qu'il guette sur eaux ou caché dans les taillis.

ıute l'Afrique et aussi une partie de l'AraPerse et de l'Inde.

'uss a décrit, sous le nom de *felis spelæa*, ıs fossiles de la caverne de Gailenreuth, naient à une espèce voisine par la taille du les formes de la panthère.

8. FELIS TIGRE, *Felis tigris*, L. *Tigre Madjan-gédé* des Javanais et l'*Arimau* s Malais.

a de tout temps été célèbre par la féro- indomptable et par la soif du sang qui Son pelage est remarquable par les couıi sont propres. Sur un fond fauve, clair ıt blanc en dessous, se dessinent des raies



aussi longue que le corps et la tête, ta
très nombreuses et rapprochées, ayant
14 lignes de diamètre, avec le centre
couleur que le fond, c'est-à-dire d'un
nâtre foncé ; 18 vertèbres à la queue ;
long que celui du léopard. L'espèce
thère, selon M. Temminck, n'a pas
figurée ; néanmoins il est enclin à
pl. 101 de Schreber comme représenta
thère. Il n'y a point d'individus dans l
du Muséum de Paris, et les animaux q
le nom de panthère, sont tous des léopa
M. Temminck.

Habite le Bengale, et n'existe point p
en Afrique.

484e Espèce. Felis léopard, *Felis le*
Tem. *Felis pardus*, Cuv. Le *Faahd* d

Le léopard est un peu plus petit que
a la queue de la longueur du corps ; le
lage est jaune clair, parsemé de tache
tantes, ayant au plus 18 lignes de diamè
le fond est rose ; le dessous du corps es
vertèbres à la queue.

Le léopard habite l'Afrique, et se t
dans l'Inde.

[redacted]



s autres chats, des ongles rétractiles ni propres à échirer, et qu'ils ressemblent au contraire à ceux es chiens.

Son pelage est fauve, couvert de petites taches oires, rondes et pleines, disposées avec régularité n'ayant point la forme de roses; il a une crinière ır la nuque.

Il habite l'Asie méridionale, et on dit qu'on peut dresser pour la chasse.

86e Espèce. FELIS LYNX, *Felis lynx*, L. Le *Loup cervier* des fourreurs; le *Goupe* des Norwégiens et le *Wargelue* des Suédois, qui en reconnaissent trois variétés fort différentes.

Queue de la longueur de la tête, ayant sa dernière moitié noire; corps épais, élevé sur de grosses mbes; oreilles terminées par un pinceau de longs oils; quatre ou cinq bandes ondées sur les joues; ioustaches blanches; pelage court en été, long en iver, roussâtre, avec de petites mèches d'un rouxrun parsemées par tout le corps; pas de bande oire sur la ligne moyenne du dos.

Il habitait l'Europe entière, où il est devenu fort are.

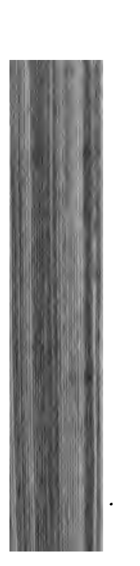
On en indique une variété à taches pâles, *felis rufa*, Pennant, et le capitaine Brooks en indique trois, qu'on pourrait, dit-il, regarder comme espèces.

Le lynx vit de gibier, qu'il poursuit sur les arbres même; de là l'excellente vue qu'on lui accorde et qui a passé dans le langage figuré.

487e Espèce. FELIS PARDE, *Felis pardina*, Oken, Temm. *Loup cervier* des Acad. de Paris.

Taille du blaireau d'Europe; queue plus longue que celle du lynx; des pinceaux aux oreilles; de grands favoris aux joues; pelage court, d'un roux vif et lustré, parsemé de mèches ou taches longitudinales d'un noir parfait, qui existent aussi sur la queue.

Des contrées les plus chaudes de l'Europe, telles



Habite le cap de Bonne-Espérance e
partie méridionale de l'Afrique. C'est le *t*
kat des colons du Cap.

489e Espèce. Felis cervier, *Felis cervari*

Taille de loup; queue conique plus lon
tête, terminée de noir; moustaches blan
ceaux des oreilles courts ou nuls; pelage
long et touffu; surtout aux jambes, avec
brunes dans le jeune âge, et noires dans l
Cette espèce pourrait être le *kattlo* des
le *felis corpore albido maculis nigris* de
lynx du Canada ou celui que Pontoppid
comme étant d'un gris blanc, clair-semé
foncées; enfin, le *chulon* ou *chelason* de

Du nord de l'Asie. Les dépouilles de c
viennent de Moscou.

490e Espèce. Felis polaire, *Felis boreali*
Chat du Canada, Geoff.

Plus petit que le précédent. Cette espèc
a la queue plus courte que la tête, obt
quée, avec bien peu de noir au bout; n
noires et blanches; pinceaux des oreilles
lage fourré et touffu, surtout sur les jam





ımbes.

·acal de Nubie a la tête plus ronde, point de : sur le pelage, des taches fauves sur les nternes et sur le ventre.

·acal du Bengale a une longue queue et de jambes

: proie et suit les lions pour recueillir les :s chairs qu'ils abandonnent. Hab. l'Afrique, et l'Arabie.

·èce. FELIS DORÉ, *Felis chrysothrix*, Temm. *s aurata*, Temm. *Monog.* T. I, p. 120.

eu plus grand que le caracal; queue de e la longueur du corps seulement; une bande out le long de la ligne moyenne de cette dont l'extrême pointe est noire; oreilles arrondies, sans pinceaux de poils; pelage très lustré, d'un rouge bai très vif et sans taches parties supérieures, avec quelques petites ·runes sur les flancs et le ventre, qui est d'un ɔussâtre; gorge blanche; oreilles noires en roussâtres en dedans; les quatre pattes d'un ré.

trie de cette nouvelle espèce, dont un indi-

noir, avec 2 anneaux de la même couleur, qui en sont rapprochés.

De l'Égypte, de la Nubie et du Caucase.

494ᵉ Espèce. FELIS BOTTÉ, *Felis caligata*, Bruce, Temminck. *Felis lybicus*, Oliv. Le *Lynx des marais*.

Longueur totale, 3 pieds, dont la queue prend 13 pouces et demi, c'est-à-dire près de la moitié; cette queue est grêle; oreilles grandes, rousses en dehors, à pinceaux bruns très courts; plante et partie postérieure du pied d'un noir parfait; milieu du ventre et ligne moyenne de la poitrine et du cou d'un roussâtre clair; parties supérieures du pelage d'un fauve nuancé de gris et parsemées de poils noirs; cuisses marquées de bandes peu distinctes, d'un brun clair; deux bandes d'un roux clair sur les joues; queue de la couleur du dos à sa base, terminée de noir avec trois ou quatre demi-anneaux vers le bout, séparés par des intervalles d'un blanc plus ou moins pur.

De l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance et du midi de l'Asie.

495ᵉ Espèce. FELIS MANOUL, *Felis manul*, Pallas, Desm. 357.

Cette espèce n'est point admise par M. Temminck; elle a, d'après Pallas, le facies du lynx, la queue touchant la terre, et marquée de six anneaux noirs; le pelage d'un fauve roussâtre uniforme; deux points noirs sur le sommet de la tête, et deux bandes noires parallèles sur les joues, et de la taille du renard; vit principalement de lièvres (*lepus tolai*).

Habite les déserts de la Tartarie Mongole.

496ᵉ Espèce. FELIS OBSCUR, *Felis obscura*, Desm. 360. Le *Chat noir du Cap*, F. Cuv.

A le pelage d'un brun noir très foncé, avec des bandes transversales entièrement noires et très nombreuses; il est de la taille du chat domestique et vit au cap de Bonne-Espérance : espèce douteuse, suivant M. Temminck.





497e Espèce. FELIS DE LA CAFRERIE, *Felis cafra*, Desm. 837.

Ce chat nouveau, apporté du Cap par M. Delalande, a le fond du pelage gris fauve en dessus et fauve en dessous; les paupières supérieures sont blanchâtres; trois colliers entourent la gorge; vingt bandes brunes coupent transversalement les flancs; huit bandes noires traversent les pattes de devant, et douze celles de derrière; queue longue terminée de noir et ayant quatre anneaux bien marqués; d'un tiers plus grand que le chat sauvage.

Habite la Cafrerie.

498e Espèce. FELIS DU BENGALE, *Felis bengalensis*, Desm. 838.

Cette espèce, de la taille du chat ordinaire, a le pelage d'un gris fauve en dessus, blanc en dessous; le front marqué de quatre lignes longitudinales brunes, et les joues de deux; un collier sous le cou et un second sous la gorge; taches brunes allongées sur le dos, et ventre et pieds mouchetés de brun; la queue brunâtre, avec des anneaux peu apparens.

Habite le Bengale.

499e Espèce. FELIS GANTÉ, *Felis maniculata*, Ruppel, Temm.

C'est le chat d'Egypte, que M. Temminck regarde comme le type originaire de nos chats domestiques. Outre les caractères de taille et ceux qu'offrent sa forme, la longueur de la queue, cet animal est distingué par ses oreilles sans pinceaux, la plante des pieds noire, la teinte généralement gris fauve du pelage. Il y a sept ou huit fines bandes noires arquées sur l'occiput et la nuque; et la queue, dont la pointe est noire, a deux anneaux de cette couleur, qui en sont rapprochés; la ligne dorsale est noire; les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de fauve seulement sur la poitrine; la face externe des pieds de devant a quatre ou cinq petites bandes transversales brunes, et la face interne deux grandes taches noires; cinq ou six petites bandes sont sur

les cuisses. Cette espèce est certainement nouvel
Elle habite l'Afrique septentrionale.

500e Espèce. Felis chat, *Felis catus*, L.

Le chat typique a pour caractère d'avoir le pe
d'un gris plus ou moins obscur, marqué de bai
noirâtres longitudinales sur le dos, et transvers
sur les flancs; les lèvres et la plante des p
noires; la queue annelée avec le bout noir.

Le chat à l'état sauvage vit isolé, dans les l
boisés, sans cesse à la chasse aux oiseaux, gri
dans les arbres avec facilité, miaule. Privé, c'e
commensal de nos demeures, où il voue une gu
éternelle aux rats et souris.

Var. 1. Le chat domestique tigré, *felis catus*
mesticus, L.

2. Le chat des Chartreux, *felis catus cœruleus*
3. Le chat d'Espagne, *felis catus hispanicus*,
4. Le chat d'Angora, *felis catus angorensis*,

§. 2. *Chats des îles asiatiques de la Polynési*

501e Espèce. Felis melas, *Felis melas*, Péro

Cet animal, que M. Temminck croit être
variété du léopard, constitue au contraire une
pèce dont les individus n'habitent que la gra
île de Java, et encore dans les districts les plus
lés de l'Est, tels que *Blambangan*; sa taille est
de la panthère; son pelage est d'un noir très vif,
lequel se dessinent des zônes de même couleur,
qui semblent plus lustrées; ce chat, nommé *arim*
par les Javanais, sert aux combats singuliers
rampok (*voyez* les détails que j'en ai donnés, *Z*
de la Coquille, t. 1, p. 139).

J'ai eu occasion d'en voir un bel individu
le résident de Sourabaya, et on m'a assuré qu
melas n'était pas rare dans l'île.

502e Espèce. Felis ondé, *Felis undata*, Desm

Pelage d'un gris sale, parsemé de nombre
petites taches noirâtres un peu allongées; a les din
sions du chat ordinaire de petite taille; M. Desma





; c'est le chat sauvage indien de Vosmaër.
e Java ; espèce douteuse suivant M. Tem-
; sans doute est le *felis minuta*.

èce. Felis de Java, *Felis javanensis*,
358. Le *Chat de Java*, Cuv. Le *Felis mi-*
Temm.

elage d'un gris brun clair en dessus et
e en dessous, avec quatre lignes de taches
llongées sur le dos et des taches rondes
ır les flancs ; une bande transversale sous
et deux ou trois autres sous le cou ; de la
chat domestique.
l'île de Java.

ce. Felis servalin, *Felis minuta*, Temm.
javanensis et *sumatrana*, Horsfield.

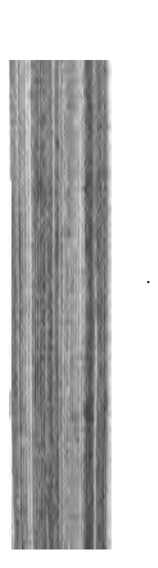
spèce fait très probablement un double
ec le *chat de Java* ; il a la taille du chat
ıe et un peu les formes, mais sa queue est
te et plus grêle, ses oreilles sont plus pe-
ı pelage est fauve brun clair en dessus ;
ncé sur les flancs ; le dessous est blanc ;
es et taches noires s'étendent parallèle-
front aux épaules, et d'autres occupent les
ıpérieures du corps. C'est le *kuwuk* des

Java et Sumatra.

èce. Felis de Diard, *Felis Diardi*, Cuv.
de Java, décrite par M. G. Cuvier dans
ıge sur les Ossemens fossiles, t. 4.

ce. Felis arimau, *Felis macrocelis*, Horsf.
L'*Arimau-Dahan* de Sumatra. *Felis nebu-*
riff.

espèce est grise, avec des taches noires,
ales et très grandes sur les épaules, obli-
lus étroites sur les flancs où elles sont sé-
ır des taches anguleuses, rarement ocel-
pieds sont forts et les doigts sont robustes ;
est très longue, grosse et lanugineuse ;



lis concolor, L. Desm. 336. Le *Gou*
d'Azara ; le *Lion des Péruviens*, le *Ti*
vulgairement.

A le pelage d'un fauve agréable et uni
aucune tache ; les oreilles sont noires ; la
viforme et noire à son extrémité ; les j
dans leur premier âge, une livrée comn
ceaux.

On regarde comme une variété de cet
couguar de Pensylvanie de Buffon, figu
la *Mastologie des États-Unis* de Godm
Ce chat habite le Paraguay, le Brésil,
et les États-Unis.

508ᵉ Espèce. Felis unicolore, *Felis*
Traill.

Cette espèce, comparée au couguar, e
plus petite ; son pelage est en entier d'un
rouge sans tache, et la queue longue ;
n'ont point de noir, et sa tête est bea
pointue que celle du couguar ; les jeunes
de livrée.

Il habite les forêts profondes de Dé
Guyane hollandaise.





510e Espèce. FELIS JAGUAR, *Felis onça*, L. C'est l'*Onza* de Marcgrave; et la *Grande panthère* des fourreurs.

Le jaguar a le pelage fauve en dessus, blanc en dessous, marqué de taches noires circulaires en forme d'œil, rangées sur 5 ou 6 lignes de chaque côté du corps.

Var. Le *Jaguar noir, felis nigra*. Erxl.

Cette variété est le jaguerété de Marcgrave.

Le couguar habite les forêts marécageuses d'une grande partie de l'Amérique méridionale.

511e Espèce. FELIS YAGOUAROUNDI, *Felis yaguarundi*, Desm. 361.

Cet animal du Paraguay, décrit par d'Azara, est de la taille du chat domestique. Son pelage est d'un noir brun piqueté de blanc sale; les poils de la queue sont plus longs que ceux du corps.

Ce chat habite les bois épais, vit d'oiseaux, et paraît exister aussi au Chili.

512e Espèce. FELIS A VENTRE TACHETÉ, *Felis celidogaster*, Temm.

Taille du renard d'Europe; queue un peu plus courte que la moitié du corps et de la tête, oreilles médiocres; pelage court, lisse et doux, d'un gris de souris marqué de taches pleines d'un brun chocolat; celles de l'épine dorsale oblongues et les autres rondes. Cinq ou six bandes brunes demi-circulaires sur la poitrine; ventre blanc et marqué de taches brunes; deux bandes brunes sur la face interne des pieds de devant et quatre sur les pieds de derrière; queue brune tachée de brun; face externe des oreilles noire, moustaches noires et terminées de blanc.

Une dépouille de cette espèce nouvelle a, dit-on, été rapportée du Chili ou du Pérou.

513e Espèce. FELIS DU CANADA, *Felis canadensis*, Geoff. Godman, p. 302. Le *Lynx du Canada*, Buffon.

A la queue très courte et noire au bout; les oreil-

les sont terminées par un petit pinceau
pelage grisâtre, avec des points fauves ou
en dessus et blanchâtre sans taches en dess
ques lignes noires sur la tête.

Habite le Canada, la terre de Labrador
man lui donne pour synonymie le *Felis l*
Temminck.

Voyez cette espèce mentionnée ci-avan

514e Espèce. Felis bai, *Felis rufa*, Temm. Le *Chat-cervier* des fourreurs, D

Le *lynx d'Amérique*, de la taille du
queue courte et très grêle, à favoris cou
lage ondé et rayé dans toutes les saisons ;
en été et brun cendré en hiver; des petit
aux oreilles. M. Temminck croit qu'il faut
à cette espèce le *lynx du Mississipi*, et
ventre tacheté de M. Geoffroy. C'est le *b*
Anglo-Américains.

515e Espèce. Felis ocelot, *Felis parda*
Maracaya du Brésil du prince de Ne

L'ocelot a le fond du pelage gris,
grandes taches fauves bordées de noir, f
bandes obliques sur les flancs. Le front
latéralement par deux lignes noirâtres; on
quelques variétés dans la disposition des

Habite l'Amérique méridionale et not
Mexique. C'est, suivant M. Temminck, le
de d'Azara.

516e Espèce. Felis océloïde, *Felis macrou* Temm.

Cette espèce, que M. Temminck déc
nouvelle, est très semblable à l'ocelot;
toujours le pelage plus clair, sa queue est
blement plus longue et moins mince ve
mité; sa taille est plus petite et les ta
flancs sont moins étendues; elle est plu
jambes et son corps est plus allongé.

Elle est du Brésil, où elle a été obse



prince Maximilien de Neuwied (t. 3, p. 142, trad. franç. de son Voy. au Brésil).

517e Espèce. FELIS CHATI, *Felis mitis*, F. Cuv. 18e liv.

Le pelage est fauve, marqué de quatre rangées de taches noires sur le dos, plus petites sur les flancs, bordées et plus larges en avant qu'en arrière, et disposées sur cinq rangées. Les oreilles sont noires avec une grande tache blanche sur le milieu de chacune.

Ce chat a les mœurs douces, et est très commun au Paraguay.

518e Espèce. FELIS GUIGNA, *Felis guigna*, Molina.

Il ressemble au chat sauvage par les formes, et au *margay* par son pelage qui est fauve et marqué de taches noires, rondes et d'environ cinq lignes de diamètre, et qui s'étendent sur le dos jusqu'à la queue.

519e Espèce. FELIS COLOCOLLA, *Felis colocolla*, Molina. F. Cuv.

Cette belle espèce, figurée dernièrement par M. F. Cuvier, a le pelage blanc, avec des bandes transversales noires et jaunes, flexueuses. Sa queue est annelée jusqu'à sa pointe de cercles noirs; elle vit également dans les forêts du Chili.

520e Espèce. FELIS MARGAY, *Felis tigrina*, L. Le *Margay*, Buffon. Le *Baracaya*, d'Azara.

A le pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun noir, allongées, disposées en cinq lignes longitudinales sur le dos et obliques sur les flancs. Les épaules tachées de fauve foncé et bordées de brun noir; la queue annelée irrégulièrement.

Habite le Brésil et la Guyane.

521e Espèce. FELIS FACIÉ, *Felis fasciata*, Desm. 348.

C'est le *lynx facié de Rafinesque*, trouvé par Lewis et Clarke dans leur expédition à la côte N. O. de

l'Amérique septentrionale. Cette espèce bien connue, et M. Temminck ne l'ado| Sa queue est courte, blanche, avec la poi les oreilles ont des pinceaux de poils noi hors; le pelage est très épais, d'un brun avec des bandes et des points noirâtres sa taille est forte.

522e Espèce. Felis montagnard, *Felis* Desm. 349.

Le *mountain cat* des Anglo-Américai douteuse imparfaitement décrite par R Elle a la queue très courte, grisâtre; l sont dépourvues de pinceaux de poils no hors avec des taches blanchâtres et fau dans. Le pelage est grisâtre et sans taches blanchâtre avec des taches brunes en des

Habite les monts *Alléganys*, l'Etat York, les montagnes du Pérou.

523e Espèce. Felis de la Floride, *Felis* Desm. 350.

Autre espèce douteuse de Rafinesque oreilles sont sans pinceaux; le pelage gr flancs variés de taches d'un brun jaunâtre onduleuses, noires. Plus petite de taille q *cervier*.

Habite la Floride, la Georgie et la Lo

524e Espèce. Felis doré, *Felis aurea*, I

Cette espèce douteuse est encore un *ly* finesque. Sa queue est très courte; les or sans pinceaux; son pelage est jaune, clair, parsemé de taches noires et blanches; le sans taches et d'un jaune pâle; elle est de n grande que le chat domestique.

N'a été trouvée que sur les bords de *Yellow-Stone*, vers 44° de lat. N.

525e Espèce. Felis de la Nouvelle-Espa *mexicana*, Desm. 362.

Est le *chat sauvage* de la Nouvelle-E





ı, suivant M. Desmarest, qui admet cette es-
ꝗui est douteuse. Son pelage est d'un gris
re uniforme, moucheté de noir.

'spèce. FELIS PAJEROS, *Felis pageros*, Desm. 363. Le *Chat pampa*, d'Azara.

ɜ poil long, doux, gris-brun, clair en dessus, les bandes transverses, roussâtres sous la gorge ventre, et des anneaux obscurs sur les pattes. ıite les Pampas du Paraguay.

Espèce. FELIS EYRA, *Felis eyra*, Desm. 364. L'*Eyra*, d'Azara.

e pelage roux, clair partout, une tache blan- ɜ chaque côté du nez, ainsi que la mâchoire ɜure et les moustaches; queue plus touffue elle du chat domestique. Cette espèce, rejetée [. Temminck, a été mentionnée par le prince ɜuwied.
ɔite le Paraguay.

Espèce. FELIS DE LA CAROLINE, *Felis caroli- ısis*, Desm. Note. Le *Chat-tigre* de Collinson. ıx.

chat termine ceux sur lesquels on n'a que des gnemens incomplets. Son pelage est d'un brun rayé de noir, depuis la tête jusqu'à la queue; e de couleur pâle avec des taches noires; jam- .inces et tachées de noir; oreilles garnies de fins. Deux larges taches noires sous les yeux; taches roides et noires. Femelle plus mince, gris roussâtre, sans aucune tache sur le dos; ɜule tache noire sur le ventre qui est d'un blanc

ı espèces seulement admises par M. Temminck la quatrième monographie, sont, pour les chats ncien continent, les FELIS lion, tigre royal, gue- , léopard, panthère, longibande, serval, cer- polaire, lynx, parde, caracal, doré, chaus, , chat, ganté et *servalin*; ceux du Nou- -Monde sont les FELIS couguar ou puma, ja-

guar, jaguarondi, à ventre tacheté, bai, ocelot, oceloïde, chati et margay.

3e Tribu. Les Carnivores amphibies ou phocacées.

Animaux distingués de tous les autres mammifères, par leurs pieds qui sont courts, enveloppés par la peau, en forme de nageoires, et qui ne servent qu'à la natation ou à les traîner sur le rivage.

1re famille. Les Cynomorphes (*Cynomorpha*).

Les deux mâchoires ont des canines et des incisives, les canines supérieures sont de grandeur ordinaire.

L'histoire des phoques est même aujourd'hui extrêmement embrouillée; un grand nombre d'espèces sont encore à connaître et à décrire.

CIIe Genre. Calocéphale, *Calocephalus*, F. Cuv.

Mâchelières formées principalement d'une grande pointe placée au milieu, d'une plus petite située antérieurement, et de deux, également plus petites, placées postérieurement. Boîte cérébrale bombée sur les côtés, aplatie au sommet; de légères rugosités pour crêtes occipitales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 34.

529e Espèce. Calocéphale océanique, *Calocephalus oceanicus. Phoca oceanica*, Cuv. Lepech. Desm 373.

Cette espèce, que M. Cuvier regarde comme identique avec le *Calocéphale du Groënland*, en diffère suivant M. Desmarest, par la forme des incisives, et s'éloignerait de ce genre puisqu'elle n'a que 4 incisives à chaque mâchoire.

Le pelage du mâle est gris blanc, marqué d'une grande tache brune sur les épaules, d'où part une bande oblique sur chaque flanc, qui se porte jusqu'à la région du penis; la tête est d'un brun mar-



ron tirant sur le noir; les ongles des pieds de devant sont robustes; long. tot. 6 pieds 7 pouces.

Habite la mer Blanche seulement pendant l'hiver.

530ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE GROENLANDAIS, *Calocephalus groënlandicus*, F. Cuv. *Ph. oceanica*, Lep. ? Le *Svartside* d'Égède. *Phoca groenlandica*, Fab.

Cette espèce est le type du genre; le pelage des adultes mâles est blanchâtre, avec le front et une tache en croissant sur chaque flanc, noirs. Le mâle a la tête entièrement noire; des ongles assez forts; long. tot. 6 pieds.

Habite les régions polaires, la mer Blanche, les côtes du Groënland et de la Nouvelle-Zemble.

531ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE VEAU MARIN, *Calocephalus vitulinus*, F. Cuv. *Phoca vitulina*, L. Le *Phoque commun*, Buff. *Phoca littorea*, Thienemann.

Cette espèce a des ongles assez forts, et les soies des moustaches ondulées; le pelage d'un gris jaunâtre, plus ou moins ondé ou taché de brun, selon l'âge; le poil abondant et assez épais; long. tot. 3 pieds 3 pouces.

Ses mœurs sont douces, son intelligence est très développée; elle habite les mers boréales, et se rencontre fréquemment sur nos côtes.

532ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE QUEUE BLANCHE, *Calocephalus albicauda*. *Phoca albicauda*, Desm. 839.

Cette espèce a les formes du phoque commun; son pelage est gris de fer, s'éclaircissant sur les côtés et blanchâtre sous le ventre; quelques petites taches noirâtres irrégulières sur le dos et sur les flancs; museau blanc en dessus; la queue mince, longue, d'un beau blanc; les ongles des mains robustes; long. 3 pieds et demi environ. Patrie inconnue.

533ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE LIÈVRE, *Calocephalus leporinus*, F. Cuv. *Phoca leporina*, Lepech. Desm. 374.

Cette espèce, suivant M. Desmarest, aurait 4 incisives à chaque mâchoire. Elle est recouverte de poils blancs, très doux et très longs; les ongles

des pieds antérieurs sont assez forts; long. 6 pieds 6 pouces.

Habite la mer Blanche et les côtes d'Islan du Spitzberg.

534e Espèce. CALOCÉPHALE MARBRÉ, *Calocep discolor*, F. Cuv. *Phoque commun*, F. 9e liv.

Sa taille est celle du phoque commun, dont espèce diffère par les couleurs. Son pelage es foncé, veiné de lignes blanchâtres irrégulières mant sur le dos et sur les flancs une sorte de brure.

Habite les côtes de France.

535e Espèce. CALOCÉPHALE LAGURE, *Calocephal gurus*, G. Cuv. Oss.

Pelage d'un gris argenté en dessus, avec que taches brunes, noirâtres, éparses, et d'un cendré en dessous. Ongles forts et noirs; mo ches médiocres, en partie noirâtres et en partie châtres, et gaufrées comme dans le phoque com long. tot. 3 pieds 3 pouces.

Habite les côtes de Terre-Neuve.

536e Espèce. CALOCÉPHALE HÉRISSÉ, *Calocep hispidus*, F. Cuv. *Phoca hispida*, Screb. *I fœtida*, Fab. Desm. 377.

Son pelage est brun, varié de taches blanc dessus et blanc en dessous. Les jeunes ont une plus pâle que les adultes, et les vieux mâles r dent une odeur infecte; le poil est hérissé ongles assez forts.

Habite les mers polaires. M. *Thienemann* (*en Islande*) regarde comme cette espèce le *I annellata* de Nillson; long de 4 à 5 pieds.

537e Espèce. CALOCÉPHALE BARBU, *Calocep barbatus*, F. Cuv. *Phoca barbata*, Fab. Desm Le *grand Phoque*, Buffon. L'*Urksuk*, Cranl

Cette espèce a le pelage entièrement noir individus adultes, et enfumé chez les jeunes; le

[redacted]

du milieu des mains est excessivement allongé; long. jusqu'à 10 pieds. 4 mamelles abdominales, les autres espèces n'en ayant que deux.

Habite les mers polaires.

538e Espèce. CALOCÉPHALE SCOPULICOLE, *Calocephalus scopulicolus*. *Phoca scopulicola*, Thienemann.

Pelage noir sur le dos, vert sous le ventre et sur les flancs, marbré de noir près du dos, et de gris sur le ventre; long 6 pieds.

Habite les côtes d'Islande.

539e Espèce. CALOCÉPHALE LEUCOPLA, *Calocephalus leucopla*. *Phoca leucopla*, Thienemann.

Pelage entièrement verdâtre, teinté de grisâtre sur le dos.

Habite les côtes d'Islande.

CIIIe Genre. STÉNORHYNQUE, *Stenorhynchus*, F. Cuv.

Museau extrêmement proéminent; dents composées à leur partie moyenne d'un long tubercule arrondi, cylindrique, recourbé en arrière, et séparé des deux autres tubercules un peu plus petits, l'un antérieur et l'autre postérieur, par une profonde échancrure; de très petits ongles aux pieds.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

540e Espèce. STÉNORHYNQUE AUX PETITS ONGLES, *Stenorhynchus leptonyx*, F. Cuv. *Phoca leptonyx*, de Blainville, Desm. 379.

Ongles très petits, surtout ceux des pieds de derrière; pelage gris en dessus avec des vergetures jaunâtres sur les côtés du dos, d'un blanc jaunâtre sale en dessous; les soies des moustaches sont rondes et courtes. Taille de 7 à 9 pieds.

Habite les côtes des îles Malouines et de la Nouvelle-Géorgie.

541ᵉ Espèce. STÉNORHYNQUE DE WEDDELL, *Stenorhy cus Weddellii. Otaria Weddellii*, Lesson. *Sea le pard*, Wedd. *it.*

Le docteur Jamieson a placé avec assez de fond ment ce phoque près du leptonyx. La figure qu' donne le capitaine *Weddell* (*Voyage au Pôle su* le représente avec un cou allongé, une tête très p tite, un pelage court, gris ardoisé en dessus, jau en dessous, et recouvert sur le dos de nombreu taches blanches.

Il habite les côtes des Orcades australes par 60 d grés 37 minutes de lat. sud.

CIVᵉ Genre. PELAGE, *Pelagius*, F. Cuv.

Museau élargi et allongé à son extrémité; cha frein très arqué; incisives supérieures échancré transversalement à leur extrémité; les inférieur sont simples; mâchelières épaisses et conique n'ayant en avant et en arrière que des petites point rudimentaires.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$ molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

542ᵉ Espèce. PELAGE MOINE, *Pelagius monachu* F. Cuv. *Phoca monachus*, Herm. Gm. Des 372. Le *Phoque à ventre blanc*, Buff. *Ph. bic lor*, Shaw. *Ph. leucogaster*, Péron.

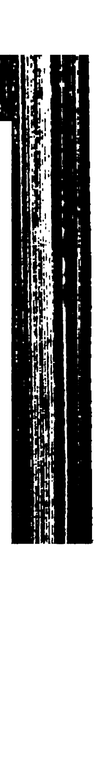
Pelage d'un brun noirâtre, uniforme en dessu ventre blanc; moustaches lisses; long. de 7 à 8 pie

Habite la mer Adriatique.

CVᵉ Genre. STEMMATOPE, *Stemmatopus*, F. Cu

Tête surmontée d'un organe particulier (d' vient le nom de *stemmatope*, *front couronné*) dont nature n'est pas connue; mâchelières à racin simples, courtes et larges, et striées seulement leur couronne; museau étroit et obtus; crâne c veloppé.





Form. dentaire : incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

543ᵉ Espèce. STEMMATOPE MITRÉ, *Stemmatopus cristatus*, F. Cuv. Dekai. *Phoca cristata*, Gm. Desm. 371. *Ph. mitrata*, Camper. Le *Phoca leonina* de Fabricius.

Ce phoque, sur lequel M. Dekai a publié un bon mémoire, est, suivant lui, remarquable par la dilatation des narines du mâle qui simulent des vessies lorsqu'elles sont gonflées ; pelage doux et long, laineux en dessous, noir chez les vieux, argenté inférieurement, blanc et gris chez les jeunes; le sac dilatable qui recouvre la tête est revêtu de poils courts et bruns. Long. de 7 à 8 pieds.

Habite les côtes du Groënland et de l'Amérique du Nord jusqu'aux Etats-Unis.

CVIᵉ Genre. MACRORHIN, *Macrorhinus*, F. Cuv.

Genre s'éloignant beaucoup des précédens; dents incisives crochues comme les canines, mais plus petites; canines fortes et prononcées; mâchelières à racines simples, plus larges que les couronnes: celles-ci ressemblent à un mamelon pédonculé.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

544ᵉ Espèce. MACRORHIN A TROMPE, *Macrorhinus proboscideus*, F. Cuv. Le *Phoque à trompe*, de Péron. *Ph. proboscidea*, Desm. 368. L'Eléphant marin ; le *Miouroung* des Australiens.

Le nez du mâle se prolonge en une sorte de trompe molle, érectile à l'époque des amours; le pelage est très ras et d'un gris assez clair; crêtes occipitales très développées; les ongles des mains sont très petits. Les femelles n'ont point de trompes : long. de 20, 25 à 30 pieds. Ils vivent par grandes troupes sur les plages de l'hémisphère austral; ils se livrent des combats furieux pour la possession des femelles, mangent des poulpes, des poissons.

545e Espèce. MACRORHIN D'ANSON, *Macrorhin Ansonii*, *Phoca Ansonii*, Desm. 369. *Phoca Le nina*, L.

M. Fréd. Cuv. n'adopte point cette espèce, q est peut-être l'éléphant marin mal décrit et n figuré par Anson, sous le nom de lion marin. S nez est surmonté d'une trompe aussi érectile; s pelage est fauve clair; les ongles des mains sont r bustes; les crêtes occipitales et sagittales sont p développées : taille de 12 à 20 pieds anglais.

Habite l'île de Juan Fernandez, les îles Antar tiques.

546e Espèce. MACRORHIN DE BYRON, *Macrorhin Byronii*. *Phoca Byronii*, Deblains, Desm. 37 *Sea lion of lord Byron*, du Musée d'Hunter.

Cette espèce n'est placée qu'avec doute, et seul ment par ses rapports avec les précédentes. M. Cuvier la range dans les otaries, et elle ne rep que sur une détermination de ses parties osseuse par M. de Blainville : elle présente six incisiv supérieures, dont la seconde, extérieure, est pl grosse que les autres, et est semblable à une canin crêtes occipitales et sagittales très saillantes, ai que l'apophyse mastoïde.

Les îles Mariannes.

CVIIe Genre. ARCTOCÉPHALE, *Arctocephalus*, F. Cuv.

Tête surbaissée; museau rétréci; les quatre i cisives moyennes partagées transversalement da leur milieu par une échancrure profonde; les inf rieures échancrées d'avant en arrière; mâchelièr n'ayant qu'une seule racine, moins épaisse que couronne, qui consiste en un tubercule moyen gar à sa base, en avant et en arrière, d'un tuberc beaucoup plus petit.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{6-6}{5-5}$, 3



547ᵉ Espèce. ARCTOCÉPHALE OURSIN, *Arctocephalus ursinus*, F. Cuv. *Otaria ursina*, Desm. 381. *Ph. ursina*, L. L'*Ours marin*, Buff. *Ursus marinus*, Steller.

A le pelage brun, prenant une teinte grisâtre à la pointe en vieillissant. Les femelles varient un peu par la couleur : long. de 4 à 6 pieds.

Habite les côtes des îles Aléoutiennes, les côtes du Kamschatka.

L'*ours de mer* de Forster doit être différent; il habite les mers du cap Horn et du cap de Bonne-Espérance.

CVIIIᵉ Genre. PLATYRHYNQUE, *Platyrhyncus*, F. Cuv.

Les incisives, dans ce genre, sont pointues, et les mâchelières n'ont de pointe secondaire qu'à leur partie antérieure; la région cérébrale est très élevée et le museau est beaucoup plus élargi que dans le genre précédent; le système de dentition est le même quant au nombre de dents.

548ᵉ Espèce. PLATYRHYNQUE LION, *Platyrhyncus leoninus*, F. Cuv. *Otaria jubata*, Desm. 380. Le *lion marin* de Steller, de Pernetty, de Buffon.

Pelage de couleur fauve; une crinière épaisse sur le cou du mâle, allant jusqu'aux épaules; moustaches noires.

Habite les îles Antarctiques, telles que les Malouines, la Terre de feu. Steller l'a trouvé dans l'hémisphère nord aux Kouriles.

549ᵉ PLATYRHYNQUE MOLOSSE, *Platyrhyncus molossinus*, Lesson. *Otaria molossina*, Zool. de la Coquille, par Less. et Garn.; *Phoque à crin* des baleiniers anglais.

Pelage d'un roux jaune uniforme, à poils partout également ras, et nulle trace de crinière; poils des moustaches aplatis, rouge brun, extrémités noires;

ongles nuls aux mains, et au nombre de trois, robustes aux pieds : 4 pieds 8 pouces.

Habite les îles Malouines.

550e Espèce. PLATYRHYNQUE DE L'URANIE, *Platyrhyncus Uraniæ. Otarie Guérin*, Quoy et Gaim.

Cette espèce n'est connue que par une note d MM. Quoy et Gaimard, dans la *Zoologie du voy autour du monde, de l'Uranie*. Elle est bien voisin si elle n'est pas notre *otaria molossina*; cependa elle en diffère par le système dentaire, puisque ce deux naturalistes lui donnent six incisives et qua torze molaires supérieurement, et inférieureme quatre incisives et douze molaires : on n'indiqu point de canines, sans doute par erreur; son pelag est ras, de couleur brune; le museau aplati, ave cinq rangs de moustaches : dim. 4 pieds 10 pouce

Habite les îles Malouines.

CIXe Genre. HALYCHOERUS, *Halychærus*, Nillso

Ce genre, que nous indiquons ici pour mémoire et qui n'est pas encore bien déterminé, diffère d précédens par ses dents, qui n'ont qu'une point le squelette offre quelques différences, et la tête fa le passage des *phoques* aux *morses*.

551e Espèce. HALYCHOERUS GRIS, *Halychœrus griseus*, Hornschuch.

Pelage blanc et soyeux, à poils longs de 2 pouce passant à la couleur gris de plomb sur le dos; lai courte et blanche sous le poil. Cette espèce est vo sine du *phoca cucullata* de Boddaert.

Habite les mers du nord de l'Europe, les côt de la Poméranie.

Les auteurs systématiques donnent encore pl sieurs espèces de phoques, qui ne sont point rigo reusement déterminées et qu'on ne pourrait rappo ter aux genres précédens sans commettre des e reurs; nous les mentionnerons en rappelant les de divisions admises par les auteurs avant celles M. Fréd. Cuvier.



supérieure un peu cannelée comme celle du
in ; a de 6 à 8 pieds de longueur ; le pelage
gris et blanchâtre parfois ; les pieds de de-
nt que 4 doigts.
ite le Chili ; est peut-être l'éléphant de

UE A LONG COU, *Phoca longicollis*, Shaw.

ou très long, parce que les membres anté-
nt fort éloignés de la tête ; point d'ongles
ls de devant.
inconnue.

QUE CASSIGIAK, *Phoca maculata*, Bodd.

eux sont tigrés ; les jeunes noirs sur le dos
s sous le ventre.

E LAKHTAK, admis par M. Desmarest, d'a-
s la description de Kraschenninikow.
gros comme un bœuf et des mers de Kam-

E TÊTE DE TORTUE, *Phoca testudinea*, Shaw.

ou allongé ; les pieds conformés comme ceux
ue commun ; la tête semblable à celle d'une

8. Phoque ponctué, *Phoca punctata*, Encycl. angl
La tête, le dos, les membres tachetés.
Des Kouriles.

9. Phoque moucheté, *Phoca maculata*, Encycl. angl
Moucheté de brun.
Des Kouriles.

10. Phoque noir, *Phoca nigra*, Encycl. angl.
Des Kouriles.

11. Phoque tigré, *Phoca tigrina*.

De la taille d'un grand veau; le dos couvert d taches rondes égales; le ventre blanchâtre; les jeune entièrement blancs.
Des mers de Kamschatka (*Kraschenninikow*).

§. 2. *Oreilles externes apparentes*, Otaries, Péron

1. Otarie de Péron, *Otaria Peronii*, Desm. 382 *Otaria nigra*, Desm. *Phoca pusilla*, L. *Otari de l'île Rottnest*, Péron, it.

Pelage doux, et généralement noirâtre; les mous taches rondes et lisses; les pieds de derrière n'ayan d'ongles apparens qu'aux trois doigts du milieu et terminés par une membrane dont le bord offr 5 lobes; taille de 2 pieds de long; oreilles pointues
Habite la Nouvelle-Hollande.

2. Otarie de Delalande, *Otaria Delalandii* G. Cuv.

Cette espèce, rapportée du Cap par M. Delalande a 3 pieds 6 pouces; son pelage est fourré, doux laineux à sa base; sa pointe est annelée de gris et d noirâtre, ce qui lui donne une teinte d'un gri brun roussâtre; le ventre a une teinte plus pâle.

3. Otarie cendrée, *Otaria cinerea*, Péron., Desm. 384.

Pelage dur et grossier, de couleur grise cendrée a 9 à 10 pieds de longueur.
Habite les côtes de l'île Decrès, à la Nouvelle-Hollande.



4. Otarie d'Hauville, *Otaria Hauvillii*, G. Cuv.

Pelage d'un cendré foncé en dessus, blanchâtre aux flancs et sous la poitrine; une bande d'un brun roux règne le long du dessous du ventre, et une bande noirâtre va transversalement d'une nageoire l'autre; long. de 4 pieds 2 pouces.

Habite les îles Malouines.

5. Otarie couronné, *Otaria coronata*, Blainv. Desm. 383.

Pelage noir, varié de taches jaunes; une bande sur la tête et une tache sur le museau, de couleur jaune; 5 ongles aux pieds de derrière.

Patrie inconnue.

6. Otarie albicolle, *Otaria albicollis*, Péron. Desm. 385.

Pelage marqué d'une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou; membres antérieurs situés fort en arrière; long. de 8 à 9 pieds.

Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

7. Otarie jaunatre, *Otaria flavescens*, Shaw. Desm. 586.

Pelage d'un jaune pâle uniforme; oreilles longues; long d'un à deux pieds; ongles manquant aux doigts des mains, et trois seulement aux doigts moyens des pieds.

8. Otarie des îles Falkland, *Otaria falklandica*, Shaw. Desm. 387.

Pelage gris cendré, nuancé de blanc terne; point d'ongles aux doigts des mains; quatre ongles aux doigts des pieds.

9. Otarie cochon de mer, *Otaria porcina*, Molina.

Pelage et forme de l'*urigne* de Molina; museau plus allongé; des oreilles relevées, et cinq doigts aux pieds de devant.

Habite le Chili.

§. 3. *Phoques fossiles.*

M. le baron Cuvier a découvert des portions osseuses, qui ont appartenu à des phoques, aux environs d'Angers, dans un terrain calcaire coquiller marin; l'une appartenait à une espèce trois fois plus grande que le *veau marin*, et l'autre à une espèce plus petite.

2e Famille. Les PRÉDENTÉS, *Brocha.*

La mâchoire inférieure manque de canines et d'incisives; les canines supérieures forment d'énormes défenses dirigées inférieurement.

CXe Genre. MORSE, *Trichechus*, L.

Molaires cylindriques, courtes et tronquées obliquement.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{0}$, canines $\frac{2}{0}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 22.

552e Espèce. MORSE CHEVAL MARIN, *Trichechus rosmarus*, Gm.

Le *morse*, Buffon, *vache marine*, *bête à la grande dent.* Le morse a de longueur totale près de onze pieds; le pelage qui le revêt est très court, très peu fourni, et de couleur roussâtre; la lèvre est très renflée, et garnie de fortes moustaches aplaties; deux canines énormes se recourbent inférieurement. Cet amphibie vit en grandes troupes sur les rivages de l'Océan atlantique austral, et de l'Océan pacifique. L'huile qu'on en retire est employée dans les arts.

4e Division. Les MARSUPIAUX (*Marsupialia*).

Les animaux de cette famille ont deux gestations, celle utérine et celle marsupiale; ils ont une poche formée par un repli de la peau dans les femelles, et des os dits marsupiaux dans les deux sexes. Le pouce de l'extrémité postérieure, souvent nul, souvent distinct, sans ongle et opposable aux autres doigts.





scrotum et les testicules des mâles sont placés avant de la verge, dont le gland est bifurqué.

§. 1. Les Entomophages et Carnivores.

Deux canines et plusieurs petites incisives aux ıx mâchoires.

CXIe Genre Sarigue, *Didelphis*, L.

Tête très pointue; gueule très fendue; oreilles; gts non palmés; queue nue, écailleuse et pre-ıte ; une poche abdominale ou un simple pli la peau du ventre dans les femelles.

:m. dent. : incis. $\frac{10}{8}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{7-7}{7-7}$, 50.

;e genre est propre aux deux Amériques. M. G. rier en indique une espèce fossile dans les car-es de Montmartre, voisine de la Marmose, ique différente, par son squelette, de toutes les èces connues.

Femelles ayant une poche complète très ample, ans les individus adultes, moins distincte chez s jeunes sujets, où se cachent les petits.

e Espèce. Sarigue a oreilles bicolores, *Didel-his virginiana*, Penn. Desm. 380. Le *Manicou*, *Opossum*, la *Sarigue* des Illinois, Buff. *Virgi-ian opossum*, Shaw.

:ette espèce, de la taille d'un lapin, a le pelage ıeux, mêlé de blanc et de noirâtre, traversé par soies blanches. Les oreilles sont mi-parties de re et de blanc ; la tête est presque toute blanche ; : vit de chairs, de fruits et de racines.

Iabite toute l'Amérique septentrionale. C'est *ossum woapinck* de Barton, qui a cherché à ex-quer le mode de nutrition des petits.

e Espèce. Sarigue Azara, *Didelphis Azaræ*, Screb. Temm. p. 30. Le *Gamba* ou *Micouré premier* de d'Azara.

Cette sarigue, confondue avec l'espèce précédente, t de la taille du lapin. Son museau est long ; son

pelage est composé de poils soyeux d'un blanc pur sur toute leur étendue, et d'un feutre cotonneux et court en dessous; le tour des yeux est noir, ainsi que les extrémités des membres et les oreilles; face et nuque presque noires. C'est le *didelphis aurita* du prince de Neuwied.

Habite l'Amérique méridionale.

555e Espèce. SARIGUE CRABIER, *Didelphis cancrivora*, L.

Le *grand philandre oriental* de Seba, le *puant* de Cayenne, a la taille d'un chat, le pelage d'un jaunâtre terne, mêlé de brunâtre et traversé par des soies brunes, ayant un chanfrein brun; vit au milieu des paletuviers, sur les rivages limonneux, recherchant divers animaux et surtout des crabes. Il est commun à Cayenne et à Surinam.

556e SARIGUE QUICA, *Didelphis quica*, Temm. p. 36.

De la taille d'un jeune putois; la queue plus longue que le corps et la tête terminée à sa partie nue par un espace blanc; pelage gris de souris en dessus et d'un blanc pur en dessous. La femelle est fauve noirâtre, plus clair sur les flancs et comme argentée. Un cercle noir autour des yeux, et le museau de cette couleur. Le *quica* vit sur les arbres, de fruits, de petits oiseaux, et ne chasse que la nuit.

On le trouve au Brésil.

557e Espèce. SARIGUE MYOSURE, *Didelphis myosuros*, Temm. p. 38.

De la taille du *quica*, et a sa queue analogue à celle du rat vulgaire, bicolore, grêle, beaucoup plus longue que le corps et la tête; les oreilles sont très grandes, comme rondes; le pelage est doux, serré, très court, brun et fauve roussâtre, plus foncé sur la ligne vertébrale; le dessous du corps est blanc roussâtre.

Habite la Guyane, Surinam, et le Brésil.

558e Espèce. SARIGUE OPOSSUM, *Didelphis opossum*, L. Desm. 391.

Le *quatre-œil* et le *çarigueia* des Brésiliens, de la



ille de l'écureuil d'Europe, à pelage châtain ou uve en dessus, blanchâtre en dessous; une tache une pâle au-dessus de chaque œil; la queue velue ans une partie de sa longueur; couleur plus foncée hez les mâles que chez les femelles.

Habite l'Amérique méridionale; est commun à la uyane.

59e Espèce. Sarigue philander, *Didelphis philander*, Temm. p. 43. Le *Faras*, Screber. *Didelphis cayopollin*, L. Desm. 394.

De la taille de l'opossum; narines séparées par un llon très marqué; une bande d'un roux foncé sur milieu de la tête; une tache cendrée enveloppant s yeux; queue beaucoup plus longue que le corps la tête, tachetée de brun sur un fond blanc; pelage uve roussâtre, teinté de jaunâtre sur les flancs, lanc en dessous et sur les joues.

Habite la Guyane.

†. *Les femelles n'ont point de poche, mais seulement un repli longitudinal de la peau de chaque côté du ventre.*

60e Espèce. Sarigue grison, *Didelphis cinerea*, Temm. p. 46, et prince de Neuwied.

De la taille du rat domestique, la tête petite, le useau très court; les oreilles un peu étranglées à la ase et nues; la queue beaucoup plus longue que le orps et la tête, très grêle, très poilue à sa base, et ue sur tout le reste, blanche à l'extrémité; pelage ourni, court, d'un gris cendré clair en dessus, et lanchâtre en dessous, roussâtre sur la poitrine; les emelles sont roussâtres.

Découverte au Brésil par le prince de Neuwied.

61e Espèce. Sarigue dorsal, *Didelphis dorsigera*, L. Temm. p. 48.

De la taille d'un rat; la queue est grêle, poilue ans une portion assez étendue; sa partie nue est rune unicolore; les yeux placés dans une tache narron assez foncée; pelage fin, court et peu fourni,

gris brun ; front d'un blanc jaunâtre ainsi que joues.
Habite Surinam..

562e Espèce. SARIGUE MARMOSE, *Didelphis murin* L. Desm. 396.

A la taille du lérot, le pelage d'un gris fauve dessus, d'un jaunâtre pâle presque blanc en desso les yeux placés dans le milieu d'un trait brun : queue d'une seule couleur, longue comme le cor entièrement nue : c'est la *marmose* de Buffon : *taibi* des Brésiliens.
Habite l'Amérique méridionale, et surtout Guyane.

563e Espèce. SARIGUE TOUAN, *Didelphis tricol* Geoff. *D. brachyura*, Pallas. Le *Micouré c quième* de d'Azara. Le *Tuan*, Buffon.

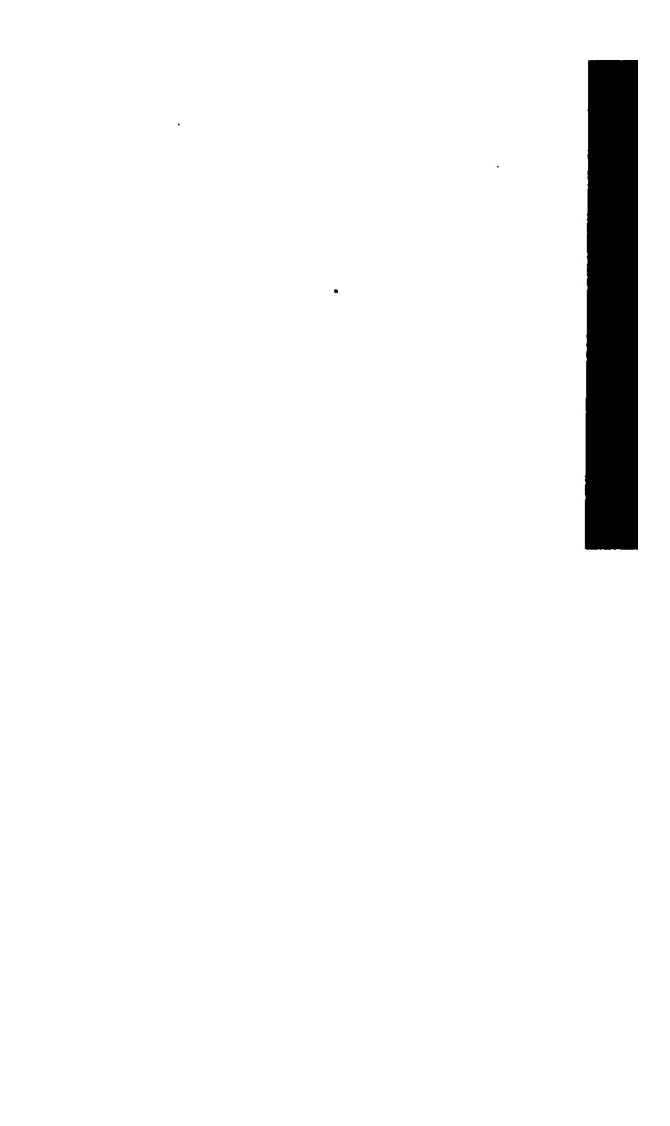
Le pelage d'un brun noirâtre sur le dos, d'un r vif tranché sur les flancs, et blanc en dessous; queue forte, courte, velue à sa base; de la taille sarigue dorsal.
Habite la Guyane.

564e Espèce. SARIGUE BRACHIURE, *Didelphis br chyura*, Gm.

De la taille du lérot; a le pelage d'un roux fo en dessus et sur les flancs, blanchâtre en dessous queue de la longueur de la moitié du corps.
Habite la Guyane.

565e Espèce. SARIGUE A QUEUE NUE, *Didelphis nu cauda*, Geoff. ?

Pelage gris brun en dessus, blanchâtre en d sous; une tache jaune paille sur chaque œil; qu plus longue que le corps, et nue dans toute étendue; voisine du *didelphis opossum* par ses c leurs.
Habite Cayenne.





ce. Sarigue cayopollin? *Didelphis cayopollin*, L. Desm. 394.

spèce est peu distincte de la marmose, auteurs ne l'admettent point; son pelage ris fauve en dessus, et d'un blanc jaunâssous; le tour des yeux et une bande sur it bruns; la queue tachetée de noirâtre, plus longue que le corps; de la taille du

probablement la Guyane.

ce. Sarigue laineuse, *Didelphis lanigera*, sm. 395. *Micouré laineux*, d'Azara.

lage couleur de tabac d'Espagne en dessus âtre en dessous; la queue presque triausa base, beaucoup plus longue que le corps dessus dans son dernier tiers seulement. le Paraguay.

pèce. Sarigue nain, *Didelphis pusilla*, esm. 399. *Micouré nain*, d'Azara.

lage d'un gris de souris, obscur en dessus, e en dessous; queue plus longue que le ute nue et très mince, de couleur blan-

570e Espèce. CHIRONECTE YAPOCK, *Chironecte* [ya]*pock*, Desm. 400. *Didelphis palmata* des au[teurs]. La *Petite loutre de la Guyane*, Buff.

A le pelage brun en dessus, avec trois b[andes] transverses, grises, claires, interrompues dan[s le] milieu, blanc en dessous; animal qui vit s[ur les] bords des eaux et nage avec facilité.

Habite la rivière d'*Yapock* à la Guyane.

CXIIIe Genre. DASYURE, *Dasyurus*, Geo[ff.]

Tête conique, très pointue; gueule très fe[ndue;] oreilles médiocres, velues; pouces des pi[eds de] derrière rudimentaires; queue couverte de p[oils,] non prenante; point de poche abdominale d[ans les] femelles.

Form. dent. : incisives $\frac{8}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$ [mo]laires $\frac{6-6}{6-6}$, 42.

Genre purement *australien*.

571e Espèce. DASYURE URSIN, *Dasyurus urs[inus]*, Geoff.

Pelage noir; queue assez courte, légèreme[nt pre]nante et nue en dessous; vit sur le bord de l[a mer] à la terre de Van-Diémen ou Tasmanie; il [a] la grandeur d'un petit blaireau; est très car[nassier.]

572e Espèce. DASYURE A LONGUE QUEUE, *Da[syurus] macrurus*, Geoff. Le *Spotted martin* de I[...] *Dasyure tacheté* de Péron.

Pelage brun marron, tacheté de blanc, ai[nsi que] la queue; vit sur les bords de la mer de l[...] des phoques morts ou autres animaux.

Habite les alentours du Port-Jackson.

573e Espèce. DASYURE DU MAUGÉ, *Dasyurus M[augei]*

De la taille du *putois*; pelage olivâtre en [dessus,] cendré en dessous, moucheté de blanc; queu[e d'une] seule couleur.

Habite aux environs de Port-Jackson; ca[rnassier] nocturne; excessivement propre; et vorace





[1]e Espèce. DASYURE VIVERRIN, *Dasyurus viverri-nus*, Geoff. Le *Spotted opossum* de Phillip. Le *Tapoo tafa*, var. White.

Le pelage est brun non moucheté; la queue est colore.

Habite les alentours de Port-Jackson.

e Espèce. DASYURE TAFA, *Dasyurus tafa*, Geoff.

Le *tapoa-tafa* de J. White ne diffère presque nt du précédent, aussi le regarde-t-on comme variété d'âge; M. Desmarest lui conserve le n d'espèce, imposé par M. Geoffroy. Son pelage brun, non moucheté; la queue est de la même leur, seulement la taille est plus petite que celle *viverrin*.

Habite les environs de Port-Jackson.

XIVe Genre. PHASCOGALE, *Phascogale*, Temm.

Ce genre, démembré des dasyures, en diffère par formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{8}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 46.

Dans ce genre il y a une fausse molaire de plus : dans les *dasyures*. Les incisives sont composées deux sortes de dents, inégales dans le *phasco-le*, et disposées en rangées régulières dans le ire dasyure; les deux incisives moyennes beau-up plus grandes que les latérales.

re Espèce. PHASCOGALE A PINCEAU, *Phascogale pe-nicillata*, Temm. *Didelphis penicillatus*, Shaw. *Dasyurus penicillatus*, Geoff. Desm. 407.

Taille plus forte que le *surmulot*; queue très ffue à sa pointe; pelage uniforme et cendré, urt, laineux et très touffu, blanchâtre inférieure-nt.

Vit sur les arbres à la Nouvelle-Hollande.

e Espèce. PHASCOGALE NAIN, *Phascogale minima*, Temm. *Dasyurus minimus*, Geoff.

D'une taille moindre que celle du lérot d'Europe;

a le pelage cotonneux, fort épais et d'un roux uni forme.

Habite le sud de la Tasmanie.

CXV^e Genre. THYLACINE, *Thylacinus*, Temm.

Form. dent. : $\frac{8}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 4

Ce genre, démembré des dasyures, a les inc sives rangées en demi-cercle, égales, et séparé dans le milieu et aux deux mâchoires, par un e pace vide; l'incisive extérieure, de chaque côté, e la plus forte; les canines sont grandes, forte larges, courbées et pointues comme celles des ch et des chiens; dernières molaires hérissées de tr tubercules obtus, et ressemblant aux carnassièr des *canis* et des *felis*; cinq doigts aux pieds devant, et quatre à ceux de derrière.

578e Espèce. THYLACINE DE HARRIS, *Thylacinus Ha risii*, Temm.; *Dasyurus cynocephalus*, Geo Desm. 401.

De la taille d'un jeune loup; le pelage brun ja nâtre; la croupe zébrée; la queue comprimée; le plus grand carnassier du continent austral.

Il vit dans les cavernes, sur le bord de la mer, la terre de Diémen.

CXVI^e Genre. PÉRAMÈLE, *Perameles*, Geoff.

Tête allongée, pointue; oreilles médiocres, v lues; pouces postérieurs rudimentaires; les de premiers doigts petits et réunis par la peau, ju qu'à la racine des ongles; train de derrière pl fort que celui de devant; une poche abdomin chez les femelles.

Form. dent. : incis. $\frac{10}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{7-7}{7-7}$, 4

Genre australien.

579e Espèce. PÉRAMÈLE NEZ POINTU, *Perameles n suta*, Geoff.

Tête très longue; museau effilé; nez prolo



-delà de la mâchoire; pelage gris brun en dessus blanc en dessous.

Habite l'Australie.

30e Espèce. PÉramèle de Bougainville, *Perameles Bougainville*, Quoy et Gaim.

Cette petite espèce, découverte par MM. Quoy et Gaimard, dans le voyage autour du monde de l'Uranie, a le corps roux en dessus et cendré inférieurement; la tête est allongée et aiguë; les oreilles longues et ovalaires; sa longueur totale est de huit pouces et demi.

Elle habite la baie des chiens marins dans la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande. M. Temminck la regarde affirmativement comme le jeune âge du *perameles nasuta*, ce qui n'est pas. Le *nasuta*, beaucoup plus grand que le *Bougainville*, a de très petites oreilles, tandis que ce dernier en a au contraire de très grandes proportionnellement, etc.

31e Espèce. Péramèle obésule, *Perameles obesula*, Geoff.

Tête assez courte; chanfrein arqué : on lui donne huit incisives inférieures; le pelage est jaune roussâtre en dessus et blanc en dessous. M. Geoffroy en avait fait le type du genre *isoodon;* il est de la taille du rat commun, et habite aussi la Nouvelle-Hollande.

MM. Quoy et Gaimard (p. 57) indiquent un grand péramèle long de 2 pieds, qu'on leur remit dans les montagnes bleues de la Nouvelle-Galles du sud; son pelage était roux brun en dessus et comme fauve en dessous : il fut perdu dans le naufrage de l'Uranie. Ils le nomment péramèle lawson, dans la table des corrections de leur Zoologie.

§. 2. Les Carpophages.

Six incisives aux deux mâchoires, ou du moins à la supérieure; point de canines à l'inférieure.

†. *Quatre canines.*

CXVII^e Genre. PHALANGER, *Phalangista*, Geoff.

Tête assez courte; oreilles petites, velues; pelage laineux et court; point de membrane étendue entre les membres antérieurs et les membres postérieurs; queue longue, prenante, quelquefois dépourvue de poils à son extrémité.

1er *Sous-genre.* PHALANGER, *Phalangista.*

Queue prenante, mais couverte de poils; les oreilles longues et droites.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{2}$, can. 0, mol. $\frac{8-8}{7-7}$, 38.

Ce genre est essentiellement propre à l'*Australie*.

582e Espèce. PHALANGER RENARD, *Phalangista vulpina*, Temm. *Phalanger renard*, G. Cuv. Le *Bruno*, Vicq-d'Azyr. Le *Wha-tapoo-roo* de White. *Vulpain opossum* de White.

Ce phalanger a, de longueur totale, 3 pieds 6 pouces; oreilles longues, droites et pointues; pelage cotonneux, fauve roussâtre, ou brunâtre, ou fauve argentin, suivant les effets de la lumière; la moitié terminale de la queue, ainsi que les lèvres et le tour des yeux sont noirs; les parties inférieures du corps sont d'un roux jaunâtre.

Habite la Nouvelle-Hollande, aux environs de Port-Jackson.

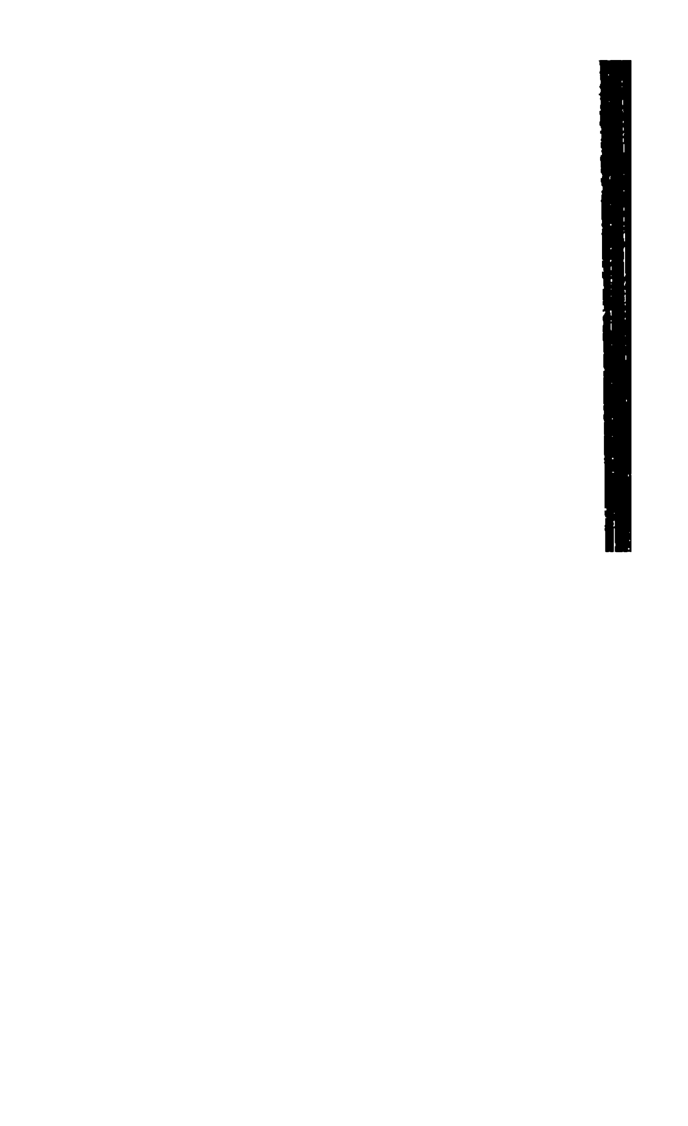
583e Espèce. PHALANGER DE COOK, *Phalangista Cookii*, Cuv. Desm. 414. Le *Phalanger*, Cook.

De la taille du putois; le pelage doux, court et brun, ou d'un gris roussâtre en dessus, blanc en dessous; la queue de la couleur du dos est terminée de blanc.

Habite la Tasmanie.

584e Espèce. PHALANGER NAIN, *Phalangista nana*, Geoff. Desm. 415.

Cette espèce, de la taille d'une souris, a le pelage





gris en dessus, blanc en dessous, ayant la queue de la couleur du dos. Péron l'a trouvée sur l'île Maria, dépendante de la Tasmanie.

2e *Sous-genre.* Couscous, *Cuscus*, Lacép.

Queue prenante, mais en grande partie nue et couverte de rugosités; les oreilles très courtes.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{2}$, can. o, mol. $\frac{6-6}{8-8}$, 40.

Genre particulier à la *Polynésie occidentale* ou *Malaisie*.

A. *Oreilles peu apparentes, velues en dedans et en dehors.*

585e Espèce. Couscous tacheté, *Cuscus maculatus*, *Phalangista maculata*, Geoff. Desm. 411. *Didelphis orientalis*, L. *Cuscus amboinensis*, Lacép.

Cette espèce, nommée *coëscoës* aux Moluques, suivant Valentyn, varie singulièrement selon les âges et le sexe; son pelage est généralement blanchâtre, couvert de plaques brunes isolées, distinctes ou souvent confondues; la nature de son poil, qui est très épais, est laineuse.

Ses mœurs sont lentes et nocturnes; il vit de fruits dans les forêts équatoriales des grandes îles Moluques et Papoues : nous l'avons trouvé à Waigiou, où les naturels le nomment *scham-scham*.

586e Espèce. Couscous oursin, *Cuscus ursinus*, *Phalangista ursina*, Temm. 10.

Cette espèce, de la taille des chats sauvages, a les oreilles très courtes; son pelage est rude, frisé et crépu, noir ou noirâtre; les poils soyeux sont entièrement noirs; les parties inférieures du corps sont d'un fauve roussâtre; les parties nues du museau et de la queue sont noirâtres.

Ce couscous habite la partie septentrionale des Célèbes. Les habitans estiment sa chair.

587e Espèce. Couscous a croupion doré, *Cuscus chrysorrhos*, *Phalangista chrysorrhos*, Temm. p. 12.

Ce couscous a la taille du chat sauvage, le museau court et les oreilles très courtes; le pelage est serré, cotonneux et un peu frisé, garni de poils soyeux; la tête est d'un cendré gris clair, une touffe blanchâtre couvre les oreilles; les flancs sont d'un gris de cendre un peu brunâtre; le croupion et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré vif; les parties internes des membres et la poitrine, ainsi que la moitié du ventre sont d'un blanc pur; une bande noire occupe les flancs; les extrémités sont d'un roux doré; la partie nue de la queue est jaune.

Habite les Moluques.

588e Espèce. Couscous de Quoy, *Cuscus Quoyii*, *Phalangista Quoy*, Gaim. zool. de l'Uranie, *Phalangista Papuensis*, Desm. 840.

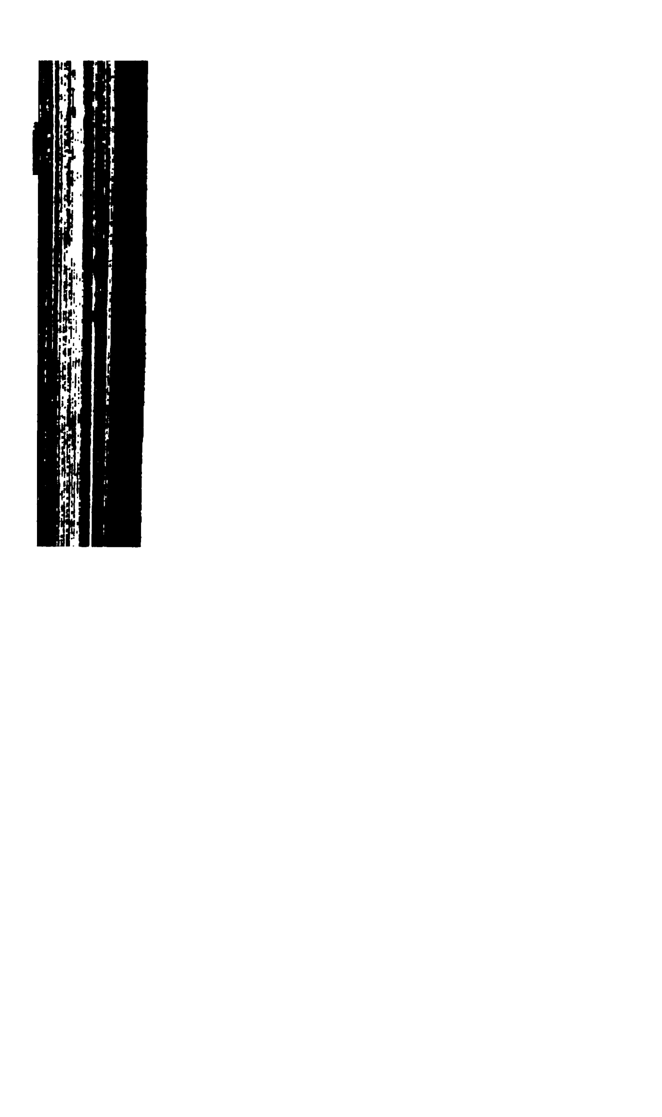
M. Temminck n'adopte point cette espèce, qu'il regarde comme un jeune âge du *couscous tacheté;* le corps est gris brun, avec une ligne dorsale plus foncée; le dessus de la tête est jaunâtre, le dessous est d'un blanc sale; les extrémités des membres sont d'un brun noir assez foncé.

Habite l'île de Waigiou, où les naturels le nomment *rambave*, et les habitans de Guebé, *do*.

589e Espèce. Couscous a grosse queue, *Cuscus macrourus*, Lesson et Garnot.

Cette espèce, que nous avons figurée dans la Zoologie de la Coquille, a le pelage gris, d'où sortent des poils noirs plus longs, et est parsemé de taches éparses brunes; la tête est fauve; la gorge et les oreilles sont blanches; la queue est robuste, cendrée; le ventre est blanchâtre, les extrémités brunes. Cette espèce a 12 pouces 8 lignes du bout du museau à la queue; et celle-ci, très grosse à sa base, a 17 pouces de longueur.

Habite l'île de Waigiou.



B. *Oreilles distinctes, nues intérieurement.*

590e Espèce. Couscous blanc, *Cuscus albus*; *Phalangista cavifrons*, Temm. p. 17. *P. alba et rufa*, Geoff. *Didelphis orientalis*, L. *Ph. rufa*, Desm. 412.

Cette espèce, dont nous avons donné une excellente figure dans notre zoologie, a le pelage d'un blanc roussâtre ou blanchâtre; une ligne très foncée occupe le trajet de la colonne vertébrale; une plaque jaunâtre se dessine sur les côtés du cou; la partie dénudée de la queue est rouge carmin.

Cette espèce est indiquée à Amboine et à Banda: nous l'avons trouvée à la Nouvelle-Irlande, où elle est commune; les naturels mangent sa chair et lui donnent le nom de *kapoune*.

CXVIIIe Genre. Koala, *Phascolarctos*, Blainv.

Corps trapu; tête courte; oreilles en cornet de médiocre grandeur; extrémités robustes, à peu près d'égale longueur; cinq doigts à chaque pied; les antérieurs divisés en deux groupes, savoir: le pouce et l'index d'une part, et les trois autres doigts de l'autre; pouce postérieur très grand; les deux doigts réunis comme dans les *phalangers*; queue très courte.

Formule dent. douteuse: incis. $\frac{6}{2}$, can. $\frac{1-1}{0}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 30.

Illiger avait fait du *koala* son genre AMBLOTIS. Cet animal n'a pas été revu depuis Flinders, si ce n'est *peut-être* par M. Knox. (*Édimb. New Ph. Journ.* 1826, p. 104.)

591e Espèce. Koala de Flinders, *Phascolarctos Flindersii*. Le *Wombat*, Flinders. Le *Koala brun*, *phascolarctos fuscus*, Desm. 430. *Lipurus cinereus*, Goldfuss.

Cet animal, de la taille d'un chien médiocre, a le port et la démarche d'un petit ours; il a le poil

long, touffu, grossier et brun chocolat; il grimpe aux arbres et se creuse des tannières.

Il habite les bords de la rivière Wapaum, à la Nouvelle-Hollande.

††. *Deux Canines.*

CXIX^e Genre. Potorou, *Hypsiprymnus*, Illig.

Tête allongée; oreilles grandes; lèvre supérieure fendue; queue médiocre, écailleuse, couverte de poils assez rares; deux mamelles seulement dans la poche ventrale des femelles; pieds antérieurs à 5 doigts armés d'ongles et obtus, propres à fouir la terre; troisième doigt des pieds de derrière très robuste et pourvu d'un ongle très fort.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{2}$, can. $\frac{1-1}{0}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

592e Espèce. Potorou White, *Hypsiprymnus White*, Quoy et Gaim. Le *Potoroo*, White. Le *Kanguroo-rat*, Phillip. *Macropus minor*, Shaw. *Potorous minimus*, Desm. 422, et *Kangurus Gaimardi*, Desm. 842.

Cet animal, figuré dans l'atlas zoologique de l'Uranie, est gris, rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous; la tête est triangulaire; les oreilles sont larges; les tarses très longs; la queue allongée, flexible, grêle, terminée par un pinceau; il a des mœurs douces et timides.

Il habite les alentours du port Jackson où il n'est pas rare, surtout près de la rivière de la Wéragambia, dans les montagnes bleues.

593e Espèce. Potorou Lesueur, *Hypsiprymnus Lesueur*, Quoy et Gaim. p. 64.

Cette espèce n'est fondée que sur plusieurs têtes trouvées sur l'île de Dirck-Hartichs, qui avaient à peu près les mêmes dimensions que celles de l'*hypsiprymnus White*, mais qui en différaient par une grande étendue de la cavité tympanique, par la





largeur des arcades zygomatiques, et par la brièveté de la voûte palatine.

594ᵉ Espèce. POTOROU PÉRON, *Hypsiprymnus Peron*, Quoy et Gaim. p. 64.

Autre espèce fondée sur un squelette apporté par Péron, de la Nouvelle-Hollande. La tête de celle-ci, comparée aux deux des espèces précédentes, est plus mince, plus pointue et plus allongée en cône. Les incisives supérieures mitoyennes et les canines ont plus de longueur; la caisse du tympan est moins développée, les arcades zygomatiques sont plus étroites et moins convexes.

§. 3. Les PHYLLOPHAGES.

Canines nulles aux deux mâchoires.

†. *Six incisives supérieures et deux inférieures.*

CXXᵉ Genre. PÉTAURISTE, *Petaurus*, Shaw.

Tête assez courte; oreilles petites, velues; peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et postérieurs, et recouverte de poils; queue non prenante, cylindrique.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{8-8}{7-7}$, 38.

Genre australien.

A. Les PÉTAURISTES.

Queue ronde à poils non distiques.

595ᵉ Espèce. PÉTAURISTE TAGUANOÏDE, *Petaurus taguanoïdes*, Desm. *Petaurista taguanoïdes*, Desm. 416. *Didelphis petaurus*, Shaw. *Hepoona roo* des naturels des environs de Sydney.

A le pelage très doux, gris brun et brun luisant en dessus; la gorge et la poitrine blanches; la queue brune dans toute sa longueur, brune fauve à sa base. On connaît une variété, à pelage tout blanc.

Habite l'Australie, la Nouvelle-Galles du sud. Les naturels se servent de sa peau pour se faire des petits manteaux.

596e Espèce. PÉTAURISTE A GRANDE QUEUE, *Petaurus macrourus*, Desm. *Petaurista macroura*, Desm. 417.

Est de la taille du rat surmulot; son pelage est gris brun en dessus, blanchâtre en dessous; la queue est grêle, plus longue que le corps.

Habite la Nouvelle-Hollande.

597e Espèce. PÉTAURISTE A VENTRE JAUNE, *Petaurus flaviventer*, Desm. *Petaurista flaviventer*, Geoff. Desm. 418.

A le pelage d'un brun marron en dessus, d'un fauve blanchâtre en dessous; la queue de la couleur du dos, ronde et un peu plus longue que le corps; de la taille d'un surmulot.

De la Nouvelle-Hollande.

598e PÉTAURISTE SCIURIN, *Petaurus sciureus*, Desm. *Petaurista sciurea*, Desm. 419. *Norfolk island squirrel*, Penn. Phillip. Voy.

Gris cendré en dessus, blanc en dessous; le bord des membranes et une ligne dorsale brunes; tête grise, jaunâtre; queue grise roussâtre à sa base et brune à son extrémité.

Habite l'île de Norfolk, dépendante de l'Australie.

599e Espèce. PÉTAURISTE DE PÉRON, *Petaurus Peronii*, Desm. 420.

De la taille de l'écureuil d'Europe, est brun en dessus et blanc en dessous; les membranes sont sur leur face supérieure mélangée de brun et de gris; les pieds sont blancs, et la queue est brune, terminée de blanc.

Habite la Nouvelle-Hollande.

B. Les VOLTIGEURS, *Acrobata*, Desm.

Queue dont les poils sont parfaitement distiques.



600e Espèce. PÉTAURISTE PYGMÉ, *Petaurus pygmæus*, Desm. 421. *Didelphis pygmæa*, Shaw.

Pelage d'un gris de souris uniforme, légèrement lavé de roussâtre en dessus, et d'un blanc pur en dessous; queue grise roussâtre.
Habite l'Australie.

CXXIe Genre. KANGOUROU, *Macropus*, Shaw.

Tête allongée; oreilles très grandes; lèvre supérieure fendue; moustaches très courtes et très rares; membres postérieurs semblables à ceux des potorous, mais beaucoup plus longs et plus robustes; queue longue, triangulaire, très musculeuse; une poche abdominale dans les femelles, dans laquelle sont situées les deux mamelles.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 24.

C'est le genre *Macropus* de Shaw, modifié par M. F. Cuvier.

601e Espèce. KANGOUROU A MOUSTACHES, *Macropus labiatus*. *Kangurus labiatus*, Geoff. Desm. 423. *Didelphis gigantea*, Gm. Le *Kangoroo*, Cook. *Macropus major*, Shaw.

Cette espèce, de la taille d'un mouton, est gris cendré en dessus et blanchâtre en dessous; le menton est traversé par une ligne d'un gris cendré; les pieds et le dessus de la queue noirâtres.
Animal doux, timide, susceptible de devenir très familier; dont la chair est coriace.
Habite toute la Nouvelle-Galles du Sud.

602e Espèce. KANGOUROU BRUN ENFUMÉ, *Macropus fuliginosus*. *Kangurus fuliginosus*, Péron, Desm. 424.

Cette espèce, de très grande taille, est d'un brun fuligineux en dessus, d'un gris clair en dessous; les

pates et la queue sont noirâtres, celle-ci est fauve en dessous vers sa pointe; dim. 4 pieds 6 pouces.

Habite l'île Deorès, sur la côte sud de l'Australie.

603e Espèce. Kangourou laineux, *Macropus laniger*. *Kangurus laniger*, Q. et G. *K. roux*, Desm. 841.

Cette espèce nouvelle, figurée pl. 9 de la *Zoologie de l'Uranie*, a le pelage laineux, d'un rouge ferrugineux en dessus; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; les oreilles sont ovales, longues et poilues; elle a 4 pieds de long.

Habite les environs de Port-Macquarie, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

604e Espèce. Kangourou Banks, *Macropus Banksianus*. *Kangurus Banksianus*, Gaimard.

Cette espèce n'est pas très authentique; M. Gaimard l'a établie d'après une description d'un journal inédit de M. Barralier, qui dit : Nous trouvâmes dans les montagnes bleues un kangourou d'un rouge foncé, plus petit que l'espèce ordinaire (*K. labiatus*), nommé *Waring*, et qui a des taches brunes sur la tête.

Il n'habite que les montagnes, et il est très rare.

605e Espèce. Kangourou gris roux, *Macropus rufo-griseus*. *Kangurus rufo-griseus*, Pér. et Les. Desm. 425.

Est d'un gris roux en dessus, plus clair en dessous; les pieds et le bout de la queue passant au brun, le dessous de la queue de même couleur que le dessus.

Habite la Nouvelle-Hollande.

606e Espèce. Kangourou a cou roux, *Macropus ruficollis*, *Kangurus ruficollis*, Pér. et Les. Desm. 426.

Pelage d'un gris de lièvre en dessus, et d'un blanc assez pur en dessous; la nuque et le haut des épau-



de devant, et blanchâtre en dessous; la dessous est d'un blanc roussâtre.

l'île Eugène, sur la côte sud de la Nou-lande.

ce. Kangourou oualabat, *Macropus uala-Kangurus ualabatus*, Less. et Garn., *Zool. Coquille*. Le *K. bicolor*, vel. du muséum, *unii*, Desm. 429.

mal, regardé à tort comme le *kanguroo* u *didelphis Brunii* de Gmelin, est propre à elle-Galles du Sud, où il est commun; les le nomment *oualabat*, et les colons *kan-e buisson;* il est brun en dessus, fauve pâle s; la queue très longue, très noire en des-i que la bouche; les pates, les joues sont ; les poils de la base des oreilles sont jaunes es.

ce. Kangourou de Labillardière, *Macro-ardierii. Kangurus Billardierii*, Desm. 843.

reilles courtes, ovales, arrondies; la queue gue que le corps; le pelage d'un gris brun en dessus, roussâtre en dessous; la lèvre e rousse: est de la taille de l'halmature



longue ; ses membres antérieurs plus fort
la taille du lièvre commun.

Il habite la Nouvelle-Guinée ; ses r
douces. De nouveaux renseignemens dev
dispensables pour éclairer l'histoire de

CXXII^e Genre. HALMATURE, *Halmatu*

M. F. Cuvier a adopté, pour ce genre
de la grande famille des *kangourous*, un
liger avait consacré à toutes les espèce
tinction.

La formule dentaire de ce nouveau g
modifiée, est :

Incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires

Voyez les différences que présentent l
macropus, p. 138 de F. Cuv. (*des dents*).
tures diffèrent encore des vrais *kangour*
oreilles plus courtes, une queue presqu
n'ayant que quelques poils rares.

611e Espèce. HALMATURE ÉLÉGANT, *Haln*
gans. Le *Kanguroo élégant ; Kanguru*
Péron et Lesueur. Desm. 428.



612e Espèce. HALMATURE THÉTIS, *Halmaturus Thetis*, Busseuil.

M. F. Cuvier a nommé *kangourou thétis* une espèce nouvelle, apportée du Port-Jackson, en 1826, par la frégate *la Thétis*, commandée par M. de Bougainville, et que M. Busseuil doit décrire dans la relation qui va être imprimée de ce voyage.

Le pelage est roux cendré en dessus et gris jaunâtre sur les flancs, offrant une teinte rouge sur le col et sur les épaules; la queue est peu fournie de poils et recouverte de squammelles comme celle des rats; elle est d'un noir foncé ainsi que les pieds; le ventre, la poitrine et la gorge sont blanchâtres; longueur du corps 2 pieds 1 pouce et de la queue 20 pouces.

† †. *Deux incisives fortes à chaque mâchoire.*

CXXIIIe Genre. PHASCOLOME, *Phascolomys*, Geoff.

Corps ramassé; tête large; une poche ventrale dans les femelles; cinq doigts armés d'ongles crochus aux pieds de devant, et quatre séparés avec un tubercule à la place du pouce, sans ongle, aux pieds de derrière; queue presque nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 24.

613e Espèce. PHASCOLOME DE BASS, *Phascolomys Bassii*. Le *Wombat* de Bass, de Péron et de Lesueur. *Phascolomys wombat*, Péron et Lesueur. Desm. 431.

Est de la taille d'un blaireau; son pelage est grossier, d'un brun gris uniforme plus ou moins foncé; animal dormeur, très doux, qu'il serait facile d'acclimater en France, dont la chair est délicate, qui vit de substances végétales.

Habite l'île King, dans le détroit de Bass, les îles Furneaux; n'existe point aux environs de Port-Jackson.

C'est le premier hommage qu'on adresse à l'in rurgien de la *Reliance*, M. Bass. Ses travaux et services qu'il a rendus à la science lui méritent bien neur ; quoique Péron nous ait particulièrement fai le *wombat*, sa réputation ne sera point appauvri dicace si légitime.

IVe ORDRE.

Rongeurs, *Glires*.

Ont deux grandes incisives à cha choire, séparées des molaires par u vide ; point de canines ; les extrém térieures plus longues que les antérie

1. *Rongeurs omnivores à clavicules tinctes.*

1re Famille. Les Sciurins, *Sciuri*

Ont les molaires simples, à couronne leuse, 5 en haut, 4 en bas de chaque mâchoires ; les incisives inférieures trè mées ; les doigts longs et armés d'ongl 4 aux pates antérieures et 5 aux po pouce antérieur très court ; queue long fue à poils souvent distiques ; chez quelqu des abajoues ; chez d'autres la peau des f due entre les membres antérieurs et les p

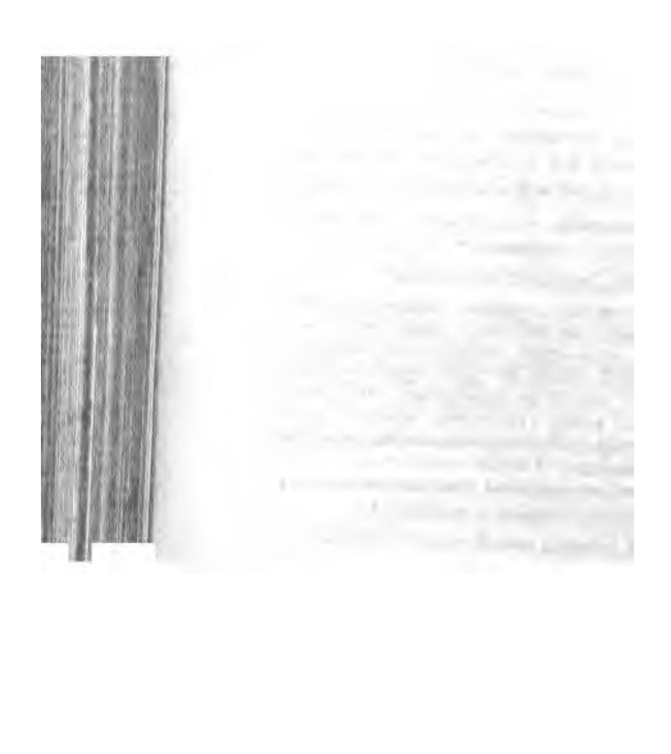
A. *Sciurins à membres libres.*

CXXIVe Genre. Tamia, *Tamia*, Illi

Tête osseuse, présentant une ligne co forme à sa partie supérieure, étant vue d offrant, vue en dessus, toutes ses parties a très effilées ; boîte cérébrale peu éten s'avançant pas jusqu'à la moitié de la tête

Animaux fouisseurs, ayant des abaj queue distique.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires



spèce. TAMIA SUISSE, *Tamia striata. Sciurus striatus*, Klein, Desm. 547.

ureuil de la Caroline a le dessus du corps d'un iuve et cinq raies longitudinales brunes et deux es; il est blanc en dessous; la région lombaire sse, ainsi que la queue qui est noirâtre en et bordée de noir en dessous. Ce petit ani- creuse des terriers, se fait des greniers et ha- :s parties septentrionales de l'Europe et de

spèce. TAMIA DE LA BAIE D'HUDSON, *Tamia* *onia. Sciurus hudsonius*, Forst. Desm. 549.

e espèce a le pelage d'un brun roux en dessus a cendré blanchâtre en dessous; une raie occupe chaque flanc; sa taille est un peu re que celle de l'écureuil d'Europe.

habite les contrées les plus froides de l'Amé- septentrionale.

spèce. TAMIA PALMISTE, *Tamia palmarum. Sciurus palmarum*, Gm. Desm. 542.

e espèce n'est pas un véritable tamia, elle s'en che plus cependant que des écureuils; son est d'un gris brun marqué de trois bandes idinales d'un blanc sale; le dessous du corps nc; la queue est rougeâtre en dessus, blan- en dessous.

almiste est familier; il se plaît sur les toits, murailles et sur les palmiers; il fait un grand les fruits.

de est sa patrie.

spèce. TAMIA A QUATRE BANDES, *Tamia qua-drivittata. Sciurus quadrivittatus*, Say.

e espèce a la tête brunâtre mélangé de fauve; lignes blanches se dessinent sur son pelage, s côtés sont fauves et le dessous blanchâtre; ueur est d'environ sept pouces; il ne grimpe sur les arbres et vit dans des trous de ro- aux États-Unis.

CXXV[e] Genre. Ecureuil, *Sciurus*, L.

Dépression des frontaux légère, et saillie post rieure des mêmes os peu sensible ; profil à peu pr droit pour la face ; cavité crânienne de la longue des deux tiers de la face.

Animaux sans abajoues et dont la queue est di tique.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

618[e] Espèce. Écureuil d'Europe, *Sciurus vulgaris* L. Le *Petit-gris* de Sibérie.

Ce petit animal, qui offre plusieurs variétés, e généralement d'un roux plus ou moins vif en de sus, passant quelquefois au gris en dessous; l oreilles sont garnies de longs poils qui forment u pinceau au bout de chacune d'elles. Il y a des éc reuils roux, roux piqueté de gris, gris cendré, gr ardoisé foncé, gris blanc, tout blanc et tout noir le petit-gris en est une des variétés la plus distinct et Daubenton en indique quatre.

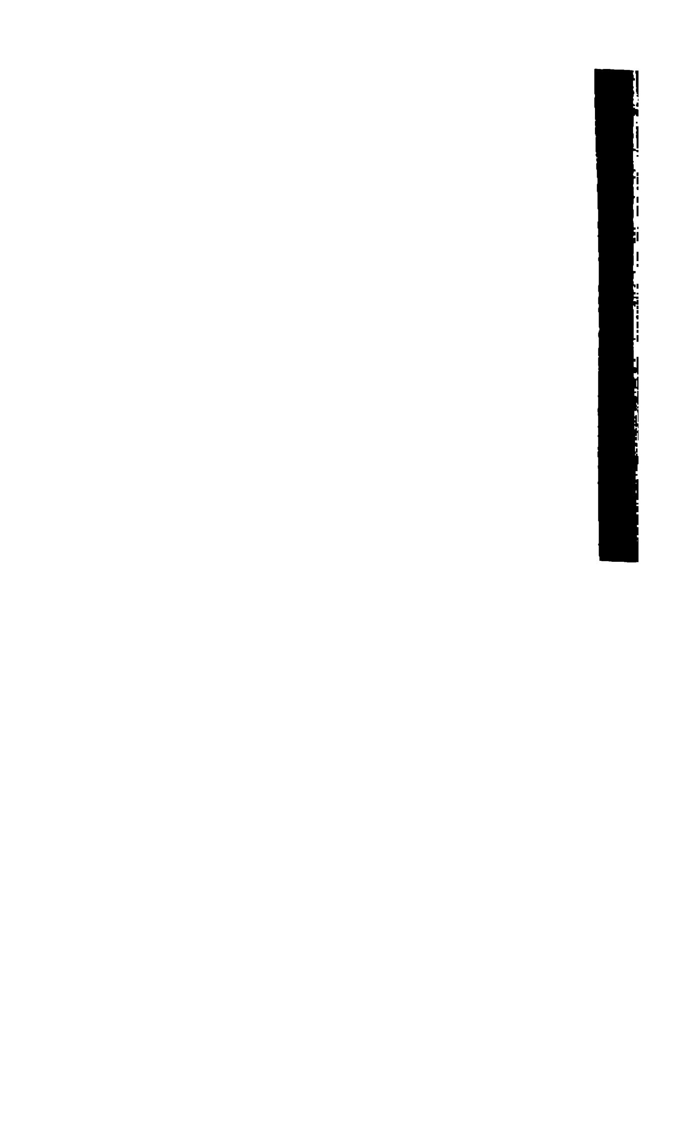
Cet animal se tient dans les forêts, vit de fruits coques dures ; est sans cesse en mouvement, et habi toute l'Europe et le nord de l'Asie.

619[e] Espèce. Ecureuil gris, *Sciurus cinereus*, Schre Desm. 528. Le *Petit-gris* de Buffon.

Cette espèce a le pelage d'un gris fauve piqueté d noir en dessus et blanc en dessous ; les flancs so bordés d'une ligne fauve ; cet écureuil, sans pince aux oreilles, est de la taille de celui d'Europe ; i vit en grandes troupes ; et il est multiplié outre me sure aux États-Unis, surtout en Caroline et en Pe sylvanie.

620[e] Espèce. Écureuil capistrate, *Sciurus capistra tus*, Bosc, Desm. 529.

Le capistrate est quelquefois tout noir et quelqu fois gris avec le ventre noir ; mais le plus souvent i a le pelage gris de fer avec la tête noire, tandis qu le bout du museau est constamment blanc, de mêm





ɪreilles ; il vit dans les forêts de pins, dont
: les semences.
te la Caroline du Sud.

èce. **Écureuil coquallin**, *Sciurus variegatus*, Gm. Desm. 530.

'uallin de Buffon n'est regardé par M. F. Cu-
comme une variété du capistrate ; son pe-
varié de noir et de roux vif en dessus ; le
du corps est roux orangé ; l'occiput est
ɪis le bout du museau et le bout des oreilles
couleur blanche.
ite, dit-on, la Nouvelle-Espagne.

èce. **Écureuil des Pyrénées**, *Sciurus alpinus*, F. Cuv.

espèce est brun foncé, piqueté de blanc
sur le dos ; une bande fauve sépare le blanc
:t le gris du haut des membres du brun du
ɔoil de la queue est très long et noir ; les
ɪves et les oreilles pénicillées.
ite les Pyrénées.

èce. **Écureuil a ventre roux**, *Sciurus rufiventer*, Geoff. Desm. 531.

: la taille de l'écureuil d'Europe ; il n'est
ɜment qu'une variété de celui de la Caro-
est gris brun en dessus ; d'un roux vif en
ayant les pieds bruns ; la queue moins lon-
le corps, brune à la base et fauve à l'ex-

ite les États-Unis.

ɪèce. **Écureuil a bande rouge**, *Sciurus rubrolineatus*, Desm. 532.

'écureuil rouge de Warden, dont le pelage
tre sur les flancs, blanc sur le ventre, avec
e rouge longitudinale sur le dos ; il est plus
e l'*écureuil gris* et vit dans les forêts de pins
érique septentrionale.
arlan le regarde commme une variété du
hudsonius ou *tamia*.

625e Espèce. ÉCUREUIL ROUGE, *Sciurus ruber*, Rafin.

Cette espèce ne repose que sur une indication fort imparfaite de M. Rafinesque; elle est très grande, puisqu'elle a près de deux pieds; son pelage est entièrement rouge de brique en dessus, blanc en dessous et sans flocon de poils aux oreilles.

Elle habite le territoire du Missouri.

626e Espèce. ÉCUREUIL AFFINIS, *Sciurus affinis*, Raffles.

Cet écureuil, de la taille du *sciurus bicolor*, est d'un gris cendré ou gris brun sur le dos et sur la queue, et presque blanc sur les parties inférieures du corps; présente sur chaque flanc une ligne d'un brun roussâtre.

Il habite Sumatra.

627e Espèce. ÉCUREUIL A BANDE LATÉRALE, *Sciurus lateralis*, Say.

Cette espèce, découverte dans l'expédition de Long, est un peu plus grande que le *Sciurus striatus;* il est brun cendré en dessus, et a de chaque côté du dos une ligne peu déterminée d'un blanc jaunâtre terne, plus large antérieurement que postérieurement.

Habite les montagnes rocheuses.

628e Espèce. ÉCUREUIL A QUEUE LINÉOLÉE, *Sciurus grammurus*, Say.

Cette espèce, longue de onze pouces, est entièrement cendrée; de chaque côté de la queue se dessinent trois lignes noires parallèles; son pelage est composé de poils durs et grossiers; il habite les montagnes rocheuses, aux sources de l'Arkansaw; vit dans les trous des roches de grès; mange les boutons et ne paraît pas grimper aux arbres. Est peut-être un *tamia*.

629e Espèce. ÉCUREUIL DE LA LOUISIANE, *Sciurus ludovicianus*, Curtis.

A les parties supérieures du corps et de la queue d'un gris foncé; le ventre et les parties internes des membres ainsi que le dessous de la queue sont d'un



aître, celle-ci est très large et plus longue ps.

reuil, de la taille du *sciurus vulpinus*, bords de la rivière Rouge.

ce. ÉCUREUIL A GRANDE QUEUE, *Sciurus magnicaudatus*, Say.

ssus du corps ainsi que les flancs mêlés de noir; les côtés de la tête et les orbites gris ferrugineux pâle; les joues et les nt d'un brun obscur; il a 1 pied 7 pouces ur totale.

les bords du Missouri.

ce. ÉCUREUIL NOIR, *Sciurus niger*, L. Desm. 533.

pèce, de la taille de l'écureuil d'Europe, ement le pelage noir foncé en dessus et brunâtre en dessous; quelques individus nc au bout de la queue, au nez, sur les utour du cou.

de l'Amérique septentrionale.

ce. ÉCUREUIL DU MALABAR, *Sciurus maximus*, Gmel. Desm. 534.

pèce est le *grand écureuil de la côte du* de Sonnerat; sa taille en effet est celle d'un a le dessus de la tête, les flancs et les jambes on pourpré très beau; une tache transver-s épaules; le dos, les lombes et la queue beau noir; le dessous du corps et des sont d'un jaune pâle.

bite les palmiers sur la côte du Malabar.

ce. ÉCUREUIL DE CEYLAN, *Sciurus ceilonensis*, Bodd. Desm. 535.

reuil a beaucoup d'analogie avec le pré-, est trois fois plus grand que celui d'Eu-tefois il a le dessus de la tête et du dos queue grise et le dessus du corps d'un ; deux petits traits passent sur les joues.

e l'île de Ceylan.

634e Espèce. Écureuil de Madagascar, *Sciurus madagascariensis*, Shaw.

Cette espèce, peu connue, est d'un noir foncé en dessus; le dessous du cou est d'un blanc jaunâtre; le ventre est d'un brun mêlé d'un peu de jaune; la queue est grêle, plus longue que le corps, et noire.
Habite Madagascar.

635e Espèce. Écureuil de Prévost, *Sciurus Prevostii*, Desm. 537.

Cette espèce nouvelle est de la taille de l'écureuil d'Europe; son pelage est noir en dessus, jaune sur les flancs, et marron en dessous, la queue est brune.
Elle habite l'Inde.

636e Espèce. Écureuil de Leschenault, *Sciurus Leschenaultii*, Desm. 538. *Sciurus albiceps*, Geoff.

A le pelage brun, clair en dessus; la tête, la gorge, le ventre et la partie interne et antérieure des jambes de devant d'un blanc jaunâtre; la queue est très brune en dessus et jaunâtre en dessous; on en indique une variété d'un brun foncé.
Provient de l'île de Java.

637e Espèce. Écureuil bicolor, *Sciurus bicolor*, Sparm. Desm. 539.

Cette espèce, encore mal connue, est d'un brun foncé, noirâtre en dessus; d'un fauve vif en dessous; un cercle noir autour des yeux, et les oreilles non pennicillées. Sparmann la dit de Java.

638e Espèce. Écureuil du bananier, *Sciurus plantani*, Horsf. *Sciurus bilineatus*, Geoff. Desm. 540. *Sciurus notatus*, de Bodd.

Cet écureuil est gris en dessus et présente une ligne blanche longitudinale sur chaque flanc; la queue est un peu plus courte que le corps, et celui-ci est jaunâtre en dessous.
Habite l'île de Java. Est le *plantan squirrel* de Pennant.



39e Espèce. Écureuil barbaresque, *Sciurus getulus*, Gm.

Le *barbaresque* de Buffon a environ dix pouces e longueur; il est brun, avec quatre lignes longitdinales blanches qui se prolongent jusque sur sa ieue.

Il vit sur les palmiers, dans le nord de l'Afrique, notamment en Barbarie.

Écureuils *encore mal connus.*

1. Écureuil de Perse, *Sciurus persicus*, Gm.

Gris obscur en dessus et jaunâtre en dessous; le ur des yeux noir; cuisses et pieds de derrière roux; eilles noirâtres, sans pinceaux de poils.

Habite les montagnes hircaniennes de la Perse.

2. Écureuil anomal, *Sciurus anomalus*, Gm.

Un peu plus grand que l'écureuil commun; d'un rrugineux foncé en dessus, un peu plus pâle en desus; les joues fauves; les orbites bruns; le tour de bouche blanc.

Habite la Géorgie.

3. Écureuil rouge, *Sciurus erythræus*, Gm.

Pelage mêlé de jaune et de brun en dessus; d'un uve sanguin en dessous; une ligne longitudinale oirâtre sur la queue; un peu plus grand que l'écueuil commun.

Habite les Indes orientales.

4. Écureuil d'Abyssinie, *Sciurus abyssinicus*, Gm.

Est, d'après Shaw, une variété de l'écureuil de eylan; il est d'un noir ferrugineux en dessus, cendré en dessous; la queue grise, longue d'un pied et emi.

5. Écureuil de l'Inde, *Sciurus indicus*, Gm.

D'un pourpre obscur en dessus, jaune en dessous; queue est orangée à son extrémité.

Habite Bombay; est sans doute une variété de écureuil du *Malabar*.

6. Écureuil du Mexique, *Sciurus mexican*

Brun cendré, avec sept bandes blanchâtr tudinales sur le dos des mâles, et cinq sur femelles. Espèce très douteuse.

7. Écureuil jaune, *Sciurus flavus*, L

Pelage jaune; la pointe de chaque poil che; de Carthagène, suivant Linné; de G suivant Pennant.

Voisin du *guerlinguet à queue annelée*.

CXXVI[e] Genre. Guerlinguet, *Macroxus*,

Les frontaux sont très déprimés dans c naseaux peu allongés; une dépression entre le crâne et la face.

Animaux dont la queue est ronde, et q pas d'abajoues.

Form. dentaire: incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{1}{4}$

640[e] Espèce. Guerlinguet toupaye, *Macr paï*, *Sciurus bivittatus*, Desm. 847; le de Raffles.

A le pelage d'un brun noir, tiqueté de sur le dos, et d'un roux brillant en des ligne blanche supérieure et une ligne n rieure accolées sur chaque flanc; la queu minée par du roux; il est un peu plus l'écureuil commun : il vit sur les cocoti matra.

641[e] Espèce. Guerlinguet lary, *Mac signis*, *Sciurus insignis*, F. Cuv.

Le *lary* a le corps d'un gris brun en des trois lignes longitudinales noires; la tête les flancs et les membres à l'extérieur sont menton est blanc, ainsi que le cou et le v queue est brune.

Sumatra est sa patrie.

642[e] Espèce. Guerlinguet de la Guyane, *A æstuans*, *Sciurus æstuans*, Gmel. Desm

Est le *grand* guerlinguet de Buffon, dont



d'un gris olivâtre, lavé de roussâtre en dessus, n roux pâle en dessous; la queue est plus longue le corps, et nuancée de brun, de noir et de re; il a environ 18 pouces.

vit de fruits de palmier, au Brésil et à la 'ane.

Espèce. GUERLINGUET NAIN, *Macroxus pusillus*, *Sciurus pusillus*, Geoff. Desm. 544.

ette espèce est le *petit guerlinguet* de Buffon, : *rat des bois* de Cayenne; il est d'un gris brun âtre plus clair sur les parties inférieures; le eau est de couleur fauve; la queue est plus :te que le corps, et couverte de poils mélangés ›run et de fauve; il a 9 pouces de longueur toenviron. Il n'est pas rare à Cayenne.

Espèce. GUERLINGUET A BANDES BLANCHES, *Maxus albovittatus*, *Sciurus ginginianus*, Shaw.

st roussâtre en dessus, blanc en dessous, avec ligne blanche de chaque côté du corps; la ıe variée de noir et de blanc; les ongles très longs, primés et arqués. Sous le nom d'écureuil de gi (*sciurus dschinschicus*), Sonnerat a distingué variété d'un gris terreux en dessus, beaucoup clair en dessous, et à queue paraissant entièent noire.

'espèce habite le cap de Bonne-Espérance, et sa été l'Inde.

: guerlinguet est le *sciurus erythropus* de Geof-Saint-Hilaire, que Kuhl a nommé *sciurus Le'antii*, et que déjà Forster avait appelé *sciurus ıus*.

Espèce. GUERLINGUET A QUEUE ANNELÉE, *Maxus annulatus*, *Sciurus annulatus*, Desm. 546.

ette espèce, de la taille du *tamia palmiste*, l'un gris verdâtre clair en dessus et blanc en ous; la queue est plus longue que le corps et lée en travers de noir et de blanc. On ignore atrie.

CXXVII° Genre. ANISONYX, *Anisonyx*, Rafin.

Ce genre, peu certain, est établi par M. Rafinesque pour y ranger des animaux voisins des écureuils et des marmottes, dont ils diffèrent par le nombre et par la forme des doigts; leurs dents sont semblables à celles des écureuils; ils n'ont pas d'abajoues. Tous les pieds ont cinq doigts; les deux internes des pieds de devant sont très courts; les ongles sont très longs et la queue distique.

646° Espèce. ANISONYX BRACHYURE, *Anisonyx brachyura*, Rafin.

Pelage brun tirant sur le gris, un peu piqueté de blanc roussâtre; une légère couleur de brique sur les parties inférieures; la queue ovale, ayant un 7° de longueur totale, brune rougeâtre en dessus, d'un gris de fer en dessous, et bordée de blanc: est l'*écureuil de terre* des voyageurs *Lewis* et *Clarck*.

Habite la Colombia, vit de racines, de fruits et se creuse des terriers.

647° Espèce. ANISONYX ROUX, *Anisonyx rufa*, Rafin. *Arctomys rufa*, Harlan, Faun. Am. p. 308.

Espèce douteuse d'un genre peu certain, établi sur une peau vue par *Lewis* et *Clarck*. La fourrure de cet animal, nommée *sewewel* par les indiens de la Colombia, sa patrie, est composée de poils longs, soyeux, d'un brun rougeâtre; les oreilles sont brèves, pointues, avec des poils courts.

B. *Sciurins à membres engagés dans la peau des flancs.*

CXXVIII° Genre. PTEROMYS, *Pteromys*, G. Cuv.

La partie postérieure des os nasaux un peu bombée, les frontaux fortement déprimés dans leur milieu et se relevant ensuite légèrement; les parties postérieures de la tête ne commencent à se courber en bas, d'une manière sensible, qu'à partir du milieu



iétaux ; capacité cérébrale petite, n'ayant noitié de la longueur de la tête.
:uils volans du midi de l'Asie.

dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

x nocturnes, ayant la peau des flancs très dilatée entre les intérieurs et postérieurs, et formant, en se tendant, une le parachute, utile pour soutenir l'animal lorsqu'il saute.

pèce. PTEROMYS TAGUAN, *Pteromys petaurista*, Pallas. Desm. 550.

guan de Buffon a le pelage brun pointillé de n dessus, et gris inférieurement, excepté le ui est brun; les cuisses ont une teinte rous-t la queue est presque noire; la membrane es se prolonge en une petite pointe près du

e les Moluques et les Philippines.

pèce. PTEROMYS ÉCLATANT, *Pteromys nitidus*, Geoff. Desm. 551.

espèce ne diffère de la précédente que par eurs; son pelage est en dessus d'un brun foncé, et d'un roux brillant en dessous; la st presque noire, et le dessous de la gorge ı.

e Java.

être faudra-t-il réunir aux *pteromys* un spèce inédite, fort remarquable, que M. Temomme *pteromys leucogenys*, et qui provient n.

• Genre. SCIUROPTÈRE, *Sciuropterus*, F. Cuv.

e des *pteromys*, parce que la partie antérieure ne du profil de la tête est droite jusqu'au mi-frontaux, où elle prend une direction courbe née, sans dépression intermédiaire. L'occi-aillant, les frontaux sont allongés, et la ca-u crâne comprend les trois cinquièmes de eur de la tête.

uils volans du nord de l'Asie et de l'Amé-

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

650ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE FLÈCHE, *Sciuropterus sagitta*. *Sciurus sagitta*, Penn. *Pteromys sagitta*, Geoff. Desm. 552.

A le pelage d'un brun foncé en dessus, et blanc en dessous; la queue est d'un brun assez clair; un angle saillant à la membrane des flancs, près du poignet.

Habite l'île de Java. M. Horsfield a décrit, sous les noms de *Pt. genibarbis* et *lepidus*, une seule espèce suivant M. Temminck, très voisine de celle-ci.

651ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE DE SIBÉRIE, *Sciuropterus sibiricus*, *Pteromys sibiricus*, Desm. 553. *Sciurus volans*, L. Var. a.

D'un gris cendré en dessus, blanc en dessous; la queue de la moitié de la longueur du corps; les membranes des flancs n'offrant qu'un simple lobe arrondi derrière les poignets. On en connaît une variété albine.

Ses habitudes sont tristes et solitaires; vit de bourgeons dans les forêts de pins et de bouleaux de l'Europe et de l'Asie septentrionales.

652ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE D'AMÉRIQUE, *Sciuropterus volucella*, *Pteromys volucella*, Pallas, Desm. 554. Le *Polatouche*, Buffon. L'*Assapan*, F. Cuv.

Est gris roussâtre en dessus, blanc en dessous; la queue est presque aussi longue que le corps; la membrane des flancs est simplement lobée derrière les poignets.

Vit en petites troupes sur les arbres, dans le Canada, et le reste des Etats-Unis, jusqu'en Virginie.

2ᵉ Famille. Les ARCTOMYDES, *Arctomydes*.

Animaux ayant, ainsi que les écureuils, 10 mâchelières supérieures et 8 inférieures, toutes tuberculeuses; les incisives pointues; la tête grosse; queue courte ou moyenne.



ᵉ Genre. SPERMOPHILE, *Spermophilus*. F. Cuv.

;enre intermédiaire entre les marmottes et reuils, et voisin des tamias, a des molaires , un hélix bordant l'oreille, une pupille de grandes abajoues, des doigts de pieds et libres; le talon qui est couvert de poils, que les doigts des pieds de derrière sont

ı. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

spèce. SPERMOPHILE SOUSLIK, *Spermophilus us*, *Arctomys citillus*, Pallas, Desm. 524. *citillus*, L. Le *Jevraschka* ou marmotte de rie.

d'un gris brun en dessus, ondé ou tacheté ıc par gouttelettes, blanc en dessous. On en : plusieurs variétés : l'une, tachetée (*sp. gut-* ıne, ondulée (*sp. undulata*) ou le *zizel*; enfin, ›isième, d'un brun jaunâtre uniforme, ou la *tte de Sibérie.*

ınimal vit isolé dans des terriers, de semences, ite le nord de l'Europe et de l'Asie, ainsi Perse, l'Inde et la Tartarie.

spèce. SPERMOPHILE DE HOOD, *Spermophilus dii*; *Sciurus tridecemlineatus*, Mitch. Desm. *Arctomis Hoodii*, Sabine, 29.

animal est de la taille de l'écureuil suisse; lage est châtain foncé en dessus et blanchâtre sous; une ligne dorsale blanchâtre à moitié ue, et à moitié formée de petites taches, est : par trois lignes entières et par trois séries de attenant entre elles.

ıbite le pays où le Mississipi prend naissance.

SPERMOPHILE DE RICHARDSON, *Spermophilus ıardsonii*; *Arctomis Richardsonii*, Sabine, 28. *Tawny american marmot.*

permophile a des oreilles courtes, un museau une queue médiocre et un pelage uniformé- fauve, mais dont chaque poil est brun à la

base ; le ventre est plus clair que le dos, et des taches ferrugineuses sont éparses çà et là ; les poils de la queue sont longs et annelés de brun et de noir, et terminés de fauve.

Sa patrie est le nord de l'Amérique, et il a été trouvé à Carlston-House.

656e Espèce. SPERMOPHILE DE PARRY, *Spermophilus Parryii; Arctomys Parryii*, Richards. Le *Ground squirrel* de Hearne, Faune Am. p. 170.

A les pieds pentadactyles, le museau conique, des oreilles très courtes, une longue queue, noire au bout ; le corps tacheté en dessus de plaques blanches et noires confluentes, le ventre de couleur ferrugineuse.

Habite le nord de l'Amérique.

657e Espèce. SPERMOPHILE DE FRANKLIN, *Spermophilus Franklini*, *Arctomis Franklini*, Sabine 27.

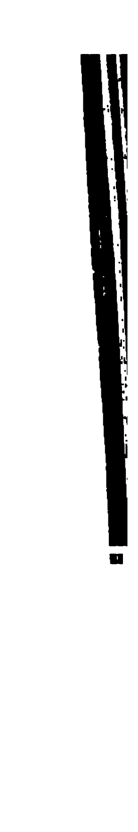
Cette nouvelle espèce, dédiée au capitaine Franklin, est partout revêtue de poils assez courts, bruns à la base, d'un blanc sale au milieu, annelés de noir, et terminés de blanc jaunâtre ; l'aspect du pelage affecte ainsi une couleur générale brunâtre, tiquetée de blanc jaunâtre ; les poils de la queue sont annelés, ceux du ventre sont d'une teinte plus claire : cette espèce a des oreilles assez longues, un museau très obtus et une longue queue.

Elle habite le nord de l'Amérique : elle n'a que 10 pouces de longueur totale.

658e Espèce. SPERMOPHILE DE LA LOUISIANE, *Spermophilus ludovicianus*, *Arctomys ludoviciana*, Ord et Say, Faun. de Harlan. *Arctomys missouriensis*, Warden. *Prairie dog*, Lewis et Clarck.

Est d'un brun roussâtre sale et pâle, entremêlé de poils gris et de poils noirs ; a 16 pouces de longueur.

Habite les Etats-Unis : c'est le type du genre *Cynomis* (*rat-chien*) de M. Rafinesque, et cette espèce est son *cynomis socialis*.





659e Espèce. Spermophile gris, *Spermophilus griseus; Cynomis griseus*, Rafinesq.

Est entièrement gris; sa taille est d'environ 10 pouces 4 lignes; sa fourrure est fine; ses ongles sont longs.

Il habite les plaines du Missouri : espèce très douteuse.

CXXXIe Genre. Marmotte, *Arctomys*, Gm.

Corps trapu; jambes et queue courtes; point d'abajoues; ongles robustes et comprimés.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

660e Espèce. Marmotte bobak, *Arctomys bobac*, Gm. Desm. 522. La *Marmotte de Pologne* ou *bobak* de Buffon.

A le pelage d'un gris jaunâtre, entremêlé de poils bruns; quelques teintes rousses vers la tête, et le dessous du corps de cette dernière couleur.

Habite les montagnes médiocres du côté du midi; vit dans des terriers, en société, dans la Pologne et l'Asie septentrionale jusqu'au Kamtschatka.

661e Espèce. Marmotte des Alpes, *Arctomys marmotta*, Gm.

La *marmotte*, renommée par son sommeil léthargique nommé *hybernation*, a le pelage gris jaunâtre, teinté de cendré vers la tête, qui est noirâtre en dessus; le bout de la queue est noirâtre.

Elle habite les régions des glaces éternelles des hautes montagnes, vit en troupes dans des terriers habilement disposés, de substances végétales.

Habite les Alpes, les Pyrénées, ainsi que les autres montagnes de l'Europe et de l'Asie.

662e Espèce. Marmotte monax, *Arctomys monax*, Gm.

La *marmotte du Canada*, ou le *monax* de Buffon, est brune en dessus, plus pâle en dessous et sur les côtés. Le museau est gris bleuâtre et noirâtre; la queue est de moitié aussi longue que le corps, et est couverte de poils noirâtres.

Elle vit dans les rochers, se creuse des terriers, se nourrit d'herbes et habite toute l'Amérique septentrionale. Est de la taille d'un lapin.

663e Espèce. Marmotte de Québec, *Arctomys empetra*, Gm.

La *marmotte du Canada* de Buffon est brune noirâtre, piquetée de blanc en dessus; d'un roux ferrugineux en dessous; la queue courte, noirâtre au bout.

Habite les contrées les plus septentrionales de l'Amérique. M. Sabine l'a rencontrée dans son voyage au pôle nord. C'est une variété de cette espèce que M. Kuhl a nommée *Arctomys melanopus*.

664e Espèce. Marmotte poudrée, *Arctomys pruinosa*, Gm.

Cette espèce, jusqu'à ce jour regardée comme douteuse, a été rencontrée par le capitaine Sabine dans le nord de l'Amérique, et décrite par lui dans les Mémoires de la Société Linnéenne de Londres. Son dos est couvert de longs poils, durs, cendrés à la base, noirs au milieu et blanchâtres au bout; le bout du nez, la queue et les pieds sont noirs; le dessus de la tête est brun et les joues sont blanchâtres.

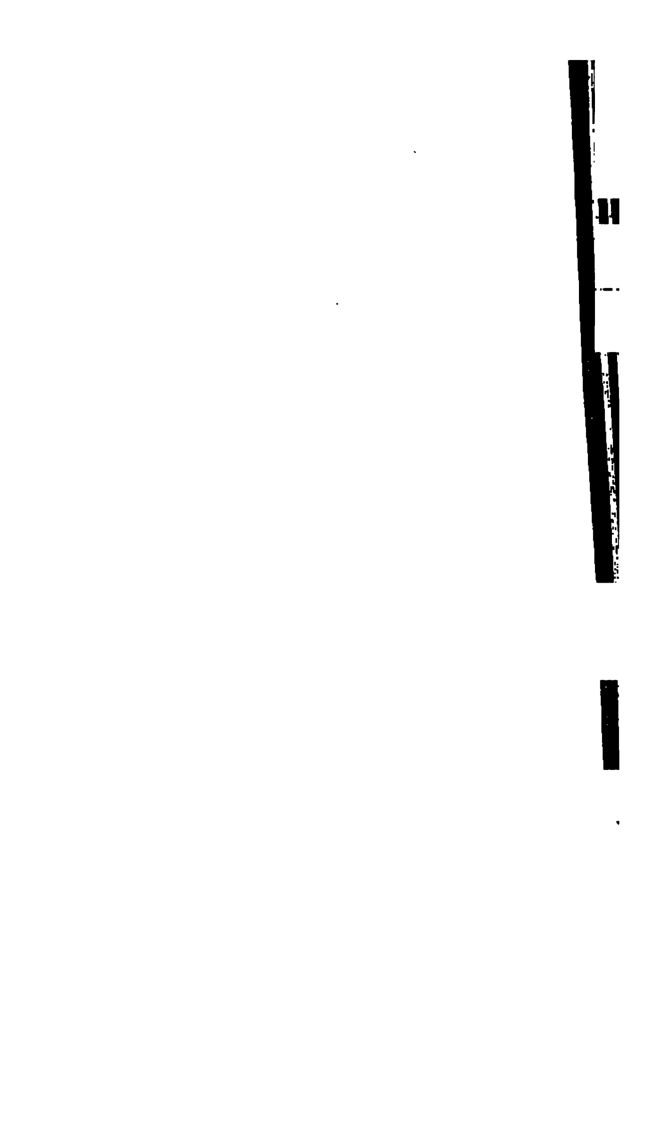
665e Espèce. Marmotte fauve, *Arctomys fulvus*, Eversm.

Cette espèce est voisine du bobak; elle a le pelage d'un jaune brun luisant, avec un duvet interne gris de cendre; elle a 13 pouces de longueur, et la queue en a trois; les doigts sont minces, très allongés sur tout le pouce.

Habite les bords de la rivière de Kuwaodchour entre Orembourg et Bukkara.

666e Espèce. Marmotte aux doigts lisses, *Arctomys leptodactylus*, Eversm.

Pelage serré d'un jaune d'or luisant en dessus, blanc en dessous; sommet de la tête gris brun; une tache blanche entre le nez et l'œil, et un trait noir





sur la face ; la queue d'un noir luisant en dessous et bordée de blanc.

Habite Caraghata à 140 verstes de Boukkara ; long de 8 pouces et la queue 2 pouces 6 lignes.

667e Espèce. Marmotte mugosarique, *Arctomys mugosaricus*, Eversm.

Ressemble au *spermophile souslik* par la couleur du pelage. Elle n'a que 8 pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui n'a qu'un pouce ; la plante des pieds est large et courte, égale à la 10e partie à peu près de la longueur du corps.

Habite les monts Monghodjar, près Boukkara.

Parmi les espèces les moins connues on cite les suivantes :

668e Espèce. Marmotte gundi, *Arctomys gunaï*, Gm. Le *Mus gundi*, Rothm.

Cette espèce est voisine de la marmotte d'Europe par ses formes ; mais on dit qu'elle n'a que quatre doigts à chaque pied ; sa taille est celle du lapin, et son pelage est roussâtre ; elle a des oreilles très courtes, mais larges.

Le mont Atlas en Afrique est, dit-on, sa patrie.

669e Espèce. Marmotte maulin, *Arctomys maulina*, Shaw. *Mus maulinus*, Molina.

Cette espèce est deux fois plus grande que la marmotte d'Europe ; son museau est plus long et plus effilé aussi, et sa queue est moins courte ; ses pieds sont pentadactyles, et ses oreilles sont pointues.

Cet animal, douteux ou au moins mal décrit, a été trouvé par le père Molina dans la province du Maule, au Chili.

670e Espèce. Marmotte de Circassie, *Arctomys circassiæ ; Glis tscherkessicus*, Erxl.

Cette espèce douteuse aurait la taille du hamster ; sa queue est assez longue et poilue ; son pelage est châtain ; ses jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière, ce qui porterait à croire que c'est une gerbille.

Elle se creuse des terriers aux environs du fleuve Térèk.

3e Famille. Les ULACODÈES.

Ne comprend encore qu'un genre, l'*ulacode*, qui ressemble aux *arctomys* par la forme des dents, et qui se rapproche des *épineux* ou *porc-épics*, et même des *meriones*, par plusieurs caractères insolites.

CXXXIIe Genre. ULACODE, *Aulacodus*, V. Swind. Temm. t. I, p. 245.

Form. dent. : $\frac{2}{2}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, adulte probablement $\frac{3-3}{3-3}$, 12 ou 16.

Ce genre a été fondé par M. Temminck sur un seul individu, dans le jeune âge. Les incisives supérieures sont fortement cannelées, ayant chacune deux sillons ; les inférieures sont lisses et tranchantes ; les molaires d'en haut ont aussi deux sillons profonds et trois éminences ; la première molaire inférieure a trois sillons et quatre éminences ; museau court, sans abajoues, large et obtus ; quatre doigts à tous les pieds, un cinquième rudimentaire dans le squelette ; queue entièrement poilue, oreilles grandes, à conque garnie de replis internes.

671e Espèce. ULACODE SWINDERIEN, *Aulacodus Swinderanus*, Temm.

Cet animal est un peu plus grand que le *campagnol aquatique* (*hypudæus amphibius*) ; a les oreilles très grandes, nues, en demi-cercle ; la queue à peu près de la moitié de la longueur du corps, garnie de poils courts ; pelage grossier, formé de soies dures et longues, annelées de jaunâtre et de brun foncé ; la couleur des parties inférieures est d'un blanc jaunâtre uniforme ; un flocon au bout de la queue ; longueur, 8 pouces 3 lignes.

Patrie inconnue.

4e Famille. Les RATS TAUPES, *Talpiformes*.

Ont au plus seize molaires ; les incisives inférieures



ies; les ongles, ceux des pieds postérieurs au plats.

molaires supérieures; six ou dix inférieures.

XIII° Genre. Rat taupe, *Georychus*, Illig.

ires simples, à tubercules mousses; incisférieures en forme de coin, comme les supé-, et non subulées; corps cylindrique; pieds les antérieurs propres à fouir; yeux rudies et cachés sous la peau; queue nulle ou urte.

dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

pèce. Rat taupe zemni, *Georychus typhlus*. *lax typhlus*, Desm. 518. *Mus typhlus*, Palm.

upe (*aspalax*) d'Aristote est en entier d'un cen-de roussâtre; sa taille est celle du rat comnviron. On en connaît une variété qui offre ies blanches irrégulières sur son pelage; vit té, dans des galeries souterraines, de rad'herbes.

e l'Asie mineure, la Perse, la Russie méri-, etc.

pèce. Rat taupe a bandes, *Georychus vittatus*. *Spalax vittata*, Rafinesq.

e de la forme du cochon d'Inde, suivant nesque; fauve en dessus, avec trois bandes linales, larges et brunes; blanc en dessous; petites, ovales et un peu pointues.

e l'Etat de *Kentucky*. Espèce douteuse.

pèce. Rat taupe sukerkan, *Georychus talpi-Lemmus talpinus*, Desm. 452. *Mus talpinus*, , Gm.

tit spalax a le pelage gris brun en dessus, tre en dessous. On connaît un *sukerkan* t de racines et de tubercules, dans les gale-l se creuse.

Ne sort que la nuit, et habite la Russie méridio-
nale, la Tartarie et la Bukkarie.

675e Espèce. Rat taupe zokor, *Georychus zokor*. *Lemmus zokor*, Desm. 451. *Mus aspalax*, Pallas

Pelage gris roussâtre, mélangé de gris clair et d brun à la racine, passant au blanchâtre en dessous la queue très courte, pointue, couverte de poils d la même couleur que le dos; le corps est raccourc ventru; vit sous terre; se creuse des galeries, et fa sa nourriture de bulbes de plantes.

Il habite la Daourie et les monts Altaïs.

CXXXIVe Genre. Bathyergue, *Bathyergus*, Illi

Incisives inférieures en coin, comme les sup rieures; pieds antérieurs armés d'ongles robuste propres à fouiller la terre; yeux extrêmement p tits, mais découverts; queue très courte.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 1

676e Espèce. Bathyergue cricet, *Bathyergus capensis*, Desm. 520.

Le *mus capensis* de Pallas et de Gmelin a le p lage brun, offrant une tache blanchâtre autour l'oreille, une autre autour de l'œil, une sur le v tex, et le bout du museau blanc; de la grandeur la taupe; il creuse des galeries souterraines dans environs du cap de Bonne-Espérance.

677e Espèce. Bathyergue hottentot, *Bathyer hottentotus*, Lesson et Garn. *Zool. de la Coquill*

Espèce de moitié plus petite que la précédente le pelage d'une teinte uniforme de brun gris, p sant au cendré en dessous; la queue, bordée de po distiques, est peu ou point sensible.

Habite le cap de Bonne-Espérance, à quelq distance de la mer, près la *Pearl*; longueur 4 pou 6 lignes.

B. *Huit molaires supérieures, et huit inférieure*

CXXXVe Genre. Oryctère, *Orycterus*, F. Cu

Dans l'*oryctère*, le museau est plus allongé q

[redacted]



...ans les *bathyergus;* il est terminé par un boutoir; ...es incisives ont un sillon longitudinal très profond; ...ueue plate.

...orm. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

...78ᵉ Espèce. ORYCTÈRE DES DUNES, *Orycterus maritimus. Bathyergus maritimus*, Desm. 519. La *grande Taupe du Cap*, Buffon. *Mus maritimus*, Gmelin.

Est presque de la taille d'un lapin; le pelage est ...un gris blanchâtre; la queue est garnie de poils ...oides, de couleur grise; se creuse des galeries sou...rraines, et vit de racines et d'ognons, aux environs ...u cap de Bonne-Espérance.

CXXXVIᵉ Genre. HÉLAMYS, *Helamys*, F. Cuv.

Molaires simples à deux lames, tant en haut qu'en ...as; incisives inférieures en forme de coin, comme ...s supérieures; museau épais; oreilles longues; ...xtrémités antérieures à cinq doigts armés d'ongles ...ort longs; extrémités postérieures très longues, à ...uatre doigts; queue longue et très touffue; quatre ...amelles pectorales.

...orm. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

Beaucoup de caractères réunissent les gerboises et les hélamys. ...ependant les premières n'ont que trois molaires à la mâchoire ...férieure de chaque côté, et toutes sont inégales; leurs incisives ...ont pointues et effilées, tandis qu'elles sont coupées en biseau ...ans les hélamys.

...79ᵉ Espèce. HÉLAMYS MANNET, *Helamys cafer*, F. Cuv. *Pedetes capensis*, Desm. 521. *Dipus cafer*, Gm. Le *grand Gerbo*, Buffon. Le *Lièvre sauteur* du Cap.

Fauve jaunâtre clair, varié de noirâtre en dessus, ...lanc en dessous, avec une ligne de la même cou...eur dans le pli des aines; les jambes brunes; la ...ueue assez mince, roussâtre en dessus à l'origine, ...rise en dessous, et noire au bout.

Habite le cap de Bonne-Espérance, dans des

terriers ; dort le jour, et exécute des sauts éno à l'aide de ses jambes organisées pour cela.

CXXXVIIe Genre. Cténome, *Ctenomys*, de Bl

Corps assez allongé, sacciforme, un peu dép assez poilu, terminé par une queue médiocre, verte de poils rares; tête ovale, peu déprimée; petits; auricules visibles, mais fort petites; incisives fortes, à coupe carrée, à bord large sillon sur leur surface; membres assez courts minés par cinq doigts pourvus d'ongles foui très longs, très arqués et pointus en avant courts, plus larges, excavés en cuiller en ar garnis à leur racine de poils durs roides, fo une sorte de râteau.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$,

680e Espèce. Cténome du Brésil, *Ctenomys liensis*, de Blainv.

Le *ratto qui moro embaxo doxano* de *las* au Brésil, sa patrie, a le pelage doux, fin, d'un gris ardoisé à sa base, et d'un brun roc luisant dans tout le reste de son étendue; se fo en dessous en blanc roussâtre; les poils de la sont brun noirâtre; il est de la taille du *rat* d'Europe.

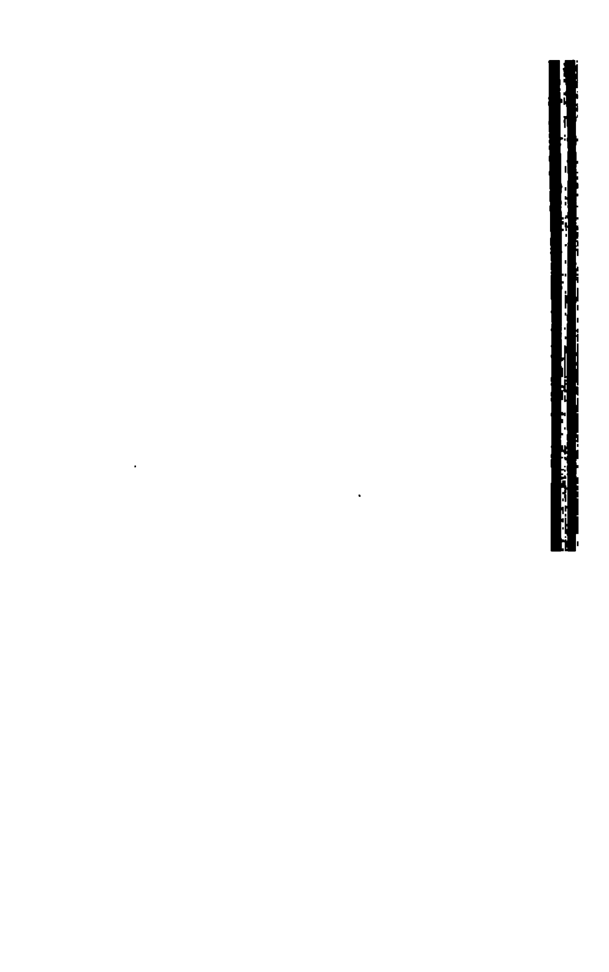
5e famille. Les Murins, *Murini*.

Ont les incisives inférieures pointues, et j au-delà de 16 molaires; tous les doigts sont l

A. *Membres antérieurs beaucoup plus courts les postérieurs.*

CXXXVIIIe Genre. Gerboise, *Dipus*, Screb.

Molaires simples à couronne tuberculeuse; mettes très saillantes; extrémités postérieure trêmement allongées, avec les doigts en no variable, mais n'ayant pour tous, comme ceu oiseaux, qu'un seul métatarsien; queue très lo



[redacted]



touffue au bout; verge épineuse et écailleuse; huit mamelles.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

Ce genre est propre à l'ancien continent, dans les déserts et dans les lieux secs et stériles.

681ᵉ Espèce. GERBOISE GÉANTE, *Dipus maximus*, de Blainv. Desm. 508.

Cette espèce, de la grosseur d'un lapin de moyenne taille, est d'un gris clair en dessus; la tête est marquée d'une ligne noire sur chaque œil, qui se réunit sur le chanfrein, avec la ligne du côté opposé; le dessous du corps est blanc; quatre doigts au pates de devant et trois à celles de derrière.

On ne connaît point sa patrie. M. de Blainville observa un seul individu vivant à Londres.

682ᵉ Espèce. GERBOISE GERBO, *Dipus gerboa*, Gm. Desm. 509. *Mus jaculus*, L. Le *Gerbo* ou *gerboise*, Buffon.

Est fauve clair en dessus, la pointe des poils étant noire; le dessous du corps est blanc; un croissant de la même couleur se dessine sur chaque fesse; il a trois doigts au pates de derrière, et celui du milieu est le plus long.

Le gerbo vit dans les lieux sablonneux et déserts, en troupes; son caractère est inquiet; sa nourriture consiste en bulbes de plantes; il fait des sauts énormes et habite la Barbarie, l'Égypte, l'Arabie et la Syrie.

Le *dipus Brucii* ou gerboise décrite par Bruce, est une variété assez distincte en quelques points. Elle est des déserts de Barca.

683ᵉ Espèce. GERBOISE ALAGTAGA, *Dipus jaculus*, Gm. Desm. 510. Le *Mus sagitta* et *Mus jaculus*, Pallas. Le *Mongul* de Vicq-d'Azyr. Le *Morin jalma* des Kalmoucks.

Est d'un fauve très pâle en dessus et blanc en dessous; le museau blanc; une raie blanche en croissant sur les fesses; cinq doigts aux pieds de derrière,

celui du milieu beaucoup plus long que les autres; les oreilles sont longues; long. totale 16 pouces.

Habite les déserts de la Tartarie, la Crimée, la Tauride.

M. Éversmann en indique une variété sous le nom de *dipus jaculus pygmæus*, des déserts entre Orembourg et Bukkara. Il la regarde comme étant peut-être le *dipus acontion* de Pallas.

684e Espèce. GERBOISE BRACHYURE, *Dipus brachyurus*. Blainv. Desm. 511.

A le pelage fauve pâle, varié de brun en dessus, blanc en dessous; un croissant blanc sur chaque fesse; museau blanc à l'extrémité et brun en dessus; queue et membres assez épais; oreilles assez courtes; pieds de derrière à cinq doigs, dont les trois internes sont d'égale longueur entre eux. Vit des bulbes du *lys de Pompadour* (*lilium pomponium*).

Habite la Tartarie et la Sibérie.

685e Espèce. GERBOISE NAINE, *Dipus minutus*, Desm 512. *Dipus jaculus*, Var. *minor*, Pallas.

Est à peine de la taille du mulot; est d'un gri jaunâtre pâle, varié de brun en dessus et blanc e dessous, ainsi que les extrémités, et un croissant su chaque fesse; museau gris, jaunâtre; cinq doig aux pieds de derrière; les ongles des trois inter médiaires de même longueur.

Habite les environs de la mer Caspienne et d Volga.

686e Espèce. GERBOISE TRAIT, *Dipus tellum* Eversm.

Cette gerboise est longue de 5 pouces et la queu a 6 pouces; elle a trois doigts aux pieds de derrièr la queue est bordée de noir, et n'a pas de blanc son extrémité; les tarses sont garnis en dessous poils noirâtres, durs et médiocrement longs, aya de forts tubercules à la naissance de l'ongle.

Habite les rives du lac Aral.



687e Espèce. GERBOISE QUEUE PLATE, *Dipus platurus*, Éversm.

A 3 pouces 6 lignes de longueur sans y comprendre la queue qui en a aussi trois; les oreilles sont longues, sagittées et terminées par une petite touffe de poils noirs très courts; les pieds ont cinq doigts; les formes sont les mêmes que celles de l'espèce suivante.

Habite *Kouvan-deria* entre Orembourg et Bukkara.

688e Espèce. GERBOISE A PIEDS DE LIÈVRE, *Dipus lagopus*, Éversm.

Cette gerboise a de longueur du corps 4 pouces lignes, et autant pour la queue, qui, terminée par une touffe de poils blancs, est bordée de noir, un pouce de sa terminaison; les tarses sont garnis en dessous de poils serrés, longs, roides et blancs, formant brosse; le pelage est en dessus de couleur isabelle claire, et blanc en dessous.

Habite près du lac de *Camexhli*, entre Orembourg et Bukkara.

CXXXIXe Genre. GERBILLE, *Gerbillus*, Desm.

Molaires simples, à couronne tuberculeuse; museau pointu; pommettes non saillantes; extrémités postérieures très longues, à cinq doigts, ayant chacun son métatarsien propre; queue longue et plus ou moins touffue, sans flocon de poils plus longs à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

§ 1. *Gerbilles à jambes postérieures médiocrement longues et à corps assez épais.*

689e Espèce. GERBILLE DU LABRADOR, *Gerbillus Labradoricus*, Sabine.

Cette espèce, décrite dans le voyage du capitaine Franklin, est brune en dessus et blanche en dessous; les deux couleurs se fondent insensiblement; la queue, noire en dessus, est blanche inférieure-

ment; les moustaches sont très fournies, et noires : elle a 4 pouces de longueur, et a 2 pouces et demi.

690e Espèce. GERBILLE HÉRINE, *Gerbillus* Desm. 515.

Cette espèce a été décrite par M. H dans le tome VIII des *Trans. de la Soc. de Londres*, sous le nom de *dipus indicu bua ;* elle est figurée dans la 40e liv. de M vier ; son pelage est marron en dessus e de lignes brunes longitudinales ; il est dessous ; la queue est un peu plus long corps ; elle est brune, terminée par un poils blancs ; elle est de la grosseur du r tique ; vit de graines céréales.
Habite l'Indostan.

691e Espèce. GERBILLE DU TAMARISQUE, *tamaricinus*, Desm. 513.

Le *mus tamaricinus* de Pallas a le pel et touffu, d'un gris jaunâtre en dessus en dessous ; la queue est à peu près de la du corps, annelée de gris et de brun ; l long de 6 pouces, et la queue en a cinq ; v lieux marécageux salins, où croissent l les tamarisques, dont il fait sa nourritu côtes désertes de la mer Caspienne.

692e Espèce. GERBILLE DE LA TORRIDE *meridianus*, Desm. 514. *Mus longipes*

Le *Jird* de Vicq-d'Azyr est d'un fau en dessus, d'un blanc pur en dessous, ligne moyenne d'un roux brun ; les me blancs ; la queue est à peu près de l du corps, et d'un fauve grisâtre uniform a 4 pouces 2 lignes de longueur ; et la q les poils qui la terminent, 3 pouces ; se terriers, vit de graines dures, de noix déserts brûlans des bords de la mer Casp



Gerbilles dont les membres postérieurs sont extrémement longs.

Espèce. Gerbille d'Égypte, *Gerbillus ægyptius*, Desm. 516.

: *dipus pyramidum* de M. Geoffroy Saint-Hi- : est de la taille d'une souris, et ses jambes pos- ıures sont aussi longues que le corps; son pelage aune clair en dessus, d'un blanc pur en dessous; ıeue est un peu plus longue que le corps; elle ›rune, terminée de poils assez longs.

vit dans des terriers aux environs de Memphis :s pyramides, en Egypte.

. Espèce. Gerbille aux yeux noirs, *Gerbillus megalops*, Rafin.

le corps long de deux pouces; les jambes pos- :ures de trois; le pelage est gris; les yeux sont grands, ainsi que les oreilles; le museau noir; ı queue, plus longue que le corps, est terminée ›lanchâtre.

abite le Kentucky.

Espèce. Gerbille à queue de lion, *Gerbillus leonurus*, Rafin.

e corps et les jambes ont chacun trois pouces ongueur; le pelage est fauve; les oreilles sont longues; la queue est noire, terminée par une ſe fauve.

abite l'Indiana, le Kentucky.

Espèce. Gerbille de la baie d'Hudson, *Gerbillus hudsonius*, Rafinesq.

'oisine de l'espèce suivante; celle-ci a le corps n, bordé d'une ligne jaune de chaque côté.

lle habite les bords de la baie d'Hudson.

Espèce. Gerbille soricine, *Gerbillus soricinus*, Rafinesq.

ette espèce est d'un gris brun en dessus; les cs sont marqués par une ligne rousse longitudi- '; les oreilles sont presque nues, ovales et ar-

rondies ; la queue, plus courte que le corps, est soyeuse, d'un gris brun en dessous.

Habite l'Amérique du nord.

La *gerbillus sylvaticus* de Mitchill ne nous est pas connue.

CXL^e Genre. Mérione, *Meriones*, Illig. F. Cuv.

Diffère des autres rats à longs pieds ou gerbilles par la forme de ses molaires, dont la couronne présente une sorte d'S renversée, avec des cercles, de plus en plus marqués sur les dernières dents (F. Cuv. p. 187). Dans les gerbilles, les dents sont simples; dans les mériones, elles sont composées.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

Nous ne connaissons que deux espèces de ce genre : peut-être faudra-t-il même en enlever le *meriones opimus*, ou bien lui adjoindre plusieurs gerbilles dont le système de dentition n'est pas encore connu. M. Cuvier prend pour type de ce genre la *gerbille du Canada* ou le *dipus americanus* de Barton.

698e Espèce. Mérione du Canada, *Meriones canadensis ; Gerbillus canadensis*, Desm. 517. *G. Daviesii*, Rafin. *Dipus canadensis*, Davies. *D. americanus*, Barton.

Est jaunâtre en dessus, blanc en dessous; les oreilles sont très courtes ; la queue est presque entièrement nue, un peu plus longue que le corps, sans flocons de poils allongés au bout; est de la taille d'une souris.

Habite le Canada.

699e Espèce. Mérione grasse, *Meriones opimus*, Eversm.

Est une gerbille sans doute. Cette espèce a les formes lourdes et très grasses ; les oreilles courtes; la queue forte et longue de 4 pouces, et terminée par une houppe brune; le corps a 5 pouces de longueur.

Habite entre Orembourg et Bukkara.

[redacted]



3. *Membres de même longueur ou à peu près.*

A. *Des abajoues extérieures.*

XLIe Genre. SACCOMYS, *Saccomys*, F. Cuv.

e genre a été fondé par M. F. Cuvier pour recevoir un petit animal de l'Amérique septentrionale, la grosseur du Loir, et qui se distingue des es rongeurs connus, par des abajoues extérieures.

formule dentaire est la suivante : incis. $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

a première molaire a une large échancrure an-use au côté interne, et au milieu de cette ıncrure on voit une portion circulaire qui tient l'émail.

Espèce. SACCOMYS ANTOPHILE, *Saccomys antophilus*, F. Cuv.

es abajoues d'un individu observé étaient rem-s de fleurs de securidaca, et c'est de là que lui ıt le nom d'antophile. Le saccomys est de la taille ıe souris; sa queue est longue et nue; ses pieds t tous pentadactyles, et son pelage est d'un fauve forme.

labite les États-Unis.

XLIIe Genre. PSEUDOSTOME, *Pseudostoma*, Say.

Des dents mâchelières sans racines distinctes de couronne; tous les pieds pentadactyles, armés ngles analogues à ceux des taupes; des abajoues érieures et non intérieures; est le genre ASCOMYS Lichtens.

• Espèce. PSEUDOSTOME A BOURSE, *Pseudostoma bursarius*, Say. *Mus bursarius*, Shaw. *Cricetus bursareus*, Desm. 505.

e mus saccatus de Mitchill a le pelage court, ı fin et gris; des oreilles très petites, d'énormes ıjoues; la plante du pied reposant en entier sur le

sol. Vit très probablement sous terre, de fruits, dans des terriers.

Habite le *Canada*, suivant Shaw, et les bords du lac supérieur, suivant Mitchill.

CXLIII^{e} Genre. CYNOMYS, *Cynomys*, Rafinesq.

Genre peu connu, établi par M. Rafinesque, pour y placer des rongeurs à abajoues, dont les dents sont semblables à celles des écureuils; les doigts pentadactyles, avec les deux doigts extérieurs plus courts que les autres; la queue couverte de poils distiques.

702e Espèce. CYNOMYS SOCIAL, *Cynomys socialis*, Rafinesque. (*Voyez* le *Spermophilus ludovicianus*, p. 244.)

Cette espèce a le pelage de couleur rouge de brique en dessus et gris en dessous; elle a 16 pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a 4. C'est l'*écureuil japant* de Lewis et de Clarke. Vit de racines et d'herbes, en grande compagnie, dans de vastes terriers dans les plaines du Missouri.

703e Espèce. CYNOMYS GRIS, *Cynomys griseus*, Rafin.

Cette espèce douteuse a le pelage très fin et entièrement gris.

On la trouve sur les bords du Missouri.

CXLIV^{e} Genre. GEOMYS, *Geomys*, Rafin.

Ce genre n'est point encore adopté; il renferme des rongeurs à abajoues, ayant cinq doigts onguiculés à tous les pieds; les ongles de ceux de devant très longs, et une queue ronde et nue, ce qui le différencie des hamsters.

704e Espèce. GEOMYS DES PINS, *Geomys pinetis*, Rafin.

Est d'un gris de souris, et de la taille du rat; queue entièrement nue est plus courte que le corps.

Habite la Géorgie, dans la région des pins.

Le mus *bursarius* de Shaw est le *geomys cendré* de M. Rafinesque.



Ve Genre. Diplostome, *Diplostoma*, Rafin.

ues très grandes, atteignant en arrière jus-
épaules ; dents incisives sillonnées ; corps
que, sans queue et sans oreilles ; les yeux
s par le poil ; quatre doigts à chaque pied.

. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

pèce. Diplostome brun, *Diplostoma fusca*, Rafin.

espèce est entièrement brune, et a 11 pouces
ueur ; elle vit sous terre de racines dans les
le Missouri.

pèce. Diplostome blanc, *Diplostoma alba*, Rafin.

espèce, du même pays que la précédente,
5 pouces et demi de longueur, et a son
blanc.

VIe Genre. Hamster, *Cricetus*, Lacép.

ires simples, à couronne garnie de tuber-
ousses, quatre doigts et un vestige de pouce
es de devant ; ongles robustes ; queue courte
e.

dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

pèce. Hamster ordinaire, *Cricetus vulgaris*,
. 499. *Mus cricetus*, Pallas, L. Le *Hamster*
uffon.

'un gris roussâtre en dessus, noir en dessous,
ois grandes taches sur les flancs ; les pieds
ancs, et la gorge et la poitrine présentent
e une tache blanche ; on en connaît une va-
ute noire ; il se nourrit de racines, de fruits et
s ; hyberne pendant les froids et vit en troupes
s galeries souterraines.
te tout le nord de l'Europe et de l'Asie.

708e Espèce. HAMSTER VOYAGEUR, *Cricetus* *rius*, Desm. 500. *Mus migratorius*, Pallas *gri*, Vicq-d'Azyr.

Cette espèce a le pelage d'un gris cendr sus et blanc en dessous, ainsi que le m pourtour des narines et les pieds; les ore nues et échancrées.

Habite la Sibérie.

709e Espèce. HAMSTER SABLÉ, *Cricetus a* Desm. 501. *Mus arenarius*, Pallas, Gr *blé*, Vicq-d'Azyr.

Cette espèce a le corps très raccourci; plus longue que les autres espèces; le pe dré blanchâtre en dessus, très blanc en ainsi que les poils de la queue; les oreil dies, pubescentes; se nourrit de graines d

Habite les campagnes sabloneuses de l

710e Espèce. HAMSTER PHÉ, *Cricetus phœ* 502.

Le *mus phœus* de Pallas est de la taill *pagnol vulgaire*; son pelage est cendré sur le dos et entièrement blanc sur tout ties inférieures; les oreilles sont très larg que nues; il vit des graines de céréales.

Habite les contrées tempérées de la Pe déserts d'Astrakan.

711e Espèce. HAMSTER SONGAR, *Cricetus* Desm. 503. *Mus songarus*, Palla

De la taille du *campagnol vulgaire*; sur le dos avec une ligne dorsale noire; le d'un blanc pur; les flancs sont variés de l brun; son corps est trapu et sa queue tr se tient dans les lieux arides, vit de plantes légumineuses; devient très gras et déserts de la Sibérie.

712e Espèce. HAMSTER OROZO, *Cricetus fu* Desm. 504. *Mus furunculus*, Pallas e

Celui-ci a le corps allongé; le museau



ırges et nues; le pelage gris jaunâtre en
/ec une ligne dorsale noire; le ventre et les
ıchâtres.
la Daourie.

ces HAMSTER CHINCHILLA, *Cricetus laniger*,
'us laniger, Molina. Le *Chincille* d'Acosta.

spèce est remarquable par ses poils extré-
loux et soyeux, très longs, d'un gris noi-
ılé de blanc; les oreilles sont assez grandes
ɜ nues; le ventre et les pieds sont d'un
neige; de longs poils roides gris et blancs
a queue qui est courte; le chinchilla a 11
longueur; sa fourrure est excessivement
'e comme objet de mode.
le dit du Chili et Acosta des montagnes
; il se tient vers le sommet glacé des

ce. HAMSTER A BANDES, *Cricetus fasciatus*,
Rafinesq.

spèce douteuse est rousse sur le dos, avec
transversales noires; sa queue est mince,
le noir et plus courte que le corps; les
ınt courtes et un peu aiguës; ses abajoues
antes.
les prairies du Kentucky.

' Genre. HÉTÉROMYS, *Heteromys*, Desm.

egardons ce genre comme une coupe avan-
et quoique M. Desmarest l'ait proposé sans
nous le croyons utile, pour diviser le
sible les genres trop nombreux en es-

:omys a les abajoues des hamsters; la
nérale du corps et la queue des rats pro-
dits, et les piquans aplatis, sur le dos, des

.e dentaire inconnu; les pieds ont 6 cal-
ı dessous, et 5 doigts, dont l'interne est

715e Espèce. Hétéromys de Thompson, *Heteromy Thompsonii. Mus anomalus*, Thomps. *Cricetu anomalus*, Desm. 507.

Ce rongeur a le pelage brun-marron en dessus et blanc en dessous; le dos revêtu d'épines lancéo lées fines, entremêlées de poils fins; la queue e écailleuse, revêtue de quelques poils épars. Il est d la taille du *rat commun* et habite l'île caraïbe de l Trinité.

B. *Point d'abajoues.*

CXLVIIIe Genre. Otomys, *Otomys*, F. Cuv.

Ce genre est caractérisé par ses molaires, do les supérieures ont leur couronne formée de lam transversales un peu arquées, bordées d'émail, dont le nombre est de trois pour la première, d deux pour la seconde et de quatre pour la troisièm Les inférieures ont moins de largeur, et leurs lam moins arquées sont au nombre de quatre pour l première, et de deux pour chacune des deux de nières.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

Les deux espèces qui composent ce genre so nouvelles, et ont été apportées du cap de Bon Espérance par M. Delalande; elles ne nous so pas connues.

CXLIXe Genre. Rat, *Mus*, L.

Molaires à couronne tuberculeuse, quatre doi et un vestige de pouce aux pates antérieures; c doigts non palmés aux pieds de derrière; que plus ou moins longue, presque nue, et présent des rangées transversales très nombreuses de p tites écailles, de dessous lesquelles sortent les poi quelquefois floconneuse au bout; poils des part supérieures quelquefois roides et plats ou é neux.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.



d. Cuvier a créé un genre, pour une espèce de rongeur, ystème dentaire des rats, dont on ne connaît que les parties et qui constitue avec eux le groupe des *muséïdes*.

§. 1. Rats sans épines.

A. *De l'ancien continent.*

pèce. Rat géant, *Mus giganteus*, Hardw. ı. 470. *Mus setifer*, Horsf. jeune âge. *Mus baricus*, Pennant.

ıt a le pelage d'un brun obscur sur le dos, ıs le ventre; les extrémités noires, et la queue ıverte de poils; se creuse des terriers dans les et habite la côte du Malabar, le Bengale et Java. Le corps seul a de longueur 1 pied sans y comprendre la queue qui est de même ion.

ıpèce. Rat de Sumatra, *Mus sumatrensis*, Raffles.

at a 17 pouces de longueur, sans y com- : la queue qui en a 6. Celle-ci est nue, ıse et terminée en pointe mousse; le corps vert de poils roides, gris et bruns sur le dos; est courte, d'une teinte plus claire.
lans les haies de bambous dont il mange les à Sumatra.

ıpèce. Rat de java, *Mus javanus*, Desm. 471. Herm.

espèce est de la taille du *rat surmulot*; ın brun roux en dessus; les quatre pieds la queue plus courte que le corps est assez e de poils.
te l'île de Java.

ıpèce. Rat caraco, *Mus caraco*, Pallas, Desm. 472.

oisin par la taille du *surmulot*; a le dos mé- e roussâtre et de gris foncé, plus clair sur ıs; le ventre est d'un cendré blanchâtre; les un blanc sale à demi palmés.

Se tient dans l'intérieur des maisons, :
le voisinage des eaux, en Sibérie et en Mc

720e Espèce. RAT SURMULOT, *Mus decumanu*
Le *Surmulot* et le *Pouc*, Buffon. Desn

Cette espèce, plus grande que le rat i
pelage gris, brun en dessus, et blanc en
queue presque de la longueur du cor
avec facilité, quoique ses pieds ne soient pa
est vorace et vit de tout.

Est originaire de l'Inde; a été introduit
en 1750, et est extraordinairement com
les ports de mer.

721e Espèce. RAT A BANDES, *Mus lineatus*

Ce rat a la queue aussi longue que le c
raie étroite et noire est placée sur le dos,
nuque jusqu'à la queue, deux autres li
rales, moins foncées, l'accompagnent en b
peu; le pelage est en général d'un brun gris.
les sont d'un gris jaune, avec une grai
noire près de chacune; le ventre est d'un
Il a été trouvé près du ruisseau de
bourteh, entre Orembourg et Bukkara.

722e Espèce. RAT DE L'INDE, *Mus indici*
Desm. 474.

Est gris roussâtre en dessus et grisâtre e
la queue est un peu moins longue que le
oreilles sont grandes et presque nues.

Il est de la taille du *surmulot*, et hab
chéry.

723e Espèce. RAT D'ALEXANDRIE, *Mus alex*
Geoff. Desm. 475.

A le pelage d'un gris roussâtre en dessi
en dessous; la queue d'un quart plus lon
corps; les poils du dos les plus longs so
fusiformes et striés sur une face.

Habite l'Égypte.

724e Espèce. RAT NOIR, *Mus rattus*

Ce rat, qui vit dans nos maisons, est i

s et cendré foncé en dessous; des petits poils :hâtres couvrent le dessus des pieds.
:st quelquefois atteint d'albinisme; il est coura-, omnivore, et habite toute l'Europe et l'Amé-:.

Espèce. RAT D'ISLANDE, *Mus islandicus*, Thien.

tte espèce, décrite récemment par M. Thiene-ı, est noirâtre sur le dos et grise sur tout le reste ›rps. On observe des taches jaunes sur les flancs; eue est presque nue, à écailles verticillées, et ne plus longue que le corps.
.bite l'Islande.

ı6e Espèce. RAT MULOT, *Mus sylvaticus*, L.

mulot est un peu plus gros que la souris; il ris roussâtre sur le dos et le ventre est blan-:e; sa queue est un peu plus courte que le s; sa multiplication est parfois étonnante; il ge alors des provinces entières.
est de toute l'Europe.

Espèce. RAT CHAMPÊTRE, *Mus campestris*, F. Cuv. .ct. Sc. Nat. t. 44, p. 477. Le *Mulot nain* ou *'ulot des bois* de Daubenton.

ı queue est plus longue que le corps de 4 li-; les poils sont gris ardoisé à leur naissance et es à leur extrémité; tout le dessous du corps et ıuatre pieds sont blancs; les moustaches sont es.
ıbite les champs non loin des villages de France, 'une grande partie de l'Europe tempérée.

28e Espèce. RAT SOURIS, *Mus musculus*, L.

ı souris est le commensal de toutes nos demeu-elle est d'un gris uniforme en dessus, passant au lré en dessous; sa queue est à peu près aussi ;ue que le corps; elle est assez velue. Ce petit ıal offre plusieurs variétés dans les teintes de pelage.
lle habite toute l'Europe, et toutes les par-du monde où se sont établis les Européens.

729e Espèce. RAT DES MOISSONS, *Mus messorius*, Shaw. Desm. 479.

A le pelage d'un gris de souris mêlé de jaunâtre en dessus, blanc en dessous; les pieds sont de cette dernière couleur; la queue de très peu plus courte que le corps, qui est de deux pouces trois lignes.

Vit dans les endroits rocailleux, les champs cultivés en Angleterre.

730e Espèce. RAT SITNIC, *Mus agrarius*, Pallas, Gm.

Le *rat à barbe noire* est gris ferrugineux en dessous avec une ligne dorsale noire et étroite; sa queue a un peu plus de la moitié de la longueur totale du corps, qui est de deux pouces dix lignes.

Il ravage les moissons dans le nord de l'Allemagne, la Russie et la Sibérie.

731e Epèce. RAT SUBTIL, *Mus subtilis*, Pallas. *Mus vagus*, Pallas. Le *Sikistan* ou *Rat* vagabond.

Son pelage est fauve ou cendré en dessus, avec une ligne dorsale noire; les oreilles sont plissées et la queue est plus longue que le corps; il ressemble un peu au *rat fauve de Sibérie*, mais il a les oreilles et la queue plus longues. On connaît deux ou trois variétés dans les couleurs du pelage, ce qui porta Pallas à le nommer *mus vagus* et *mus betulinus*.

Il grimpe aisément dans les arbres; et est très commun en Sibérie et surtout en Tartarie.

732e Espèce. RAT DE DONAVAN, *Mus Donavani*.

Ce rat, figuré dans la 26e livraison du *Magasin du Naturaliste*, a une queue médiocre, légèrement pointue; il a une teinte générale sur le corps d'un fauve noir varié de cendré, sur laquelle tranche sur le dos trois lignes plus claires.

Il habite le cap de Bonne-Espérance.

733e Espèce. RAT STRIÉ, *Mus striatus*, L.

Le *mus orientalis* de Seba a le pelage d'un gris roux en dessus et marqué d'une douzaine de lign

[redacted]



ales et de petites taches blanches ; sa de la longueur du corps, et sa taille un lre que celle de la souris.
es Indes orientales.

ɛce. Rat de Barbarie, *Mus barbarus*, L.

age brun en dessus et marqué de dix li-tudinales blanchâtres ; les pieds de devant trois doigts ; il est plus petit que la souris

l'Afrique septentrionale.
spèce est douteuse dans le genre qu'elle

spèce. Rat nain, *Mus soricinus*, Herm.

à museau prolongé est gris jaunâtre en lanchâtre en dessous ; son museau est très ses oreilles sont orbiculaires et velues ; la aussi longue que le corps ; diffère du rat ons par la forme de son museau.
les environs de Strasbourg.

èce. Rat fauve, *Mus minutus*, Pallas, Desm. 485.

ferrugineux a, comme son nom l'indique, de cette couleur en dessus et blanchâtre is ; le museau peu prolongé et la queue te que le corps ; il est de moitié moins ie la *souris*, et vit dans les champs ; se grandes sociétés sous les gerbes de blé, en en Sibérie.

ɛce. Rat a queue bicolore, *Mus dichrurus*, Rafin.

de Sicile est encore très mal connu ; il a ces ; le pelage fauve, mélangé de brunâtre et sur les côtés ; la tête marquée d'une unâtre ; le ventre blanchâtre ; la queue de ur du corps, annelée, ciliée, brune en des-iche en dessous et un peu tétragone.
les champs de la Sicile.

B. *Rats du nouveau continent.*

738ᵉ Espèce. Rat angouya, *Mus angouya*, d'
Desm. 486.

C'est le *mus brasiliensis* de M. Geoffroy, m
celui décrit sous ce nom par Desmarest; il
brun fauve en dessus, blanchâtre en dessou
plus clair sous la tête et plus foncé sous la p
la queue est un peu plus longue que le co
oreilles sont arrondies et moyennes.

Il habite le Paraguay.

739ᵉ Espèce. Rat roux, *Mus rufus*, d'A
Desm. 487.

Le *rat cinquième* de d'Azara est génér
d'un fauve roussâtre, plus terne et plus fon
tête et sur le dos; le ventre est jaunâtre;
a plus de la moitié de la longueur du corps
Habite le voisinage des eaux, au Paragu

740ᵉ Espèce. Rat du Brésil, *Mus brasiliensis*
Dict. sc. nat.

Est de la taille du rat commun, auquel il
ble par ses formes, mais sa tête est plus c
ses oreilles sont moins longues; son pelage
et doux, d'un brun fauve sur le dos, fauv
flancs, et gris sous le ventre; sa queue est
plus longue que le corps et ses moustac
noires.

Habite le Brésil.

741ᵉ Espèce. Rat a grosse tête, *Mus cep*
Desm. 488.

Ce rat est remarquable par la grosseur de
par son museau court, son pelage brun en
plus clair sur les côtés, blanchâtre tirant
sur le fauve en dessous; la queue de la l
du corps; vit dans les terres labourées, y cr
terriers.

Habite les alentours de l'Assomption au Pa

42e Espèce. RAT OREILLARD, *Mus auritus*, Desm. 489.

Le *rat quatrième* de d'Azara a aussi une grosse tête; les oreilles très longues; le pelage généralement gris de souris en dessus et blanchâtre en dessous; la queue plus courte que le corps.

Habite les pampas de Buénos-Ayres.

743e Espèce. RAT BLEU, *Mus cyaneus*, Gm.

Le *guanque* de Molina, dont le genre est douceux; il ressemble au mulot; ses oreilles sont plus arrondies; sa queue est de médiocre longueur et presque en entier poilue; son pelage blanc en dessous est d'un gris bleu en dessus; il se creuse des terriers et vit en familles dans le Chili.

44e Espèce. RAT DES CATINGAS, *Mus pyrrorhinos*, Wied Neuwied, it.

Ce rat, de la grosseur du lérot, a la queue très longue; le corps gris brunâtre sale, les oreilles grandes et presque nues; les cuisses, la région nasale et la base de la queue d'un rouge brun.

Cet animal habite souvent la partie inférieure des nids de la *fauvette à front roux*, tandis que cet oiseau occupe le nid supérieur, sur les frontières de *Mina-Geraës*, au Brésil.

45e Espèce. RAT AUX TARSES NOIRS, *Mus nigripes*, Desm. 490.

Le *rat sixième* de d'Azara a la tête grosse; les oreilles courtes et arrondies; le pelage d'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous; les extrémités des pieds de couleur noire très foncée; la queue plus courte que le corps; a 5 pouces 11 lignes de long. totale en y comprenant la queue.

Habite les terres cultivées au Paraguay.

46e Espèce. RAT PILORIS, *Mus pilorides*, Desm., Dict. sc. nat., t. 44, p. 483.

Ce rat est le *piloris* des créoles des Antilles; il est presqu'aussi grand que le surmulot; son pelage est en entier d'un beau noir lustré, à l'exception du

menton, de la gorge et de la base de la queue, qui sont d'un blanc pur; ce n'est point le *piloris* de la Martinique dont parle Rochefort.

Habite les Antilles.

747ᵉ Espèce. RAT LAUCHA, *Mus laucha*, Desm. 491.

Le *rat septième* de d'Azara a la tête peu large, mais le museau pointu; son pelage est d'une couleur plombée en dessus et blanchâtre en dessous; ses moustaches sont fines et blanches; les tarses sont blancs en dessous; la queue est un peu plus courte que le corps.

Habite les pampas de Buénos-Ayres.

748ᵉ Espèce. RAT AUX PIEDS BLANCS, *Mus leucopus*, Rafin.

Ce rat n'a que cinq pouces de longueur du bout du museau à l'origine de la queue; il est fauve brunâtre en dessus, blanc en dessous; il a la tête jaune; les oreilles sont larges; la queue d'un brun pâle en dessus et grise en dessous, est aussi longue que le corps.

Habite les États-Unis.

749ᵉ Espèce. RAT NOIRATRE, *Mus nigricans*, Rafin.

Cette espèce, admise par M. Desmarest dans sa *Mammalogie*, et par M. Harlan dans sa *Faune d'Amérique* (p. 151), est au moins bien voisine du *mus rattus* si elle ne l'est pas; elle a 6 pouces de longueur; le corps est noirâtre en dessus et gris en dessous; la queue est plus longue que le corps et noire.

Habite l'Amérique septentrionale.

§. 2. RATS ÉPINEUX.

750ᵉ Espèce. RAT PERCHAL, *Mus perchal*, Gm. *Echimys perchal*, Geoff. Le *Rat perchal* de Buffon.

A les oreilles nues; le pelage d'un brun roussâtre en dessus, parsemé de poils roides, gris en dessous; les moustaches noires; la queue ayant 9 pouces de long. et le corps 15 pouces.



Il habite les maisons de Pondichéry et on recherche sa chair.

1e Espèce. RAT DU CAIRE, *Mus cahirinus*, Geoff.

Cette espèce a le pelage d'un gris cendré uni-me, plus clair et plus doux sur les côtés et sur dos et composé de poils roides presque épineux; queue et le corps ont chacun 4 pouces de long. Habite l'Égypte.

CLe Genre. LOIR, *Myoxus*, Gm.

Molaires simples, offrant encore des lignes trans-rses, saillantes et creuses; quatre doigts et un stige de pouce aux pates de devant; poil très ux et très fin; queue très longue, tantôt fort iffue et ronde, d'autres fois déprimée et à poils itiques; d'autres fois encore floconneuse à l'extré-té seulement.

rm. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

752e Espèce. LOIR COMMUN, *Myoxus glis*, Gm.

Le loir est plus petit que l'écureuil; il a le pelage un gris brun cendré en dessus, blanchâtre en des-us, avec du brun autour de l'œil; les poils de la ieue sont touffus et très fournis; il vit dans les bres et au milieu des bois les plus épais; il tombe iiver dans une profonde léthargie.

Habite les pays montueux et boisés de l'Europe, squ'en Laponie; on n'en trouve point en Angle-rre. C'est probablement le *rat édule* des Latins.

3e Espèce. LOIR LÉROT, *Myoxus nitela*, Gm. Le *Mus quercinus* de Linné. Le *Lérot* de Buffon.

Pelage gris fauve en dessus, blanchâtre en des-us; l'œil entouré par une tache noire, qui s'étend s'élargissant jusque derrière l'oreille; la queue t longue, garnie de poils ras, puis terminée par e épaisse touffe blanche.

Habite les jardins, vit de fruits, fait des provi-ons d'hiver, et se trouve dans toute l'Europe tem-rée.



négal.

755e Espèce. Loir dryade, *Myoxu*
Desm. 465.

Est gris fauve en dessus, et d'un b
sous, avec une tache obscure qui
qui se rend à l'oreille; la queue est
couverte de grands poils distiques à
On le dit des forêts de la Russie e

756e Espèce. Loir muscardin, *My*
nus, Gm. Le *Mus avellanarius*
noix de Brisson.

A le pelage fauve clair en dessus
châtre en dessous; la queue de la lon
aplatie horizontalement, et formé
tiques; il niche dans les coudriers
trous dans les vieux troncs et sous
des provisions.
Habite l'Europe.

757e Espèce. Loir de Sicile, *Myox*
culus frugivorus, Raf

Espèce fort douteuse quant à son
lage d'un roux brunâtre, et parsem
bruns en dessus, blancs en dessous;



ıa, page 269 de son *Hist. nat. du Chili.* On ne sait c'est un écureuil tamia, ou un loir, ou un campa-ıol.

CLI^e Genre. ECHIMYS, *Echimys*, Geoff.

Molaires simples à couronne, présentant des mes transverses, réunies deux à deux par un bout, ı isolées ; quatre doigts onguiculés, et un vestige : pouce aux pates de devant ; queue très longue, ailleuse, presque nue ; poils, surtout ceux des ırties supérieures, en forme de piquans plats ıculés.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

ı9^e Espèce. ECHIMYS HUPPÉ, *Echimys cristatus*, Desm. 456. Le *Lérot à queue dorée* de Buffon.

A le pelage marron en dessus ; la tête d'un brun ıncé, avec une ligne étroite, blanche sur le front ; ı queue plus longue que le corps, noire, et blanche son extrémité ; a 9 pouces et demi de longueur, ıns y comprendre la queue, qui a un pied.

Habite Surinam.

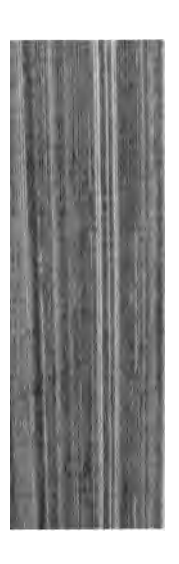
50e Espèce. ECHIMYS DACTYLIN, *Echimys dactylinus*, Geoff. Desm. 457.

Est brun, mêlé de gris et de jaunâtre en dessus ; :s flancs sont roussâtres ; les poils sont secs et oides, mais non précisément épineux ; les deux oigts du milieu des pates antérieures sont plus ıngs que les autres ; la queue est plus longue que le orps ; les ongles des doigts sont plats, et non cro-lıus.

Habite l'Amérique méridionale.

61e Espèce. ECHIMYS ÉPINEUX, *Echimys spinosus*, Desm. 458. L'*Echimys roux* de M. Cuvier, et le *Rat épineux* 1er de d'Azara.

Est brun obscur, mélangé de rougeâtre en dessus, t blanc sale en dessous ; les poils du dos sont en-emêlés de piquans forts ; la queue est plus courte



Habite l'Amérique méridionale.

763e Espèce. Echimys didelphoïde
phoïdes, Geoff. Desm.

A le pelage brun sur le dos, p
flancs, et jaunâtre en dessous; les p
brun foncé et de roux; la queue
dans l'étendue d'un pouce ou d'u
longueur du corps.
Habite l'Amérique.

764e Espèce. Echimys de Cayenne,
nensis, Geoff. Desm.

Est d'un roux passant au brun
dos, et a le ventre blanc; les tar
derrière sont fort longs, et ont le
milieu presque égaux entre eux; ép
Habite l'Amérique méridionale.

765e Espèce. Echimys soyeux, E
Geoff. Desm. 462.

A le poil plus doux et moins méla
l'espèce précédente; il est roux en
en dessous; les pieds sont blancs;
peu plus longue que le corps; les t



nt des lames émailleuses, anguleuses; oreilles ès courtes; ongles des doigts, des pieds de deınt, tantôt pentadactyles ou tantôt tétradactyles, opres à fouir; queue très courte et velue.

ɔrm. dentaire: incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

Genre très voisin des *campagnols* ou ARVICOLA, n'en différant : par le nombre des doigts de devant et par la brièveté de la ·uc.

5ᵉ Espèce. LEMMING DE NORWÉGE, *Hipudæus norvegicus*, Desm. 450. Le *Lapin de Norwége* de Brisson. Le *Lemming* de Buffon. Le *Mus lemmus*, L.

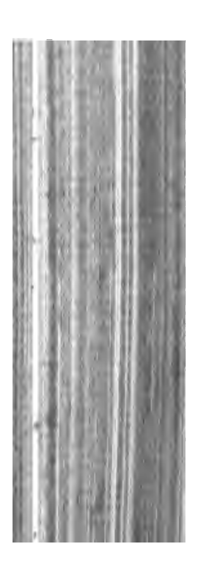
Est roux fauve, varié de noir et de brun, ayant loigts aux pates antérieures; on en regarde comme e simple variété le *lemming de Laponie*, Pallas, ıs petit que le précédent d'un quart, et qu'on ne ɔuve que dans la Laponie russe; le lemming a le rps long de 5 pouces 3 lignes; il vit, dans les mongnes de la Norwège et de la Laponie, du *lichen s rennes*.

7ᵉ Espèce. LEMMING DE LA BAIE D'HUDSON, *Hipudæus hudsonius*. Le *Rat du Labrador*. *Mus Hudsonius*, Pallas.

A le pelage d'un cendré clair; quatre doigts et rudiment de pouce aux pieds de devant; ɛilles externes nullement apparentes; long. cinq nces; le mâle plus grand que la femelle.
Habite l'Amérique septentrionale.

3ᵉ Espèce. LEMMING A COLLIER, *Hipudæus torquatus*. *Mus torquatus*, Pallas.

Est ferrugineux, avec une ligne dorsale noire et collier blanc, interrompu en dessous; les oreilles ıt très courtes; les pates antérieures ont cinq igts, armés d'ongles médiocrement forts, celui pouce court et arrondi.
Habite la Sibérie.



grandes troupes dans les déserts
dans les steppes de la Sibérie.

CLIIIe Genre. CAPROMYS, *Ca*

Ce genre, formé par M. Desmarest pour
l'île de Cuba, avait été étudié avant par
isodon, dénomination déjà appliquée par
delphe, et que par conséquent on ne peut

Le *capromys* a quatre molaire
chaque côté de la mâchoire, ay
traversée par des replis d'émail q
profondément, et qui sont sembl
voit sur la couronne des molaire
pieds sont très robustes, et le
genre intermédiaire aux rats et a

770e Espèce. CAPROMYS DE FOU
Furnieri, Desm.; *Isodon p*

Le capromys a la taille d'un
grosseur, et son corps est ramass
Les mains ont quatre doigts e
pouce; les pieds appuient en en
ont cinq doigts fortement ongui
de moitié plus courte que le co
verte d'écailles comme celle du r



ıa nourriture à la bouche : c'est l'*agutiu congo* des
: de Cuba, où il est très commun.

ice. CAPROMYS PRÉHENSILE, *Capromys prehensilis*, Poeping.

caruvalli des créoles de Cuba, l'*utia*
a la queue allongée, grêle, de la lon-
orps, qui a 23 pouces ; la tête, la plante
es pates et les ongles blancs ; son pelage
composé de poils mous et flexibles, de
rrugineuse mêlée de gris ; la queue est
extrémité. Cet animal est paresseux, lent
: dans les forêts des parties méridionales
il se tient dans les arbres, où il grimpe
us grande facilité, en se pendant aux
t se cachant sous leurs feuilles.

Genre. CAMPAGNOL, *Arvicola*, Lacép.

: composées, à couronne plane, présen-
lames émailleuses, anguleuses ; oreilles
des ; doigts antérieurs pourvus d'ongles
; queue ronde, velue, à peu près de la
lu corps, mamelles au nombre de 8 à 12.

dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

ion de la couronne des *arvicola* a porté M. Cuvier à
ivisions dans ce genre.

§. 1. CAMPAGNOLS NAGEURS.

e. CAMPAGNOL RAT D'EAU, *Arvicola amphibius*, Desm. 435. *Mus amphibius*, L.

l'eau de Buffon est gris noirâtre, légère-
de jaunâtre en dessus, plus clair en des-
ıeue est noire, plus longue que la moitié
ses oreilles sont courtes et velues : on en
usieurs variétés, le rat d'eau noir et
; tous les deux de Sibérie : et enfin, le
u (*arvicola paludosus*), qui doit former
:.

agnol habite l'Europe, le nord de l'Asie
ıérique.

773e Espèce. Campagnol des rivages, *Arvicola riparius*, Ord. *Arvicola palustris*, Harlan, Faune Améric.

Cette espèce a le museau gros, les oreilles médiocres, la queue moins longue que le corps, qui a 5 pouces de longueur; son pelage est brun rougeâtre, mêlé de noir en dessus et cendré en dessous. Ce campagnol nage très bien, fréquente les rivières, recherche les semences de la *zizania aquatica*.

Habite les Etats-Unis.

774e Espèce. Campagnol du Nil, *Arvicola niloticus*, Desm. 437.

Est le *lemmus niloticus* de Geoff.; son pelage est brun mêlé de fauve sur le dos; gris jaunâtre sur le ventre; les oreilles sont presque nues et brunâtres; la queue est brune, presque aussi longue que le corps.

Il habite l'Egypte.

§. 2. Campagnols terrestres.

A. *De l'ancien continent.*

775e Espèce. Campagnol schermaus, *Arvicola argentoratensis*, Desm. 436.

Le *scherman* de Buffon est brun noirâtre, mêlé de gris et de fauve en dessus, et gris cendré en dessous; sa queue est brune, presque nue et un peu plus courte que la moitié du corps.

Habite les environs de Strasbourg. Il est probable que cette espèce soit le *mus amphibius terrestris* de la *Fauna suecica*. M. F. Cuvier l'a figurée dans la 38e liv. de ses mammifères.

776e Espèce. Campagnol vulgaire, *Arvicola vulgaris*, Desm. 439.

Le *campagnol* de Buffon, *mus agrestis* de Linné, est gris brun roussâtre en dessus, et gris pâle en dessous; sa queue est velue, de la longueur du tiers de son corps; ses oreilles sont moyennes et arrondies. L'énorme multiplication de cet animal a quel-





;ois occasionné les plus grands ravages dans cer-
s pays.

habite l'Europe, voyage parfois en grande
pe et dévaste des récoltes entières.

Espèce. CAMPAGNOL FAUVE, *Arvicola fulvus*, Desm. 440.

st d'un fauve roussâtre ; le ventre et les pates
âtres ; oreilles à peine visibles ; queue un peu
courte que la moitié du corps.

abite la France.

Espèce. CAMPAGNOL ÉCONOME, *Arvicola œconomus*, Desm. 442.

est le *mus œconomus* de Pallas et de Gmelin,
fegoule de Vicq-d'Azyr ; son pelage est brun
essus, jaune sur les flancs, blanc sous la gorge
us le ventre ; la queue est brune, n'ayant que
uart de la longueur du corps ; les oreilles sont
courtes ; se creuse des terriers, vit en grandes
pes.

abite les vallées profondes et humides de la
rie.

Espèce. CAMPAGNOL SAXIN, *Arvicola saxatilis*, Desm. 443.

: *mus saxatilis* de Pallas et de Gmelin, est brun
de gris en dessus, gris foncé sur les flancs,
lré blanchâtre en dessous ; queue longue de la
ié du corps ; oreilles grandes et ovales.

abite les lieux rocailleux en Sibérie et en Mon-
.

Espèce. CAMPAGNOL ALLIAIRE, *Arvicola alliarius*, Desm. 444.

'us alliarius, Pallas et Gmelin ; gris cendré en
s, blanc en dessous ; oreilles grandes, presque
; queue de la longueur du tiers du corps ; vit
, se creuse des terriers.

abite la Sibérie.

781e Espèce. CAMPAGNOL DORÉ, *Arvicola*
Desm. 445. *Mus rutilus*, Pallas et Gme

Cette espèce est rousse en dessus, blancl
dessous, avec quelques teintes grises et jau
la queue est égale au tiers du corps; les
sont nues et bordées de poils seulement à le
mité.
Habite la Sibérie et le Kamtschatka.

782e Espèce. CAMPAGNOL GREGARI, *Arvicola g*
Desm. 446. *Mus gregalis*, Pallas et Gm

Cette espèce a le pelage d'un gris pâle sur
et d'un blanc sale sous le ventre; les poils
sont noirâtres et plus longs que les autres; le
sont très minces et assez grandes; la queue
quée de quarante anneaux écailleux enviro
Elle vit de bulbes de liliacées, dans la
orientale.

783e Espèce. CAMPAGNOL SOCIAL, *Arvicola*
Desm. 447. *Mus socialis*, Pallas, *Mus g*
de L.

A le pelage très fin et très doux, d'un g
sur le dos, d'un blanc pur sur le ventre e
extrémités; les oreilles larges, courtes et
queue blanchâtre, n'ayant que le quart d
gueur du corps.
Vit d'ognons dans les déserts du Volga et

784e Espèce. CAMPAGNOL D'ASTRAKAN, *Arvi*
trachanensis, Desm. 448.

Jaune en dessus, cendré en dessous, ce
gnol, de la grandeur d'une souris, a la q
la longueur du quart du corps.
Habite les environs d'Astrakan.

785e Espèce. CAMPAGNOL RAYÉ, *Arvicola*
Desm. 449.

Cette espèce qui est le *mus pumilio* d
mann, est facile à reconnaître par son pel

alternes très profonds, disposés en *sigma*; queue velue; 4 doigts aux pieds de devant, avec le rudiment d'un cinquième doigt onguiculé; 5 doigts aux pieds de derrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

789e Espèce. Sigmodon velu, *Sigmodon hispidum*, Say et Ord. *Arvicola hortensis* de Harlan, *Faune améric.*

Cet animal, long de 6 pouces, a la tête grosse, le museau allongé et les yeux grands ; la queue est à peu près aussi longue que le corps ; un poil mou revêt les oreilles ; la couleur du pelage est d'un jaune d'ocre pâle, mélangé de noir sur la tête et en dessous ; les parties inférieures sont cendrées ; les membres antérieurs sont courts, les postérieurs sont forts et robustes. Le *Sigmodon* est très commun dans les terres défrichées et abandonnées qui bordent la rivière Saint-Jean, dans la Floride orientale.

CLVIIe Genre. Néotome, *Neotoma*, Say et Ord.

Ce genre nouveau, fondé par les naturalistes américains Say et Ord, a pour caractères d'avoir de longues racines aux molaires, ce qui le sépare du genre *arvicola* dont il est voisin ; la queue velue; 4 doigts aux membres antérieurs, avec le rudiment d'un 5e, et 5 doigts aux pieds de derrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

790e Espèce. Néotome de la Floride, *Neotoma floridana*, Say et Ord. *Mus floridanus*, Desm. 492.

Ce petit animal a été découvert, en 1818, dans la Floride orientale, et M. Say s'en procura deux individus dans l'expédition du major Long aux Montagnes rocheuses ; il a les oreilles très grandes ; la queue plus longue que le corps, blanche en dessous, brune en dessus ; pelage court, très doux, couleur de plomb mélangé avec des poils jaunâtres et noirs ; le jaune domine sur les flancs, et le brun





sur la ligne dorsale ; le dessous du corps est d'un blanc pur.

Habite la Floride orientale et les bords du Missouri.

6e Famille. Les NAGEURS, *Natatorii.*

Cette famille diffère de la précédente parce que ses pieds postérieurs sont entièrement ou en grande partie palmés.

CLVIIIe Genre. HYDROMYS, *Hydromys*, Geoff.

Molaires simples, à couronne creusée en cuiller dans son milieu ; queue longue cylindrique et couverte de poils ras; pieds postérieurs à cinq doigts réunis par une membrane, tantôt très étendue, tantôt plus ou moins échancrée ; quatre doigts et un vestige de pouce aux pates de devant.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, 12.

791e Espèce. HYDROMYS A VENTRE BLANC, *Hydromys leucogaster*, Geoff. Desm. 469. *Hydromys chrysogaster*, Geoff. Desm. 468.

Les auteurs ont distingué comme espèces ces deux hydromys qui se ressemblent beaucoup, et qui n'offrent qu'une légère variété l'une de l'autre ; le pelage est court, plus ou moins doux, brun ou brun marron en dessus, et orangé fort vif ou blanc pur en dessous.

Habite les îles *Bruni* et *Maria*, près la Tasmanie.

CLIXe Genre. POTAMYS, *Myopotamus*, Commers.

Tête large ; museau obtus ; oreilles petites et rondes ; pieds pentadactyles ; le pouce des pates de devant fort court, les quatre autres libres ; queue longue, conique, forte, écailleuse, et parsemée de gros poils ; molaires grossissant depuis la première jusqu'à la dernière, ayant la forme de celles des castors, ayant une échancrure sur une face et trois du côté opposé.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.



Habite le voisinage des eaux ;
riers ; nage parfaitement bien ;
Paraguay, au Tucuman et au (
nommé dans le commerce *racon*
chapeaux fins.

CLXe Genre. ONDATRA, *On*

Molaires composées et à racir
couronne est plane, avec des la
anguleuses ; cinq doigts à chaq
rieurs libres, les postérieurs aya
nis d'une rangée de soies roid
remplissent les fonctions d'une
toire ; queue longue, ronde à
comprimée latéralement, linéa
recouverte de peu de poils roid

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$,

793e. Espèce. ONDATRA DU CANA
thicus.

C'est le *Castor zibethicus* de l
qué du Canada de Brisson, et l'



tentrionale ; il a 1 pied 7 lignes de longueur ; la queue a 9 pouces.

CLXI^e Genre. Castor, *Castor*, L.

Molaires composées, à couronne plane, avec des replis émailleux, sinueux et compliqués ; cinq doigts à chaque pied ; queue large, épaisse, aplatie horizontalement, de forme ovale, nue et couverte d'écailles.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

794e Espèce. Castor ordinaire, *Castor fiber*, L.

Le castor ou le *bièvre*, célèbre par son industrie perfectionnée ; a son pelage composé d'une bourre grossière d'un brun roussâtre que revêt un duvet très fin, plus ou moins gris ; on en connaît plusieurs variétés ; les principales sont : le castor de France, le noir, le blanc, le varié et le jaune ; le castor du Canada ne paraît point différer de l'espèce existante en France ; cet animal vit sur les rivages des fleuves ; se réunissant en troupes l'hiver, se façonnant des demeures avec le plus grand art, établissant des digues, se formant des chambres, etc. ; leur fourrure sert dans les arts, et on emploie en médecine l'humeur sébacée dite *castoreum*.

Habite l'Amérique septentrionale ; l'espèce d'Europe est devenue rare et isolée.

795e Espèce. Castor trogontherium, *Castor trogontherium*, Fisch.

Ce n'est qu'à l'état fossile et sur une seule tête que cette espèce a été établie par M. Fischer de Moscou ; elle présentait l'analogie la plus frappante avec le crâne du castor d'Europe et elle n'en différait que par des dimensions beaucoup plus grandes. Son gisement est les bords de la mer d'Asoff.

2. *Rongeurs n'ayant que des rudimens de clavicule ; herbivores.*

7e Famille. Les Épineux, *Hystricosi.*

Corps couvert de piquans roides et aigus ; langue

hérissée d'écailles épineuses; huit molaires supé rieures et huit inférieures, à couronne garnie d 4 ou 5 impressions; pieds de devant tétradactyles les postérieurs pentadactyles, armés d'ongles ro bustes; queue plus ou moins longue, quelquefoi prenante.

Form. dent.: incis. $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

§. 1. *Queue non prenante; pieds antérieurs tétra dactyles avec un rudiment d'ongle; pieds posté rieurs pentadactyles.*

CLXII[e] Genre. Porc-épic, *Hystrix*, Briss.

Car. anat. Partie antérieure de la tête très bombée en raison du développement de la portion osseus destinée aux organes olfactifs; os du nez très éten dus; fosses temporales et orbitaires très petites; parié taux déprimés; crêtes occipitale et sagittale tré saillantes; queue courte; pieds plantigrades.

796[e] Espèce. Porc-épic d'Italie, *Hystrix cristata*, I

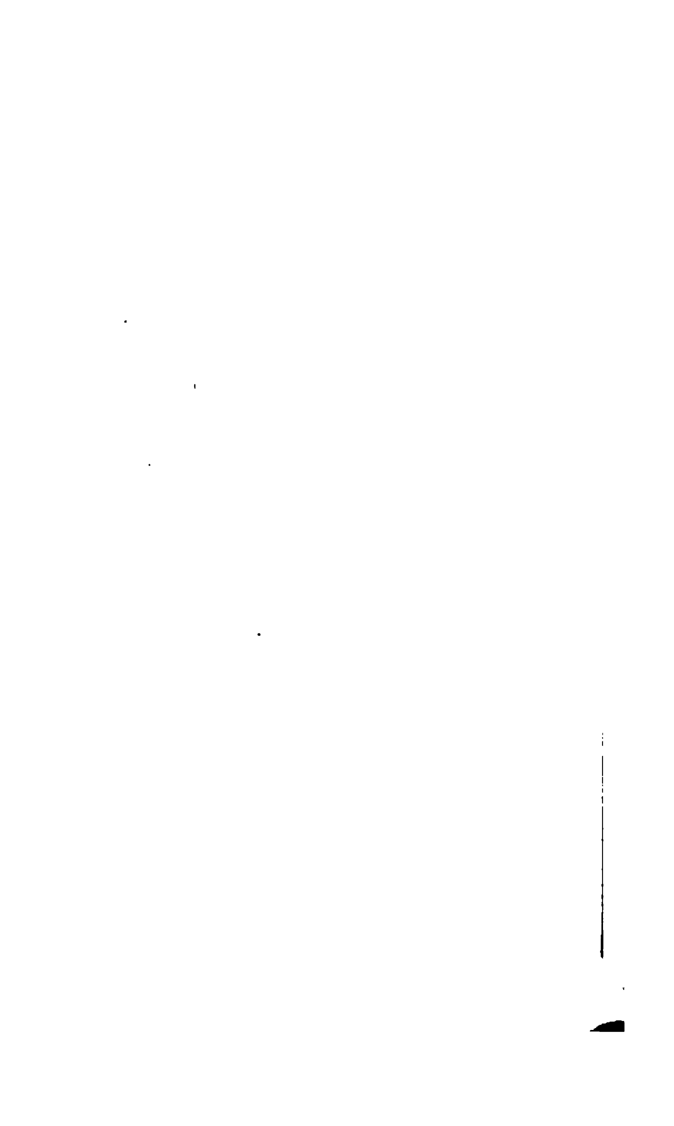
Le porc-épic a le corps couvert de piquans tr longs sur le dos, annelés régulièrement de noir-bru et de blanc; sur la nuque et sur le cou s'élèvent d longues soies roides, formant une crinière; cet an mal se creuse des terriers; vit d'alimens végétaux dévaste parfois les jardins; se hérisse lorsqu'on l'ir quiète, mais ne darde jamais ses piquans, ainsi qu'o l'a dit à tort.

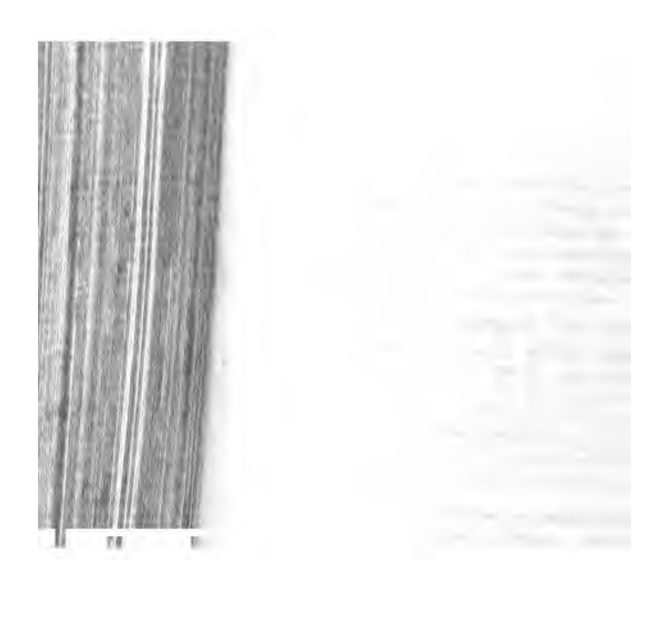
Habite l'Afrique, surtout la Barbarie, l'Espa gne, le royaume de Naples, la Perse, la Grèce, et

M. F. Cuvier ajoute à ce genre deux espèces, qu sont: l'*hystrix senegalica* et l'*hystrix cayennensis* dont il ne parle point dans le même article dont dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*.

797[e] Espèce. Porc-épic de Malacca, *Hystrix fasc culata*, Shaw. *Mus fasciculatus*, Desm. 495.

Le *Porc-épic de Malacca* de Buffon a les parti supérieures du corps couvertes de longs piquans u peu aplatis et marqués d'un sillon dans toute le





endue; la plupart sont blancs à la pointe et noirs ns leur milieu, ou noirs en dessus et blancs en des- us; la queue est nue, écailleuse, terminée par n bouquet de poils longs et plats, semblables à s rognures de parchemins; long. du corps 1 pied pouces; de la queue 5 pouces 6 lignes.

Habite l'Inde et surtout la presqu'île de Malak.

CLXIII^e Genre. ACANTHION, *Acanthion*, F. Cuv.

Même système de dentition que pour les porc- pics, seulement le chanfrein, au lieu d'être forte- ent arqué, est presque droit; os du nez formant n parallélogramme allongé; sinus frontaux très res- eints; pariétaux beaucoup plus grands et capacité érébrale plus grande que dans les porc-épics; les êtes ne sont que médiocrement développées.

)8e Espèce ACANTHION DE JAVA, *Acanthion javanicum*, F. Cuv.

Cette espèce n'est fondée que sur une tête os- use apportée de Java par M. Leschenault.

)9e Espèce. ACANTHION DE DAUBENTON, *Acanthion Daubentonii*, F. Cuv.

Fondée comme la précédente sur un crâne, qui nonce que la tête est beaucoup moins effilée que ans l'espèce précédente, à cause de la moindre lar- eur des os du nez; le front plus aplati; la capacité érébrale plus étendue d'avant en arrière.

CLXIV^e Genre. ÉRÉTHIZON, *Erethizon*, F. Cuv.

La tête des *éréthizon*, vue de profil, offre à son mmet une ligne presque droite, interrompue ar l'élévation des crêtes orbitaires du frontal; le ége de l'olfaction se partage avec le cerveau, à eu près la longueur de la tête; les naseaux sont ourts et parallélogrammiques; les cornets sont sim- les; les frontaux plats, garnis d'assez fortes crê- s, la sagittale très saillante; les fosses orbitaires t temporales très grandes.

800e Espèce. ÉRÉTHIZON URSON, *Eretizon dorsatum*, F. Cuv. *Hystrix dorsata*, Gm.

A le corps couvert de piquans courts, en partie blancs ou jaunâtres, et en partie bruns ou noirâtres; couvert dans certaines parties du corps par des poils longs et noirâtres; la queue est allongée, et au lieu de crinière des soies un peu plus longues s'élèvent sur la tête et sur la nuque; cet animal demeure sous des racines d'arbres creux, se nourrit de feuilles et d'écorces de pins de Canada et de tilleul glabre; les Américains estiment sa chair.

Habite les Etats-Unis.

801e Espèce. ÉRÉTHIZON MACROURE, *Erethizon macrourus; Mus macrourus*, Desm. 496. L'*Urson à queue longue*. L'*Hystrix macroura* de Gm.

La queue de cette espèce a 8 pouces de longueur; elle est terminée par un épi de poils dont chacun d'eux est composé de nœuds et d'étranglemens successifs, formant un chapelet; les piquans qui revêtent le corps sont arrondis, forts, médiocrement longs et très serrés; suivant Séba elle est des Indes orientales.

802e Espèce. ÉRÉTHIZON DE BUFFON, *Erethizon Buffonii*, F. Cuv.

Le *Coëndou* de Buffon a le corps couvert de piquans nombreux, courts, entièrement blancs, si ce n'est à leurs pointes, et entremêlés de poils bruns; le bout du museau, les jambes et les pieds sont couverts de poils semblables à du crin de couleur brune; cet animal est une variété de l'*hystrix couiy* de quelques auteurs.

Patrie inconnue. Une seule peau existe au muséum.

§. 2. *Queue prenante; quatre doigts seulement aux pieds de derrière.*

CLXVe Genre. COENDOU, *Coendu*, Lacép.

Os frontaux très élevés et grandement développés; os du nez relevés dans leur moitié posté-



rieure, ne formant qu'à peu près les deux cinquièmes de la courbure de la tête et presque aussi larges que longs; sinus frontaux très développés; fosses orbitaires et temporales réunies et très grandes.

Ce genre a été changé de nom par M. F. Cuvier, qui le nomma SYNETHÈRE, *Synethere*. Celui de M. de Lacépède, ayant l'antériorité, doit être restitué.

803e Espèce. COENDOU PRÉHENSILE, *Coendu prehensilis*. *Synethere prehensilis*, F. Cuv.

Cet animal est le *coëndou à longue queue* de Buffon; l'*hystrix cuandu*, Desm. 558; dont le corps est couvert de piquans courts, blancs à leur base et à leur extrémité, noirs au milieu, sans poils sur le dos; la partie inférieure du corps est d'un brun noir; la queue a 18 pouces et est pointue et prenante.

Habite le Brésil, la Guyane et l'île de la Trinité. Le HOITZTLACUATZIN de Hernandez est peut-être une seconde espèce de ce genre, distinguée par la pointe noire des épines.

CLXVI^e Genre. SPHIGGURE, *Sphiggurus*, F. Cuv.

Os frontaux déprimés; espace des organes olfactifs très diminué, la capacité cérébrale étant la même que dans le genre précédent; le pouce des pieds de derrière est entièrement caché sous la peau et dépourvu d'ongle, il sert de support à un fort tubercule mobile élargissant la plante, et opposable aux autres doigts; il est en tout semblable au genre *Coëndou* ou *Synethère*.

804e Espèce. SPHIGGURE D'AZARA, *Sphiggurus spinosa*, F. Cuv. *Histrix insidiosa*, Lichstenst.

Le *couiy* de d'Azara a le corps couvert de piquans serrés, nombreux, entremêlés de très peu de poils, ayant leur attache mince, et leur pointe acérée; blancs et jaunâtres, et noirs à leur partie

centrale ; le ventre est revêtu d'un feutre grisâtre, d'apparence laineuse ; la queue en dessus est épineuse et couverte de poils durs et noirs, elle est nue à environ 3 pouces de son extrémité.

Habite le Paraguay.

805e Espèce. SPHIGGURE ORICO, *Sphiggurus villosa*, F. Cuv.

Cette espèce nouvelle est abondamment recouverte en dessus de poils blanchâtres très longs, noirs à leur base, et cachant en entier les épines qui sont colorées comme celles de l'espèce précédente ; la queue est d'un marron très clair à sa première moitié et noire dans le reste ; longueur, 14 pouces.

Habite le Brésil, d'où M. Auguste de St.-Hilaire l'a rapportée.

8e Famille. Les LÉPORINS, *Leporini*.

Ont cinq doigts en devant, et quatre aux pieds de derrière ; six incisives à la mâchoire supérieure, dans le jeune âge, deux des plus internes tombantes, et quatre persistantes ; 20 à 22 molaires.

CLXVIIe Genre. PIKA, *Lagomys*, G. Cuv.

Dents généralement conformées comme celles des lièvres ; jambes presque de même longueur entre elles ; oreilles assez courtes et de forme arrondie ; point de queue ; clavicules presque parfaites. (LAGOMYS, *lièvre-rat*) ; mamelles, 4 à 6.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{2}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 26.

806e Espèce. PIKA ALPIN, *Lagomys alpinus*, Desm. 566. *Lepus alpinus*, Pallas. *Lagomys pika*, Geoff.

Est roussâtre, à oreilles arrondies et brunes ; le pelage long et rude, fauve sur la tête et le dos, et mêlé de longs poils noirs ; longueur, 9 pouces 7 lignes.

Habite les montagnes escarpées à l'est de la Sibérie, dans les trous, les rochers ; il ne sort que la



uit; il préfère le voisinage des neiges. On croit en voir trouvé les restes fossiles en Corse et à Nice; it d'herbes dans des galeries souterraines.

57e Espèce. PIKA OGOTON, *Lagomys ogotona*, Desm.
567. *Lepus ogotona*, de Pallas.

A le pelage d'un gris pâle; les oreilles ovales, lé-èrement aiguës, et de la couleur du corps; les poils ont lisses, fins et longs; longueur, 6 pouces 7 lignes; : creuse des terriers dans les lieux sablonneux et terreux; vit de matières végétales.

Habite la Tartarie mongole et les contrées mon-ueuses au-delà du lac Baïkal.

58e Espèce. PIKA SULGAN, *Lagomys pusillus*, Desm.
568. *Lepus pusillus*, Pallas.

A le pelage épais, composé de poils très doux, et 'une laine droite très fine, d'un fauve grisâtre; s teintes du corps sont brunes, mélangées de gris; s oreilles sont presque triangulaires, bordées de lanc; le dessous est gris cendré; longueur, 6 pouces lignes; aime les lieux fertiles et découverts; sort nuit; vit d'écorces et d'herbes; est solitaire; se reuse des terriers.

Habite les parties méridionales de la chaîne des monts Ourals, et il ne s'engourdit pas pendant 'hiver.

CLXVIIIe Genre. LIÈVRE, *Lepus*, Briss.

Cinq molaires composées partout, formées cha-une de deux lames verticales soudées ensemble, avec une sixième petite dent simple du côté de la mâchoire supérieure; pates de derrière longues; oreilles très allongées; une queue courte et relevée; 5 à 10 mamelles.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{2}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 28.

59e Espèce. LIÈVRE ORDINAIRE, *Lepus timidus*, L.

A le pelage gris fauve, nuancé de brun; les oreilles plus longues que la tête, cendrées sur la conque, et noires au bout; la queue blanche, avec

une ligne noire en dessus. On en connaît une variété entièrement blanche. Le lièvre vit dans les lieux découverts, les petits taillis, et cherche sa nourriture la nuit ; il est solitaire, et dort le jour.

Il est commun dans toute l'Europe : on l'indique aussi en Asie.

810e Espèce. LIÈVRE A QUEUE ROUSSE, *Lepus ruficaudatus*, Is. Geoff.

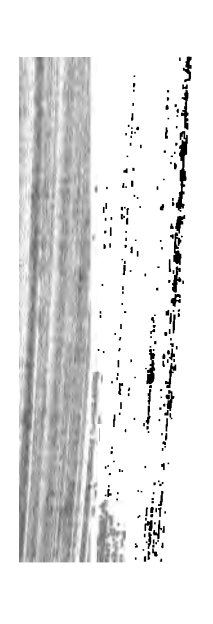
Ressemble, par les couleurs de son pelage, au lièvre commun d'Europe ; mais il se distingue très facilement de ce dernier, par sa queue plus longue et rousse en dessus, au lieu d'être noire, comme cela a lieu dans presque toutes les autres espèces ; en outre, sa tache oculaire moins prononcée ; son poil un peu plus rude, et sa taille un peu moins considérable ; ses joues sont d'un roux très mélangé de noir. L'individu, d'après lequel M. Isidore Geoffroy a fait connaître cette espèce, était en assez mauvais état, et les oreilles manquaient presque complétement, ce qui ne lui a pas permis de les décrire.

Le lièvre à queue rousse habite le Bengale, d'où il a été envoyé au muséum par M. Duvaucel.

811e Espèce. LIÈVRE LAPIN, *Lepus cuniculus*, L.

Le *lapin* a le pelage gris, mêlé de fauve, et une plaque rousse sur la nuque ; il a la gorge et le ventre blanchâtres ; les oreilles à peu près de la longueur de la tête ; la queue brune en dessus ; sa variété domestique, ou le *clapier*, est mélangé de blanc, de noir, de gris et de roux, mais ses oreilles sont toujours plus grandes que dans l'espèce sauvage. On connaît encore deux variétés distinctes, qui sont le *lapin argenté* et le *lapin angora*, ou à longs poils soyeux.

Cet animal est originaire d'Afrique. D'abord naturalisé en Espagne, il s'est ensuite propagé dans toute l'Europe, où il n'est pas rare. Le lapin vit en compagnie, en se blottissant dans des terriers communs.



…spèce. Lapin des sables, *Lepus arenarius*, Geoff. *Lepus saxatilis*, F. Cuv. *Dict.* p. 309, …3.

…pèce que M. Isidore Geoffroy a décrite sous …m, a été découverte par Delalande, dans les … du pays des Hottentots; elle est en dessus …ris cendré tiqueté, avec les membres, la gorge, …ncs, le tour des yeux et le bout du museau … la tache du derrière du cou est grise et fort …; le dessous de la tête est d'un brun roussâtre, …essous du corps blanc; la queue, pareillement …e en dessous, est noire en dessus; les oreilles …e même couleur que chez le lapin ordinaire; …ent la tache noire de l'extrémité est plus …e. Cette espèce, d'un quart plus petite que … lapin, ressemble beaucoup, par les couleurs … pelage, au lièvre du Cap, dont elle diffère au …ire par les formes.

…spèce. Lapin de Magellanie, *Lepus magellanicus*, Less. et Garn.

… lapin, que nous avons trouvé aux îles Ma-…s, où il existe en troupes nombreuses, est en-…ent d'un noir violacé, offrant çà et là des … blanches; les oreilles sont d'un brun roux, et …ourtes que la tête; on observe plusieurs taches …es régulières placées l'une sur le nez, l'autre …es deux narines, la troisième sur la gorge, et …trième sur le front.

… été indiqué par Magellan, qui l'observa en … sur les bords du détroit qui porte son nom. Ce … est commun aux Malouines, où il se creuse des …s sous le seul arbrisseau de ce climat, l'*amel-…fusus* de Wildenow.

…spèce. Lièvre polaire, *Lepus glacialis*, Sabine. Le *Rekalek* du Groënland?

…te espèce est plus grande que le *lepus variabi-*… a le pelage entièrement blanc; les oreilles …ongues que la tête; les lèvres noires; la queue …tée; les ongles larges, déprimés et forts; elle …s commune dans l'île Melville, près du pôle

boréal, au Groënland et dans le détroit de Barow; la blancheur éclatante de ce lièvre ne subsiste que dans l'automne et l'été; l'hiver, son pelage est brun grisâtre.

Il se tient dans les falaises du bord de la mer.

815e Espèce. Lièvre de Virginie, *Lepus virginianus*, Harlan, Faun. Amér. 196 et 310.

Le *warying hare* de Warden, est d'un gris brun en été, blanc en hiver, avec un cercle fauve roussâtre, qui entoure constamment les orbites; les oreilles sont à peu près de la longueur de la tête; sa queue est très courte. M. *Harlan* en indique une variété, qui est le *warying hare* de l'expédition de Lewis et Clarck, et qui est plombé en dessus et blanc en dessous, et d'un blanc pur en hiver.

Ce lièvre ne se creuse point de terriers; il vit dans les prairies du midi des Etats-Unis et dans les plaines du Missouri.

816e Espèce. Lièvre variable, *Lepus variabilis* Pallas, L.

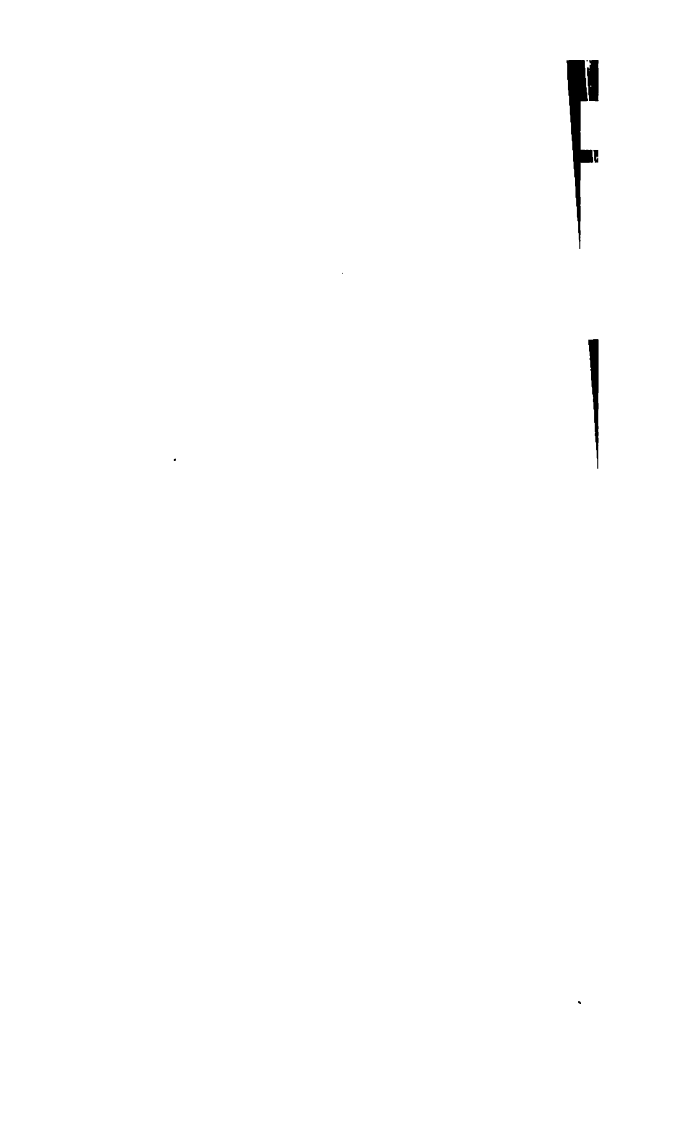
Est plus fort que le lièvre ordinaire; son pelage est gris fauve en été, blanc en hiver; les oreilles sont plus courtes que la tête, et noires au bout en tout temps; la queue varie suivant les saisons, et alors la couleur du corps. Ce lièvre change de demeure; voyage isolément; se nourrit principalement d'agaric et de semences de *pinus cembra*.

Habite le nord de l'ancien monde, et peut-être aussi de l'Amérique.

817e Espèce. Lièvre hybride, *Lepus hybridus*, Pall.

Pallas regardait ce lièvre comme une espèce particulière, ou aussi comme le produit du *lièvre commun* avec le *lièvre variable*. Toutefois, il ne diffère de ce dernier, que parce qu'il ne blanchit qu'i[ncomplétement], et que son pelage conserve tou[te] l'année du gris, et que la queue reste noire.

Habite quelques cantons de la Russie et de la Sibérie.





818 Espèce. LIÈVRE MOUSSEL, *Lepus nigricollis*, F. Cuv.

Cette espèce est de la taille du lapin; son pelage est en dessus d'un fauve roux tiqueté, et les flancs sont gris et aussi tiquetés; tout le dessous du corps est d'un blanc pur; une bande grisâtre va du museau à l'oreille, en passant sur l'œil; les oreilles sont variées de blanc, de roux gris et de brun pâle; leur pointe est noire; le dessus du cou est d'un beau noir; le reste du corps en dessus est d'un gris de perle; les quatre pates sont rousses; la queue est blanche en dessus et brune en dessous.

Habite la côte de Malabar et l'île de Java.

819e Espèce. LIÈVRE D'ÉGYPTE, *Lepus ægyptiacus*, Geoff.

De taille plus petite que le lièvre d'Europe; son pelage est roux grisâtre; le menton et la gorge sont d'un blanc légèrement teint de fauve; une bande blanche passe sur l'œil; le devant du cou est d'un roussâtre pâle; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre; la queue est blanchâtre en dessous et brun noir en dessus.

Habite l'Égypte.

820e Espèce. LIÈVRE DU CAP, *Lepus capensis*, L.

M. Frédéric Cuvier regarde ce lièvre comme une espèce distincte. M. Desmarest l'a confondu avec celui d'Égypte; il est plus grand que le lièvre d'Europe; il est en général d'un gris roux en dessus et blanc en dessous; les jambes et la poitrine sont d'un fauve vif uniforme; la queue est blanche en dessous et noire en dessus; un trait roussâtre, bordé d'une bande brunâtre en dessous, occupe la région de l'oreille; il est nommé au cap de Bonne-Espérance, sa patrie, *mountain hare*.

Il se tient dans les dunes, et n'est point commun.

821e Espèce. LIÈVRE TAPÉTI, *Lepus brasiliensis*, L. Le *Tapéti*, d'Azara.

Ce lièvre, plus petit que le lapin, a le pelage varié de brun noir et *de jaunâtre en* dessus; un demi col-

lier blanc sous le cou; les oreilles beaucoup]
courtes que la tête; la queue très courte.

Cet animal se tient dans les bois, gîte comm
lièvre d'Europe, et habite le Brésil et le P
guay.

822e Espèce. Lièvre américain, *Lepus hudson*
Pallas. *Lepus americanus*, Erxl. Desm. 564.

Est de la taille d'un lapin médiocre; son p
est d'un roux brun, tiqueté de gris sur quel
parties; le dessous du cou et le ventre sont bla
les oreilles sont noires à leur sommet, et elles
plus courtes que la tête; la queue est grisâtr
dessus et blanche en dessous.

Cette espèce habite l'Amérique septentrional
elle se tient dans les lieux secs, sous les sou
d'arbres; elle ne se creuse point de retraite.

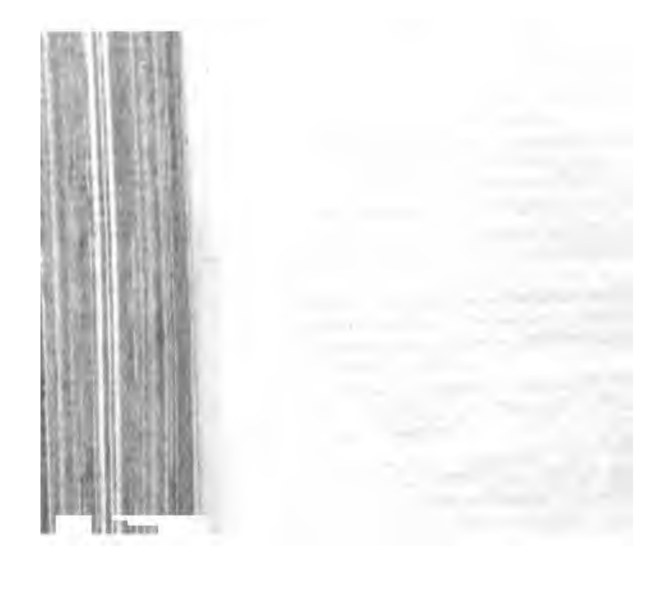
823e Espèce. Lièvre Tolaï, *Lepus tolaï*, Gr

A la tête et le dos mêlés de gris pâle et de b
le dessous du corps et la gorge sont blancs, et le
sous du cou est jaunâtre, ainsi que la nuque e
oreilles, bordées supérieurement de noir; du l
autour de l'œil et du museau; queue noire en d
et blanche en dessous; taille moyenne entre c
du lièvre et du lapin.

824e Espèce. Lièvre viscache, *Lepus visca*
Gm. Molina. La *Viscache*, d'Azara. Les *V*
chos, Feuillée.

Cette espèce douteuse, que Molina seul a
connaître, a, dit-il, la tête assez semblable à
du lièvre; la queue longue; quatre doigts aux
antérieurs, et seulement trois à ceux de derrièr
pelage est long, doux, mélangé de brun et de l
châtre; une bande blanche traverse l'œil; les
sont très noires et garnies d'épaisses moust
roides et longues.

On ne peut placer cet animal nulle part, ave
caractères aussi peu sûrs que ceux-ci; et M. De
rest, qui rapporte longuement, page 360
Mammalogie, les détails fournis par d'Azara,



ne ce doit être le type d'un nouveau genre, où se
ngera peut-être même encore le *chinchilla*.
Habite le Chili.

9e Famille. Les Dasypoïdes, *Dasypoïdes*.

N'ont que deux incisives à chaque mâchoire et
molaires en tout; les pieds postérieurs ont cinq
trois doigts, mais dont un de chaque côté est
ès petit.

§. 1. *Cinq doigts à tous les pieds.*

CLXIXe Genre. Paca, *Cœlogenus*, F. Cuv.

Molaires composées à couronne plate, irrégulièment sillonnée; queue extrêmement courte, une rte de cavité sur les joues, dont l'ouverture est térieure; mamelles au nombre de quatre.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

5e Espèce. Paca brun, *Cœlogenus subniger*, Desm. 575. *Cavia paca*, Gm. L'*Ourana* ou *Pak* de Barrère.

A le pelage brun noirâtre, marqué de chaque té du corps de cinq ou quatre rangs de taches rondies disposées sous forme de bandes, et blanes.

Le paca brun vit de fruits et de racines, se creuse s terriers, s'apprivoise aisément, et n'est pas rare Brésil, à la Guyane, mais il est moins commun x Antilles et au Paraguay.

6e Espèce. Paca fauve, *Cœlogenus fulvus*, F. Cuv. Desm. 576. *Cavia paca*, Geoff. *Paca* femelle, Buffon.

A le pelage fauve, marqué sur les flancs de quatre cinq bandes parallèles composées de taches arndies blanches; les pates antérieures sont brunes. ne tête de paca a été trouvée sur les bords de la laware, il y a une trentaine d'années, et M. Har-, ne sachant à quel animal la rapporter, en a nstitué, suivant M. Desmarest, un genre à sup-

primer, et qui est nommé dans la Faune américaine, *osteopera platycephala*.

Le *paca fauve* habite la Guyane.

§. 2. *Quatre doigts en devant et trois derrière.*

CLXX. Genre. Agouti, *Chloromys*, F. Cuv.

Quatre molaires composées partout, presque égales, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée et à contour arrondi ; tous les doigts libres ; jambes fines ; une petite queue, ou un tuberbule en place ; mamelles en nombre variable, selon les espèces.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

827e Espèce. Agouti acuti, *Chloromys acuti*, F. Cuv. Le *Dasyprocta acuti*, Desm. 571. *Cavia aguti*, Erxl. L'*Agouti*, Buffon.

A le pelage brun piqueté de jaune ou de roussâtre ; croupe rousse, les oreilles et la queue courtes ; douze mamelles ; les poils de la croupe sont très longs et ont quatre pouces de longueur, tandis que les autres n'en ont qu'un.

Il vit en troupes dans les bois ; se nourrit de fruits et de racines, et est très commun à la Guyane et au Brésil, ainsi qu'à Sainte-Lucie.

828e Espèce. Agouti a crête, *Chloromys cristatus*, F. Cuv. Le *Cavia huppé*, Geoff. *Dasyprocta cristata*, Desm. 572.

A le pelage noirâtre piqueté de roux ; les poils de l'occiput très allongés et formant une sorte de crête ; les poils de la croupe aussi très longs ; le ventre brun, les oreilles et la queue courtes ; sa taille est, ainsi que l'espèce précédente, analogue à celle des lapins ; son caractère est peu docile.

Habite Surinam.

829e Espèce. Agouti akouchi, *Chloromys acuschy*, *Cavia acuschy*, Gm. L'*Acouchy* de Buffon. *Dasyprocta acuschy*, Desm. 573.

Cette espèce est brune, avec des mouchetures fauves ; la croupe est noirâtre ; le ventre roux. On



marque point de crête derrière la tête; la
est mince et un peu allongée; elle a six ma-
I.
kouchi vit dans les bois à la Guyane, et aux
Sainte-Lucie et de la Grenade.

'spèce. Agouti des Patagons, *Chloromys pata-icus; Dasyprocta patachonica*, Desm. 574. Le
re pampa de d'Azara. *Cavia patachonica*,
w.

gris fauve piqueté sur le dos, et d'une teinte
passant au noir en dessus; le ventre et les
sont blanches; les flancs sont fauves; les
s sont longues; la queue est très courte; quatre
lles.
dans les pampas du Paraguay, par paires iso-
a fourrure est estimée. On le trouve aussi sur
rds du détroit de Magellan.
s ne connaissons pas une espèce nouvelle d'*a-*
que M. F. Cuvier nomme *chloromys* de la Ca-
.

XXI[e] Genre. Kérodon, *Kerodon*, F. Cuv.

genre a quelques rapports avec celui nommé
mais il en diffère par les organes de locomo-
et par ceux de la mastication. Les molaires
semblent toutes; elles se composent de deux
s égales, semblables l'une et l'autre à un
le ou plutôt à un cœur, réunis du côté ex-
de la dent, et séparés du côté interne. Ces
les ou ces cœurs sont entourés chacun par
mail et remplis de matière osseuse, et leur
tion produit une échancrure anguleuse en
remplie de cortical.

n. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

'spèce. Kérodon moco, *Kerodon moco*, F. Cuv.

le espèce connue, découverte au Brésil par
uguste de Saint-Hilaire, et que le prince
ilien de Neuwied a mentionnée sous le nom
ia rupestris. Son pelage est d'un gris cendré

mêlé de jaune rougeâtre et de noirâtre en dessus, et le dessous est blanchâtre ; il est plus petit que le *cavia aperea*.

Habite les lieux rocailleux de l'intérieur du Brésil, près du Rio San-Francisco.

CLXXIIe Genre. Cabiai, *Hydrochærus*, Briss.

Molaires composées, les postérieures étant les plus longues, et formées de lames nombreuses, simples et parallèles ; les antérieures offrant des lames fourchues ; doigts larges et armés d'ongles réunis par des membranes ; point de queue ; douze mamelles.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

832e Espèce. Cabiai capybare, *Hydrochærus capybara*, Erxl. Desm. 569. *Cavia capybara*, Gm. Le *Cabiai* de Buffon.

Est brun roussâtre foncé en dessus et fauve en dessous ; les poils rares et semblables à des soies de cochon, mais plus fins ; il nage avec facilité, vit de végétaux ; se réunit en petites troupes ; s'apprivoise aisément, et se tient sur les bords des grands fleuves de l'Amérique, au Brésil, à la Guyane et au Paraguay.

CLXXIIIe Genre. Cobaye, *Cavia*, Erxl. Gm. *Anœma*, F. Cuv. Dents, p. 150.

Molaires composées n'ayant chacune qu'une lame simple et une fourchue ; point de queue ; doigts des pates de devant séparés ; ongles courts, robustes, en forme de petits sabots ; deux mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

833e Espèce. Cobaye cochon d'Inde, *Cavia cobaya*, Gm. Desm. 570. Le *Cochon d'Inde*, Buff. *Mus porcellus*, L.

Est gris roussâtre à l'état sauvage, et blanchâtre en dessous ; tandis que son pelage, à l'état domes-



ique, est varié par de larges plaques noires, blanches ou fauve orangé. Le corps de cet animal est trapu et court, et son cou est très gros; à l'état sauvage, on le nomme *apéréa*; il vit alors dans les broussailles, d'herbes qu'il recueille pendant la nuit; à l'état domestique, on le nomme *cochon d'Inde*. Sa chair est estimée, et il s'est acclimaté dans tout le midi de l'Europe, et dans toutes les colonies européennes; il multiplie étonnamment.

L'*apéréa* habite le Brésil et le Paraguay.

Ve ORDRE.

ÉDENTÉS (*edentata*).

Point de dents incisives, ni à l'une ni à l'autre mâchoire, si on en excepte le seul genre *tatou*; tantôt des canines et des molaires, tantôt des molaires seulement; souvent point de dents du tout; ongles enveloppant l'extrémité des doigts, et presque en forme de sabots.

1re Division. Les BRÉVIROSTRES (*Brevirostres*) ou tardigrades, *point d'incisives*; 18 *molaires au plus*; *le museau court*; *les extrémités postérieures très longues*.

CLXXIVe Genre. MÉGATHÈRE, *Megatherium*, G. Cuv.

Point de canines; membres très robustes, d'égale longueur; doigts très inégaux et ayant leur dernière phalange conformée de manière à supporter un très grand ongle, 3 en avant et 5 en arrière; queue (s'il en existait une) fort courte.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{0}$ can. o, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 18.

Une seule espèce fossile, M. Harlan ayant rétabli le genre *mégalonyx* de Jefferson.

834e Espèce. MÉGATHÈRE DE CUVIER, *Megatherium Cuvieri*, Desm. 579.

L'animal fossile du Paraguay. Les débris qu'on possède au cabinet de Madrid de ce gigantesque animal anti-diluvien, permettent des upposer qu'il avait 12 pieds de longueur sur 5 de hauteur. La couronne de ses molaires était marquée de sillons transversaux : on a trouvé un squelette presque entier à 100 pieds au-dessous d'un terrain sablonneux, à 3 lieues de Buenos-Ayres; depuis, on l'a rencontré dans un autre lieu du Paraguay et au Pérou. (*Mém. de M. G. Cuvier.*)

CLXXVe Genre. MÉGALONYX, *Megalonyx*, Jeffers.

Le profond naturaliste Cuvier avait rangé dans le genre *megatherium* les ossemens fossiles décrits sous le nom de *megalonyx*, par M. Jefferson, dans le numéro 30, p. 246 des *Transactions de la Soc. phil. de Philadelphie*. M. Harlan ayant rétabli ce genre, nous le conservons comme coupe artificielle.

Le genre *mégalonyx* a ses molaires cylindriques, simples, à couronnes creusées au centre, et entourées d'un rebord d'émail, et saillant.

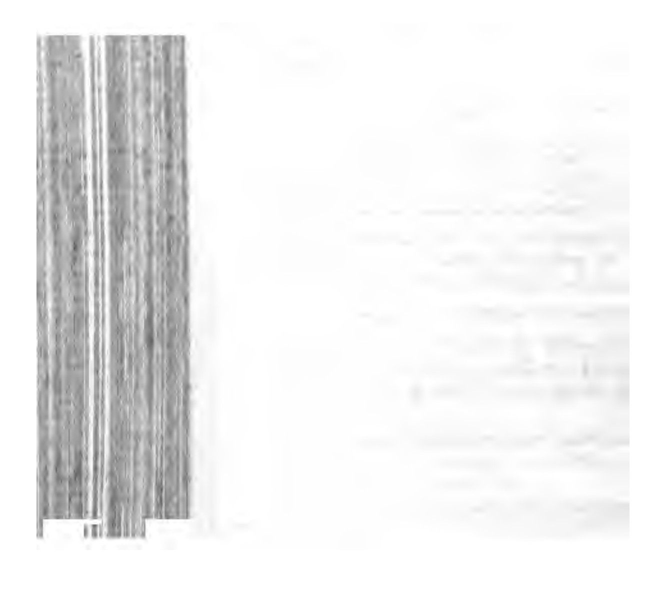
Formule dentaire du megatherium.

Les dents de ce genre ressemblent beaucoup, par leur disposition, à celles des bradypes, et leurs phalanges onguéales ont la forme de celles du *Mégathère*.

835e Espèce. MÉGALONYX DE JEFFERSON, *Megalonyx Jeffersonii*, Harlan, 201. *Megatherium Jeffersonii*, Cuv. Desm. 580.

Cet animal, qui habitait les mêmes parallèles dans l'hémisphère Nord que le *mégathère* de Cuvier dans le Sud, n'était pas plus grand qu'un fort bœuf : ses ossemens ont été trouvés, pour la première fois, en 1796, dans le calcaire de la Virginie.

Sous le nom de *megatherium de la Géorgie*, M. W. Cooper a décrit, dans les *Annales du Lycée de New-York*, des ossemens qui paraîtraient ne pas être ceux du *mégalonyx* : sa taille était beau-



:onsidérable; mais nous n'avons point
emens assez complets pour établir ses
›écifiques.

I^e Genre. BRADYPE, *Bradypus*, L.

ires cylindriques et des canines aiguës
s que ces molaires; bras et avant-bras
t beaucoup plus longs que les cuisses et
qui sont comme crochues et tournées
'autre; tête petite et arrondie; doigts
de 2, réunis et terminés par 2 fortes
rme de crochets.

t. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

. BRADYPE UNAU, *Bradypus didactylus*,
178. *Cholœpus*, Illig. L'*Unau*, Buffon.

les jambes de derrière plus longues que
vant; sa face est oblique; le crâne peu
avant; la mâchoire inférieure avancée
les poils très longs, surtout sur la nu-
:cs, la plupart d'un brun grisâtre, les
blanchâtre pâle. L'unau est plus agile
croit communément; il vit de feuilles,
›etit cri, n'a qu'un seul petit, voit mal
jour.
le Brésil et la Guyane.
espèce appartient, comme variété, le
:tit unau de Buffon, et qui n'a que 12
longueur; son pelage est brun, nuancé
:t de jaune : il vit à la Guyane, où il
rès rare.

' Genre. ACHEUS, *Acheus*, F. Cuv. Dents,
p. 194.

uvier a donné le nom d'un grec pa-
stupide, suivant la fable, au *paresseux*
:urs. Ce genre diffère du précédent par
molaires, qui toutes affectent la forme
:s, dont l'extrémité est creusée, tandis
ord formé d'unc substance plus dure,

subsiste, et est irrégulièrement découpé, excepté chez la première, qui n'a qu'un biseau postérieur. Toutes les dents des mâchoires supérieure et inférieure sont disposées de manière à s'entailler entre elles; de plus, l'*acheus* a 3 doigts, armés d'ongles robustes à tous les pieds.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 18.

837ᵉ Espèce. ACHEUS AÏ, *Acheus aï; Bradypus tridactylus*, L. Desm. 577. L'*Aï* Buffon, le *Paresseux*.

L'*aï* a les membres antérieurs du double plus longs que les postérieurs; le front est saillant; le menton est comme tronqué en avant; le pelage est gris brunâtre, mélangé de blanchâtre; sur le dos règne le plus ordinairement une large tache jaune ou orangée, traversée par une ligne noire longitudinale. On en connaît plusieurs variétés fort remarquables, qui sont: l'*aï à dos sans taches* ou *bradype dos brûlé* de Sonnini; l'*aï à face jaune*; l'*aï à collier* ou à *collerette noire*, et l'*aï gris de cendre uniforme*.

L'*aï* est plus agile que sa conformation doit le faire penser : c'est un animal timide, grimpant dans les arbres avec vitesse, vivant de feuilles et n'ayant jamais qu'un petit; il est très commun au Brésil, à Cayenne, à la Nouvelle-Espagne, dans toute l'Amérique intertropicale. On doit à MM. Quoy et Gaimard d'excellens renseignemens sur les mœurs de l'*aï*.

2ᵉ Division. LONGIROSTRES (*Longirostres*) ou ÉDENTÉS ORDINAIRES.

1ʳᵉ TRIBU.

Genres sans dents aucunes, ayant des incisives et des molaires, ou des molaires seules. Celles-ci sont au nombre de 26 à 98; le museau est allongé et les membres sont à peu près égaux.





I. *Des incisives et des molaires.*

VIIIe Genre. TATOU, *Dasypus*, L. F. Cuv.

dents sans racines; test écailleux et dur,
sé de compartimens semblables à de petits
qui recouvrent la tête, le corps et la queue;
e formée de trois parties, un bouclier ar-
sur les épaules, un semblable sur la croupe,
bandes mobiles transversales plus ou moins
euses entre eux; cinq doigts partout, ou seu-
quatre antérieurs; ongles robustes; langue
tensible.

dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 38.

Fréd. Cuvier a appliqué à une seule espèce
s encoubert) le nom de *tatou*, et a placé les
espèces dans son genre *Tatusie*. On voit ainsi
dénomination d'*Edentés*, donnée par Linné à
maux parce qu'ils étaient privés d'incisives,
as exacte. (*Voyez* F. Cuvier, 38e liv. des
ifères.)

spèce. TATOU ENCOUBERT, *Dasypus encou-*
Desm. 586. *Dasypus sexcinctus* et *octodecim-*
us, L. L'*Encoubert* et le *Cirquinçon* de Buffon.
atou poyou, d'Azara.

tou a la tête large, aplatie et triangulaire;
e ronde, de la moitié de la longueur du
annelée seulement à sa base; la cuirasse est
ée de six ou sept bandes mobiles, formées de
grandes, rectangulaires, lisses, plus longues
ges; les oreilles sont assez longues; le dessus
x est écailleux; des ongles médiocres et deux
les pectorales; de grands poils blanchâtres
d'entre les écailles des pièces mobiles de la
e; l'encoubert fouille le sol, court avec
, et peut s'aplatir contre terre.
; commun au Paraguay.

II. *Point d'incisives, des molaires seules.*

CLXXIX^e Genre. CHLAMYPHORE, *Chlamyphorus*, Harlan, vol. I. *Ann. New-York.*

Test osseux formé de nombreuses bandes mobiles transverses, depuis la tête jusqu'à la queue, et non divisé en deux boucliers pour les épaules et les reins, comme dans les genres *tatou*, *tatusie* et *priodonte*; queue mince, exactement appliquée sur le corps; test tronqué postérieurement; ongles de devant plus forts que les postérieurs; les cinq extrémités pentadactyles.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 32.

Ce genre, voisin des tatous, a de grands rapports avec le *megatherium* fossile du Paraguay, qui, suivant don *Damasio de Laranhaia*, devait avoir un test comme les *tatous*, et une queue mince comme le *chlamyphorus*. M. Harlan lui trouve aussi quelques rapports d'organisation avec la taupe.

839e Espèce. CHLAMYPHORE TRONQUÉ, *Chlamyphorus truncatus*, Harlan.

Cette espèce nouvelle de quadrupède est supérieurement figurée dans le tome 1er des *Annals of the New-York lyceum of nat. history*. Le corps est recouvert en dessus d'un test coriace, verticalement tronqué à la partie postérieure, et formé d'écailles rhomboïdales, disposées par rangées transversales et lisses; le dessous est garni de poils blancs, soyeux, de la douceur de ceux de la taupe; le test du dos s'avance sur la tête, qui est aussi recouverte d'écailles; les plantes des pieds sont nues; les ongles de devant sont très forts et très comprimés; la queue est ferme et collée sur l'abdomen. Cet animal n'a que 5 pouces 2 lignes de longueur totale. Il a été découvert aux alentours de la ville de *Mendoce*, dans les Cordilières du Chili; les naturels le nomment *pichiciago*.

Il vit sous terre comme la taupe dont il a les ha-



bitudes, et porte ses petits sous son manteau écailleux ; sa queue n'a point ou peu de mouvement.

CLXXX[e] Genre. Priodonte, *Priodontes*, F. Cuv.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{0}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{25-25}{24-24}$, 98.

M. F. Cuvier a créé ce genre pour recevoir le *tatou géant ;* le nombre des dents varie un peu dans cette espèce ; toutes les molaires ont à peu près les mêmes proportions entre elles, et toutes sont comprimées latéralement, surtout les antérieures ; les unes et les autres sont divisées longitudinalement dans leur milieu, par une partie plus claire que ce qui les entoure, et demi-transparente ; les dents inférieures ont aussi la forme de lames, et sont divisées.

Les caractères extérieurs sont les mêmes que ceux du *tatou* et des *tatusies ;* deux mamelles pectorales ; cinq doigts aux pieds de devant.

840[e] Espèce. Priodonte géant, *Priodontes giganteus*. *Dasypus giganteus*, G. Cuv. Desm. 584. Le *deuxième Kabassou*, Buffon. Le *grand Tatou*, d'Azara. Le *Tatou noir des bois*, au Paraguay.

Le *priodonte* a la tête proportionnellement plus petite que les *tatusies ;* sa queue est ronde, ayant à peu près la moitié de la longueur du corps, et recouverte d'écailles tuilées; douze ou treize bandes mobiles à la cuirasse, composée de compartimens plus longs que larges ; les oreilles assez petites ; le museau long, et les ongles très robustes ; la couleur de la tête, des flancs et de la queue est blanchâtre, le reste noirâtre.

Il vit dans les bois, fouille la terre, et habite les alentours de l'Assomption au Paraguay.

CLXXXI[e] Genre. Tatusie, *Tatusia*, F. Cuv.

M. F. Cuvier a institué ce genre pour recevoir les armadilles sans dents incisives, ou sans dents implantées dans l'os intermaxillaire.

Tous les caractères extérieurs du genr
(*dasypus*) conviennent aux *tatusies*.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{0}$, canines
laires $\frac{9-9}{8-8}$, 34.

Le nom d'*armadillo*, généralement emp
les peuples des pays où les *tatusies* vivent
peut-être été préférable.

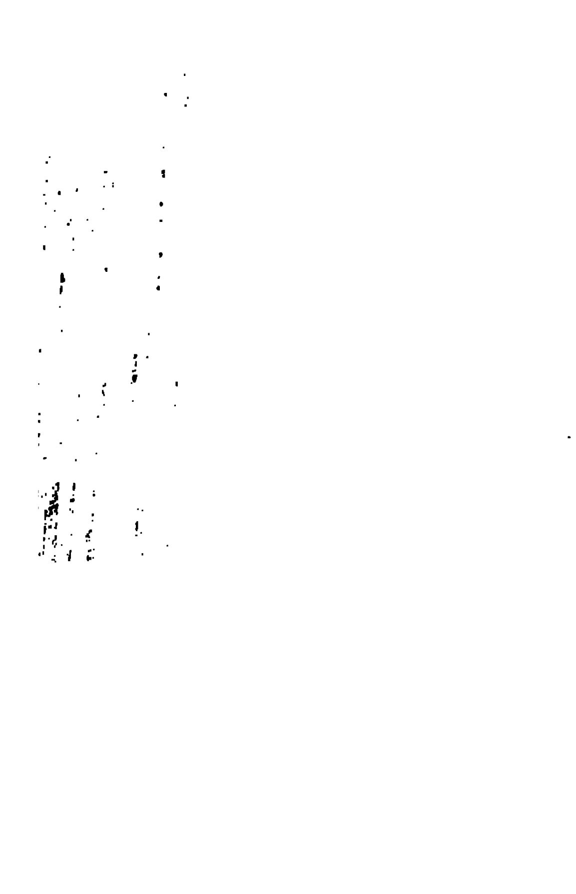
§. 1. *Quatre doigts aux pieds de devant ;*
quatre mamelles.

841e Espèce. TATUSIE APAR, *Tatusia apa*
pus apar, Desm. 581. Le *Tatou apar*,
Tatou mataco, d'Azara. *Tolypeutes*, Il
le *Dasypus tricinctus*, L.

Ce tatou a la tête oblongue, presque pyr
le museau pointu ; la queue très courte et
les oreilles médiocres ; trois bandes mob
cuirasse ; les compartimens tuberculeux ; les
sez faibles ; deux mamelles pectorales ; tr
gées de plaques polygones sur le boucli
croupe, de couleur plombée ; poils bruns, 1
le ventre, abondans sur les jambes et s
bord des plaques mobiles ; il peut se rouler
tement en boule, et il fouille la terre diffic
Habite la république argentine et le T
surtout les environs de Buenos-Ayres.

342e Espèce. TATUSIE A QUATRE BANDES,
quadricincta.

Cette espèce, au moins douteuse, est le
quadricinctus de Linné, et qu'il ne spécifie
ces mots : *quatre rangées d'écailles osseu*
le *cheloniscus* de Columna ; le *cataphrac*
duabus, cingulis quatuor de Brisson. Linn
à regarder cette espèce comme une variété c
cédente, et comme étant identique avec le
quadricinctus de Molina.
Patrie inconnue.



1e Espèce. TATUSIE PEBA, *Tatusia peba; Dasypus peba*, Desm. 582. *Dasypus septem, octo et novemcinctus*, L. Le *Cachicame*, Buffon. L'*Aiatochtli* de Hernandez. Le *Tatou noir*, d'Azara. Le *Tatou peba*, Marcgrave.

Linné avait fait trois espèces de ce tatusie; sa queue est ronde, annelée dans presque toute son étendue, et est de la longueur du corps; la cuirasse est formée de sept, huit ou neuf bandes mobiles, dont les compartimens sont rectangulaires; ceux des bandes sont petits et arrondis; les oreilles sont très longues, et il a quatre mamelles; le test est de couleur noire; les écailles se dépouillent souvent sur les flancs, et leur partie osseuse blanche est mise à nu.

Il creuse la terre, et est très commun au Brésil, à la Guyane et au Paraguay.

2e Espèce. TATUSIE MULET, *Tatusia hybridus*, *Dasypus hybridus*, Desm. 583. Le *Tatou mulet* de d'Azara. Le *Mbouriqua* des Guaranis.

Ce tatou se rapproche du précédent, dont il diffère par sa queue arrondie, longue de la moitié du corps à peu près; son museau est allongé; ses oreilles sont grandes, ses jambes courtes, et il a cinq, six ou sept bandes mobiles à la cuirasse.

Ce tatou habite les endroits découverts, les pampas de *Buenos-Ayres*; il est assez commun au Paraguay.

2. *Cinq doigts aux pieds de devant; deux mamelles.*

5e Espèce. TATUSIE TATOUAY, *Tatusia tatouay; Dasypus tatouay*, Desm. 585. *Armadillo africanus*, Seba. *Dasypus unicinctus*, L. I. Le *Kabassou*, Buffon. Le *Tatouay*, d'Azara.

Cette espèce est remarquable par douze ou treize bandes mobiles qui composent son test; les écailles sont rectangulaires, plus longues que larges; la queue est arrondie, moins longue que la moitié du corps, et chargée de tubercules distans et rares; la

tête est légèrement bombée ; les oreilles sont grandes, et le museau long, couleur plombée obscure.

On le trouve à Cayenne, au Brésil et au Paraguay.

846e Espèce. TATUSIE VELUE, *Tatusia villosa ; Dasypus villosus*, Desm. 587. Le *Tatou velu*, d'Azara.

Ce tatou est plus petit et plus velu que le précédent, auquel il ressemble beaucoup ; il n'a qu'un pied cinq pouces de longueur totale ; ses poils sont abondans, bruns et très longs ; les bandes mobiles sont au nombre de six ou sept ; le test a postérieurement des écailles aiguës et dentelées ; les plaques des bandes sont rectangulaires ; la queue, annelée à sa base, est un peu plus longue que le tiers du corps ; les oreilles sont médiocres ; des écailles rudes, très âpres revêtent la tête ; le ventre et les pates sont très velues ; il recherche les cadavres des chevaux ou autres animaux morts, et mange les parties molles putréfiées. Habite les pampas de la *Plata*.

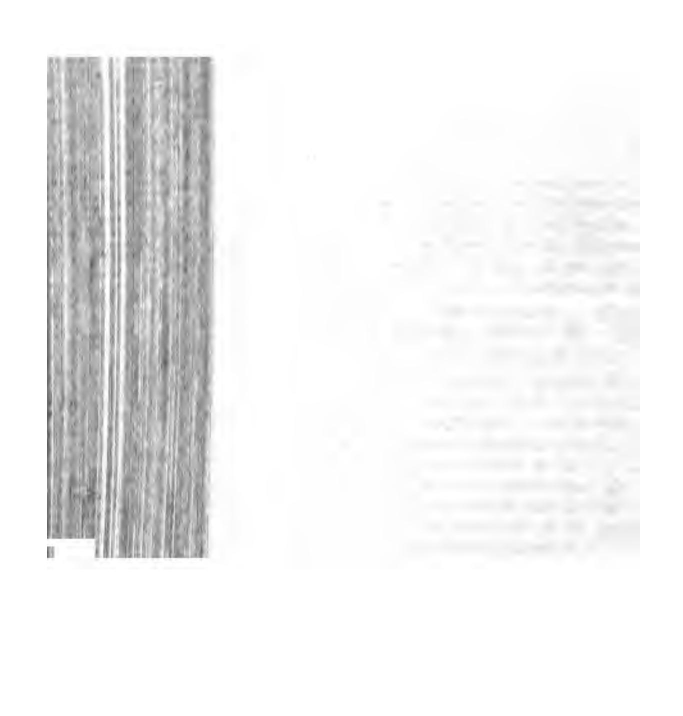
847e Espèce. TATUSIE PICHIY, *Tatusia minuta ; Dasypus minutus*, Desm. 588. Le *Tatou Pichiy*, d'Azara. L'*Encoubert*, F. Cuv. Mamm.

Sa queue est ronde, longue de presque la moitié du corps, couverte de fortes écailles disposées en anneaux ; le test a six ou sept bandes mobiles, formées de plaques rectangulaires ; les oreilles sont très petites ; les écailles de la tête sont lisses, échancrées sur les côtés au-dessus de l'œil ; des poils bruns, assez abondans sur le test et sur les parties inférieures ; le bouclier de la croupe est fortement denté sur son rebord ; longueur, 10 pouces.

Il habite tout le sud de l'Amérique, jusqu'au détroit de Magellan, depuis Buenos-Ayres ; il vit dans les pampas.

CLXXXIIe Genre. ORYCTÉROPE, *Orycteropus*, Geoff.

Les molaires sont composées d'une multitude de petits cylindres creux, de substance émailleuse ;



eau épaisse; corps couvert de poils ras; 4 doigts evant, cinq derrière, munis d'ongles plats, prores à fouir et non tranchans ; langue extensible, ieue et oreilles longues.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{7-7}{6-6}$, 26.

Les dents de ce genre présentent seules le caractère d'avoir leurs cines, qui ne diffèrent point de la couronne, et qui semblent fores de fibres longitudinales, pentagones, et dont le centre serait reé ou rempli d'une substance plus foncée que ces fibres.

58e Espèce. ORYCTÉROPE DU CAP, *Orycteropus capensis*, Desm. 589. *Myrmecophaga afra*, Pallas. *M. Capensis*, Gm. Le *Cochon de terre* de Kolbe et de Buffon.

Cet animal a le corps épais, ayant quelques rapprts avec celui du cochon, et bas sur jambes. Il it couvert de soies d'un gris sale, un peu roussâtres ir les flancs et sous le ventre, d'un brun obscur ix pieds; il se creuse des terriers, ne sort que la uit et vit principalement de fourmis et de therıites, qu'il saisit avec sa langue gluante.

Il habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

§. 3. *Dents manquant complétement.*

LXXXIIIe Genre. FOURMILIER, *Myrmecophaga*, L.

Mâchoire inférieure presque réduite à l'état ruimentaire, non articulée d'une manière distincte vec la tête; ongles très robustes, surtout les anérieurs; tantôt 4 doigts devant et 5 derrière, tanôt 2 devant et 4 derrière; oreilles courtes; langue rès extensible; queue longue, couverte de longs oils et lâche, ou bien des poils ras et préhensile u bout, selon les espèces.

Form. dent. : o.

49e Espèce. FOURMILIER TAMANOIR, *Myrmecophaga jubata*, L. Desm. 590. Le *Tamanoir* de Buffon ; le *Gnourouny* ou *Yogoui* de d'Azara.

Cet animal a le corps très long et très bas sur ambes; sa tête est fort mince et allongée, et ter-

minée par une très petite bouche; ses pieds de devant ont 4 doigts, ceux de derrière 5; la queue est garnie de très longs poils; son pelage est brun, avec une ligne oblique noire bordée de blanc sur chaque épaule : il a de longueur totale du corps, 3 pieds 11 pouces. Le tamanoir vit solitaire et dort beaucoup; sa démarche est lente : la femelle ne fait qu'un petit.

Il habite la Guyane, le Brésil, le Pérou et le Paraguay, où il est rare.

850e Espèce. FOURMILIER TAMANDUA, *Myrmecophaga tamandua*, Desm. 591. Le *M. tridactyla* et *tetradactyla* de Linné; le *Tamandua*, Buffon.

Ce fourmilier a 4 doigts aux pieds de devant et 5 aux postérieurs; sa queue est presque ronde, velue à sa base et nue à sa pointe; son pelage varie et est généralement gris sale, ayant souvent une bande oblique d'une autre couleur sur chaque épaule; la tête est cylindrique et allongée. On en connaît plusieurs variétés, qui sont le *tamandua jaunâtre*, *l'œil taché*, *à deux bandes*, *à ventre brun et brunâtre*; il répand une forte odeur de musc.

Habite la Guyane et le Brésil.

851e Espèce. FOURMILIER NOIR, *Myrmecophaga nigra*, Geoff.

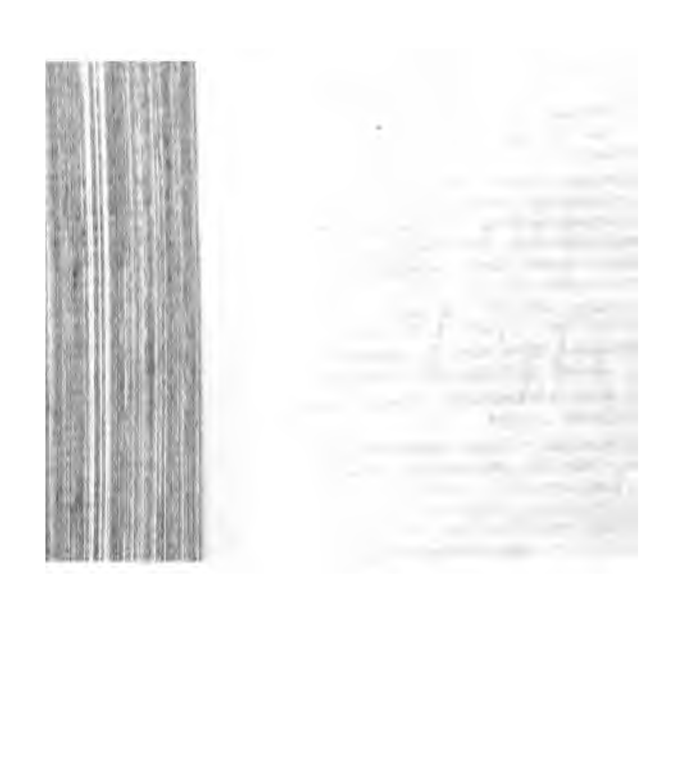
Le *fourmilier noir* ou *cagouaré* de d'Azara n'est regardé par quelques auteurs que comme une variété de l'espèce précédente; son pelage est entièrement noir; ses ongles paraissent plus forts que dans le tamandua; ses poils sont aussi plus courts.

Il habite le Paraguay.

852e Espèce. FOURMILIER ANNELÉ, *Myrmecophaga annulata*, Desm. 592.

Cette espèce, que M. Desmarest a décrite d'après une planche de l'*Atlas du voyage de l'amiral Krusenstern autour du monde*, a son pelage brun uniforme; le museau en groin; la queue ronde, velue et annelée de fauve et de brun.

Habite le Brésil.



ce. FOURMILIER DIDACTYLE, *Myrmecophaga*
2, L. Desm. 593. Le *Fourmilier*, Buffon.

rmilier est généralement de la taille d'un
Les pieds de devant n'ont que deux ongles,
rès grand, et quatre à ceux de derrière;
est très longue et prenante, nue en dessous
ut; son pelage est laineux, fauve, avec
dorsale plus rousse, 2 mamelles pecto-
ventrales : le poil du fourmilier est long,
t très lustré; il a une certaine rigidité.
connaît une variété que M. Geoffroy a
myrmecophaga unicolor, qui n'a point de
se sur le dos : on croit à Cayenne que c'est
du *didactyle*.
imal se tient sur les arbres, recherche les
fourmis et des thermites, dont il se nour-
sa queue enroulante il se suspend aux
: la femelle ne fait qu'un petit.
rmilier est très commun à la Guyane et au

XXIVe Genre. PANGOLIN, *Manis*, L.

ire inférieure très petite; langue très ex-
corps et queue entièrement recouverts en
grosses écailles triangulaires, tranchantes,
en quinconce, et à recouvrement comme
; 5 doigts armés d'ongles robustes à tous
; corps ayant la propriété de se rouler
noins en boule.

Form. dent. : o.

imaux sont lents; ils se roulent en boule;
endent de leurs ennemis par l'armure qui
; vivent de vers, d'insectes qu'ils saisis-
une langue extensible et gluante.

854ᵉ Espèce. PANGOLIN A GROSSE QUEUE, *Manis macroura*, Desm. 594. Le *Pangolin*, Buffon. *Manis pentadactyla*, L. *Manis brachyura*, Erxl. *Manis crassicaudata*, Geoff. *Broad tailed manis*, Pennant.

Ce pangolin a la tête petite, pointue et conique, le museau allongé et étroit; le corps assez gros; la queue plus courte et très large à sa base; les écailles dorsales disposées en rangées longitudinales, au nombre de 11; le dessous du corps, de la tête et les pieds nus; quelques soies très longues naissent sous les écailles, dont la couleur est blonde.

Habite les Indes orientales, la côte de Tranquebar.

855ᵉ Espèce. PANGOLIN AFRICAIN, *Manis africana*, Desm. 595. Le *Phatagin*, Buffon. *Manis tetradactyla*, L. *Manis longicaudata*, Geoff. *Quogolo*, Desmarchais.

Le *lézard de Clusius* ou le *phatagin*, a la tête petite, le corps allongé et la queue très grande, aplatie, beaucoup plus longue que le corps; les écailles forment 11 rangées longitudinales sur le dos; celles des côtés sont très carénées; des soies brunes revêtent les parties internes et inférieures du corps.

Habite l'Afrique, surtout le Sénégal et la Guinée.

856ᵉ Espèce. PANGOLIN JAVANAIS, *Manis javanica*, Desm. 596.

Ce pangolin a la tête très pointue, couverte d'écailles moyennes jusque sur le bout du museau, en dessus et en dessous; les écailles du dos forment 17 rangées; elles sont plus petites et plus nombreuses que dans les deux espèces précédentes; la queue est plus courte que le corps, elle est déprimée; le dessous de la tête, le ventre, les pates sont dénuées de poils; les écailles dorsales sont minces et striées, et de couleur brune, plus claire sur les bords.

Habite l'île de Java.



Les Monotrèmes (*Monotrema*), Geoff.

; des monotrèmes est loin d'être généra-
le : c'est ainsi que M. G. Cuvier les range
: des édentés et comme troisième fa-
Temminck, dans son *Tableau méthodi-*
ammifères, les rejette à la fin et en forme
ne Ordre, comme servant à indiquer le
x reptiles et aux oiseaux, opinion depuis
s émise par M. Duméril; enfin, M. La-
fait sa seconde classe, et termine égale-
les deux seuls genres qui la composent,
ı qu'il a admise des animaux.

otrèmes ont un cloaque et un os de la
: comme les oiseaux; des os marsupiaux;
les, suivant MM. Meckel et de Blainville;
appareil glanduleux non destiné à la lac-
iivant M. Geoffroy-St.-Hilaire; tous les
adactyles et les maxillaires complétement

orps épineux ; le museau étroit ; la langue
le ; les pieds propres à fouir ; les macro-
, Lat.

Ve Genre. Échidné, *Echidna*, G. Cuv.

ı très mince et très allongé, terminé par
petite bouche; langue très extensible;
aassé, recouvert de piquans très forts,
is entremêlés de poils; pieds courts, ar-
gles robustes, propres à fouiller la terre;
s courte, seulement distincte à l'extérieur
ection des piquans qu'elle supporte; un
pied de derrière des mâles, laissant fluer,
ouverture qu'il a vers sa pointe, une li-
'on suppose vénéneuse.

Form. dentaire o.

857ᵉ Espèce. ÉCHIDNÉ AUSTRALIEN, *Echidna australiensis*. *Echidna hystrix* et *setosa*, G. Cuv., Desm. 597 et 598. *Ornithorynchus aculeatus*, Home. *Myrmecophaga aculeata*, Shaw. *Porcupine ant-eater*, Shaw, Misc. *Hedge-hog*, des colons de Sydney.

L'échidné, dont on fait deux espèces, suivant que les piquans sont plus ou moins garnis de poils, est vraiment unique ; il est de la taille du hérisson ; de grosses épines couvrent le corps, et sont, suivant certaine saison, dégarnies de poils ou recouvertes, à certaine époque, de poils abondans, doux et soyeux, de couleur marron ; les épines sont d'un blanc sale dans leur longueur et noires à leur extrémité.

Les habitudes de l'échidné sont peu connues à l'état de liberté ; on sait seulement qu'il se creuse des terriers ; vit de fourmis qu'il saisit avec sa langue extensible ; qu'il se cache sous terre pendant les sécheresses, et qu'il ne sort que lors des pluies ; l'échidné peut supporter long-temps une abstinence forcée ; il a des engourdissemens qui persistent plus de 80 heures par fois et qui se renouvellent souvent lorsqu'on le tient en captivité. (Voyez *Zoologie de la Coquille*, p. 134 et suiv.)

Habite le mont York et les environs de Port-Jackson, et aussi la terre de Diémen.

§. 2. *Le corps velu ; le museau aplati, large ; la langue comme double, non extensible ; les pieds palmés ; les postérieurs ayant un ergot ;* LES PINNIPÈDES, Lat.

CLXXXVIᵉ Genre. ORNITHORHYNQUE, *Ornithorhyncus*, Blumenb.

Museau allongé, corné, élargi, très déprimé en forme de bec de canard, garni de petites dentelures cornées sur ses bords, et portant les narines à sa base supérieure ; pieds de devant pourvus d'une membrane propre à la natation, qui dépasse de beaucoup les ongles ; point d'oreilles externes,

ux petits, corps couvert de poils, ainsi que la
eue, qui est courte, fort large et aplatie; un
got canaliculé et distillant, dit-on, une matière
néneuse aux pieds de derrière des mâles.

On regarde comme des dents deux tubercules
reux, aplatis et quadrilatères à leur couronne,
acés de chaque côté et aux deux maxillaires,
ayant ni émail, ni substance osseuse.

Formule dentaire $\frac{2-2}{2-2}$, 8.

8e Espèce. Ornithorhynque paradoxal, *Ornithorhyncus paradoxus*, Blumenb. *O. rufus* et *fuscus*, Péron et Lesueur, Desm. 599 et 600. *Platypus anatinus*, Shaw. *Water-mole* des colons anglais de Sydney, et *Mouflengong* des naturels.

La première figure de l'ornithorhynque a été nnée par Blumenbach et Shaw; Péron et Leeur, dans l'*Atlas du voyage aux terres australes*, figurèrent de nouveau; les opinions sont encore rtagées sur cet être singulier, que plusieurs naralistes croient être ovipare; tandis que d'autres supposent, comme les autres mammifères, vraient vivipare; la question est encore en litige. L'orthorhynque a le corps couvert de poils courts de ux sortes, les uns fins et soyeux et les autres ressnblent à des soies; leur couleur varie suivant les es, du brun roussâtre au brun noirâtre en dessus, d'un blanc argenté en dessous. Suivant quelques teurs, et d'après le rapport des docteurs Jamieson Patrick-Hill de Sydney, l'ergot placé au pied de rrière serait perforé pour laisser écouler un fluide héneux. Le docteur Palmeter, de Windsor à la ouvelle-Galles du Sud, nie cette assertion, et dit 'on ne connaît dans le pays aucun exemple de essure envenimée par l'action de cet animal, et e ces ergots servent aux mâles à tenir les femelles ns l'acte de la copulation. M. Murdock et d'autres rsonnes certifient avoir trouvé des œufs d'orniorhynque, et M. Patrick-Hill affirme avoir, en séquant une femelle, trouvé un œuf jaune, de la

grosseur d'un petit pois, dans l'ovaire gauche. Consultez, pour d'excellens détails sur l'anatomie de cet animal, Meckel, Knox, de Blainville, Geoffroy-St.-Hilaire, Éverard Home, Vander-Hoeven, etc.

L'ornithorhynque, autrefois très commun dans la rivière Nepean, aux pieds des montagnes Bleues, y est actuellement rare; on le trouve plus habituellement à New-Castle, à Fish-River près de Bathurst et dans le Macquarie et le Campbell; il ne sort des terriers qu'il se creuse que lors des inondations ou des grandes pluies qui font gonfler les petites rivières qu'il habite.

VIe ORDRE.

Pachydermes (*Pachyderma*), ou Bellua, L.

Souvent trois sortes de dents; quelquefois deux seulement; pieds à cinq, à trois, à deux, ou à un doigts ongulés ou garnis de sabots (1); clavicules nulles; l'estomac simple, divisé en plusieurs poches, mais impropre à la rumination; la peau est le plus souvent épaisse, nue ou presque nue.

1re Division. Les Proboscidiens ou Pentadactyles.

Ont cinq doigts à tous les pieds, qu'on ne distingue que par les ongles qui sont implantés sur le rebord du bourrelet calleux de la peau composant le sabot.

CLXXXVIIe Genre. Eléphant, *Elephas*, L.

Molaires à couronne plate, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse, enveloppées d'émail, et liées ensemble par la substance corticale; nez prolongé

---

(1) Une seule exception, le Daman.



n une longue trompe mobile; deux grosses dé-
'nses arquées en dessous, à la mâchoire supé-
eure; peau très épaisse et rugueuse; oreilles très
astes et planes; queue médiocre, terminée par une
ouffe de très gros crins; deux mamelles pecto-
ales.

orm. dentaire: incisives $\frac{2}{0}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{2-2}{2-2}$ ou $\frac{1-1}{1-1}$, 10 ou 6.

L'*éléphant des Indes* et l'*éléphant d'Afrique* n'ont as le même nombre de dents.

§. 1. *Espèces vivantes.*

50e Espèce. Éléphant des Indes, *Elephas indicus*, G. Cuv. Desm. 601. *Elephas maximus*, L. L'*Éléphant*, Buffon.

Cet énorme animal, dont la taille est d'environ uit à dix pieds et même plus, est remarquable par s formes massives, et est célèbre par son intelligence; il diffère de l'éléphant d'Afrique, en ce qu'il des oreilles plus petites; la peau de couleur moins rune; un sabot de plus aux pieds de derrière; les andes d'émail qui couvrent les dents sont aussi eaucoup plus étroites que dans l'espèce suivante, leurs bords sont excessivement sinuolés.

Les *éléphans blancs*, si estimés chez les souverains diens, sont des *albinos*.

L'éléphant se sert de sa trompe avec la plus grande dresse; il vit par grandes troupes, et se nourrit de uilles et de racines; se prive aisément; a la méoire très durable; sert comme bête de somme, et t employé de temps immémorial, par les Orienux, pour la guerre et pour les pompes des cours. es anciens s'en servaient également dans leurs arées. On nomme *cornacs* ceux auxquels cet animal habitue à obéir.

L'éléphant habite la plus grande partie des conées chaudes de l'Asie, et les grandes îles de l'Arhipel des Indes.

860e Espèce. ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, *Elephas africanus*, G. Cuv. Desm. 602.

L'éléphant d'Afrique est moins grand que le précédent ; sa tête est arrondie ; le front est convexe, et les oreilles surtout sont très grandes ; les pieds de derrière n'ont que trois sabots. Cette espèce est d'un naturel plus farouche que l'éléphant des Indes. Le muséum en possède un bel individu vivant.

Sa patrie est le Sénégal, la Guinée et le cap de Bonne-Espérance.

Les défenses des éléphans, nommées *ivoire*, forment un objet de commerce très avantageux ; on les emploie dans les arts.

§. 2. *Espèces fossiles.*

861e Espèce. ÉLÉPHANT FOSSILE, *Elephas primogenius*, Blumenb. G. Cuv. Desm. 603.

Le *mammouth* des Russes était un peu plus grand que l'éléphant des Indes, mais ses formes étaient plus trapues ; la tête est oblongue ; le front concave ; les alvéoles des défenses très grandes ; les molaires larges, à rubans émailleux parallèles entre eux et très serrés ; défenses très longues, plus ou moins arquées en spirale.

Un tungouse découvrit en Sibérie, en 1799, un éléphant de cette espèce, ayant encore sa peau revêtue de poils de deux sortes, l'un de la nature d'une laine rousse grossière, et l'autre sous forme de crins longs, roides et noirs, et placés sur le cou en une sorte de crinière.

Le gisement des os de l'éléphant anti-diluvien se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et surtout en France, dans les couches superficielles du sol. M. le baron Cuvier pense que cette espèce était organisée pour vivre dans les climats tempérés et froids.

M. Harlan (*Journ. of the Acad. Sc. nat. of Philad.* juin 1823) a émis l'opinion que deux espèces d'éléphans fossiles étaient propres au climat des États-Unis.

Espèce. Éléphant méridional, *Elephas meridio-is*, Nesti (*Nuov. Giorn. de Lett.* nov. 1825).

tte espèce fut proposée, en 1808, par M. Nesti, on adoptée par M. Cuvier; mais un grand bre d'os sont venus prouver à M. Nesti que cet ıant fossile différait du précédent, par des di-ıions proportionnelles autres; par la conformation râne, et surtout par une apophyse en forme de qui termine la mâchoire inférieure; ses ossemens été trouvés dans un terrain d'eau douce, en plu-s lieux de l'Italie, et notamment dans le val no.

XXXVIII[e] Genre. Mastodonte, *Mastodon*, G. Cuv. (Genre *fossile.*)

olaires à couronne hérissée de grosses pointes ques, ayant des racines distinctes, une trompe : l'existence est indiquée par la forme et le vo-e des os propres du nez. Le cou très court; queue médiocrement longue; 17 paires de s; pieds pentadactyles.

m. dent. : incis. $\frac{2}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, 10.

Espèce. Mastodonte géant, *Mastodon giganteum*, G. Cuv. Desm. 604.

e *mammouth* des Américains; le *père aux bœufs* Indiens; l'*animal* de l'*Ohio* des Français. Le grand todonte avait la plus forte ressemblance avec l'é-ant par le squelette et les défenses, et n'en diffère par la forme de ses molaires, qui sont larges et ıies de losanges d'émail; sa taille est celle de l'élé-nt; on suppose qu'il avait également une trompe u'il devait vivre dans les marécages. On n'a u'à présent trouvé les restes de cet animal qu'aux ts-Unis, car M. Cuvier doute que ce soit vrai-t le grand mastodonte que le professeur Borson trouvé dans la mine de Cardibona, proche Sa-e.

864e Espèce. MASTODONTE A DENTS ÉTROITES, *Mastodon angustidens*, G. Cuv. Desm. 605. *L'animal* de *Simorre* de Réaumur.

Cette espèce, d'un tiers moins grande que la précédente, s'en distingue par ses molaires étroites et allongées, à couronne offrant par l'usure des disques écailleux disposés en trèfle. Le premier endroit où l'on trouva des dents de cette espèce est *Simorre* dans le département du Gers. Divers autres lieux d'Europe et de l'Amérique en possèdent également. Elles occupent un sol arenacé. M. de Humboldt les a trouvées à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer, au Pérou; M. Marcel de Serres les a observées aux environs de Montpellier.

865e Espèce. MASTODONTE DES ANDES, *Mastodon cordillerarum*, G. Cuv. Desm. 606.

A ses molaires intermédiaires aussi fortes que celles du grand mastodonte; leur couronne est presque carrée, offrant des trèfles émailleux.

Trouvé par M. de Humboldt dans le royaume de Quito, près le volcan d'Imbaburra, à 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

866e Espèce. MASTODONTE DE HUMBOLDT, *Mastodon Humboldtii*, G. Cuv. Desm. 607.

Les dents molaires intermédiaires d'un tiers plus petites que celles du grand mastodonte, à couronne marquée de trèfles d'émail. Une seule dent a été trouvée près la ville de la Motcha ou de la Conception, au Chili.

867e Espèce. MASTODONTE PETIT, *Mastodon minus*, G. Cuv. Desm. 608.

A la dent molaire intermédiaire étroite, allongée, à couronne marquée de trèfles émailleux, d'un tiers plus petite que celle du *mastodon angustidens*.

A été trouvée en Saxe.

868e Espèce. MASTODONTE TAPIROÏDE, *Mastodon tapiroïdes*, G. Cuv. Desm. 609.

Molaires intermédiaires à collines crénelées à leur



mmet et peu sensiblement divisées en deux pointes. été trouvée près Orléans, dans un calcaire d'eau ouce.

2e Division. PACHYDERMES proprement dits.

Ont les trois sortes de dents dans le plus grand ombre, deux au moins dans les autres. Les pieds ont terminés par 4 doigts au plus, et par 2 au noins.

1re Tribu. Les *Tridactyles* ou MACRORHININS.

Ont trois doigts à tous les pieds (les autres rudimentaires).

CLXXXIXe Genre. TAPIR, *Tapirus*, Briss.

Molaires présentant à leur couronne, avant d'être usées, 2 collines transverses et rectilignes; nez terminé en une petite trompe mobile en tous les sens, mais non terminée par un organe de tact comme celle de l'éléphant; cou assez long; peau assez épaisse et recouverte de poils ras; 2 mamelles inguinales.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 42.

Long-temps on a cru ce genre particulier seulement à l'Amérique. Les riches et belles découvertes de MM. Diard et Duvaucel, ont prouvé qu'il était aussi propre à l'Asie.

§. 1. *Tapirs vivans.*

769e Espèce. TAPIR D'AMÉRIQUE, *Tapirus americanus*, Gm. Desm. 645.

La synonymie du tapir est très étendue. Cet animal a en effet été mentionné dans beaucoup d'écrits : c'est le *maïpouri* de Barère, le *tapiïrete* de Marcgrave; le *mbourica* de d'Azara; l'*anta* ou *tapir* de Buffon.

Le tapir a la tête assez grosse, très relevée sur l'occiput; les yeux très petits; le museau est terminé par une petite trompe mobile dans tous les sens, et entièrement musculaire; le corps est gros;

la queue très courte et en forme de tronçon; ses poils sont courts, serrés et lisses, d'un brun ou brun fauve plus ou moins foncé. Le mâle a sur le cou une sorte de petite crinière. Le tapir vit solitaire dans les profondes forêts et les savannes du Nouveau-Monde; son naturel est doux et timide, et il s'apprivoise aisément : il vit de fruits et d'herbes tendres, et se trouve dans toute l'Amérique méridionale.

870ᵉ Espèce. TAPIR DE L'INDE, *Tapirus indicus*. F. Cuvier. Le *Maïba*, Desm. 646. *Tapirus malayanus*, sir Raffles.

Cette espèce nouvelle, découverte par M. Diard, a le corps gros et trapu; sa trompe a de 7 à 8 pouces; son pelage est composé de poils courts et ras, de couleur d'un blanc sale, tandis que la tête jusqu'aux épaules, les jambes et la queue sont d'une couleur noire foncée; le mâle n'a point de crinière sur le cou. Ce tapir, très bien figuré par M. F. Cuvier, est très commun dans les forêts de Sumatra et de la presqu'île de Malak.

D'après une figure du *mé* des Chinois, un anglais a cru reconnaître un tapir qu'il a fait graver dans l'*Asiatic journal*. Tout porte à croire que c'est un animal fantastique ou composé de quelques traits de l'éléphant, du tigre, etc.; cependant on en a fait le TAPIRUS *sinensis*, qui n'est rien moins qu'authentique.

§. 2. *Tapirs fossiles*.

871ᵉ Espèce. TAPIR GIGANTESQUE, *Tapirus giganteus*, G. Cuvier, Desm. 647.

Ce tapir avait la taille des plus grands éléphans; ses molaires présentent des collines droites et non saillantes à leur extrémité, et de nombreuses crénelures sillonnent l'arête de ces collines dans les germes des dents; on ne connaît point d'os fossiles de cette espèce, autres que les dents, qu'on a trouvées dans des terrains meubles en plusieurs lieux de la France.



;2e Espèce. TAPIR MASTODONTOÏDE, *Tapirus mastodontoïdes*, Harlan, Faune amér.

D'un tiers moins grand que le *tapirus giganteus*, bien supérieur au *tapir d'Amérique* vivant. Les olaires, lorsque leur couronne est usée, présennt des disques approchant de ceux du *mastodon ganteum*; a été trouvé dans le Kentucky : on doit garder cette espèce comme un vrai mastodonte et on un tapir.

XCe Genre. PALÆOTHÈRE, *Palæotherium*, G. Cuv.

Dents molaires semblables à celles des rhinocéros, s'en approchant plus ou moins; 6 incisives et canines à chaque mâchoire; 3 doigts visibles à ous les pieds, et quelquefois un doigt rudimenire de plus à ceux de devant; une petite trompe ont l'existence est indiquée par la forme et les imensions des os propres du nez; queue d'une ongueur médiocre.

ormule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

Ce genre, ainsi que plusieurs autres entièrement perdus, est û aux profondes recherches d'un des grands naturalistes de otre siècle, dont le génie, suivant une expression heureuse, su recréer une foule d'animaux. Nous ne donnerons que rièvement les caractères assignés à chaque espèce, et comme *iemento*.

73e Espèce. PALÆOTHÈRE GRAND, *Palæotherium magnum*, G. Cuv.

De la taille du cochon; les pieds assez longs et ssez minces; les molaires inférieures en doubles croissans longitudinaux.

Gît dans les carrières gypseuses de Paris.

874e Espèce. PALÆOTHÈRE AUX PIEDS ÉPAIS, *Palæotherium crassum*, G. Cuv.

De la taille du précédent, mais les pieds plus courts et plus larges; même gisement; formes assez voisines du tapir.

875e Espèce. PALÆOTHÈRE AUX PIEDS COURTS, *Palæotherium curtum*, G. Cuv.

De la taille d'un petit mouton; les jambes plus basses que dans l'espèce suivante, et aussi plus grosses et plus trapues.

Mêmes gisemens.

876e Espèce. PALÆOTHÈRE PETIT, *Palæotherium minus*, G. Cuvier.

De la taille du précédent; les pieds grêles et allongés, avec les doigts latéraux trois fois plus minces et d'un tiers plus courts que celui du milieu qui, seul, devrait porter à terre comme dans le cheval; les molaires inférieures en doubles croissans longitudinaux.

Gît aux environs de Paris.

877e Espèce. PALÆOTHÈRE LARGE, *Palæotherium latum*, G. Cuvier.

Carrières de Paris.

878e Espèce. PALÆOTHÈRE TRÈS PETIT, *Palæotherium minimum*, G. Cuvier.

Carrières de Paris.

CXCIe Genre. LOPHIODON, *Lophiodon*, G. Cuv.

Ce genre, que M. G. Cuvier a démembré des *palæotherium*, en diffère parce que les dents molaires inférieures, au lieu d'offrir une série continue de doubles croissans dans le sens longitudinal, ont au contraire des collines transversales plus ou moins obliques : les pieds sont inconnus. M. de Blainville nomme ce genre, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, *Tapirotherium*.

879e Espèce. LOPHIODON GÉANT, *Lophiodon giganteum*, G. Cuv.

De la taille du rhinocéros, et ayant 8 pieds environ; trouvé dans le calcaire d'eau douce de Montbusard près Orléans.



Espèce. LOPHIODON TAPIROÏDE, *Lophiodon tapiroïdes*, G. Cuv.

; la taille du bœuf; les molaires inférieures ntant des collines presque droites et trans- s.

t dans un calcaire d'eau douce de la montagne t-Sébastien, dans les Vosges.

e Espèce. LOPHIODON D'ISSEL, *Lophiodon isseliense*, G. Cuvier.

t plus grand que le précédent; gît dans la Mon- e noire, à Carnat-le-Comte dans l'Arriège et Orléans. M. Cuvier ajoute encore comme es- s le *lophiodon petit* d'Argenton, dont la taille le moitié de celle du tapir d'Amérique; le *lo- don* très petit des mêmes lieux; le *lophiodon* de tpellier, de la taille du cochon; le *lophiodon* *erres noires*, de près Laon.

Espèce. LOPHIODON DE BUCHSWEILLER, *Lophiodon Buchsweillanum*, G. Cuv.

e la taille du cochon; à molaires inférieures au bre de 6, gibbeuses sur leur face externe, sans ce vide entre elles et la canine; trouvé dans la tagne de Saint-Sébastien, dans le Bas-Rhin.

Espèce. LOPHIODON TAPIROTHÈRE, *Lophiodon tapirotherium*, G. Cuv.

e la taille du tapir; 6 molaires inférieures de ue côté, dont les trois premières présentent des ssans, et les trois dernières des collines tout-à- transversales comme celles des tapirs.

lt à Issel, dans le département de l'Aude.

Espèce. LOPHIODON ORLÉANAIS, *Lophiodon aurelianense*, G. Cuv.

e la taille du cochon; les molaires inférieures llines presque transverses, ayant la pointe in- médiaire divisée en deux au sommet.

rouvé près Orléans.

885ᵉ Espèce. **Lophiodon occitanique**, *Lophiodon occitanicum*, G. Cuvier.

De la taille d'un mouton; les molaires inférieures à collines presque transverses, ayant leur angle rentrant intermédiaire divisé en deux à son sommet.

Gisement, à Issel.

CXCIIᵉ Genre. **Rhinocéros**, *Rhinoceros*, L.

Molaires supérieures, à couronne carrée, présentant divers linéamens saillans et les inférieures à couronne en double croissant, dont le postérieur a de chaque côté un croissant triple; trois doigts à chaque pied; la peau est très épaisse, nue et rugueuse; une ou deux cornes de nature fibreuse placées dans la ligne médiane, sur la voûte formée par les os propres du nez au-dessus de la cavité nasale; deux mamelles inguinales.

Form. dent.: incisives $\frac{2}{2}$ ou 0, canines 0, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 32.

Le nombre des incisives varie chez le rhinocéros et sert à distinguer les espèces.

§. 1. *Rhinocéros vivans.*

886ᵉ Espèce. **Rhinocéros des Indes**, *Rhinoceros indicus*, G. Cuv. Desm. 626. *Rhinoceros unicornis*, L. Le *Rhinocéros*, Buffon.

Il a une seule corne sur le nez; la peau est marquée de sillons profonds en arrière des épaules et des cuisses; chaque mâchoire a deux fortes incisives; la tête est raccourcie et triangulaire; les poils qui sont en petit nombre sont roides, grossiers et lisses et revêtent la queue et les oreilles; les yeux sont fort petits, et la peau est très épaisse et à peu près nue et de couleur gris foncé violâtre; le rhinocéros a de 9 ou 10 pieds de longueur; ses formes sont massives; son caractère sauvage; il habite les bois épais et vit de feuilles et de racines; sa vue est faible, mais son ouïe est très fine; la femelle ne fait

1'un petit et porte 9 mois; parfois on peut le conrver en domesticité.

Habite les Indes orientales, au delà du Gange.

17e Espèce. RHINOCÉROS DE JAVA, *Rhinoceros javanicus*, G. Cuv. *Rhinoceros sondaicus*, G. Cuv. Desm. 627.

M. F. Cuvier a figuré ce rhinocéros dans la 46e liv. ses *Mammifères*; sa peau présente de grands plis arrière des épaules et aux cuisses, et sa surface : couverte de tubercules pentagones; la queue a ıs d'un pied de longueur; la corne de cette espece est unique, placée près des yeux seulement; ; incisives petites au nombre de 4 dans le jeune e et de 2 chez les adultes; des poils courts, rois et bruns sont épars sur la peau; des poils nomeux et courts bordent les oreilles et terminent la ıeue; ses formes sont moins massives que dans spèce précédente; sa tête est courte, à chanfrein ncave; ses yeux sont petits; chaque tubercule de piderme donne naissance à un poil court, roide brun. Cette espèce n'a point de pli dans le sens : l'épine, comme on en voit sur l'épaule du rhicéros des Indes.

Cet animal habite l'île de Java.

18e Espèce. RHINOCÉROS DE SUMATRA, *Rhinoceros sumatrensis*, G. Cuv. Desm. 629. W. Bell. 1793. *Rhinoceros Sumatranus*, sir Raffles.

Ce rhinocéros a la peau rugueuse, couverte de oils roides et bruns, assez rares; les plis de ses aules et de sa croupe sont peu marqués; les incives sont au nombre de deux en haut et en bas; : nez de cette espèce est surmonté de deux cornes; ı peau est mince et presque sans plis; sa tête est assez llongée; ses yeux petits et bruns; la lèvre supéieure pointue et recourbée en dessous; les oreilles etites et pointues, bordées de poils noirs et courts; ı première corne est arquée en arrière, la seconde st lisse et pyramidale, placée un peu en avant enre les deux yeux.

Habite la grande île de Sumatra.

889ᵉ Espèce. RHINOCÉROS D'AFRIQUE, *Rhinoceros africanus*, G. Cuv. *Rhinoceros bicorne*, Camper. Le *Rhinocéros d'Afrique*, Buffon.

A deux cornes sur le nez; la peau n'a point de plis; les mâchoires n'ont point d'incisives non plus; cet animal aurait de 11 à 12 pieds, et suivant Sparmann il a les yeux petits et enfoncés; les cornes coniques inclinées en arrière, la première longue de deux pieds; sa peau est presque complétement nue; quelques soies noires bordent les oreilles ou terminent la queue; il vit dans les bois près les grandes rivières; broute les branches des arbrisseaux. Les auteurs conservent des doutes sur plusieurs espèces africaines, décrites par les voyageurs; c'est ainsi que le RHINOCÉROS DE BRUCE différerait de l'espèce décrite plus haut par des replis à la peau et par l'extrême compression de sa corne extérieure; enfin, il semblerait confiné dans l'intérieur de l'Abyssinie : la seconde est le RHINOCÉROS DE GORDON, qui a 9 pieds environ, 2 cornes, 24 molaires en tout; 2 incisives à chaque mâchoire, et qui pourrait bien être l'espèce suivante.

890ᵉ Espèce. RHINOCÉROS DE BURCHELL, *Rhinoceros Burchellii*. *Rhinoceros simus*, Burchell.

Cette espèce encore mal connue paraît cependant assez authentique; Burchell dit que sa taille est le double du *rhinocéros du Cap;* que comme lui elle a deux cornes; une peau sans poils et sans plis; mais qu'elle en diffère par ses lèvres et son nez, qui sont très élargis et comme tronqués. Ce rhinocéros habite les vastes plaines arides de l'intérieur du Cap; il aime se vautrer dans la boue et ne mange que l'herbe la plus tendre qu'il peut trouver.

§. 2. *Rhinocéros fossiles*.

891ᵉ Espèce. RHINOCÉROS A NARINES CLOISONNÉES, *Rhinoceros tichorhinus*, G. Cuv. *Rhinoceros Pallasii*, Desm. 630.

La taille de cet animal perdu était plus considérable que celle du rhinocéros d'*Afrique*; sa tête est

ngée, et a dû supporter deux cornes très
à en juger par deux disques, remplis d'in-
qui existent sur le crâne ; les os du nez
en avant, forment une large voûte soute-
ıne cloison verticale moyenne qu'on n'observe
ez les espèces vivantes ; un poil abondant
indiquer que ce rhinocéros vivait dans les
les plus froides. On a trouvé en 1771, dans
s de la Sibérie, un cadavre presque entier,
peau, son poil et sa chair ; les ossemens de
›èce gisent en plusieurs lieux d'Europe, et
ent en France.

›èce. Rhinocéros a narines simples, *Rhino-leptorhinus*, G. Cuv. *Rhinocerôs Cuvierii*, 631.

espèce a deux cornes comme la précédente,
re parce que ses narines ne sont pas cloi-
et que ses proportions sont plus grêles ; les
z sont beaucoup plus minces ; son port était
ıcé ; ses formes moins massives et il devait
ler assez au *rhinocéros d'Afrique*.
espèce éteinte habitait l'Europe tempérée ;
e trouve ses ossemens que dans l'Italie.

›èce. Rhinocéros petit, *Rhinoceros minutus*, Cuv. *Rhinoceros minimus*, Desm. 632.

espèce était très petite ; ce qui la distingue
›ir des incisives de même forme que celles
océros de Java ; sa taille ne dépassait pas
ı cochon, et ses ossemens ont été trouvés à
sous terre, enfouis avec des débris de cro-
t de tortues, à Saint-Laurent près Moissac.

pèce. Rhinocéros a incisives, *Rhinoceros incisivus*, G. Cuv.

espèce, dont Camper a recueilli des dents
en Allemagne, ne ressemble point au *rhi-
à narines cloisonnées* de Pallas, ni au *rhi-
leptorhin* de M. Cuvier, qui n'ont l'un et
point d'os intermaxillaires susceptibles de
› telles incisives.

CXCIII^e Genre. ELASMOTHÈRE, *Elasmotherium*, Fisch. G. Cuv.

Ce genre a été fondé par M. Fischer, d'après une mâchoire très allongée, peu haute, à bord inférieur courbé, n'ayant point de dents antérieures, et ayant quatre molaires prismatiques dont la couronne plane offrait trois lobes principaux, entourés d'un rebord d'émail cannelé se dirigeant plus ou moins obliquement du côté interne.

895[e] Espèce. ELASMOTHÈRE DE FISCHER, *Elasmotherium Fischerii*, Desm. 850.

Cette espèce, dont on n'a trouvé qu'un côté de mâchoire en Sibérie, a été décrite par Fischer dans les mémoires des naturalistes de Moscou (1809); la longueur de cette mâchoire, depuis le condyle jusqu'au bord antérieur, n'était pas moins de 2 pieds 2 pouces 7 lignes. On suppose que l'organisation de cet animal avait d'assez grands rapports avec celle de l'éléphant et du cheval et qu'il formait peut-être le chaînon intermédiaire entre ces deux genres.

2[e] Tribu. Les FISSIPÈDES, ou ANISODACTYLES. (*Fissipedes.*)

Les uns ont trois ou quatre doigts à tous les pieds, mais les intermédiaires rapprochés; les autres ont quatre doigts en devant et trois derrière.

1. *Quatre doigts aux membres antérieurs, et trois seulement aux postérieurs.*

CXCIV[e] Genre. DAMAN, *Hyrax*, Herm.

Dents molaires conformées comme celles des rhinocéros; deux fortes incisives sans racines recourbées à la mâchoire supérieure (et deux petites canines dans la jeunesse); corps couvert de poils abondans; un simple tubercule au lieu de queue; six mamelles, deux pectorales et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 34.

896e Espèce. DAMAN DU CAP, *Hyrax capensis*, Gm. Desm. 633. *Cavia capensis*, Pallas. Le *Daman* et la *Marmotte du Cap*, Buffon. L'*Askhkoko* de Bruce. L'*Agneau d'Israël* des Arabes.

Le daman a les formes lourdes ; le corps allongé, et bas sur jambes ; une tête épaisse, et un museau obtus ; son pelage est très fourni et a une couleur gris brun en dessus, et blanchâtre en dessous ; une petite tache brune sur l'œil ; quelquefois une ligne dorsale plus foncée que le fond du pelage.

Cet animal habite les fentes de rocher, et sert de pâture ordinaire aux lions et aux hyènes de l'Afrique. On le trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance, dans l'Abyssinie et sur le mont Liban.

Le *daman de la baie d'Hudson*, dont Illiger a fait son genre *lipura*, n'est point authentique.

CXCVe Genre. PÉCARI, *Dicotyles*, Cuv.

Doigts intermédiaires plus grands et appuyant sur le sol ; canines de forme ordinaire, ne sortant pas de la bouche ; incisives et mâchoires semblables à celles des cochons ; une ouverture glanduleuse sur les lombes, d'où suinte une humeur fétide ; point de queue ; les deux grands os du métacarpe et ceux du métatarse liés entre eux.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 38.

897e Espèce. PÉCARI A COLLIER, *Dicotyles torquatus*, F. Cuv. Desm. 619. *Sus tajassu*, L. Le *Pécari* ou *Tajassou* de Buffon.

Cet animal, dont l'aspect général est celui d'un cochon de moyenne taille, a le corps couvert de soies très roides, alternativement annelées dans leur longueur, de blanc sale et de noir, d'où il résulte une teinte grise foncée uniforme ; une large écharpe blanchâtre descend obliquement de chaque épaule

sur les côtés du cou ; les jeunes sont d'un brun fauve clair, avec une ligne dorsale noirâtre.

Les pécaris vivent en famille dans des creux d'arbres ou dans des trous qu'ils rencontrent; ils s'apprivoisent aisément, et distillent, lorsqu'ils sont irrités, une humeur très fétide, qui suinte de la glande de leur dos.

Habitent toutes les plaines de l'Amérique méridionale.

898e Espèce. Pécari tajassou, *Dicotyles labiatus*, F. Cuv. Desm. 620. *Sus tajassu* L. Le *Tagnicati*, d'Azara.

Ressemble au précédent par les formes; mais son pelage est en entier d'un brun noirâtre, excepté le milieu de la mâchoire inférieure et les deux lèvres, où un blanc pur de chaque côté se prolonge en une bande peu large, jusqu'à la partie postérieure de cette mâchoire.

Ces tajassous vont en troupes très nombreuses, vivent de toutes sortes de substances, et n'ont été plus particulièrement observés qu'au Paraguay.

CXCVIe Genre. Choeropotame, *Chœropotamus*, G. Cuv.

Ce genre a été créé en 1821, dans l'analyse des travaux de l'Académie des Sciences, par M. G. Cuvier, d'après l'examen des mâchoires, dont les formes générales et les dimensions sont assez analogues à celles du cochon, et qui devaient appartenir à un animal voisin des pécaris, mais plus grand, qui avait sans doute six incisives et deux canines à chaque mâchoire, et qui offrait sept molaires de chaque côté.

899e Espèce. Choeropotame des gypses, *Chœropotamus gypsorum*, G. Cuv. Desm. 849.

A été trouvé dans les carrières à plâtre des environs de Paris.

:CVII^e Genre. ANTHRACOTHÈRE, *Anthracotherium*, G. Cuv.

Ce genre, établi par M. Cuvier, fait le passage ı *chœropotames* aux *dichobunes*. L'animal qui lui ›artenait devait avoir la taille de l'âne. On n'en ınaît qu'un fragment de mâchoire inférieure, ı a été trouvé dans un banc de lignite, sur la côte Gênes, et qui présentait les deux avant-derres molaires; la première molaire avait deux ıces sept lignes de longueur, et un pouce deux nes de largeur; sa couronne présentait six tuberes coniques, rangés par paires; la dernière n'en ıit que quatre.

Jne autre espèce devait aussi appartenir à ce ıre; sa taille était celle d'un cochon. On a trouvé, ıs le même gisement que la précédente, un gment de mâchoire, ayant appartenu à un anil adulte, avec une seule dent, dont la couronne ıit également six tubercules.

II. *Quatre doigts à tous les pieds.*

:CVIII^e Genre. BABIROUSSA, *Babirussa*, F. Cuv.

M. F. Cuvier a démembré, du genre *sus* ou saner, le genre *babirussa*, dont on ne connaît qu'une ıle espèce.

rm. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 34.

Un des principaux caractères du genre *babirussa*, d'avoir, à la mâchoire supérieure, l'alvéole de ›anine dirigée en haut, et la dent se développant tre mesure, en montant en haut, et se recourıt en arrière sur elle-même; la première mâchelière ›n haut est une fausse molaire, et les deux preères d'en bas sont aussi dans le même cas; les nines de la mâchoire inférieure forment des déıses, lorsque l'animal acquiert un certain âge.

900ᵉ Espèce. BABIROUSSA ALFOUROUS, *Babirussa alfurus*; *Sus babyrussa*, L. Desm. 616. Le *Babiroussa*, Buffon. Le *Sanglier des Indes orientales* de Brisson. Le *Cochon-cerf*.

Le babiroussa, dont nous avons examiné plusieurs individus à Sourabaya, dans l'île de Java, a des formes robustes et massives, peu semblables à celles qui ont été départies aux cochons en général ; ses jambes sont grosses ; la queue terminée en pointe déliée ; sa peau noire, sillonnée de rides et de plis, garnie seulement de quelques poils rares, et imitant, par sa dureté et son aspect, celle du tapir ; des défenses très longues et grêles, courbées en arrière en demi-cercle, au nombre de quatre, caractérisent les mâles ; les femelles, beaucoup plus petites, n'en ont point.

Le babiroussa nage très bien ; habite les forêts marécageuses de l'intérieur de l'île de Bourou (une des Moluques). En domesticité, son caractère est inquiet et farouche, et il préfère, pour sa nourriture, le maïs.

CXCIXᵉ Genre. SANGLIER, *Sus*, L.

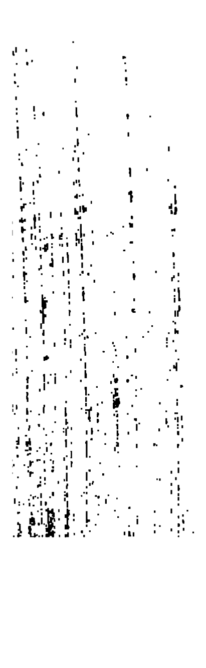
Les deux doigts du milieu grands et ayant de forts sabots, et deux extérieurs beaucoup plus courts et ne touchant pas la terre ; des incisives en nombre variable ; des canines recourbées dans le haut et latéralement ; molaires à couronnes tuberculeuses ; museau tronqué et terminé par un boutoir ; corps couvert de poils roides appelés soies ; douze mamelles ; queue médiocre.

Form. dent. : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

901ᵉ Espèce. SANGLIER COMMUN, *Sus scrofa*, L. Desm. 615. *Sus aper*, Briss. Le *Sanglier*, le *Marcassin* de Buffon.

Le sanglier a un corps épais et musculeux ; des jambes courtes et fortes ; des défenses robustes,





riangulaires, de médiocre longueur, dirigées latéalement; sa fourrure est peu épaisse et formée de ongues soies dures et élastiques; au-dessous est une ›ourre laineuse et frisée; les femelles ou *laies* sont ›lus petites; les jeunes ou *marcassins* ont le dos ayé de bandes longitudinales.

C'est un animal grossier, vivant dans les endroits es plus solitaires des grandes forêts; se nourrit de ruits et de racines.

Habite toutes les contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie; n'existe point en Angleterre.

Le *cochon domestique* descend du sanglier; ses variétés sont très nombreuses, et les plus remarquables sont : le *cochon commun* ou *à grandes oreilles*; le *cochon de Siam*; le *cochon turc* ou le *mongolitz*; le *porc de Pologne* et de *Russie*, et le *porc de Guinée*. Ces variétés ont elles-mêmes plusieurs sous-variétés.

902e Espèce. SANGLIER DES PAPOUS, *Sus papuensis*, Less. et Garn. *Zool. de la Coquille*. *Béne* des Papouas.

Cette espèce nouvelle, que nous avons fait figurer pl. VIII de notre atlas, est remarquable par une petite taille, et des formes agréables et légères; les canines de la mâchoire supérieure sont très petites, et de même forme presque que les incisives; les soies sont assez épaisses, courtes, fauves et brunâtres en dessous, blanches en dessus, et annelées de noir; la queue est très courte; la livrée des marcassins est brune plus ou moins foncée, ayant sur le dos cinq raies d'un fauve assez vif; la longueur de ce cochon est de trois pieds; il est commun dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Les Papouas estiment sa chair, que nous trouvâmes excellente, et attrapent les petits dans les bois, pour les élever dans une sorte de domesticité. Le *sus papuensis* a plusieurs traits d'analogie avec les *pécaris*, et semble être l'intermédiaire entre eux et les cochons. L'individu que nous avons décrit, ne nous a présenté que trente-six dents; peut-être quatre molaires devaient-elles se déve-

lopper encore, ce qui porterait au plus à quarante leur nombre total.

903e Espèce. SANGLIER A MASQUE, *Sus larvatus*, F. Cuv. Desm. 617. *Sus africanus*, Screb. Le *Sanglier de Madagascar* de Daubenton.

Cette espèce a la taille du sanglier d'Europe; elle lui ressemble aussi par les formes; mais elle en diffère surtout par une protubérance volumineuse placée de chaque côté de son museau, et renfermant dans son intérieur le renflement des os de cette partie; ses défenses sont disposées comme celles du sanglier commun.

Habite Madagascar et la côte orientale d'Afrique.

904e Espèce. SANGLIER FOSSILE, *Sus priscus*, Goldfuss.

M. Goldfuss a le premier, dans ses *Matériaux ostéologiques pour servir à l'histoire de plusieurs mammifères fossiles*, insérés dans le tom. X, p. 455, 1823, des *Mémoires de la Société Léopoldine des curieux*, indiqué des os de sangliers fossiles trouvés dans la caverne de *Sundwig*. La partie qu'on a observée de son *sus priscus* est une mâchoire beaucoup plus longue et moins large antérieurement que la mâchoire du sanglier ordinaire.

CCe Genre. PHASCOCHOERE, *Phascochærus*, F. Cuv.

Pieds conformés comme ceux des cochons; deux incisives triquètres en haut, six petites en bas; défenses latérales et dirigées en haut, très fortes; molaires composées de cylindres émailleux, renfermant la substance osseuse, et joints ensemble par un cortical; des loupes charnues très grosses sur les joues; queue courte.

Form. dent. : incisives $\frac{2 \text{ ou } 0}{6 \text{ ou } 0}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16 ou 24.

905e Espèce. PHASCOCHOERE AFRICAIN, *Phascochœrus africanus*, F. Cuv. Desm. 618. *Sus æthiopicus*, L. Le *Sanglier du cap Vert*, Buffon. *Aper æthiopicus*, Pallas. L'*Engalo* du voyageur Barbot.

Cet animal a la taille et l'aspect général du sanglier; sa tête est très élargie, aplatie et terminée carrément en boutoir; ses défenses sont arrondies, très grosses, dirigées de côté et en haut; une grosse verrue de trois pouces, cartilagineuse, occupe chaque joue au-dessus de l'œil; une épaisse crinière sur le cou.

Cet animal très féroce habite le cap Vert, le cap de Bonne-Espérance, le Sénégal et la Guinée.

CCIe Genre. HIPPOPOTAME, *Hippopotamus*, L.

Pieds terminés par de petits sabots; de très fortes canines, dont les inférieures sont courbes; molaires dont l'émail figure des trèfles apposés base à base, dans la dent usée; peau très épaisse, presque entièrement dépourvue de poils; corps énorme, bas sur jambes; queue assez courte; museau renflé, deux mamelles ventrales; queue courte.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 38.

§. 1er. *Espèces vivantes.*

906e Espèce. HIPPOPOTAME AMPHIBIE, *Hippopotamus amphibius*, L. Desm. 610.

L'hippopotame a les formes très massives, et un aspect monstrueux; ses pieds sont courts, et son ventre traîne jusqu'à terre; sa bouche est démesurément fendue; sa peau est nue et brune; ses canines sont développées en défenses; elles sont très fortes, arquées et tronquées obliquement au bout. Cet animal a un naturel stupide et grossier; marche lourdement, nage très bien; se nourrit de plantes aquatiques, et paraît habiter tous les grands fleuves de l'Afrique, sans qu'on soit bien certain si c'est partout la même espèce.

907ᵉ Espèce. L'Hippopotame du Sénégal, *Hippopotamus senegalensis*.

M. Desmoulins a, dans ces derniers temps (*Journ. de Physiol. expérim.* t. V, p. 354), établi par la comparaison des pièces osseuses, que l'hippopotame du Sénégal était très distinct de celui du Cap; il doute même si l'espèce qui vit dans le Nil, ne constitue pas une troisième espèce. Il est de fait, que par la comparaison du squelette de ces deux hippopotames, on trouve des différences extrêmement remarquables.

La couleur de l'espèce du Sénégal n'est point connue, et ses formes extérieures ne diffèrent point de celles de l'espèce du Cap.

§. 2. *Espèces fossiles.*

908ᵉ Espèce. Hippopotame antique, *Hippopotamus antiquus*, G. Cuv. Desm. 611. Le *grand Hippopotame fossile*, G. Cuv.

Cette espèce était de la taille de l'hippopotame vivant; mais son occiput est très relevé, et ses pommettes sont médiocrement saillantes; ses ossemens ont été trouvés dans les terrains meubles du val d'Arno, et aussi près de Montpellier et de Paris.

909ᵉ Espèce. Hippopotame petit, *Hippopotamus minor*, Cuv. Desm. 612. Le *petit Hippopotame fossile*, G. Cuvier.

Celui-ci était de la taille du sanglier; les dents qu'on a trouvées ressemblaient en tout à celles de l'espèce précédente, mais quoique appartenant à un sujet adulte, elles étaient de moitié plus petites.

Gisement inconnu.

910ᵉ Espèce. Hippopotame moyen, *Hippopotamus medius*, G. Cuv. Desm.

Sa taille était intermédiaire à celle des deux espèces précédentes, et ses dents n'en diffèrent que parce qu'elles n'ont pas de rebord saillant à leur base.

Celles-ci ont été trouvées dans un tuf calcaire,

supposé d'eau douce, à Saint-Michel, département de Maine-et-Loire.

911e Espèce. HIPPOPOTAME TRÈS PETIT, *Hippopotamus minimus*, G. Cuv. Desm. 614.

Cette espèce était d'une taille plus petite que celle du cochon; les dents ont été trouvées avec des débris de crocodile, à Blaye, département de la Gironde.

III. *Deux doigts seulement à tous les pieds.*

CCIIe Genre. ANOPLOTHÈRE, *Anoplotherium*, Cuv.

Six incisives à chaque mâchoire; des canines presque semblables aux incisives; molaires dont les 16 postérieures sont : les 8 supérieures (4 de chaque côté) de forme carrée, et les 8 inférieures (4 de chaque côté) en double ou triple croissant; point d'intervalle entre les canines et les molaires; les 4 pieds terminés par deux grands doigts, dont les os métacarpiens ou métatarsiens sont séparés.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

Animaux lourds et ayant probablement les habitudes aquatiques, trouvés dans les gypses de Paris.

912e Espèce. ANOPLOTHÈRE COMMUN, *Anoplotherium commune*, G. Cuv. Desm. 621.

Cet animal avait les dimensions d'un petit cheval; la queue de la longueur du corps et très forte; il avait un doigt accessoire interne au pied de devant, et de moitié plus court que les grands doigts. Le célèbre baron Cuvier, en reconstituant son squelette, lui donne beaucoup de caractères de la loutre, des habitudes toutes aquatiques et un genre de vie herbivore.

913e ANOPLOTHÈRE SECONDAIRE, *Anoplotherium secundarium*, Cuv. Desm. 622.

Cette espèce-ci était de la taille du cochon, et à cela près ressemble en tout à la précédente.

CCIIIᵉ Genre. Xiphodon, *Xiphodon*, Cuv.

Ce genre se rapproche, par les formes légères de son corps, des gazelles, et ses dents ont aussi quelque analogie; ses molaires inférieures et dernières sont tuberculeuses, tandis que les antérieures sont comprimées et allongées.

914ᵉ Espèce. Xiphodon gracieux, *Xiphodon gracile*, G. Cuv. *Anoplotherium medium*, G. Cuv. Desm. 623.

Cet animal avait la taille et les formes gracieuses des gazelles; les grands doigts des pieds très allongés, sans doigts accessoires. Suivant M. Cuvier, cette espèce était légère comme la gazelle ou le chevreuil; elle devait paître les herbes aromatiques des terrains secs; sa course devait être agile et ses mœurs timides et craintives, et sans doute son pelage ras.

CCIVᵉ Genre. Dichobune, *Dichobune*, G. Cuv.

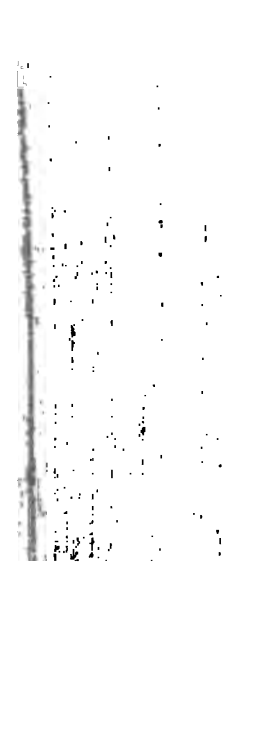
Ce genre est formé d'espèces d'animaux assez petites, dont les molaires inférieures sont pourvues de tubercules très distincts, disposés sur deux rangs, et séparés par paires les uns des autres par des sillons transverses.

915ᵉ Espèce. Dichobune lièvre, *Dichobune leporinum*, Cuv. *Anoplotherium minus*, G. Cuv. Desm. 624. *Anoplotherium leporinum*, G. Cuv. 2ᵉ édit.

Le dichobune était de la grandeur et de la forme du lièvre, qu'il remplaçait sans doute aux premiers âges de la création : on lui trouve un doigt accessoire de chaque côté aux quatre pieds, et presque aussi long que les doigts intermédiaires.

916ᵉ Espèce. Dichobune rongeur, *Dichobune murinum*, G. Cuv. *Anoplotherium murinum*, G. Cuv. *A. minimum*, Cuv. Desm. 625.

Cette espèce était de la taille du cochon d'Inde.



917e Epèce. DICHOBUNE OBLIQUE, *Dichobune obliquum*, Cuv.

Cette espèce, des carrières de Paris, est remarquable par l'obliquité des branches montantes de la mâchoire inférieure.

CCVe Genre. ADAPIS, *Adapis*, Cuv.

Dans ce genre le nombre des incisives était *probablement* de six. Les *canines supérieures* sont fortes et coniques, les *inférieures* sont longues et un peu tronquées à leur pointe. Six *molaires supérieures*, la première simple, sept *inférieures;* les trois premières tranchantes et les quatre postérieures tuberculeuses : les branches montantes de la mâchoire sont très larges.

La seule espèce de ce genre, trouvée dans les carrières de Paris, aurait la taille d'un hérisson.

3e Division. Les SOLIPÈDES (*solipedes*) ou ÉQUIDÉES, Gray.

Ont un seul doigt apparent renfermé dans un sabot unique (une seule exception, si elle existe, est l'*equus bisulcus*) et deux styles latéraux cachés sous la peau, et remplaçant des doigts.

Cette division comprend le seul genre *equus*, que M. Gray a proposé d'ériger en famille sous le nom d'*équidée*, renfermant les genres CHEVAL proprement dit (*equus*), et ANE (*asinus*) ; mais rien ne porte à admettre une coupe qui ne repose que sur des caractères superficiels.

CCVIe Genre. CHEVAL, *Equus*, Briss.

Les canines sont séparées des molaires par une barre ou espace intermédiaire ; molaires à couronne carrée, marquée de nombreux replis d'émail ; deux mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 42.

918e Espèce. CHEVAL DZIGGTAI, *Equus hemionus*, Gm. Desm. 648. Le *Dshikketey* de Pennant, le *Mulet sauvage*.

Cet animal est intermédiaire, par sa taille, au mulet dont il a les formes; ses oreilles sont grandes et droites; son pelage est isabelle, sur lequel tranche une ligne dorsale noire; sa crinière est également noire, et la queue est terminée par une houpe de même couleur.

Il vit par troupes d'une centaine d'individus dans les déserts salés de la Mongolie, où Pallas l'a rencontré. M. Duvaucel l'a vu à l'état de liberté dans l'Indostan : on le dit très commun dans la chaîne de l'Himalaya.

919e Espèce. ZÈBRE COMMUN, *Equus zebra*, L. Desm. 649. L'*Hippotigre* des anciens. *Equus montanus*, Burch. it.

Le zèbre est remarquable par son pelage blanc, sur lequel se dessinent sur la tête, sur le cou et sur les fesses, des bandes noires; le ventre est blanc, marqué d'une ligne noire au milieu, et on ne remarque point de bande longitudinale sur le dos comme dans l'espèce suivante.

Le zèbre vit en troupes qui paissent l'herbe sèche des lieux escarpés ; il est très sauvage et s'apprivoise très difficilement.

Le zèbre habite le cap de Bonne-Espérance, et se plaît sur les montagnes : on dit aussi l'avoir rencontré dans l'Abyssinie, au Congo et en Guinée.

920e Espèce. ZÈBRE DE BURCHELL, *Equus zebroïdes*. Le *Zèbre mâle*, F. Cuv. Ménag. *Equus zebra*, Burch. it. *Asinus Burchelii*, Gray.

Cet animal est blanc; la nuque et le dos sont rayés de bandes alternativement noires et fauves, dont les plus larges sont noires; une ligne occupe la longueur du dos : elle est noire et bordée de blanc; le ventre, la queue et les fesses n'ont point de bande comme l'espèce précédente, et sont parfaitement blancs. La crinière est rayée

de bandes noirâtres et blanches; les sabots sont plus serrés et ont les bords latéraux plus étroits et plus tranchans que ceux du zèbre.

Il habite le cap de Bonne-Espérance, dans l'intérieur, et se tient de préférence dans les plaines. L'Anglais, M. Gray, a le premier fort bien distingué cette espèce d'âne, qu'il a dédié à son compatriote le voyageur Burchell.

921e Espèce. Cheval couagga, *Equus qouaggа*, Gm. Le *Couagga*, Buf. Desm. 650. Le *Quacha*, Pennant.

Le couagga est moins grand que le zèbre; ses oreilles sont aussi plus courtes; il a la tête, le cou et les épaules d'un brun foncé, tirant sur le noirâtre, et d'un brun clair sur le dos, sur les flancs, sur la croupe qui prend une teinte grise roussâtre; les parties supérieures rayées en travers de blanchâtre; le dessous du corps, les jambes et les poils de la queue sont d'un assez beau blanc : cette dernière est terminée par une touffe de poils allongés.

Il vit en troupes nombreuses dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

922e Espèce. Ane commun, *Equus asinus*, Briss. L. Desm. 651. L'*Ane* et le *Mulet*, Buffon.

L'âne a le pelage gris de souris, souvent gris argenté, luisant ou mêlé de taches obscures, mais toujours la ligne dorsale et une bande transversale noire sur les épaules; les oreilles très longues, la queue floconneuse au bout. L'âne, à l'état sauvage, habite les pays des Kalmouques, où il vit en troupes innombrables; a le pied sûr, est entêté, aime se vautrer dans la poussière; recherche les plantes sèches; son cri est appelé *braire*. L'âne domestique a de nombreuses variétés, et de son accouplement avec le cheval résulte les *mulets* proprement dits, ou provenant de l'âne et de la jument; et les *bardeaux* ou *petits mulets*, résultant du cheval et de l'ânesse.

923e Espèce. Ane khur, *Equus khur*.

Cette espèce, très mal connue, est seulement

mentionnée dans la *septième liv.*, *p.* 764, *de l'Isis* de 1823, sous le nom d'âne sauvage, nommé *khur* par les Persans; son pelage est d'un gris cendré en dessus, passant au gris sale en dessous; les formes du corps sont à peu près celles de l'âne ordinaire, dont elle diffère cependant par sa tête qui est plus longue, et par ses membres qui sont plus forts; son cri ne paraît être qu'un fort grognement.

Habite les déserts de l'Asie du *nun* en troupes souvent considérables : l'été elles fréquentent les collines, et descendent dans la plaine pendant l'hiver.

924e Espèce. Cheval ordinaire, *Equus caballus*, L. Desm. 652. Le *Cheval*, Buffon.

Les caractères du cheval, qu'on ne trouve nulle part à l'état véritablement sauvage, sont d'avoir la queue couverte de longs crins dans toute son étendue; des oreilles moyennes et point de croix ou bande de couleur différente du pelage sur le dos et les épaules : la couleur du pelage varie, mais elle est plus généralement marron, brune; on en connaît des variétés isabelle, blanche, pie, etc.

Le cheval est, après le chien, le plus docile et le plus affectueux compagnon de l'homme; il s'identifie avec toutes les positions de la vie, et s'est acclimaté dans tous les pays où il a suivi l'homme: il est originaire du plateau de la Tartarie; on en connaît des races nombreuses et variées, qui sont celles-ci : *arabe*, *persane*, *tartare*, *turque*, *transylvaine*, *moldave*, *hanovrienne*, *frisone*, *suisse*, *italienne*, *andalouse*, *anglaise*, *galloise*, *normande*, *limosine*, *navarrine*, *auvergnate*, *bretonne*, *ardennaise*, *franc-comtoise*, *boulonaise*, de la *camargue de Corse*; mais la plus remarquable, sans contredit, est la calmouque, qui est revêtue d'un poil très long, très abondant, et de couleur blanche: le Muséum en possède un bel individu.

925e Espèce. Cheval guémul, *Equus bisulcus*, Molina.

Molina, dans son Histoire *naturelle du Chili*, (p. 303) a décrit, sous le nom d'*equus bisulcus*,

un animal qui a beaucoup occupé les zoologistes. Les uns, et c'est le plus grand nombre, nient son existence, et les autres pensent que c'est un *paco* ou un *lama* que Molina aura mal décrit; mais comme plusieurs des espèces crues fabuleuses et indiquées par cet auteur, viennent d'être observées, il se pourrait que le *guémul* on *huemul*, se présentât un jour, et soit alors rétabli dans nos species et dans une division autre que celle des solipèdes, où il ne pourrait demeurer. Le guémul, dit-on, ressemble à l'âne par les formes du corps, et a les pieds à deux doigts comme les ruminans.

Il habite les hauteurs les plus inaccessibles des Andes.

VIIe ORDRE.

Les RUMINANS (*Pecora*, L.).

N'ont d'incisives qu'à la mâchoire inférieure (1), et le plus ordinairement au nombre de huit; elles sont remplacées par un bourrelet calleux à la mâchoire supérieure; les molaires ont leur couronne marquée de deux doubles croissans; les pieds ont deux doigts, engagés dans deux sabots; deux rudimens de doigts latéraux existent derrière le sabot; quatre estomacs, destinés à la rumination; les mamelles inguinales au nombre de deux ou de quatre; le plus communément des cornes ou des bois.

1re Division. INERMES, *Inermia*.

†. Les CAMELÉES : *ont des canines et point de cornes.*

CCVII^e Genre. CHAMEAU, *Camelus*, L.

Des dents pointues implantées dans l'os incisif;

(1) Exception le *chameau* et le *paca*.

doigts réunis en dessous jusque près de la pointe par une semelle commune ; cou très long, lèvre supérieure fendue ; point de mufle ; dos chargé de loupes graisseuses ; des callosités sur la poitrine et sur les poignets des jambes de devant et les genoux des jambes de derrière ; quatre mamelles ventrales.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{6-6}{5-5}$, 34.

926e Espèce. Chameau a deux bosses, *Camelus bactrianus*, L. Le *Chameau* de Brisson et de Buffon. Le *Camelus bactriæ* de Pline.

Ce chameau paraît être le *dityles* des Grecs ; il est plus particulièrement connu sous le nom de *chameau de la Bactriane ;* il est distingué par deux bosses ou loupes graisseuses placées sur le dos et sur les lombes et hautes de 9 pouces ; son poil est laineux, très touffu et composé d'un duvet fort long, et de poils rares plus long et plus gros ; sa couleur est brune roussâtre.

Nommé *vaisseau du désert* par les Orientaux, le chameau par sa sobriété est la seule bête de somme avec laquelle on puisse traverser les déserts.

Il habite presque toutes les contrées de l'Asie, et on a essayé de le naturaliser dans le midi de l'Europe.

927e Espèce. Chameau a une bosse, *Camelus dromedarius*, L. Le *Dromadaire* Buffon ; le *Camelus arabiæ*, Pline.

Le dromadaire est plus vigoureux et encore plus habitué aux privations que le chameau ; il n'a qu'une seule bosse arrondie sur le milieu du dos ; son poil est assez doux, laineux, de médiocre longueur, mais plus fourni sur la bosse et sur les membres ; sa couleur est d'un gris presque blanc passant au gris roussâtre. Le dromadaire est plus particulièrement employé en Arabie ; il paraît que c'est le seul animal de ce genre que les anciens Grecs et Romains aient connu.

est communément répandu en Egypte, en Abys-
:, dans la Perse, dans l'Inde et dans la Tartarie.

/III• Genre. MÉRICOTHÈRE, *Mericotherium*, Bojanus.

e genre a été formé par M. Bojanus, d'après
amen de dents trouvées en Sibérie, et qui ont
appartenir à un animal voisin des chameaux,
yant quelques uns des caractères des moutons
des chèvres. Ces dents molaires comparées à
s des ruminans connus, ne sont rapportées
z particulièrement qu'aux dents des animaux
familles que M. Bojanus a nommées *camélines* et
s (*Actes de l'Acad. Cæs. Leop. Car. des Curieux
z Nature*, t. XII, p. 1), et leur principal ca-
ère est d'avoir des arêtes entre les colonnes;
s M. Cuvier a été à même de reconnaître que
dents appartenaient au genre *chameau*, et que
lifférences qu'elles présentent d'avec celles de
ièce vivante ne sont dues qu'à l'âge. (*Ce genre
era donc ici que pour mémoire.*)

' Espèce, MÉRICOTHÈRE DE SIBÉRIE, *Mericotherium sibiricum*, Bojanus.

et animal anti-diluvien devait être, suivant
Bojanus, au moins aussi grand que la girafe, et
ressemblant à l'*argali*, il devait avoir au moins
eds de hauteur, ou 6 pieds s'il se rapprochait du
iton; car on n'a pu supputer ses dimensions
m calculant celle des dents trouvées avec les
nes organes chez les animaux vivans avec les-
ls le méricothère paraît avoir du rapport. Trois
aires ont seulement été découvertes avec des
ris de *mammouths*, probablement aux pieds des
its Altaïs en Sibérie.

CCIX• Genre. LAMA, *Lama*, Cuvier.

'ieds ayant deux doigts munis d'ongles petits,
z séparés; cou très long; lèvre supérieure fen-
:; point de mufle; point de loupes graisseuses

sur le dos; callosités petites ou nulles; deux mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 30.

929e Espèce. LAMA DOMESTIQUE, *Lama peruviana; Auchenia glama,* Desm. 655. *Camelus glama*, L. Le *lama*, Buffon. *Camelus lama*, Erxl. Le *Lama sauvage, Guanaco* ou *Huanaca* d'Ulloa. Le *Llama* des Péruviens.

Sous ce nom on comprend deux espèces : l'une sauvage est le *guanaco*, l'autre soumise à la domesticité est le *lama*. Ses caractères sont : un pelage laineux et grossier, brun varié de taches blanches; le dos arqué; la queue pendante; une tache elliptique d'un brun noir foncé, placée en dedans du jarret; la tête et les jambes sont peu fournies de poils. Le *guanaco*, qui est châtain uniforme, ne diffère du *lama* que par une taille plus forte.

Ils vivent en troupes dans les chaînes des Andes; les lamas domestiques sont doux et dociles, et servent à porter de légers fardeaux au Pérou et au Chili.

930e Espèce. LAMA ALPACA, *Lama paco; Auchenia paco*, Desm. 636. *Camelus pacos*, Erxl. Le *Paco*, Buffon.

L'alpaca est de la taille du cerf; son pelage est composé de poils laineux, très longs et fins, de couleur châtain clair; les poils des jambes sont très courts et noirâtres, tandis que ceux du corps sont disposés par mèches; la queue est touffue et tombante; son museau est assez brusquement séparé du front.

Ses mœurs sont sauvages, et il vit par troupes dans les Andes péruviennes.

931e Espèce. LAMA VIGOGNE, *Lama vicugna; Auchenia vicugna*, Desm. 657. *Camelus vicugna*, L. La *Vigogne*, Buffon. *Camelus araucanus*, Molina.

La vigogne a des jambes longues et menues; la tête moyenne; le museau s'unissant au front par une légère courbure; le pelage d'un brun fauve pâle tirant

sur la couleur isabelle en dessus et blanc en dessous ; poils laineux très fins, longs d'un pouce sur le corps et de trois sur la poitrine.

Ces animaux sont timides et sauvages, ils s'apprivoisent difficilement ; ils vivent en troupes nombreuses près des cîmes éternellement glacées des hauts pitons des Andes ; leur laine sert à fabriquer ces tissus excessivement fins, dont se vêtissaient les caciques, et qu'on nomme *ponchos*.

††. Les Moschinées.

CCX Genre. Chevrotain, *Moschus*, L.

Une longue canine de chaque côté de la mâchoire supérieure, sortant de la bouche dans les mâles ; corps svelte ; pieds fins ; queue très courte ; poils courts et lisses ; sabots conformés comme ceux des ruminans ordinaires ; point de larmiers ; dans une espèce, une poche située en avant du prépuce du mâle, et qui renferme une humeur fort odorante.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{8}$, can. $\frac{1-1}{0-0}$, mol. $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Suivant M. Temminck le *moschus pygmæus* est le jeune âge d'une très petite antilope nommée par lui *antilope spinigera* des côtes de Guinée et de Loango. Les *moschus delicatulus* et *americanus*, ne reposent, suivant le même auteur, que sur des jeunes du *cervus rufus*.

932e Espèce. Chevrotain porte-musc, *Moschus moschiferus*, L. Le *Musc*, Buffon. Le *Xé* des Chinois.

Le musc est de la taille du chevreuil ; son pelage est grossier et teint de brun, de fauve et de blanchâtre ; ses canines sont très apparentes hors de la bouche ; un simple renflement remplace la queue. Cet animal est célèbre par le produit excessivement odorant (*le musc*) qu'il fournit à la médecine, et qui est un principe sécrété dans une poche située en avant du prépuce du mâle. Ses mœurs sont sauvages et solitaires ; il est vif, timide, et ne se plaît

ue dans les lieux les plus escarpés des hautes montagnes.

On le trouve dans presque toute l'Asie, et notamment en Chine, au Thibet, au Pégu et en Tartarie; on en connaît une variété albine.

932e bis Espèce. CHEVROTAIN MEMINNA, *Moschus meminna*, Erxl. *Chevrotain à peau marquée de taches blanches*, Buffon. Le *Meminna*, Knox.

Cette espèce a les oreilles longues; la queue très courte; le dessus du corps d'un gris olivâtre, marqué de taches rondes et blanches sur les flancs, et le dessous de cette dernière couleur.

Il n'a point d'organe secréteur de musc. Ses dimensions sont d'un pied quatre pouces, et sa patrie est l'île de Ceylan.

933e Espèce. CHEVROTAIN DE JAVA, *Moschus javanicus*, Pallas, Desm. 661. *Chevrotain de Java*, de Buffon.

Cet animal n'est pas plus grand qu'un lapin; son pelage est brun ferrugineux en dessus, ondé d noir sans aucune tache sur les flancs, seulemer trois bandes blanches sont placées en long sur poitrine; le bout du nez est noir.

Cette espèce qui se rapproche beaucoup du *N* est de l'île de Java.

934e Espèce. CHEVROTAIN NAPU, *Moschus n* F. Cuv. 37e Mamm.

Ce chevrotain habite Sumatra. Il a la taille d vre; son pelage est brun, mélangé irrégulièr de reflets gris-noirâtres ou fauves; la mâchoi férieure est blanche; le poitrail est brun fonc lequel se dessinent cinq taches blanches liné convergentes. Son corps est épais; mais ses sont fines et déliées; c'est le *moschus javan* Raffles, mais non celui que Buffon a mer sous le nom de chevrotain de Java, et qui e précédemment.

935e Espèce. CHEVROTAIN KANCHIL, *Moschus kanchil*, Raffles.

Ce chevrotain n'a que 14 pouces de longueur et 9 à 10 de hauteur; son pelage est d'un brun rouge foncé, presque noir sur le dos, et d'un bai brillant sur les flancs; le ventre et le dedans des membres est blanc; il a trois raies sur la poitrine comme le *napu*, mais elles n'ont pas la même disposition. On remarque une bandelette qui va de la mâchoire à l'épaule; ses canines supérieures sont longues; la queue est touffue et blanche au bout.

Il habite les forêts de Java, et vit de fruits et entre autres de ceux de *gmelinia villosa* de Roxburgh.

2e Division. Les PLÉNICORNES (*Plenicornia*) ou CHÉRATOPHORES.

N'ont point de canines; les mâles, quelquefois les femelles, ont deux cornes creuses persistantes, ou des bois comme osseux et caduques.

1. *Cornes caduques propres au mâle seulement :* les CERVINÉES.

CCXIe Genre. CERF, *Cervus*, Briss.

Corps svelte; jambes minces; des larmiers sous les yeux; un mufle dans la plupart des espèces; oreilles médiocres, pointues; queue très courte; quatre mamelles inguinales.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{8}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

Le genre *cervus* se compose d'un très grand nombre d'espèces, parmi lesquelles plusieurs sont loin d'être exactement distinguées; nous croyons devoir adopter la classification admise par M. de Blainville pour le groupement des espèces d'après leur rapport d'organisation.

§. 1. *Bois sessiles plus ou moins subdivisés, sans andouillers basilaires ni médians, terminés par une vaste empaumure digitée à son bord externe seulement.* Les Elans.

936ᵉ Espèce. Cerf élan, *Cervus alces*, L. Desm. 662, L'*Orignal* des Canadiens et de Terre-Neuve. L'*Élan*, Buffon.

Cet animal a la tête longue et étroite en avant; son museau est renflé et a beaucoup d'analogie avec celui du cheval; ses bois consistent en une très large empaumure garnie d'andouillers ou de digitations nombreuses à son bord extérieur; la queue est très courte; la couleur générale du pelage est d'un brun fauve sur le dos et sur la croupe, et d'un brun plus ou moins foncé en dessous; on en connaît une variété à pelage plus noir. L'élan a communément 6 pieds de longueur.

Il habite par petites troupes les forêts marécageuses de l'ancien et du nouveau Continent. C'est le *Moose deer* des Anglo-Américains; sa nourriture consiste en bourgeons d'arbres et en herbe.

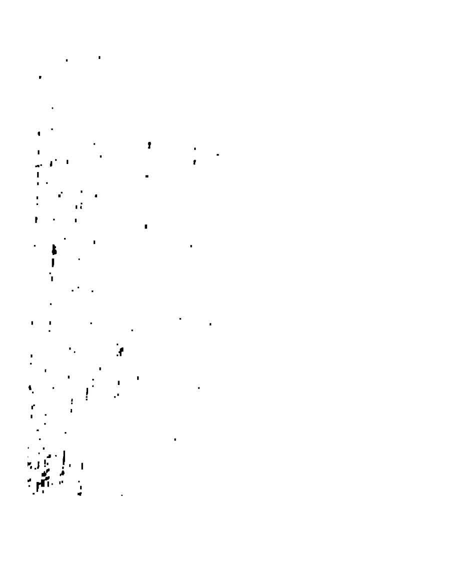
937ᵉ Espèce. Cerf couronné, *Cervus coronatus*, Geoff. Desm. 673.

Cette espèce se rapproche de l'élan par ses bois, seule partie d'elle que l'on connaisse; ils sont noirâtres, formés d'une simple empaumure, disposés en lames minces, très unies et un peu concaves, dont la face externe est divisée en cinq ou six dentelures profondes sans nervures.

Sa patrie est inconnue.

938ᵉ Espèce. Cerf géant, *Cervus giganteus*, Goldfuss.

M. Goldfuss a décrit sous ce nom une tête d'élan fossile, caractérisée par un andouiller placé immédiatement au-dessus de la couronne et dirigé en avant. Cette tête a été trouvée, en 1800 sur les bords de l'*Iss*, dans un terrain sablonneux.



ı même auteur décrit aussi une portion de crâne et de fossiles qui ont été trouvés dans les fortifications de Co-:, et qui paraissent ne différer en rien de ces mêmes .es du *cerf commun*, actuellement vivant.

ˈ Espèce. CERF IRLANDAIS, *Cervus euryceros*, Hibbert.

ous ce nom M. Hibbert a décrit un élan fossile, l pense être l'*euryceros* d'Oppien; cet animal, nt à une époque assez voisine, aurait vécu dans marais; et ce doit être, suivant le même auteur, *egh* des anciens Bretons, et celui que *Julius Calinus* a mentionné parmi ceux qu'il nomme *cervi nati*. Cet élan a été trouvé dans un terrain mar-x de *Ballaugh* et devait habiter les îles Britan-ıes (*Espèce hypothétique*).

ᵉ Espèce. CERF D'AMÉRIQUE, *Cervus americanus*, Harlan, Faune améric., p. 245.

'et élan fossile a été figuré dans le tome I, pl. 10, 4, p. 375 des *Transactions de la Société philosophique américaine*, par le docteur Wistar; il a beau-p de rapport, par son crâne, avec le *cervus canasis*, dont il diffère toutefois, ainsi que de ceux espèces actuellement vivantes, par beaucoup de actères; son crâne est plus long que celui de l'é-; la région occipitale est aussi plus large; le ıt de départ des cornes est concave, et les crêtes :inées à l'attache des muscles plus étendues, etc. débris ont été trouvés dans une molasse près les tes de l'Ohio, conjointement avec des os de *stodonte*.

ı. *Bois sessiles plus ou moins divisés, pourvus d'andouillers basilaire et médian.*

†. *Andouillers aplatis*, les RENNES.

ᵉ Espèce. CERF RENNE, *Cervus tarandus*, L. Desm. 63. Le *Caribou*, *Cervus rangifer*, Brisson. La *Renne* de Buffon.

ıa renne a la tête forte et médiocrement longue; queue est très courte; ses bois composés d'an-

douillers palmés et dentelés, exclusivement développés, supportés sur un mérain très long, mince et comprimé; son poil est de deux sortes : l'un laineux, abondant pendant l'hiver, et l'autre soyeux et très cassant, et plus long sur le cou qu'ailleurs. Le pelage varie suivant les saisons, de brun foncé qu'il est au printemps, il passe successivement au gris-brun, au gris-blanc et même au blanchâtre dans l'été. Les rennes perdent leurs bois en hiver; elles ont été soumises à la domesticité dans le nord de l'ancien continent. La richesse des Lapons est fondée sur la possession de troupeaux de rennes qui fournissent à tous leurs besoins. L'hiver ces animaux cherchent leur nourriture en broutant sur la neige un lichen qui forme toute la végétation de ces climats.

On les trouve dans tout le nord de l'Ancien et du Nouveau-Monde; on les a introduites en France.

942e Espèce. CERF D'ÉTAMPES, *Cervus Guettardi*. Cuv. Desm. 688.

Cette espèce est fossile, et ses débris ont été trouvés au milieu du sable de la vallée d'Etampes. Ses bois sont analogues à ceux des rennes; mais leur dimension est beaucoup plus petite, car ils sont minces, presque filiformes et légèrement comprimés; sa taille devait être celle du chevreuil ordinaire.

††. *Andouillers supérieurs seuls comprimés*. Les DAIMS.

943e Espèce. CERF DAIM, *Cervus dama*, L. Desm. 672. *Cervus platyceros*, Rai. Le *Daim*, Buffon.

La taille du daim est intermédiaire entre celle du cerf et du chevreuil; son pelage en été est brun, fauve en dessous et tacheté de blanc; il est généralement brun en hiver; sa queue est longue, noire en dessus et blanche en dessous. Ses bois sont divergens et dentelés profondément sur les deux bords supérieurs aplatis, mais davantage sur l'externe. La daine ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas de bois; son faon est fauve tacheté de blanc. On en connaît encore deux variétés; l'une le daim blanc

est un albinos, l'autre le daim noir (*cervus mauricus*) est plus petit que le daim ordinaire, a son pelage brun presque noir en dessus, moins foncé en dessous.

Cette variété habite la Suède et la Norwège. Le daim vit par petites troupes dans presque toute l'Europe; sa chair est estimée.

944e Espèce. CERF D'IRLANDE, *Cervus hibernus*, G. Cuv. Desm. 685.

Cette espèce est fossile; ses bois sont très grands et ont de 9 à 12 pieds d'envergure, entre les extrémités des deux branches; ils sont garnis d'andouillers sur leurs deux bords, moins nombreux que sur le bois d'élan.

Ils ont été rencontrés en plusieurs lieux de l'Europe, notamment en Irlande.

945e Espèce. CERF D'ABBEVILLE, *Cervus somonensis*, Cuv. Desm. 687. *Daim d'une grande taille*, G. Cuv.

Cette espèce est également fossile; ses bois sont analogues à ceux du daim, mais d'un tiers plus grands; ils naissent immédiatement des frontaux, et ne sont pas portés par un pédoncule.

Ses débris ont été trouvés dans des sables de la vallée de la Somme, tout près d'Abbeville.

§. 3. *Bois sessiles à andouillers, basilaire et médian, tous coniques; les* CERFS *proprement dits.*

946e Espèce. CERF COMMUN, *Cervus elaphus*, L. Desm. 666. Le *Cerf*, la *Biche*, et le *Faon*, de Buffon.

A la tête longue terminée par un mufle très court; ses bois sont ronds, branchus, ayant une empaumure terminale formée de deux à cinq dagues; sa queue est moyenne; le pelage d'été est brun fauve, celui d'hiver est gris-brun; une grande tache fauve pâle occupe les fesses et la queue. Le cerf a des canines dont est privé la biche, qui est aussi dépourvue de bois; le faon a le dessus du corps fauve parsemé de taches blanches et le dessous blanc.

Le cerf a deux variétés principales : celle de Corse (*cervus corsicanus*, Gmel.) est beaucoup

plus petite et a le corps plus trapu que le cerf ordinaire; la seconde ou le cerf des Ardennes (*cervus germanicus*, Briss.), qu'on a cru long-temps être l'*hippélaphe* d'Aristote, est plus grand et a le pelage plus foncé; des poils plus longs sur le cou et sur les épaules que le cerf commun. Quant au cerf blanc, il est le résultat de l'albinisme. Le cerf habite les forêts et vit en troupes; son naturel est très craintif, sa défiance est extrême; son agilité est depuis long-temps célèbre. Par la patience on peut le dresser aux habitudes les moins compatibles avec son naturel.

Il habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique.

947e Espèce. Cerf wapiti, *Cervus wapiti*, Mitchill. *Cervus major*, Ord; Desm. 664. L'*Elk* des Américains, le *wapiti*, Warden.

Le wapiti est à peu près de la taille du cerf; sa queue est très courte; son pelage fauve brunâtre; la région des fesses, y compris la queue, occupée par une grande tache d'un jaune très clair; ses bois sont rameux, très grands et sans empaumure. Le mufle est très large et le mâle seul a des canines; ses poils d'une médiocre longueur partout sont très allongés dessous la tête et le cou; l'intérieur des oreilles est blanc; le larmier est très grand. La femelle est moins foncée en couleur et n'a point de bois.

Les wapiti vivent en famille et sont monogames; ils s'apprivoisent aisément. Les Indiens s'en servent pour tirer leurs traîneaux; on les rencontre au Canada et dans les vallées du Haut-Missouri.

Un mâle de cette espèce, vivant à Londres, a servi à démontrer avec quelle rapidité les bois poussaient chez ces animaux; à dix jours de leur sortie, ils ont plusieurs pouces de hauteur; un mois après on comptait deux pieds d'intervalle entre les fourches.

948e Espèce. Cerf canadien, *Cervus canadensis*, Brisson, Desm. 665. Le *Red deer* de Warden.

Cette espèce, distinguée de la précédente par

M. Warden, n'est pas très authentique; son pelage est fauve obscur, et on n'observe point de taches jaunâtres sur les fesses; sa queue est assez longue et ses bois sont branchus, sans empaumure terminale, et ont six andouillers isolés recourbés à leur extrémité.

Ce cerf, commun dans l'ouest et le sud des États-Unis, n'existe point au nord.

949ᵉ Espèce. CERF A GRANDES OREILLES, *Cervus macrotis*, Say, major Long's exp. t. 2, p. 88. Le *Black tailed deer*, Lewis et Clarck, et aussi leur *Mule deer*.

Ce cerf est d'un brun pâle rougeâtre sur le corps; les flancs sont d'un cendré brunâtre; le dos est parsemé de poils dont la pointe est noirâtre, et qui forment par leur réunion une ligne distincte sur le cou; la queue est d'un cendré roussâtre et terminée de noir; les oreilles sont longues de 7 pouces 6 lignes; la queue n'a que 4 pouces, et les poils qui la dépassent ont aussi la même dimension.

Cette espèce habite les possessions les plus éloignées dans le nord des États-Unis.

950ᵉ Espèce. CERF DE WALLICH, *Cervus Wallichii*, F. Cuv. 39ᵉ Mamm. G. Cuvier. t. IV, p. 504.

Cette belle espèce de cerf est du Népaul et a été envoyée au Muséum par M. Duvaucel. Elle est d'un gris brun jaunâtre, qui est plus pâle sur les joues, sur le museau, autour des yeux et au ventre; la queue est très courte et blanche, ainsi qu'une grande tache à la croupe; les bois s'écartent à droite et à gauche, et se renversent en arrière après les premiers andouillers, pour remonter ensuite verticalement. Sur chaque bois naissent deux andouillers qui se dirigent en avant : l'un descend sur le chanfrein et l'autre se relève un peu. Un troisième dirigé en dehors naît du merrain.

Ce cerf est dédié au directeur du Jardin des Plantes de la compagnie des Indes à Calcutta.

§. 4. *Bois sessiles, ramifiés, avec un seul andouiller basilaire, sans médians, et le supérieur ordinairement simple.* Les Axis.

†. *Espèces tachetées.*

951e Espèce. Cerf axis, *Cervus axis*, L. Desm. 668. L'*Axis*, G. Cuv. *Cerf du Gange*, Buffon.

L'axis a les formes générales du daim; le pelage est en tout temps et uniformément d'une couleur fauve assez vive et mouchetée de blanc; les poils qui le composent sont roux et très secs, ils forment une ligne presque noire le long de l'épine; le dessous du corps est d'un blanc de neige. L'axis mâle n'a point de canines supérieures; les bois sont un peu rugueux, à deux andouillers et à une seule pointe terminale. La femelle n'a point de bois et se distingue par une ligne blanche qui occupe longitudinalement les flancs : les mœurs de cet animal sont très douces, très timides.

Il vit dans l'Indostan, et particulièrement au Bengale.

952e Espèce. Cerf cochon, *Cervus porcinus*, L. Desm. 670. Le *Cerf-cochon*, Buffon.

Cet animal a le corps plus trapu et les jambes plus courtes que l'*axis*; il a le dessus du corps fauve, tacheté de blanc, et le dessous d'un gris fauve; ses bois sont grêles, n'ayant que deux très petits andouillers; les yeux et le museau sont noirs; une ligne un peu plus brune se dessine sur le dos; les fesses sont blanchâtres; la queue est fauve en dessus et blanche en dessous.

Il habite l'Inde.



†† . *Espèces sans taches.*

953e Espèce. CERF HIPPÉLAPHE, *Cervus hippelaphus*, G. Cuv. p. 40, t. IV. *Cerf d'eau* ou *mejangan-banjoe* des Malais de Java, suivant Duvaucel (1), cru être l'*hippélaphe* d'Aristote, par le baron Cuvier, qui regarde maintenant le n° 956 comme cet animal.

Cette espèce a la taille du cerf commun ; son poil est plus rude et plus dur, et dès la jeunesse celui du dessus du cou, des joues et de la gorge, est plus long et plus hérissé, et forme une sorte de barbe. En hiver il est de couleur gris brun plus ou moins foncé ; en été il est d'un brun plus clair et plus doré ; sa croupe est fauve pâle ; la queue est brune, terminée de poils noirs assez longs.

Habite Sumatra, le Bengale ; Aristote mentionne l'*Arachosie* pour patrie de son hippélaphe.

954e Espèce. CERF DES MARIANNES, *Cervus mariannus*, G. Cuv. t. IV, p. 45. Desm. 669.

Cette espèce, dont on doit la découverte à MM. Quoy et Gaimard, est de la taille du chevreuil ; son pelage est entièrement gris brun ; sa queue est courte et elle a, comme les précédentes, un mufle et des larmiers ; son bois a deux andouillers à une seule pointe terminale, dirigés l'un en avant et l'autre en dedans : le faon est d'un fauve uniforme sans tache. Nous eûmes occasion de voir à Bourou, une des Moluques, un axis qui nous paraît très voisin de cette espèce. MM. Quoy et Gaimard la trouvèrent abondamment aux îles Mariannes, où elle est très multipliée et où elle sert à la nourriture des habitans.

Nul doute que sa patrie primitive ne soit l'Inde, d'où les Espagnols l'ont tirée pour la jeter dans les îles soumises à leur pouvoir.

---

(1) Et *rusa* ou *roussa-itan* (cerf noir), à Java et à Sumatra.

955e Espèce. Cerf noir, *Cervus niger*, Blainv. Desm. 671.

Cette espèce, décrite pour la première fois par M. de Blainville, d'après un beau dessin envoyé de l'Inde, a la taille et les formes générales du cerf commun; son pelage est d'un brun presque noir en dessus, plus clair en dessous, tandis que les parties internes et supérieures des membres sont blanches; les bois sont très simples, et n'ont qu'un andouiller conique à la base d'un merrain allongé.

956e Espèce. Cerf d'Aristote, *Cervus Aristotelis*, G. Cuv. t. IV, p. 503.

Cette espèce, découverte dans le Bengale par M. Duvaucel, est plutôt l'hippélaphe d'Aristote, ainsi que l'a reconnu M. G. Cuvier. Il ressemble beaucoup au précédent par la couleur du pelage, les mêmes teintes de fauve pâle et de blanc, seulement la queue est brune et non pas noire, et beaucoup plus courte que celle de l'axis; sa tête osseuse est autrement configurée : on le nomme au Bengale *cul-orinn*, cerf noir.

Il est commun au Sylhet, dans le Népaul et vers l'Indus.

957e Espèce. Cerf de Duvaucel, *Cervus Duvaucellii*, G. Cuv. t. IV, p. 505.

Cette espèce a été fondée par le baron Cuvier sur des bois envoyés des Indes par M. Duvaucel. Ces bois ont de grands rapports, à la première vue, avec ceux d'un cerf d'Europe âgé, mais ils en diffèrent par une toute autre courbure et une autre distribution d'andouillers. On ne connaît nullement l'animal ni les couleurs de son pelage.

958e Espèce. Cerf de Leschenault, *Cervus Leschenaultii*, G. Cuv. t. IV, p. 505 et 506.

Cette espèce a été établie par le baron Cuvier sur un bois envoyé de la côte de Coromandel, par M. Leschenault, et qui diffère de tous les précédens; il est aussi grand que celui du cerf d'Aris-



tote, mais il est moins grand et moins tuberculeux que celui du cerf d'Europe.

959e Espèce. CERF DE PÉRON, *Cervus Peronii*, G. Cuv. t. IV, p. 46.

Espèce fondée sur une tête et des bois de couleur de brun pâle, apportés de Timor par Péron; cette espèce aurait des canines; la tête aurait une saillie assez marquée entre les bois, mais point de convexité à la base du nez; l'angle postérieur de son orbite est relevé d'une certaine manière.

960e Espèce. CERF CHEVAL, *Cervus equinus*, G. Cuv. p. 44, t. IV. Raffles, vol. XIII, *Trans. Soc. Linn.*

Son museau est noir et son menton blanc; son pelage brun grisâtre, plus obscur sur le ventre, tirant sur le ferrugineux aux parties postérieures et à la queue; l'intérieur des membres est blanchâtre; sa taille est presque aussi grande que celle du cheval.

Habite Sumatra.

§. 5. *Bois sessiles, ramifiés, avec un andouiller médian, sans andouiller basilaire.* Les CHEVREUILS.

Tous les animaux de cette section ont une ligne blanche bordée de noir, qui coupe obliquement le bout du museau.

†. *De l'ancien Continent.*

961e Espèce. CERF CHEVREUIL, *Cervus capreolus*, Briss. Desm. 674. Le *Chevreuil*, Buffon.

Le chevreuil est plus petit que le cerf et le daim, dont il a à peu près les formes générales; son pelage est fauve ou gris brun, et les fesses sont blanches; la queue est très courte; les bois sont assez petits, rameux et rugueux, ayant deux andouillers dirigés, l'un en avant, l'autre en arrière. Le chevreuil n'a ni canines ni larmier, et la *chevrette* n'en diffère que parce qu'elle est privée de bois; cet animal est vif, préfère les pays secs et élevés, et se réunit en petites troupes.

Il habite toute l'Europe et une partie de l'Asie tempérée.

962ᵉ Espèce. CERF AHU, *Cervus pygargus*, Pallas, Desm. 675. *Chevreuil de Tartarie*, G. Cuv.

L'ahu est plus grand que le daim : ce qui le caractérise est le tubercule qui remplace la queue; son pelage est long et serré, de couleur gris brun; ses bois sont médiocres, très rugueux et à deux andouillers, dont le postérieur forme une fourche avec la pointe du merrain; le ventre est jaunâtre; les fesses blanches, et il n'a point de canines.

Habite la Tartarie et surtout la Tartarie russe.

††. *Du nouveau Continent.*

963ᵉ Espèce. CERF DE VIRGINIE, *Cervus virginianus*. G. Cuv. Desm. 679.

Ce cerf a la tête fine et le museau pointu; son pelage est gris brun, assez foncé en hiver; le dessous du corps d'un blanc pur; il est d'une belle couleur fauve en été, et le bout du museau est d'un brun foncé; son bois est médiocre, très fortement recourbé en avant, ayant de 3 à 4 andouillers; il a des larmiers, mais point de canines. Ce cerf a des formes très sveltes : il paraît commun dans toute l'Amérique du Nord, et ne s'arrêter au Sud que vers la Guyane.

964ᵉ Espèce. CERF GUAZOUPOUCOU, *Cervus paludosus*, Desm. 680, d'Azara.

Ce cerf a le museau très gros; les parties supérieures et les côtés du corps sont d'un rouge bai; le dessous de la tête et la poitrine sont blancs; les paupières sont noires, entourées de blanc; une tache veloutée noire occupe la lèvre inférieure; deux triangles de même couleur occupent, l'un le chanfrein, l'autre la hauteur des yeux; ses bois sont assez grands, terminés par une fourche ayant quelquefois 5 dagues.

Il fréquente les lieux marécageux du Paraguay.



965ᵉ Espèce. Cerf du Mexique, *Cervus mexicanus*, Pennant, Desm. 681. Le *Chevreuil d'Amérique*, Buffon.

On ne connaît de cette espèce que ses bois, qui sont médiocrement longs, gros et très rugueux, écartés, ayant plusieurs andouillers, dont l'antérieur est fort conique et non arqué.

Cette espèce habiterait le Mexique et la Guyane.

966ᵉ Espèce. Cerf gouazouti, *Cervus campestris*, F. Cuv. Desm. 682. *C. leucogaster*, Screb.

Le pelage du gouazouti est ras ou serré, d'un bai rougeâtre en dessus, d'un beau blanc en dessous et sur les fesses; les poils du ventre plus allongés que ceux du dos; la queue est moyenne; ses bois sont médiocres, assez minces, plus ou moins rugueux; à merrains à peu près droits, à andouillers antérieurs horizontaux, puis courbes et verticaux; à 2 andouillers postérieurs obliques. Ce cerf exhale, dit-on, une odeur infecte, court avec agilité.

Habite spécialement les pampas du Paraguay.

§. 6. *Bois sessiles, simples et en forme de dagues.* Les Daguets.

967ᵉ Espèce. Cerf gouazoupita, *Cervus rufus*, F. Cuv. Desm. 683. Le *Coassou*, la *Biche rousse* ou le *Guazoupita* de d'Azara.

Cette espèce a la tête très effilée, et le pelage rude et sec, d'un roux vif doré; le dessus de la tête et des jarrets sont d'un brun obscur tirant sur le roux; le dessous du corps est blanc; le mâle a des canines; les petits ont une livrée en naissant, et la queue de cette espèce est assez longue.

Elle vit par grandes troupes dans les forêts d l'Amérique méridionale.

968ᵉ Espèce. Cerf guazoubira, *Cervus nemorivagus*, F. Cuv. Desm. 684. Le *Cariacou* à Cayenne, le *Temamazame*, d'Hern.? le *Cerf*, 4ᵉ de d'Azara.

Ce cerf a le pelage d'un brun grisâtre en dessus et d'un blanc teint de fauve en dessous; les

fesses et le dessus de la queue sont fauves; ses larmiers sont très petits, et le mâle n'a point de canines.

Il habite les bois marécageux et vit solitaire au Paraguay et dans la Guyane.

§. 7. *Bois porté sur un long pédicule osseux dépendant des os du front.* Les CERVULES.

969ᵉ Espèce. CERF MUNTJAK, *Cervus muntjak*, Gm. Desm. 676. *Cervus muntjac* de Blainville; *Cervus vaginalis*, Bood; *Chevreuil des Indes*, de Buffon. Le *Kijang*, Raffles.

Le muntjak a la tête pointue, des yeux grands avec des larmiers; les oreilles assez larges; une queue courte et aplatie; le poil ras et luisant d'un marron roux, brillant en dessus; le ventre et le devant des cuisses d'un blanc pur; le mâle a des canines dont est privée la femelle, qui également n'a pas de bois.

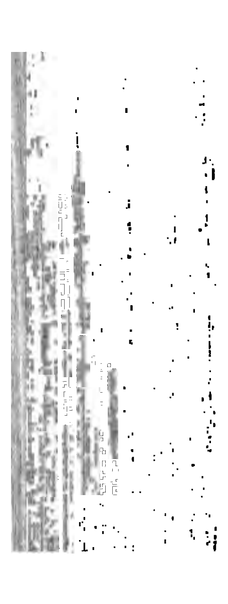
Ce cerf, de mœurs très douces, habite l'Inde et Sumatra.

970ᵉ Espèce. CERF MUSC, *Cervus moschatus*, Blainv. *Cervus moschus*, Desm. 677.

La description de cette espèce repose sur un crâne observé par M. de Blainville, et provenant de Sumatra. Ses bois sont très courts, sans andouillers et sans meules à leur base; leur pédoncule était très long; deux canines saillantes caractérisent la mâchoire supérieure du mâle.

971ᵉ Espèce. CERF A PETITS BOIS, *Cervus subcornutus*, Blainv. Desm. 678.

Cette espèce repose, comme la précédente, sur une description de crâne faite par M. de Blainville à Londres. Le bois est très petit, à meule assez bien formée; les pédoncules médiocrement allongées; un petit andouiller à la base, dont la pointe est brusquement recourbée en arrière. Le mâle n'a point de canines du tout : cette espèce diffère notablement des deux précédentes. Une espèce des Phi-



lippines, décrite dans une note de la page 442 de la *Mammalogie* de M. Desmarest, paraît identique avec celle-ci ; son pelage est généralement d'un gris brun, plus foncé sur le dos qu'ailleurs : on n'observe de blanc que sous la queue.

II. *Cornes persistantes et communes aux deux sexes.* CAMELOPARDINÉES.

CCXII^e Genre. GIRAFE, *Giraffa*, Brisson.

Cou très long, ligne dorsale oblique ; point de mufle ; poils ras ; une crinière sur la face supérieure du cou ; lèvre supérieure entière ; extrémité des cornes plane, avec une couronne de longs poils ; oreilles longues, pointues ; queue courte, terminée par un flocon de grands poils ; quatre mamelles inguinales.

Form. dent. : incisives $\frac{0}{8}$, canines 0, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

972e Espèce. GIRAFE D'AFRIQUE, *Giraffa camelopardalis ; Cameloparlalis giraffa*, Gm. Le *Camelopardalis* de Pline. *Cervus camelopardalis*, L.

Cet animal, remarquable par la disproportion et le peu de rapport qui existent entre plusieurs de ses parties, a été long-temps un sujet de controverse parmi les savans ; son cou, démesurément long, contraste avec son train de derrière beaucoup plus bas que celui de devant ; son pelage est varié de taches brunes et ferrugineuses, toutes irrégulières et anguleuses, et séparées par des bandelettes étroites de couleur blanche ou fauve très claire, ce qui lui donne l'aspect d'un damier. Les femelles sont plus petites que les mâles et de couleur plus claire.

Les girafes vivent en troupes dans les plaines, et se nourrissent des bourgeons et des feuilles des arbres que leur long cou leur permet de brouter. Elles habitent la partie australe de l'Afrique et certains cantons du cap de Bonne-Espérance, où elles sont rares. La première peau montée qu'on voit

au Muséum, fut apportée en France par M. Levaillant. Au mois d'octobre, j'ai vu à Marseille la girafe envoyée en présent par le dey d'Alger au roi de France. Les premières girafes vues en Europe furent offertes par le prince de Damas à l'empereur Frédéric II, et décrites par Albert-le Grand, sous les noms de *seraph* et d'*anabula*.

III. *Cornes composées d'un noyau et d'un étui élastique de forme creuse, chez les deux sexes; point de canines.* Les TUBICORNES.

A. *Des larmiers. Le noyau des cornes complétement solide.* Les ANTILOPÉES.

CCXIII[e] Genre. ANTILOPE, *Antilope*, Pallas, L. Gm.

Les caractères de ce genre nombreux en espèces, et sous-divisé par M. de Blainville en huit sous-genres, sont :

Cornes contournées de diverses manières, selon les espèces, et existant quelquefois dans les deux sexes; taille légère et svelte; nez tantôt terminé par un mufle, tantôt entièrement couvert de poils; des larmiers le plus souvent; point de barbe; oreilles assez grandes, pointues; souvent des brosses de poils sur les poignets, et des pores inguinaux; mamelles au nombre de deux ou de quatre.

Form. dent. : incisives $\frac{0}{8}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1[er] Sous-genre. ANTILOPE, *Antilope*, Pallas.

Des cornes, dans le sexe mâle seulement, à doubles ou à triples courbures, annelées, subspirales, sans arête; point de mufle et point de larmiers; souvent des brosses, des pores inguinaux; deux mamelles.

973[e] Espèce. ANTILOPE DES INDES, *Antilope cervicapra*, Pallas. Desm. 690. L'*Antilope*, Buffon.

Cette antilope a le corps svelte; le pelage ana-

logue à celui du cerf, d'un brun fauve en dessus et blanc en dessous; plus pâle chez la femelle; ses cornes sont noires, assez longues et à triples courbures, garnies de beaucoup d'anneaux dans leur longueur.

Cette espèce habite l'Inde ou l'Afrique, suivant Shaw.

974e Espèce. ANTILOPE SAÏGA, *Antilope Saïga*, Pallas, Desm. 691. *Capra tatarica*, L. Le *Saïga*, Buffon.

Le saïga a la taille du daim et les formes plus trapues que celles du cerf; son pelage est lisse, d'un gris jaunâtre en été, blanc en dessous, composé de poils plus longs et d'un gris blanchâtre en hiver. La femelle n'a point de cornes; celles du mâle sont de la longueur de la tête; elles sont jaunes et comme transparentes, annelées jusque vers le bout, et disposées en lyre.

Cet antilope vit en grandes troupes, et fréquente le bord des eaux, dans les lieux arides, découverts, sablonneux, dans le nord de l'Europe et sur les confins de l'Asie.

975e Espèce. ANTILOPE SEREN, *Antilope gutturosa*, Pallas, Desm. 692. Le *Hoang-yang* ou *Chèvre jaune*, des Chinois.

Cette espèce a la forme de l'antilope des Indes; la taille plus trapue que celle des gazelles; son pelage d'été est gris fauve en dessus et blanc en dessous; son pelage d'hiver est d'un grisâtre presque blanc. La femelle est plus petite que le mâle, sans cornes, n'ayant que deux mamelles, tandis que celui-ci en a quatre, et que ses cornes sont noires, garnies de bourrelets dans toute leur étendue, et disposées en lyre; il a aussi au prépuce une poche qui se remplit de *cerumen*.

Habite les déserts de la Mongolie.

976e Espèce. ANTILOPE CHIRU, *Antilope chiru* (*Quart. or. mag.* 1824, p. 260).

Cette espèce, que les habitans du Népaul, sa pa-

trie, nomment *chirù*, a été regardée, par les Anglais de l'Inde, comme la vraie licorne. Cette antilope, peu connue, a le pelage d'un bleu grisâtre, passant au fauve roux sur le dos; son poil est très fourni et long d'un pouce; son cou est très long; le ventre est blanc, et les jambes sont noires; sa longueur totale est 5 pieds 4 pouces; ses cornes sont très rapprochées.

2e Sous-genre. GAZELLE, *Gazella*, Briss., de Blainville.

Les cornes sont en lyre ou à double courbure, toujours annelées sans arêtes, et existant dans les deux sexes; quelquefois des larmiers; point de mufle; des pores inguinaux; deux mamelles et une queue courte.

977e Espèce. ANTILOPE DORCAS, *Antilope dorcas*, Pallas, L. La *Gazelle* de Buffon.

Cette espèce, qui se rapproche singulièrement des deux suivantes, et qui même a été confondue avec elle par plusieurs auteurs, a la taille du chevreuil, et les cornes rondes à leur base; celles-ci ont treize ou quatorze anneaux saillans; le dessus du corps est d'un fauve plus ou moins foncé; le dessous est blanc; une large bande noire traverse les flancs; une ligne nasale noire.

Elle vit en grandes troupes en Barbarie, en Syrie et en Arabie.

978e Espèce. ANTILOPE KEVEL, *Antilope kevella*, Pallas. *A. dorcas*, Desm. 693.

Le kevel ressemble à la gazelle, surtout à la corinne, dont il n'est peut-être qu'une variété; cependant ses cornes sont plus longues et plus aplaties sur les côtés, et annelées de quatorze à vingt renflemens; sa queue est noire, et du reste son pelage ressemble à celui de la corinne. Habite le Sénégal.

979e Espèce. ANTILOPE CORINNE, *Antilope corinna*, Pallas. *A. dorcas*, Desm. 693.

La corinne ressemble beaucoup à la gazelle; elle



en diffère par son poil plus long; ses cornes plus menues, moins contournées et marquées d'anneaux plus petits; la tête est fauve et gris clair sur l'occiput; ses yeux sont entourés d'une bande blanchâtre qui descend jusqu'aux narines.

Cette espèce est commune au Sénégal.

980e Espèce. ANTILOPE PERSANE, *Antilope subgutturosa*, Guldenst. Desm. 694. L'*Ahu*, Kœmpf. Le *Tseyran*.

Cette espèce est un peu plus grande que la gazelle, dont elle ne serait encore qu'une variété suivant M. Cuvier; son pelage est brun cendré dessus et blanc en dessous, et une bande brune occupe aussi chaque flanc; cependant les poils du dos ont plus de deux pouces de longueur, et une matière odorante est sécrétée des pores inguinaux; les cornes dans les deux sexes sont grandes, annelées, lyroïdes et d'un gris noir.

Elle habite les plaines découvertes de la Perse, jusque sur les limites de la Chine et de la Sibérie.

981e Espèce. ANTILOPE A BOURSE, *Antilope euchore*, Forst. Desm. 695. *A. marsupialis*, Zimmerm. *A. dorsata*, Lacép. Le *Springbok* des colons du Cap.

Cette espèce est d'un tiers plus grande que la gazelle; son corps est aussi plus trapu; son pelage est fauve en dessus et blanc en dessous; une raie de poils blancs, longue de 10 pouces, occupe la partie postérieure du dos; une ligne brune suit chaque flanc; la tête est presque blanche; les cornes sont noires, annelées et assez longues, disposées en lyre; un repli longitudinal de la peau sur la croupe.

Cette antilope vit en grandes troupes, qui changent souvent d'endroits, dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

982e Espèce. ANTILOPE POURPRE, *Antilope pygarga*, Pallas, Desm. 696.

Cette antilope a la taille du cerf d'Europe; son pelage est d'un bai brun très vif, de la couleur du

sang sur la tête et sur le cou; une large bande blanche sur le chanfrein; une raie brune sur chaque flanc; le dessous du corps blanc ainsi que les fesses; elle n'a ni larmiers, ni brosses; ses cornes sont rondes, lyroïdes, marquées de onze ou douze anneaux très saillans, et sont de couleur noire.

Elle habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

983e Espèce. Antilope nez taché, *Antilope naso maculata*, de Blainv. Desm. 697.

Cette espèce, de la taille d'une chèvre, a été décrite par M. de Blainville, sans qu'on sache quelle est sa patrie; son pelage est brun en dessus et blanc en dessous; le front est d'un roux vif, et une bande blanche traverse le chanfrein; les cornes sont annelées, noires, assez longues et courbées en avant et en dehors, puis en dedans; elle a des brosses aux poignets.

984e Espèce. Antilope aux pieds noirs, *Antilope melampus*, Litchst. Desm. 698.

Cette espèce a des cornes noires très longues et très fortes, lyroïdes, garnies de bourrelets saillans, et terminées par un bout mince et lisse; son pelage est ferrugineux en dessus, excepté sur les fesses qui sont blanches, ainsi que le dessous du corps et le dedans des membres; une ligne noire sur le dos, coupée obliquement sur les fesses par une ligne de même couleur; point de brosses; une tache noire à chaque pied.

Cette antilope vit par petites troupes dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

985e Espèce. Antilope koba, *Antilope Senegalensis*, Desm. 699. Le *Koba* de Buffon.

Le koba a la taille du cerf; mais son existence n'est point encore bien constatée; cette espèce n'est connue que d'après une tête osseuse; ses cornes sont noires, assez minces, légèrement comprimées, très longues, lyroïdes, lisses au sommet, ayant de douze à dix-sept anneaux.

Adanson a le premier observé cette antilope au Sénégal.

986e Espèce. ANTILOPE KOB, *Antilope kob*, Erxl. Desm. 700. *Antilope leucophæa*, Pallas. Le *Kob ou petite Vache marine du Sénégal*, de Buffon.

Le kob a la taille du daim, et n'est aussi connu que par une tête osseuse, également apportée du Sénégal par Adanson; ses cornes sont noires et grosses, n'ayant que sept ou huit anneaux; elles sont rapprochées l'une de l'autre à leur sommet.

3e Sous-genre. CERVICHÈVRE, *Cervicapra*, de Blainv.

Les cornes sont simples, tantôt droites, tantôt courbées en avant ou en arrière; elles sont peu ou point annelées; sans arêtes; souvent il existe des larmiers, mais jamais de brosses; le mufle manque le plus souvent; des pores inguinaux et une queue courte.

†. *Cornes courbées en avant.*

987e Espèce. ANTILOPE NANGUER, *Antilope dama*, Pallas, Desm. 701. Le *Dama*, Pline. Le *Nanguer*, Buffon.

Est de la taille du chevreuil; son pelage est fauve en dessus, blanc sous le ventre et sur les fesses; une tache de la même couleur sous le cou; ses cornes sont courtes, rondes, noires, brusquement courbées en avant, lisses à leur sommet; elles sont rugueuses à la base, avec cinq ou six anneaux mal dessinés.

Habite le Sénégal.

988e Espèce. ANTILOPE NAGOR, *Antilope redunca*, Pallas, Desm. 702. Le *Nagor*, Buffon.

Le nagor est un peu plus grand que le nanguer, dont il a la forme; son pelage est d'un roux pâle ou d'un fauve uniforme; les cornes sont presque lisses, à peu près droites, ayant un ou deux anneaux à leur base, courbées à leur pointe et de couleur noire.

Habite le Sénégal aux environs du Cap-Vert.

989e Espèce. Antilope steenbok, *Antilope ibex*, Afzelius. *A. tragulus*, Lichst. Desm. 703.

Est de la taille d'une chèvre; son pelage est roux en dessus et blanc en dessous; ses oreilles sont brunes, et la peau des régions inguinales et génitales est noire; la queue est courte; les cornes sont noires, arrondies, droites, minces, annelées à leur base, et terminées par une pointe recourbée.

Cette espèce habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

Sa variété, nommée par M. Forster *bleebok*, est l'*antilope pediotragus* d'Afzelius.

990e Espèce. Antilope grisbok, *Antilope melanotis*, Afzelius, Desm. 704. La *Chèvre grise* ou *Grisbok*, Forster. *A. grisea*, F. Cuv.

Cette espèce est plus grande que la précédente; son pelage est d'un fauve roussâtre, entremêlé de poils blancs ou gris sur le dos; d'un brun clair sur la tête, blanchâtre sous le ventre; les yeux sont entourés d'un cercle noir; ses cornes sont arrondies, annelées à la base, noires et un peu courbées en avant.

Cette antilope vit sur les montagnes, au milieu des rochers et par couples isolés, au cap de Bonne-Espérance.

991e Espèce. Antilope ritbok, *Antilope eleotragus*, Screb. Desm. 705. *A. arundinacea*, Shaw. Le *Ritbok* d'Allamand.

A le pelage laineux, d'un gris cendré en dessus, blanc sur le ventre, la gorge et les fesses; les oreilles sont très longues ainsi que la queue qui est plate, garnie de longs poils blanchâtres; ses cornes sont noires, assez petites, arrondies et légèrement courbées en avant; elles n'ont que dix anneaux peu marqués.

Une variété de cette espèce est nommée par Afzelius *antilope fulvo-rufula*. Peut-être est-ce encore à cette espèce qu'on doit rapporter l'*antilope isabellina* de Thunberg.



Le ritbok vit en petites troupes dans les buissons près des eaux; il habite la Cafrerie et les districts les plus éloignés du cap de Bonne-Espérance.

992e Espèce. Antilope a cornes aigues, *Antilope acuticornis*, de Blainv. Desm. 706.

Cette espèce ne repose que sur l'examen d'une tête osseuse, dont les cornes sont simples, coniques, très pointues, lisses, verticales et à courbures antérieures à peine sensibles.

†† *Cornes droites.*

993e Espèce. Antilope sauteuse, *Antilope saltatrix*, Boddaert. *A. oreotragus*, Gm. Desm. 707. Le *Klippspringer* de Forster. Le *Sauteur de rochers* de Vosmaër.

Cette antilope a des larmiers; un pelage rude et grossier, composé de poils aplatis et cassans, d'un gris de cendre clair et annelés de brun et de jaune grisâtre vers leur pointe, ce qui forme une teinte générale grise verdâtre; les oreilles sont bordées par un liseré d'un noir foncé; cornes courtes, minces, dressées et très légèrement arquées en dedans.

L'antilope sauteuse habite les rochers les plus inaccessibles et prend son nom de la grande force de ses sauts; on la trouve dans les montagnes des environs du cap de Bonne-Espérance.

994e Espèce. Antilope chevreuil, *Antilope capreolus*, Lichst. Desm. 708. Le *Rehbok*, Sparm. *Antilope lanata*, Desmoul.

Cette antilope a le museau très effilé; un pelage laineux frisé, gris roux en dessus, blanc en dessous; les cornes du mâle sont complétement droites, pointues à leur sommet, annelées, excessivement minces et arrondies; elle n'a ni larmiers ni brosses aux poignets; une tache noire occupe le menton; la femelle ne diffère du mâle que par le manque de cornes.

Vit en petites troupes dans les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

995ᵉ Espèce. ANTILOPE DE LALANDE, *Antilope Lalandia*, Desmoul. *A. Lalandiana*, Desm. 709.

Cette espèce est de la taille de l'antilope, mais son corps est assez épais; les poils sont assez longs, durs et non frisés; le dos et les flancs sont d'un gris brun clair uniforme; le ventre est blanc et séparé de la teinte foncée du dos par une ligne brusque; la tête et le cou sont d'un gris fauve; les cornes du mâle sont minces, droites, plus courtes que la tête et parallèles.

Habite les contrées montagneuses du cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été rapportée par feu de Lalande.

996ᵉ Espèce. ANTILOPE DES BUISSONS, *Antilope sylvicultrix*, Afzel. Screb. Desm. 710. Le *Bush goat* des Anglais de Sierra-Leone.

A la taille un peu plus forte que celle du daim; son pelage est en général assez doux, luisant, d'un brun foncé sur le dos, plus pâle sur les flancs, mêlé de gris sur les cuisses, formant une ligne d'un jaune isabelle sur la colonne vertébrale, plus large sur les lombes, où les poils sont plus longs et ont environ deux pouces; les cornes sont noires, rondes, courtes dans la direction du front, grosses et finement ridées à leur base, rugueuses au milieu et lisses au bout.

Habite les plaines couvertes de buissons des pays montueux de l'ouest de l'Afrique et des environs de Sierra-Leone.

997ᵉ Espèce. ANTILOPE DUIKER, *Antilope mergens*, de Blainv. Desm. 711. Le *Duiker* ou *Deukerbok* ou *Chèvre plongeante* du Cap.

Est de la taille de la chèvre; son pelage est généralement d'un fauve roux; le bas-ventre et l'intérieur des cuisses sont grisâtres; les quatre pieds sont bruns et des lignes noires occupent la face antérieure des jambes de devant et le canon de celles de derrière; elle n'a point de brosses aux poignets; ses cornes sont droites, assez grosses, anne-



lées à la base, de moitié plus courtes que la tête.
Habite le cap de Bonne-Espérance.

998e Espèce. ANTILOPE GRIMME, *Antilope grimmia*, Pallas, Desm. 712. La *Grimme*, Buffon. Le *Petit bouc damoiseau* de Vosmaër.

La grimme a les formes plus légères et plus arrondies que celles des gazelles; son pelage est généralement d'un fauve jaunâtre, gris le long du dos et sur le chanfrein; le museau est noir; les membres sont gris; les cornes dans le mâle sont courtes, assez épaisses, noires, très droites et parallèles.
Habite la côte de Guinée.

999e Espèce. ANTILOPE OUREBI, *Antilope scoparia*, Screb. Desm. 713.

L'ourebi a les formes de la précédente, mais elle est un peu plus svelte et un peu plus haute sur jambes; son pelage est d'un fauve uniforme supérieurement, d'un beau blanc en dessous; la queue brune; des brosses fauves et blanchâtres au poignet; des larmiers; des cornes chez le mâle, petites et droites, avec cinq bourrelets.
Vit par petites troupes dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

1000e Espèce. ANTILOPE SPINIGÈRE, *Antilope spinigera*, Temm.

Suivant M. Temminck le jeune âge de cette espèce serait le *moschus pygmæus* de Linné; le *chevrotain des Indes orientales* de Buffon; ses formes sont sveltes et gracieuses et d'un tiers moins grandes que l'espèce suivante; son pelage est d'un brun roux en dessus, blanc en dessous.
Habite les côtes de Guinée et de Loango.

1001e Espèce. ANTILOPE GUEVEI, *Antilope pygmæa*, Pallas, Desm. 714. Le *Guevei* d'Adanson. Le *Roi des chevrotains*.

Le guevei n'a guère qu'une dixaine de pouces de hauteur au train de devant et ses cornes ne sont longues que d'un à deux pouces; celles-ci sont

noires, coniques, dirigées en arrière et presque parallèles; son pelage d'un brun clair uniformément en dessus, blanchâtre en dessous; la queue est assez mince, brune en dessus et blanche inférieurement; vit isolément dans les grandes forêts de l'Afrique, notamment au cap de Bonne-Espérance.

††† *Cornes courbées en arrière.*

1002e Espèce. Antilope de Salt, *Antilope Saltiana*, Blainv. Desm. 715.

Cette espèce ne repose que sur l'examen d'une tête dont les cornes sont coniques, extrêmement petites, pointues, annelées dans leur base, à courbures postérieures à peine sensibles.

Sa patrie est inconnue.

1003e Espèce. Antilope camptan, *Antilope sumatrensis*, Desm. 716. Le *Cambing-outang* ou *Chèvre sauvage* de Marsden.

Cette espèce a des formes trapues et un mufle assez grand; son pelage est long, très fourni, d'un brun presque noir, blanc seulement aux épaules, au haut du cou et en dedans des oreilles; ses cornes sont noires, rondes, courtes, aiguës au sommet, annelées et légèrement arquées en arrière.

Habite l'île de Sumatra.

1004e Espèce. Antilope goral, *Antilope goral*, Hardw. *Trans. Soc. Linn.*, t. 14.

Cette espèce a les cornes courtes, subulées et recourbées à leur extrémité, qui est lisse; son pelage en dessus est d'un gris cendré plus pâle en dessous; la bouche est bordée de blanc; la queue est courte, terminée par un flocon de poils; elle a des larmiers; la femelle diffère peu du mâle, et elle a des tubercules qui remplacent les cornes de celui-ci.

Elle habite les chaînes de l'Himalaya et les montagnes du Népaul, où les habitans la nomment *Goral;* sa chair passe pour très délicate.

Le goral serait, suivant M. Temminck, le *bouquetin du Népaul* de M. F. Cuvier.

††††. *Quatre cornes*, les TETRACÈRES de Leach.

1005ᵉ Espèce. ANTILOPE QUADRICORNE, *Antilope quadricornis*, de Blainv. Desm. 717.

Cette espèce repose sur un crâne étudié par M. de Blainville, et qui provenait de l'Inde; les cornes sont au nombre de quatre; celles de devant sont lisses, assez grosses, un peu courbées en arrière; les postérieures sont plus grêles, plus élevées, coniques, presque droites et légèrement courbées en avant.

1006ᵉ Espèce. ANTILOPE CHICKARA, *Antilope chickara*, Hardwich., *Trans. Soc. Linn.*, t. 14. *Tschicara*, F. Cuv. 44ᵉ liv. *Tetracerus striaticornis?* Leach.

Cette espèce a quatre cornes, dont les antérieures sont droites, cylindriques, courtes, brusquement pointues et rapprochées à leur base; les postérieures sont allongées, pointues, droites et lisses, peu divergentes; elles sont noires et striées à la base; le pelage est d'un bai uniforme en dessus, passant en dessous au blanc plus ou moins mélangé de roux. Le *chickara* est commun dans l'Inde, et fréquente les forêts du Bengale et d'Orissa.

4ᵉ Sous-genre. ALCÉLAPHE, *Alcelaphus*, de Blainv.

Les cornes ont une double courbure; elles sont annelées sans arêtes dans les deux sexes; des larmiers; point de pores inguinaux; une queue médiocre terminée par un flocon de longs poils; deux mamelles; un demi-mufle.

1007ᵉ Espèce. ANTILOPE BUBALE, *Antilope bubalis*, Pallas, Gm. Desm. 718. Le *Bubalus*, Pline. Le *Bœuf d'Afrique*, de Belon. La *Vache biche*, le *Taureau cerf*, etc.

Le bubale est de la taille d'un grand cerf; sa tête est très allongée et étroite; ses cornes sont grosses, naissant presqu'à se toucher, fortement annelées et garnies de petites canelures longitudinales, arquées d'abord en arrière, puis en avant et enfin en arrière;

pelage uniformément roussâtre ; un flocon de longs poils noirs termine la queue.

Le bubale vit en petites troupes dans les déserts de l'Afrique ; il n'est pas rare en Barbarie, et en Egypte.

1008e Espèce. ANTILOPE CAAMA, *Antilope caama*, Screb. Desm. 719. *Antilope bubalis*, Pallas. Le *Licama* des Cafres. Le *Kaama* des Hottentots.

Le caama a la tête encore plus allongée que le bubale ; son pelage est d'un roux brun assez foncé sur le dos et plus clair sur les flancs ; les fesses sont blanches, ainsi que le ventre et la face interne des membres ; une tache noire à la base des cornes ; plusieurs lignes noires sur les jambes ; les cornes sont grosses, fortement annelées, courbées en avant et en arrière et la pointe prolongée dans ce sens.

Le caama vit en grandes troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

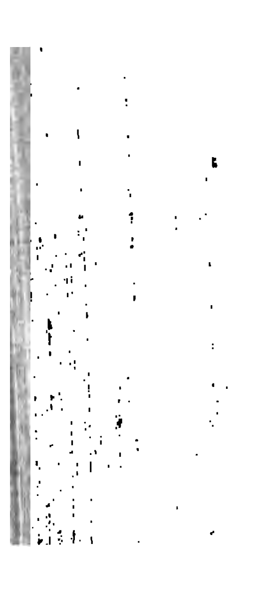
1009e Espèce. ANTILOPE A COLLETS, *Antilope suturosa*, Otto, *Mém. Soc. cur. de la nat.* t. 12.

Cette antilope a les formes très lourdes et la taille moyenne ; la queue est longue, floconneuse ; les cornes sont allongées, grandes, annelées, recourbées au sommet ; les poils sont secs, inégaux, très longs sur le dos et sur le cou, où ils forment trois bandes imitant de larges collets ; leur couleur est de brun cendré ; le ventre, les pieds et la queue sont blancs ; une tache brune occupe la région frontale, et trois taches blanches se dessinent sur les côtés de la tête. Cette description appartient à l'individu femelle seulement.

Patrie inconnue.

5e Sous-genre. TRAGELAPHE, *Tragelaphus*, de Blainv.

Les cornes sont plus ou moins comprimées, spirales, à arêtes existant tantôt chez le mâle, tantôt chez les deux sexes ; larmiers quelquefois nuls ; des pores inguinaux ; une queue médiocre ; quatre mamelles et un demi mufle.



10e Espèce. ANTILOPE COUDOUS, *Antilope strepsiceros*, Pallas, Desm. 720. Le *Condoma*, Buffon. Le *Coudou*, Vosmaër.

Le coudous a le corps robuste ; des cornes grosses, ies, de couleur jaune sale variée de noirâtre ; es sont divergentes et à trois courbures en spira- le pelage est composé de poils assez longs, cou- és, d'un gris plus ou moins roussâtre ; une ligne nche occupe le milieu du dos et donne naissance les lignes de même couleur qui descendent sur flancs ; il a une crinière sur le cou et une autre dessous ; une barbe au menton.

Cette antilope vit isolée dans les montagnes ; saute ec la plus grande vigueur et habite l'intérieur du de Bonne-Espérance.

11e Espèce. ANTILOPE BOSBOK, *Antilope sylvatica*, Sparm. Gm. Desm. 721. Le *Bosbok*, Allam.

Cette antilope a le pelage généralement d'un noir n en dessus et blanc en dessous ; plusieurs pe- es taches blanches sur le museau, ainsi que sur le lieu du cou, sur les flancs et sur la face externe cuisses ; sa queue est noire en dessus et blanche dessous ; le mâle a seulement des cornes, qui t noires, comme tordues sur elles-mêmes et lisses eur sommet.

Le bosbok vit dans les bois par couples, solitaires, cap de Bonne-Espérance.

12e Espèce. ANTILOPE GUIB, *Antilope scripta*, Pallas, Desm. 722. Le *Guib* d'Adanson.

Le guib est de la taille du daim ; son pelage est n fauve marron, marqué de bandes blanches nsversales, et un grand nombre de taches rondes, si blanches, éparses sur les flancs et sur les cuis- ; ventre noir, ainsi que le bout de la queue ; e ligne dorsale composée de poils plus longs, noirs, remêlés de blancs ; les cornes sont assez courtes, ntues, ayant deux arêtes saillantes, décrivant e spire d'un tour et demi au plus.

Le guib vit par grandes troupes sur les bords du fleuve Sénégal.

6e Sous-genre. ORÉAS, *Oreas*, Desm.

Les cornes sont droites, ayant une très forte arête en spirale qui existe dans les deux sexes; les larmiers manquent; un mufle, 4 mamelles; une queue longue et touffue au bout; point de brosses au poignet.

1013e Espèce. ANTILOPE CANNA, *Antilope oreas*, Pallas, Desm. 723. Le *Coudou*, Buffon. Le *Canna* de Gordon, l'*Elan du Cap* Sparmann, le *Canna* ou *Gann* des Hottentots.

Le canna a la taille d'un fort cheval; sa tête est longue et sans larmiers; son pelage est d'un fauve tirant sur le roux en dessus, blanc en dessous, d'un gris cendré sur la tête et sur le cou; les cornes sont noires, très grosses, divergentes et lisses à leur extrémité.

Les cannas vivent en troupes nombreuses dans les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

7e Sous-genre. BOSELAPHE, *Boselaphus*, de Blainv.

Les cornes sont simples, non ruguèuses, diversement contournées, privées d'arêtes spirales, et manquant quelquefois chez les femelles; la queue est terminée par un flocon de poils; point de brosses aux poignets; 4 mamelles; un mufle.

1014e Espèce. ANTILOPE NYL-GAUT, *Antilope picta*, Pallas, Desm. 724. *A. albipes*, Erxl. Le *Nyl-Gaut* de Buffon. Le *Taureau-Cerf* des Indes.

Le nyl-gaut a quelque chose de l'aspect des bœufs; sa tête est assez longue et mince; les cornes, dont est privée la femelle, sont courtes, coniques et lisses, très écartées l'une de l'autre et légèrement courbées en avant; le pelage est gris cendré dans le mâle et gris fauve dans la femelle; des anneaux noirs et blancs occupent les extrémités des pieds; une crinière noirâtre règne sur le dessus du cou, et en

essous pendent de longues mêches de poils noirs. Cet animal habite les confins de la Tartarie, nomment le Kashmir et Guzarate.

)15e Espèce. Atilope gnou, *Antilope gnu*, Gm. Desm. 725. Le *Catoblepas* de Pline? le *Bos gnou* de Zimmerm.; le *Gnou* ou *Niou* de Buffon.

Le gnou a la taille d'un cheval; le corps trapu t musculeux; il ressemble au bœuf par les pares antérieures, et au cheval par les parties posŝrieures; sa tête est comprimée, terminée par n mufle très large; ses cornes sont très aplaties à :ur racine, striées longitudinalement, mais arronies et lisses à leur sommet; le cou est revêtu d'une rinière très fournie, composée de poils gris, blancs t noirs; une barbe épaisse et brune est placée sous ; menton; le pelage du corps est ras.

Le gnou vit par troupes nombreuses; son caracŝre est farouche. Il habite l'intérieur du cap de onne-Espérance.

8e Sous-genre. Oryx, *Oryx*.

Les deux s xes ont des cornes très grandes, ointues, annelées, sans ar tes, droites ou légèement recourbées en arrière; des larmiers; point e mufle et point de brosses; des pores inguinaux? ne queue assez longue, terminée par un flocon de ɔngs poils.

o16e Espèce. Antilope oryx, *Antylope oryx*, Pallas, Desm. 726. Le *Pazan*, de Buffon; le *Chamois du Cap*, de Forster.

Cette antilope a les cornes presque droites, noires, nvironnées d'anneaux obliques jusqu'à moitié de ɛur longueur, et lisses vers leur pointe, qui est aiuë; pelage d'un gris cendré, bleuâtre en dessus et einté de roux çà et là; ventre blanc; une ligne rune sur chaque flanc; une tache marron foncée u-dessus des sabots; tête d'un beau blanc avec une ache noire entre les deux cornes.

Cette antilope vit par paire dans l'intérieur du ap de Bonne-Espérance.

1017e Espèce. ANTILOPE LEUCORYX, *Antilope leucoryx*, Pallas, Desm. 727.

Cette espèce a le pelage blanc, une tache d'un fauve vif à la base et en avant des cornes ; une tache pareille sur le chanfrein ; ses cornes sont noires, minces, très longues, arrondies, annelées, un peu arquées en arrière.

Cette espèce, que quelques auteurs regardent comme une variété de la précédente, habite l'Arabie.

1018e Espèce. ANTILOPE ALGAZELLE, *Antilope gazella*, Pallas, Desm. 728. L'*Algazelle*, de Buffon.

L'algazelle a le pelage fauve en dessus, blanc en dessous ; la queue est de cette dernière couleur et terminée par un flocon de poils bruns noirâtres ; la tête est également blanche, avec deux taches d'un gris foncé, l'une au milieu du front, l'autre circulaire et naissant de la base des cornes ; une ligne dorsale sur la colonne vertébrale ; les cornes sont noires, arrondies, minces et annelées dans leur moitié inférieure.

Habite toute l'Afrique centrale.

9e Sous-genre. EGOCÈRE, *Egocerus*, Desm.

Les cornes sont très grandes, fortes et pointues, annelées, à simple courbure postérieure ; la queue est assez longue ; un demi-mufle ; point de larmiers ni de brosses.

1019e Espèce. ANTILOPE BLEUE, *Antilope leucophæa*, Pallas, Desm. 729. *A. glauca*, Forster, la *chèvre bleue*.

Cette espèce a le pelage composé de poils assez longs, d'un gris cendré en dessus et blanc en dessous ; le chanfrein est d'un gris foncé ; une mèche de poils blancs, plus longs que les autres, occupe le devant de chaque œil ; une sorte de petite crinière sur la ligne dorsale ; cornes grosses, annelées, courbées en arrière.

Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.



0e Espèce. ANTILOPE CHEVALINE, *Antilope equina*, Geoff. Desm. 730.

Cette espèce a la taille d'un petit cheval; ses poils t courts, excepté sur le dos, où ils forment une te de crinière à l'extrémité de la queue et au-sous du cou; ses cornes sont grandes, arquées arrière, ayant un grand nombre de gros anneaux; age brun varié de roussâtre; chanfrein blantre; une mèche de longs poils blancs au-devant chaque œil.

Cette espèce est peut-être du Cap, mais on ignore juste sa patrie.

)e Sous-genre. CHAMOIS, *Rupicapra*, de Blainv.

Les cornes sont simples, lisses, à courbure posieure, et existent dans les deux sexes; larmiers brosses nuls; des pores inguinaux; une queue s courte; deux mamelles; mufle manquant.

11e Espèce. ANTILOPE CHAMOIS, *Antilope rupicapra*, Pallas, Desm. 731. Le *Chamois*, Buffon. *Capra rupicapra*, L. L'*Ysard*.

Le chamois a le pelage composé de deux sortes poils; l'un, laineux et brunâtre, est très abonnt; l'autre soyeux, sec et cassant; sa couleur est in brun foncé en hiver, d'un brun fauve en été; tête est d'un jaune pâle; une bande brune occupe museau et le tour de l'œil, une ligne blanche rde les fesses; les cornes sont noires, très courtes, ses et arrondies; elles s'élèvent verticalement du nt pour se courber brusquement en arrière à leur inte.

Le chamois ne semble habiter avec plaisir que les nmets escarpés, bordés de précipices, des plus utes montagnes de l'Europe.

1022e Espèce. ANTILOPE LAINEUSE, *Antilope lanata*, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. *Mountain sheep*, Ord. *Mazama dorsata* et *sericea*, Rafinesq. *Rupicapra americana*, de Blainville. *Antilope americana*, Desm. 732.

Sa tête ressemble un peu à celle du bélier; ses oreilles sont pointues et moyennes; ses cornes longues de 5 pouces sont un peu courbées en arrière : elles sont rondes, lisses; les jambes sont fortes et les sabots gros et noirs; son pelage est d'un blanc jaunâtre, très épais, composé de longs poils droits, revêtant des poils laineux et courts.

Habite l'Amérique du nord depuis l'Océan pacifique jusqu'au Lac des bois, près le Lac supérieur.

11e Sous-genre. ANTILOCHÈVRE, *Antilocapra*, Ord; de Blainv.

Les deux sexes ont des cornes un peu longues, comprimées, recourbées en crochets postérieurement vers la pointe, et munis d'un andouiller antérieur.

Les antilochèvres ont les formes générales des antilopes, mais elles n'ont point de mufle, de larmiers, ni de brosses aux poignets.

1023e Espèce. ANTILOPE PORTE-CROIX, *Antilope furcifer*, Smith, *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. Desm. 733. *Antilocapra americana*, Ord. Le *Pronghorned antelope*, Lewis et Clarck. Le *Kistu-he* (petit-élan) des sauvages Kluches.

Son pelage est ras, gris roussâtre en dessus et blanc sur les fesses, la queue et les parties inférieures du corps. Cette espèce n'a ni mufle, ni larmiers, ni brosses : ses formes sont assez analogues au chamois; mais sa taille est plus forte. Ses cornes sont comprimées, légèrement ridées à leur base, longues de 11 pouces, dressées sur la tête, mais un peu divergentes sur les côtés et recourbées vers le bout, avec un petit andouiller dirigé en avant.

Elle vit en troupes peu nombreuses dans les lieux les plus escarpés des États-Unis.



1024ᵉ Espèce. ANTILOPE PALMÉ, *Antilope palmata*, Hamilton, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. Desm. 734. *Cervus hamatus*, de Blainville.

M. Smith suppose que cette espèce pourrait bien être le *mazame* d'Hernandez : elle repose sur des cornes conservées à Londres, et qui, quoique voisines de celles de l'espèce precédente, en diffèrent en ce qu'elles sont plus grandes, que leur andouiller est plus large, très aplati, et un peu recourbé en dedans vers le bout. On ignore sa patrie.

1025ᵉ Espèce. ANTILOPE MAZAME, *Antilope mazama*, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII.

M. Smith pense que cette espèce est le *mazame seu cervus cornutus* de Seba, et l'*antilope de honduras*, d'Anderson.

Sa taille est moins grande que celle d'une chèvre domestique ; son pelage est généralement d'un brun pâle roussâtre en dessus, blanc jaunâtre sur le menton, la poitrine et la face intérieure des membres ; son poil intérieur est doux et non laineux ; sa queue est épaisse et courte ; ses formes sont assez lourdes et massives ; ses cornes, qui ont à peu près 6 pouces, sont obscurément annelées, pointues, courbées en arrière et de couleur foncée.

Habite le Mexique.

1026ᵉ Espèce. ANTILOPE TÉMÉMAZAME, *Antilope tememazama*, Smith, *Trans. Soc. Linn.* t. XIII.

M. Smith rapporte cette espèce à l'*ovis pudu* de Gmelin, le *capra pudu* du Molina, et le *cervus macatlchichiltic* de Seba.

Cette antilope, qu'on ne connaît que par un dessin, a les formes sveltes, les oreilles longues, étroites et arrondies au bout, la queue assez longue ; le pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une tache de cette couleur autour de la bouche et sur la poitrine ; les cornes sont longues de 5 pouces et demi, noires, minces et ridées à la base, et un peu courbées en arrière à leur extrémité.

Habite près des sources de la rivière Rouge, dans l'Amérique du Nord.

B. *Point de larmiers ; le noyau des cornes en partie celluleux.*

† Les BOVINÉES.

CCXIV^e Genre. BOEUF, *Bos*, L.

Cornes plus ou moins arrondies et dirigées de côté, et revenant vers le haut et en avant, en forme de croissant ; un large mufle ; corps épais ; membres forts ; des onglons derrière les sabots ; queue médiocre, terminée par un flocon de poils ; quatre mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{8}$, can. 0, mol. $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1027e Espèce. BOEUF ORDINAIRE, *Bos taurus*, L. Desm. 748. Le *Bœuf*, Buffon.

On ne connaît point le type sauvage de l'espèce du bœuf, l'aurochs est celui qui s'en rapproche le plus, mais il a 14 paires de côtes et le bœuf n'en a que 13. Son pelage est uniformément ras et varie de couleur ; il est plus ordinairement toutefois d'un rouge fauve ; un large fanon pend sous le cou ; un épi de poils crépus marque le front qui est concave ; les cornes sont arrondies, latérales, arquées et le plus souvent déjetées en dehors ; les mamelles sont disposées en carré, ce en quoi elle diffère du yack qui les a placées sur une seule ligne.

Le bœuf habite toute l'Europe ; mais partout il y offre des races nombreuses ; c'est ainsi qu'en France on en distingue au moins 16 qui tirent leurs noms des provinces où elles habitent. Soumis à la domesticité, les services que l'on retire du bœuf sont innombrables ; façonné au joug, il sert à labourer la terre ; lorsqu'il vieillit et que ses forces s'affaiblissent, on l'engraisse et il alimente nos boucheries. Son cuir sert à un grand nombre d'usages, et principalement à la confection de la chaussure des Européens ; le lait de la vache a des emplois aussi nombreux que variés.

Transporté en Amérique, les bœufs y ont singulièrement prospéré, surtout dans les pampas du Paraguay, où presque toujours on ne les chasse que pour leur peau.

1028e Espèce. BOEUF ZÉBU, *Bos indicus*, Erxl. *Bos taurus*, Var. Desm. 748. Le *Zébu*, Buffon.

La plupart des auteurs ne regardent les Zébus que comme une variété du bœuf ordinaire. Ils en diffèrent cependant par leur taille variable et par une ou deux bosses graisseuses placées sur le garrot. On distingue également plusieurs variétés dans les zébus; la plus remarquable sans contredit est le zébu de Madagascar, qui est de la taille de notre bœuf et qui lui ressemble encore par les cornes, mais qui s'en distingue par une seule loupe graisseuse, moyenne, et par la saveur musquée de sa chair. Les autres zébus sont à peine de la taille d'un cochon, ils ont une ou deux bosses, mais point de cornes, et sont essentiellement propres au continent de l'Inde; leur pelage est généralement gris en dessus et blanc en dessous; la queue est terminée par une touffe de poils noirs; souvent leur pelage varie de teinte comme celui de nos bœufs domestiques.

Les zébus habitent les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique.

1029e Espèce. BOEUF BUFFLE, *Bos bubalus*, Gm. Desm. 744. Le *Buffle*, de Buffon.

Le buffle a le front élevé, arrondi, de sorte que le chanfrein paraît concave. Ses cornes sont noires, très écartées l'une de l'autre, ayant en avant une arête saillante; le fanon est peu développé; la queue est longue et pendante; les mamelles sont placées sur une même ligne dans le mâle; le pelage est noir, composé de poils durs et peu nombreux.

Le buffle vit en grandes troupes dans les lieux humides et marécageux; il aime à se vautrer dans la fange; son caractère est très farouche.

On le dit de toute l'Asie, de l'Afrique et même

de l'Europe méridionale; il a été introduit en Italie, et existe dans les marais Pontins.

1030e Espèce. BOEUF ARNI, *Bos arni*, Shaw. *Bos bubalus*, Var. Desm. 744.

Plusieurs auteurs, et M. F. Cuvier entre autres, considèrent l'*arni* comme une simple variété du buffle; il n'en diffère en effet que par ses cornes qui sont démesurément longues, de 4 à 5 pieds chacune et de 8 à 10 pieds d'envergure; elles sont ridées sur leur concavité et un peu aplaties en avant.

L'arni, qui est noir, n'a ni bosses, ni crinières; il paraît habiter spécialement les hautes montagnes de l'Indostan et les îles de l'Archipel des Indes.

1031e Espèce. BOEUF GOUR, *Bos gour*, Traill. *Purorah* et *Gourin* des Hindous.

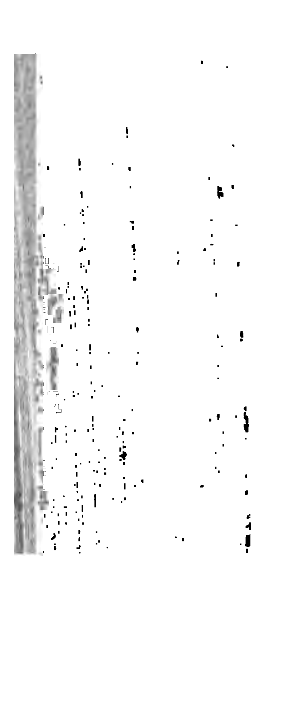
Découvert par les Anglais dans les montagnes du *Myn-Pat*, le *gour*, ou *gaour*, fut bientôt décrit en France par M. Geoffroy Saint-Hilaire; il lui offrit même la particularité d'avoir sur la colonne épinière, une rangée d'*apophyses montantes suradnexées*.

Ce bœuf se rapproche de l'*arni* par ses formes générales; mais il en diffère par plusieurs caractères tranchés et surtout par la couleur de son pelage qui est d'un noir assez foncé, tirant sur le noir bleu; ses cornes sont courtes, épaisses, très recourbées vers le bout et un peu rugueuses; sa queue est épaisse; son pelage est ras, et le mâle n'a point de fanon pendant sous le cou; son dos paraît très régulièrement voûté par la rangée d'os épineux accessoires, nommés *pro-épial* et *en-épial* par M. Geoffroy.

Le *gour* est courageux; vit de feuilles et bourgeons d'arbres; se réunit par troupes de quinze à vingt individus dans les forêts de l'intérieur de l'Inde.

1032e Espèce. BOEUF GAYAL, *Bos gavæus*, Colebrooke. (*Asiatic resear.* t. VIII.)

Cette espèce, dont nous ne connaissons point la figure publiée aux Indes dans les *Recherches asiatiques* de Calcutta, paraît différer, à ce que disent



les Anglais, du *bœuf gour,* avec lequel il a beaucoup de traits d'analogie.

1033e Espèce. Bœuf jungli-gau, *Bos frontalis*, Lamb. G. Cuv. t. IV, p. 506. Le *Gyall,* Lambert ; le *Bœuf des Jongles* de Duvaucel. *Bos sylhetanus*, F. Cuv. 42e liv.

Ce bœuf, qui habite la région orientale du Bengale, ressemble à notre taureau et a de même un fanon pendant sous la poitrine. Les deux sexes ont la même couleur, qui est noirâtre, avec les quatre jambes blanches; le front et une bande longitudinale sur le garrot gris cendré; le tour des lèvres est blanchâtre et celui de l'œil cendré; le dedans de l'oreille et le dessous du ventre sont garnis de poils blanchâtres; la queue est floconneuse. M. Cuvier serait tenté de le considérer comme race bâtarde de bœuf et du buffle; il a une loupe graisseuse peu saillante sur le dos.

On le trouve principalement au pied des montagnes du Sylhet.

1034e Espèce. Bœuf aurochs, *Bos urus*, Bodd. Desm. 747. L'*Aurochs* et le *Bonasus* de Buffon; *Bos bonasus*, L.

On donne à l'aurochs à peu près la taille du rhinocéros; sa queue est très longue; son pelage est composé de deux sortes de poils, celui de dessous est doux, laineux; les parties antérieures du corps jusqu'aux épaules sont recouvertes de poils bruns, longs d'un pied, durs et grossiers à leur pointe; le dessous de la gorge, jusqu'au poitrail, garni d'une longue barbe pendante; le reste du pelage ras et court d'un blanc noirâtre; ses cornes sont grosses, rondes et latérales; le front est bombé et les mamelles sont disposées en carré.

L'aurochs, assez commun autrefois dans toute l'Europe tempérée, existe encore, mais est très rare dans les forêts de la Lithuanie.

Il habite principalement aujourd'hui les montagnes du Caucase et des monts Krapachs.

La plus grande obscurité règne sur la véritable

thur des Polonais, l'*urus* des Allemands. Consultez à ce sujet le travail de M. Desmoulins, t. 10, Mém. du Muséum, et surtout le t. IV des *Ossemens fossiles* du baron Cuvier.

1035e Espèce. Bœuf de la Cafrerie, *Bos caffer*. Sparm. Desm. 743.

Le bœuf du Cap a des formes massives et une grande taille; son fanon est vaste et pendant; ses cornes sont noires, extrêmement larges et aplaties à leur base où elles couvrent le front, dirigées de dedans en dehors et en bas, puis relevées à leur pointe; le pelage est composé de poils longs d'un pouce, durs et fort serrés, d'un brun foncé; les oreilles sont un peu pendantes et couvertes par les cornes.

Ce bœuf est très farouche; il vit par troupes nombreuses dans toute l'Afrique méridionale.

1036e Espèce. Bœuf yack, *Bos grunniens*, L. Desm. 746. La *Vache de Tartarie*, Buffon; la *Vache grognante*, le *Bœuf du Thibet*.

Le yack ressemble au buffle par les formes; une grosse touffe de poils crépus couvre le sommet de la tête; une sorte de crinière sur le cou; pelage en général ras et lisse en été, plus fourni et hérissé en hiver, et de couleur noire; le dessous du corps et la naissance des quatre jambes sont couverts de crins très touffus, très longs et tombans; la queue est généralement blanche et garnie de très longs crins; les cornes sont rondes et unies, latérales, à pointes un peu recourbées en arrière; une loupe sur le dos; les quatre mamelles du mâle placées sur une ligne transversale.

Le yack a le caractère farouche et irascible; il se plaît dans les lieux ombragés et aime à se vautrer dans la fange; vit sauvage dans les montagnes du Thibet, et a été soumis en domesticité par les Mongols. La queue du yack sert d'étendard aux Orientaux; elle sert aussi à désigner les rangs des généraux; de là les noms de pacha à deux ou trois queues.



1037e Espèce. Boeuf bison, *Bos bison*, Erxl. *Bos americanus*, Gm. Desm. 745. Le *Bison*, Buffon, F. Cuv. Le *Buffalo*, des Anglo-Américains.

Le bison a les formes trapues, la tête courte et grosse; celle-ci, le chanfrein, le cou et les épaules sont recouverts d'un poil laineux très long et très épais; des poils droits forment une longue barbe sous le menton; toutes les parties postérieures du corps sont recouvertes de poils ras et serrés; la queue est assez courte et terminée par un flocon de longs crins; la couleur générale du bison est d'un marron fuligineux plus ou moins foncé; ses cornes sont petites, arrondies, latérales et séparées.

Ce bœuf vit dans les forêts en hiver, et dans les prairies en été, réunis en troupeaux plus ou moins considérables, et habite toute l'Amérique septentrionale tempérée, et notamment dans le Missouri.

1038e Espèce. Boeuf a large front, *Bos latifrons*, Harlan, Faune Amér.

Cette espèce fossile ne repose que sur trois crânes trouvés en Europe et en Amérique, dans le Kentucky, et qui ont la plus grande analogie avec les crânes de l'*aurochs* (*bos urus*).

1039e Espèce. Boeuf a front bombé, *Bos bombifrons*, Harlan, Faune Am.

Cette espèce fossile repose sur l'examen d'un crâne, très saillant et très bombé sur le haut de la tête et entre les cornes, qui a été trouvé dans le Kentucky, près des chutes de l'Ohio.

CCXVe Genre. Ovibos, *Ovibos*, de Blainv.

Cornes très élargies et se touchant à leur base, s'appliquant ensuite sur les côtés de la tête, et se relevant brusquement en arrière et de côté; point de mufle; chanfrein assez fortement busqué comme dans les moutons; point de barbe; membres robustes; queue fort courte.

Même formule dentaire que chez les bœufs.

1040e Espèce. Ovibos musqué, *Ovibos moschatus*, de Blainv. Desm. 742. *Bos moschatus*, Gm. Le *Bœuf musqué* de Buffon.

Le bœuf musqué est de la taille d'une genisse de deux ans; son aspect général est plutôt celui d'un gros mouton que d'un bœuf; son chanfrein est busqué comme celui d'un bélier; sa bouche est fort petite et sans mufle; son pelage est formé de deux sortes de poils, d'une bourre longue et épaisse et de soie très fine; sa couleur générale est brun foncé; ses cornes naissent sur le sommet de la tête presqu'à se toucher; elles sont noires, lisses et fort larges à leur base et recourbées en dehors pour se relever brusquement en arrière et en haut.

Cet animal se plaît dans les montagnes nues et pelées où il vit par troupes d'une trentaine d'individus.

Il habite principalement les hautes latitudes de l'Amérique du Nord.

††. Les Capriées.

CCXVIe Genre. Chèvre, *Capra*, L.

Noyau osseux des cornes occupé en grande partie par des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux; cornes dirigées en haut et en arrière; menton barbu; chanfrein un peu concave; point de mufle; point de sinus à la base des doigts du pied; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{8}$, canines o, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1041e Espèce. Chèvre bouquetin, *Capra ibex*, L. Desm. 735. *Bouquetin*, Buffon.

Le bouquetin a son pelage d'hiver formé de poils longs et rudes, entremêlés de poils courts, touffus et fins, les seuls qui subsistent en été; il est gris fauve en dessus et blanc sale en dessous; une bande noire

règne tout le long de l'épine; les fesses sont blanchâtres, et une ligne brune traverse les flancs; les cornes sont noirâtres, ayant deux arêtes longitudinales et des côtes saillantes transversales, et sont plus petites chez les femelles.

Une variété distincte, qu'on pourrait peut-être ériger en espèce, est le *bouquetin de Sibérie*, qui offre des nuances assez différentes dans le pelage.

Ces animaux vivent en petites troupes, dirigées par un seul mâle; répandent une forte odeur à l'époque du rut, et habitent presque toutes les chaînes montagneuses de l'ancien continent.

1042e Espèce. Chèvre caucasique, *Capra caucasica*, Guldenst. Desm. 736.

La chèvre du Caucase a la taille du bouquetin; son pelage est d'un brun fauve foncé en dessus et blanchâtre en dessous; la tête est grise, et le nez, la poitrine et les pieds sont noirs; une ligne brune règne sur le long du dos, et une blanche occupe les canons; les cornes sont triangulaires et longues de plus de deux pieds.

Habite les montagnes du Caucase.

1043e Espèce. Chèvre de la Nubie, *Capra nubiana*, F. Cuv. 50e liv. Le *Bouc sauvage de la Haute Egypte*, F. Cuv. *Capra arabica*, Musée de Vienne.

Cet animal est plus svelte que le bouquetin commun; ses cornes sont aussi plus grêles et plus longues; elles ont près de deux pieds et demi; elles sont noires, comprimées du côté interne, ayant une douzaine de renflemens saillans; son pelage est fauve grisâtre, mêlé de brun; les épaules et les flancs sont bruns, ainsi que le devant des jambes, dont le derrière est blanc; des taches blanches au poignet et au talon; une ligne longitudinale noirâtre sur le dos.

Habite l'Afrique.

1044e Espèce. Chèvre ordinaire, *Capra ægagrus*, Pallas, Desm. 737. Le *Paseng*.

La chèvre sauvage a généralement la tête noire en avant, rousse sur les côtés; une longue barbe brune; le corps gris roussâtre; la queue noire ainsi qu'une ligne dorsale; sa taille est plus considérable que celle des chèvres domestiques; des cornes dont la face antérieure est comprimée, la postérieure arrondie, et qui sont recourbées inférieurement en arrière.

Le paseng habite toutes les chaînes montagneuses de l'Asie; on dit l'avoir rencontré sur celles d'Europe.

Les variétés domestiques de la chèvre sont nombreuses: la première est la chèvre commune (*capra hircus*), qui habite toute l'Europe et les colonies européennes; la seconde, la chèvre sans cornes de l'Espagne; la troisième, la chèvre ou bouc de cachemire, dont les poils laineux, excessivement fins, servent fabriquer les tissus moelleux des schals, et dont l'espèce a été naturalisée en France; la quatrième, la chèvre de Juda (*capra reversa*, Erxl.), du royaume de Juda ou Juida, en Afrique; la cinquième, la chèvre du Thibet, dont la *chèvre cossus* de M. de Blainville ne semble être qu'une variété. Cette espèce des montagnes du Thibet a été introduite en Angleterre et en France dans ces derniers temps; la sixième, ou chèvre d'Angora, dont les poils soyeux, très longs et très frisés servent à la fabrication des étoffes de camelot, et qui provient de l'Asie mineure; la septième, la chèvre mambrine ou chèvre du Levant, dont le poil est ras, et la couleur rougeâtre bai, qui habite la Palestine et la Basse-Égypte; la huitième, ou le bouc de la Haute-Égypte; la neuvième, la chèvre du Népaul; et la dixième, la chèvre naine, originaire d'Afrique et naturalisée en Amérique, où elle est connue sous le nom de *cabri*.

†††. Les Ovinées.

CCXVII^e Genre. Mouton, *Ovis*, L.

Cornes dirigées en arrière, et revenant plus ou moins en devant en spirale; chanfrein généralement convexe; point de barbe; point de mufle; un sinus à la base interne des doigts dans les quatre pieds; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue plus ou moins longue, et toujours courte dans les races sauvages.

Même formule dentaire que dans le genre *capra*.

1045e Espèce. Mouflon d'Afrique, *Ovis tragelaphus*, Geoff. Desm. 738.

Cette espèce est de la taille du mouton ordinaire; son chanfrein est peu arqué; ses cornes sont médiocres, non contournées en spirale, plus larges sur leur face antérieure; ses poils sont doux, de couleur roussâtre; une longue crinière sous le cou; de longs poils forment une sorte de manchette aux poignets.

Elle habite les lieux déserts de la Barbarie et l'Égypte.

1046e Espèce. Mouflon d'Amérique, *Ovis montana*, Geoff. Desm. 739.

Ce mouflon, qu'on dit être de la taille du cerf, est haut sur jambes et a le corps svelte; son chanfrein est presque droit; son poil est court, roide, grossier, comme desséché, d'un brun marron; fesses d'un blanc pur; ses cornes sont très grosses, régulièrement contournées en spirale; la femelle est en tout plus petite.

Habite le Canada, sur les montagnes.

1047e Espèce. Mouflon argali, *Ovis ammon*, Erxl. Desm. 740. *Ovis argali*, Bodd. *Œgoceros argali*, Pallas, Tillesius. *Capra ammon*, L.

L'argali est de la taille du daim; son pelage en été est d'un gris fauve en dessus, passant au rou-

geâtre clair en dessous; il est plus roussâtre en hiver; une ligne jaunâtre occupe le milieu du dos, ainsi qu'une large tache sur chaque fesse; cornes du mâle très grandes, très fortes et triangulaires, aplaties en devant, striées en travers; celles de la femelle sont très minces et presque lisses.

L'argali vit dans les steppes de la Sibérie méridionale et au pied du plateau de la Tartarie.

1048e Espèce. MOUTON ORDINAIRE, *Ovis aries*, Desm. 741. *Capra ammon*, L. Le *Mouflon*, F. Cuv.

Le mouflon, qu'on regarde comme la souche des moutons domestiques, a le pelage ras, composé de poils courts et roides, nullement laineux, d'un fauve terne, plus ou moins foncé en dessus, blanchâtre en dessous; ses cornes sont très fortes, arquées en arrière et recourbées en avant; son pelage d'hiver est beaucoup plus noir et plus fourni; la femelle a des proportions et des cornes plus petites.

Le mouflon se plaît sur les cîmes les plus élevées des montagnes de l'Europe méridionale; il habite principalement la Corse, la Sardaigne, la Turquie d'Europe et les îles de la Grèce.

Les variétés principales des moutons domestiques qui descendent des mouflons, sont: 1°. le MOUTON A LONGUES JAMBES ou le MORVAN de Buffon (*Ovis guinneensis*, Gm.), qui habite l'Afrique et principalement la côte de Guinée; 2°. le MOUTON A GROSSE QUEUE, remarquable par sa queue extraordinairement renflée, ce qui est dû à une accumulation de graisse extraordinaire dans les mailles du tissu cellulaire. On connaît plusieurs sous-variétés de cette variété qui est répandue dans presque toute l'Afrique et en Asie; 3°. MOUTON A LONGUE QUEUE de la Bukkarie; 4°. MOUTON VALACHIEN, aussi de la Hongrie; 5°. MOUTON D'ISLANDE (*Ovis polycerata*); et enfin 6°. le MOUTON COMMUN, dont les races en France sont très nombreuses, et dont on distingue encore les *moutons* d'Espagne et d'Angleterre.

VIIIe ORDRE.

Les Cétacées ou Bipèdes, *Cetæ*.

Le corps est pisciforme, terminé par une nageoire horizontale remplaçant les membres postérieurs; les antérieurs également disposés en nageoires; la peau est lisse, plus ou moins épaisse; les oreilles sont ouvertes à l'extérieur par un méat très petit; deux mamelles pectorales ou abdominales. Animaux essentiellement marins.

1re Tribu. Les Herbivores.

Point d'évents; mamelles pectorales; moustaches garnies de poils; nageoires antérieures servant à la préhension; molaires à couronne plate; quelquefois des défenses supérieures.

CCXVIIIe Genre. Lamantin, *Manatus*, L.

Corps oblong; dents molaires, marquées de deux collines transversales à leur couronne; point de canines dans l'âge adulte; des vestiges d'ongles sur le bord des nageoires pectorales; peau très épaisse et nue; moustaches très fortes et très serrées, servant comme de défenses.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{0}$, can. 0, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 34.

1049e Espèce. Lamantin d'Amérique, *Manatus americanus*, Cuv. Desm. 749. Le *grand Lamantin des Antilles*, de Buffon.

Le lamantin a les formes arrondies et presque analogues à celles d'une outre; la tête est conique; le museau gros et charnu; les bords des nageoires garnis de 4 ongles plats et arrondis; la peau est grise, légèrement chagrinée et n'ayant que quelques poils très rares et isolés; il atteint jusqu'à 20 pieds de long. On lui donne pour caractère d'avoir la tête osseuse, assez allongée relativement à sa

largeur, d'avoir les fosses nasales trois fois plus longues que larges.

Ce cétacée habite, dit-on, l'embouchure des fleuves de l'Amérique méridionale.

1050e Espèce. LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *Manatus senegalensis*, Cuv. Desm. 750. *Trichechus australis*, Shaw.

Ce lamantin n'a, dit-on, que 8 pieds de longueur, et se rapproche par les formes du précédent. Adanson est le premier qui l'ait mentionné, et M. F. Cuvier l'a séparé du lamantin d'Amérique par un examen attentif du crâne. Dans celui-ci, en effet, la tête osseuse est assez courte relativement à sa largeur, et les fosses nasales sont aussi larges que longues.

On le trouve à l'embouchure des grands fleuves de l'Afrique occidentale, notamment du Sénégal.

1051e Espèce. LAMANTIN LATIROSTRE, *Manatus latirostris*, Harlan.

M. Harlan a décrit, dans le tome III du *Journal de l'Acad. des Scienc. nat. de Philadelphie*, une espèce nouvelle de lamantin dont il n'a pu examiner qu'une tête osseuse; mais il résulte de sa comparaison qu'elle se rapproche, par ses formes, de celle du *lamantin du Sénégal*, de M. F. Cuvier, et qu'elle diffère du crâne du *lamantin d'Amérique :* elle ne présente que 32 dents.

Ce lamantin paraît habiter l'embouchure des fleuves de la Floride orientale par 25 degrés de lat. Nord. M. Harlan suppose que ce pourrait bien être l'espèce des Antilles mentionnée par le capitaine Henderson, dans sa description de *hondurus*, publiée en 1809.

Suivant le dire des habitans de la Floride, ce lamantin aurait 8 à 10 pieds de longueur, et serait gros comme un bœuf.

CCXIXe Genre. DUGONG, *Halicore*, Illig.

Corps allongé; nageoire de la queue en forme de croissant; molaires composées chacune de deux

cônes réunis par le côté; de petites défenses pointues, insérées dans les os incisifs; peau fort épaisse, sans poils.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{6 \text{ ou } 8}$, can. 0, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30 ou 32.

1052e Espèce. DUGONG DES INDES, *Halicore dugong*, F. Cuv. *Halicore indicus*, Desm. 751. *Trichechus dugong*, Erxl. Gm. *Rosmarus indicus*, Bodd. *Dugong*, Renard. Le *Lamantin*, Leguat, t. I, pag. 93, fig.

Le dugong a le corps revêtu d'un cuir épais, d'un bleu clair uniforme, parfois tacheté en dessous de blanchâtre; le museau est mobile sur la mâchoire supérieure, il est terminé par une sorte de groin couvert de petites épines cornées; les yeux sont très petits, et ayant une troisième paupière; la tête est conique, munie de deux défenses supérieures assez courtes, droites et dirigées obliquement en bas; la queue est bilobée; sa longueur totale est de 7 à 8 pieds. Suivant Leguat, la femelle ne fait jamais qu'un petit à la fois; sa nourriture consiste principalement en algues et en fucus.

Habite les côtes de Sumatra, où l'a observé sir Raffles, et aussi probablement toutes les mers chaudes équatoriales de l'Archipel des Indes.

On l'indique au nord de la Nouvelle-Hollande, et il était commun autrefois aux îles Rodrigue.

CCXXe Genre. STELLÈRE, *Stellerus*, Cuv.

Forme générale du corps analogue à celle des lamantins; une seule dent mâchelière composée de chaque côté des deux mâchoires, à couronne plate et hérissée de lames d'émail; nageoires sans ongles ni vestiges d'ongles; peau extraordinairement épaisse et dure, à peine flexible.

Form. dent. : incis. 0, can. 0, mol $\frac{1-1}{1-1}$, 4.

1053e Espèce. STELLÈRE BORÉAL, *Stellerus borealis*, Desm. 752. *Trichechus borealis*, Shaw. *Manatus*, Steller.

Cet animal a la tête ronde, confondue avec le corps; sa bouche est petite, placée au-dessous du museau, à lèvres doubles spongieuses et très épaisses, garnies de moustaches blanches longues de 5 pouces; nageoires antérieures sans doigts ni ongles; nageoires caudales en croissant; peau nue, très épaisse et comme fibreuse. C'est avec cette peau que les Tartares se construisent des canots; sa nourriture consiste en fucus.

Il habite l'embouchure des rivières du nord de l'Océan pacifique.

2e Tribu. Les SOUFFLEURS (*Hydraula*) ou CETACÉES *ordinaires piscivores*.

Ont des évents; mamelles inguinales; dents coniques, aiguës, toutes de même sorte lorsqu'elles existent, ou remplacées par des fanons; nageoires antérieures impropres à la préhension; peau très lisse et très luisante; pas le moindre vestige de poils.

§. 1. *Tête proportionnée au corps.*

A. *Des dents aux deux mâchoires; point de défenses:* les DELPHINÉES.

Ont le corps allongé; les mâchoires plus ou moins avancées, en forme de bec, non pourvues de défenses, mais le plus souvent garnies d'un grand nombre de dents, toutes simples et égales entre elles, et manquant tout-à-fait dans quelques espèces; point de fanons; évents ayant une ouverture commune en forme de croissant sur la tête.

Form. dentaire, molaires :

Supérieures de 84 à 95 }
Inférieures de 84 à 95 } 168 à 190.

M. G. Cuvier signale plusieurs espèces de dauphins fossiles, entre autres : 1°. un dauphin voisin de l'épaulard et du globiceps, trouvé en Lombardie; 2°. un dauphin à sym-



physe de la mâchoire inférieure très longue, du département des Landes; 3°. un dauphin voisin de l'espèce commune.

CCXXI^e Genre. DELPHINORHYNQUE, *Delphinorhyncus*, Blainv.

Museau prolongé en un bec fort mince et fort long, non séparé du front par un sillon; mâchoire presque linéaire, garnie en haut et en bas de dents nombreuses; une seule nageoire dorsale, ou quand elle manque un pli longitudinal de la peau légèrement élevé en arrière du dos.

1054[e] Espèce. DELPHINORHYNQUE DE GEOFFROY, *Delphinorhyncus Geoffroyi. Delphinus Geoffroyi*, Desm. 753. *D. Geoffrensis*, de Blainv. Le *Dauphin à bec mince*, Cuv.

Le corps est allongé, cylindrique; les mâchoires sont étroites, linéaires, très longues et presque analogues à celles du crocodile du Gange; la nageoire dorsale est remplacée par un pli de la peau, dont la couleur générale est gris de perle en dessus et blanche en dessous; 26 grosses dents de chaque côté des mâchoires.

Habite les côtes du Brésil.

1055[e] Espèce. DELPHINORHYNQUE COURONNÉ, *Delphinorhyncus coronatus. Delphinus coronatus*, de Fréminville, Desm. 754.

Cette espèce a près de 30 à 36 pieds de longueur sur 15 de circonférence; sa tête est très petite relativement à ses proportions; ses mâchoires forment un bec très long et très pointu; nageoire dorsale en forme d'un petit croissant; sa couleur générale est en dessus et en dessous d'un noir uniforme; deux cercles jaunes concentriques occupent le front; mâchoire supérieure 30 dents, mâchoire inférieure 48.

Habite les mers du cercle arctique.

1056e Espèce. DELPHINORHYNQUE DU GANGE, *Delphinorhyncus gangeticus*. *Delphinus gangeticus*, Lebeck, Desm. 755. *D. rostratus*, Shaw. *D. Shawensis*, de Blainv.

On ne donne à cette espèce que 6 pieds et demi de longueur; sa tête est arrondie et terminée par un bec très effilé; les dents sont nombreuses et d'autant plus longues qu'elles sont plus antérieures; la peau est un peu rugueuse, très brillante, d'un gris de perle sur le dos et d'un gris blanchâtre sous le ventre; dents au nombre de 27 et 28 de chaque côté et en haut, et de 30 en bas.

On le trouve dans le Gange.

1057e Espèce. DELPHINORHYNQUE DE PERNETTY, *Delphinorhyncus Pernettyi*. *Delphinus Pernettensis*, de Blainv. Desm. 756.

Cette espèce est douteuse et ne repose que sur une description imparfaite de Pernetty; son bec est assez pointu; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; les dents sont nombreuses et aiguës; une nageoire dorsale placée plus près de la queue que de la tête; la couleur du dos est noirâtre, celle du ventre est gris clair, taché de noir ou de gris de fer.

Habite l'Océan atlantique.

CCXXIIe Genre. DAUPHIN, *Delphinus*, L.

Museau prolongé en un bec médiocre, large à sa base, arrondi à l'extrémité, séparé du front par une excavation ou un sillon; mâchoires élargies à leur base, garnies de dents nombreuses dans toute leur longueur; une seule nageoire dorsale.

1058e Espèce. DAUPHIN DE BORY, *Delphinus Boryi*, Desm. 757. Fig. Atlas. *Dict. class. d'Hist. nat.*

Cette espèce, découverte par M. le colonel Bory de Saint-Vincent, a le bec assez long, très déprimé et fort large près de la tête; la nageoire dorsale au milieu du corps, qui est d'un gris de souris fort tendre en dessus, et d'un gris très clair en dessous,

parsemé de taches d'un gris bleuâtre peu foncé ; les côtés de la tête d'un blanc pur ; de la taille du dauphin vulgaire.

Habite les mers qui baignent les îles Bourbon et Maurice.

1059e Espèce. DAUPHIN VULGAIRE, *Delphinus delphis*, L. Desm. 758.

Ce dauphin a le museau médiocrement prolongé ; la nageoire dorsale placée au-delà de la moitié du corps ; les dents sont fines, rondes, pointues, un peu arquées, également distantes et au nombre de quarante-deux à quarante-cinq de chaque côté et en haut et en bas.

Le dauphin, célèbre dans la fable, présente encore beaucoup de traits de l'intelligence dont le dotèrent les anciens.

Il habite les mers d'Europe.

1060e Espèce. DAUPHIN CRUCIGÈRE, *Delphinus cruciger*, Quoy et Gaim. *Zool. Uranie*, Pl. II, fig. 3 et 4.

Ce dauphin présente de chaque côté du corps, dans presque toute sa longueur, deux larges raies blanches, coupées à angle droit par une noire, ce qui forme une croix noire sur un fond blanc.

Il habite l'espace de mer qui sépare la Nouvelle-Hollande du cap Horn, par 49 dég. de lat. S.

1061e Espèce. DAUPHIN TACHETÉ, *Delphinus maculatus*, Less. et Garn. *Zool.* p. 183.

Tête effilée, terminée par un long bec grêle ; corps mince, par rapport à sa longueur, qui est d'environ six pieds ; nageoires fortes et grandes ; dorsale souvent bifurquée au sommet, peut-être par suite de déchirures ; une teinte glauque sur la partie supérieure du corps ; couleur des flancs et du ventre d'un gris sale, avec des taches blanches, arrondies, bordées de rose. Ce dauphin respire avec force, souvent, et, comme ses congénères, nage avec la plus grande vitesse.

Il habite les mers des îles de la Société et de l'Archipel des Pomotous.

1062ᵉ Espèce. DAUPHIN CHINOIS, *Delphinus sinensis*, Desm. 759. *D. chinensis*, Osbeck.

Ce dauphin, très mal connu, a les formes du *dauphin vulgaire*, et n'en diffère que parce qu'il est partout d'un blanc très éclatant.

Il est des mers de Chine.

1063ᵉ Espèce. DAUPHIN DOUTEUX, *Delphinus dubius*, Cuv. Desm. 760.

De la taille du dauphin vulgaire, dont il diffère par son museau fin, pointu, et sans renflement à la mâchoire supérieure; les dents sont toujours au nombre de trente-sept à trente-huit de chaque côté et en haut et en bas. On n'en connaît qu'une tête osseuse.

1064ᵉ Espèce. DAUPHIN GRAND SOUFFLEUR, *Delphinus tursio*, Bonat. Desm. 761. Le *Coudin*, de Duhamel.

Cette espèce a les mâchoires médiocrement longues, l'inférieure dépassant un peu la supérieure; les dents sont obtuses, au nombre de vingt-trois de chaque côté en haut, et de vingt et une en bas; la nageoire dorsale est placée au-delà de la moitié du corps, qui est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous.

Habite les mers d'Europe.

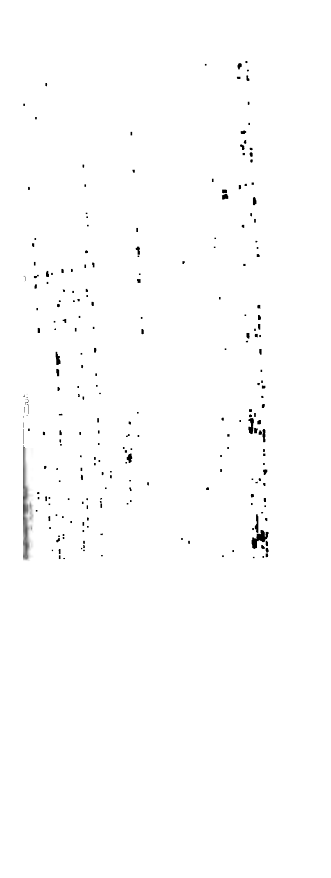
1065ᵉ Espèce. DAUPHIN NESARNAC, *Delphinus nesarnac*, Fabric. Desm. 762.

Cette espèce a le museau comprimé; les dents au nombre de vingt ou vingt-trois de chaque côté et aux deux mâchoires, et sont grosses, fortes, très obtuses, obliquement placées; le corps est très épais.

Habite les mers du Groënland.

1066ᵉ Espèce. DAUPHIN NOIR, *Delphinus niger*, Lacép. Desm. 763.

A le museau très aplati et très allongé; la nageoire



dorsale très petite, située au-delà de la moitié du corps; sa couleur générale est noire, et blanche sur le bord des lèvres et des nageoires pectorales et caudales. Cette espèce repose sur une description de M. de Lacépède, faite d'après un dessin chinois.

Habite les mers du Japon.

1067e Espèce. DAUPHIN A BEC MINCE, *Delphinus rostratus*, Cuv. Desm. 764.

Cette espèce est de la taille du dauphin vulgaire; on n'en connaît que la tête osseuse; son museau est grêle, long et comprimé latéralement; les dents sont au nombre de 22 à 26 de chaque côté et aux deux mâchoires; elles sont assez grosses, côniques, un peu courbées, munies d'un collet à leur base, et à surface rugueuse.

Habite peut-être les mers d'Europe.

1068e Espèce. DAUPHIN ORQUE, *Delphinus orca*, Desm. 765.

Ce dauphin n'est admis que sur l'autorité d'Artédi; on le suppose l'*orca des anciens*. Son museau est comme celui du *dauphin vulgaire*; mais ses dents sont larges et crénelées. On lui donne des dimensions considérables.

Habite la Méditerranée.

1069e Espèce. DAUPHIN MALAIS, *Delphinus malayanus*, Less. et Garn. Zool. pl. 9, f. 5.

Taille de 5 pieds 11 pouces de longueur, et de 15 pouces d'épaisseur vis-à-vis les nageoires; tête longue de 16 pouces; une carène, comme dans les *scombres*, à la base de la queue; dorsale échancrée au sommet, placée au milieu du corps; l'évent un peu en arrière des yeux; tête très bombée sur le front, qui s'abaisse subitement, et présente une forte rainure à la base du bec, qui est allongé; dents nombreuses; couleur uniforme et cendrée.

Habitant les mers entre Bornéo et Java.

1070e Espèce. DAUPHIN FUNENAS, *Delphinus lunatus*, Zool. de la Coquille, pl. 9, fig. 4.

Nommé *funenas* au Chili; long de 3 pieds au plus; ramassé dans ses formes; à museau effilé, à dorsale arrondie. La couleur de la partie supérieure du corps est d'un brun fauve clair, qui se fond insensiblement avec le blanc de la partie inférieure; un croissant brun est placé sur le dos, en avant de la dorsale.

Habite la baie de la Conception, au Chili.

1071e Espèce. DAUPHIN TRÈS PETIT, *Delphinus minimus*, Less. et Garn. *Zool.* p. 185.

Taille de 2 pieds au plus; bec effilé; couleur générale brune; une tache bleuâtre au bout du museau. Cette espèce vit par grandes troupes, et saute hors de l'eau à la manière des *scombres*.

Elle habite les mers équatoriales, près les îles Salomon.

1072e Espèce. DAUPHIN ALBIGÈNE, *Delphinus albigena*, Quoy et Gaim. *Zool.* Pl. 11, f. 2.

Ce dauphin est remarquable par une bandelette blanche qui occupe les côtés de la tête. MM. Quoy et Gaimard sont tentés de le considérer comme une variété du *dauphin crucigère*, ou peut-être le jeune âge.

On le trouve aussi vers le 50e degré de lat. S. dans les mers de la Nouvelle-Hollande.

1073e Espèce. DAUPHIN FERÈS, *Delphinus feres*, Bonat, Desm. 766.

Ce dauphin a le museau court et arrondi, les mâchoires égales, garnies de 20 dents de chaque côté, qui sont inégales, ovoïdes, bilobées et arrondies à leur sommet; sa couleur est uniformément noirâtre. Suivant M. Cuvier, ce dauphin est peut-être l'*orca* des anciens.

Habite la Méditerranée.

1074e Espèce. DAUPHIN BLANC, *Delphinus canadensis*, Desm. 767. *Dauphin blanc du Canada*, Duhamel.

Cette espèce, distinguée par M. de Blainville, a le museau très pointu et brusquement séparé du front; la couleur du corps est blanche.

Elle habite les mers du Canada.

1075e Espèce. DAUPHIN DE BERTIN, *Delphinus Bertini*, Duham. Desm. 768.

A le museau très gros; des dents seulement à la mâchoire inférieure; les nageoires pectorales très élevées; la dorsale très petite. M. de Blainville suppose avec raison que ce pourrait bien être un petit cachalot.

Sa patrie est inconnue.

CCXXIIIe Genre. OXYPTÈRE, *Oxypterus*, Rafinesque.

Ce genre, de M. Rafinesque, ne diffère des vrais dauphins que parce que, dans celui-ci, on compte deux nageoires dorsales.

1076e Espèce. OXYPTÈRE DE MONGITORE, *Oxypterus Mongitori. Delphinus Mongitori*, Rafinesque, Desm. 769.

Cette espèce n'a été distinguée spécifiquement par M. Rafinesque, que par sa phrase de *duabus pinnis dorsalibus*, qui est insuffisante, aujourd'hui qu'on connaît un autre oxyptère. On ne possède nul autre renseignement sur le *dauphin de Mongitore*, qui fréquente les côtes de la Sicile.

1077e Espèce. OXYPTÈRE RHINOCÉROS, *Oxypterus rhinoceros. Delphinus rhinoceros*, Quoy et Gaim. *Zool. de l'Uranie*, p. 86.

Cette espèce, qu'on n'a examinée qu'à vol d'oiseau, est remarquable en ce qu'elle a sur le front une corne ou nageoire recourbée en arrière, analogue à celle du dos; sa taille est à peu près du double de celle du marsouin ordinaire, et le dessus de son corps est taché de noir et de blanc.

Elle habite le grand Océan équatorial, par 5° de lat. N.

Nous ne plaçons cependant cette espèce dans le genre oxyptère qu'avec doute.

CCXXIV^e Genre. Marsouin, *Phocæna*, Cuvier.

Museau court, bombé et non terminé par un bec; des dents nombreuses, irrégulièrement placées sur chaque mâchoire; une nageoire dorsale.

Un marsouin très voisin du *phocæna communis* décrit par M. de Lacépède, mais qui diffère cependant assez notablement de la description des auteurs, que nous prîmes près le détroit de Gibraltar, avait huit pieds de longueur. On comptait du bout du museau à la nageoire dorsale 3 pieds et demi, jusqu'à l'œil 1 pied; longueur de la bouche 10 pouces; de la jugulaire 14 pouces; de la queue 18 pouces; de l'anus au bout de la queue 2 pieds et demi. La dorsale était plus près de la queue que de la tête, et l'extrémité du corps était carénée; son dos était bleuâtre en dessus, en se fondant sur les côtés avec le blanc de l'abdomen.

Il nous présenta les particularités suivantes : l'enveloppe huileuse qui sert d'atmosphère au système musculaire, était dense et offrait communément et partout de huit lignes à un pouce d'épaisseur; les chairs étaient noires, gorgées de sang.

La tête est très bombée sur la mâchoire supérieure, l'évent est demi-circulaire, situé au-dessus de l'œil. Celui-ci est très petit. La muqueuse qui tapisse la bouche est noirâtre; les dents sont au nombre de 44 supérieures et inférieures; elles sont coniques, recourbées au sommet; le corps plus évasé vers le centre; la queue est mince et carénée latéralement.

L'estomac se compose de deux grandes poches musculaires. La première ovoïde, irrégulière, offre une muqueuse froncée par des rides fortes et prononcées; cette muqueuse est blanche; l'autre portion, qui communique avec la précédente par une ouverture étranglée, est parfaitement ronde, garnie d'une muqueuse très épaisse et très ridée, de couleur complétement noirâtre. Cette deuxième cavité communique par un orifice pylorique très rétréci, au duodénum qui est lui-même très renflé et semble former un troisième estomac. Cette portion, longue de huit pouces, donne naissance à la continuité du tube digestif qui n'est composé que d'intestins grêles, à membrane interne peu adhérente et très chargée de valvules; ils sont comme étranglés de distance en distance; ce tube a cinquante-six pieds, et finit en s'élargissant légèrement par former

le rectum. L'estomac était plein des débris de la digestion, qui se composaient de poulpes, de poissons volans et d'autres à moitié décomposés; des lombrics, attachés aux parois de la tunique muqueuse, y adhéraient fortement. Les reins sont formés par un grand nombre de lobules cunéiformes, réunis entre eux et recouverts d'une membrane. Le cœur volumineux a offert dans ses ventricules des piliers charnus d'une force très grande; le trou de Botal était complétement oblitéré; cependant j'y trouvai un petit trou, mais en y introduisant un stylet nous ne pûmes communiquer; le reste n'offrait rien de particulier. Les poumons se composent de lobes volumineux. Celui de droite offre un mince repli qui va joindre celui du côté opposé et recouvre complétement le cœur, placé entre eux. On remarque sur leurs bords deux lobules; leur parenchyme est assez compacte; leur teinte est rougeâtre. L'organe génital est brun est très gros à sa base, il finit en pointe aiguë. Il est habituellement retiré dans une fente placée sous l'abdomen. Le canal de l'urètre n'offre rien de particulier, mais le corps caverneux était très gorgé de sang; deux glandes séminales très allongées et volumineuses accompagnent l'appareil éjaculateur, et les vésicules sont creuses et renferment un corps blanc satiné, arrondi et de la largeur d'une pièce d'un franc. La chair de marsouin est un manger sinon agréable, du moins utile en mer. La vue de cette chair noire répugne sans doute; quelques personnes du bord la trouvèrent fort bonne; pour moi je la regarde comme désagréable, quoiqu'elle ne conserve pas le goût de l'huile. Elle est indigeste, comme j'en ai eu la preuve sur quelques uns de nos matelots; mais tous en firent de friands repas. Les sinus maxillaires étaient remplis de petits vers.

1078e Espèce. MARSOUIN COMMUN, *Phocœna communis*. *Delphinus phocœna*, Briss. L. Desm. 770.

Le marsouin a de 4 à 5 pieds de longueur; son corps est allongé et son museau arrondi; la nageoire dorsale est située à peu près au milieu du corps qui est noirâtre en dessus et blanc en dessous; les dents sont comprimées, au nombre de 22 à 25 de chaque côté, et en haut et en bas.

Il est commun dans l'Océan atlantique, et remonte assez avant dans la Loire et dans la Charente et même dans la Seine.

1079ᵉ Espèce. Marsouin de Commerson, *Phocœna Commersonii. Delphinus Commersonii*, Lacép. Le *Jacobite*.

Le jacobite a les formes et la taille du marsouin; il est uniformément d'un blanc argentin resplendissant, excepté à l'extrémité du museau; des nageoires pectorales et caudales qui sont d'un noir de velours.

Nous l'avons observé nageant par grandes troupes dans les mers du pôle austral, et dans les grandes baies des îles Malouines.

1080ᵉ Espèce. Marsouin a tête blanche, *Phocœna leucocephala. Delphinus leucocephalus*, Less. et Garn. Zool. p. 184.

Taille d'environ 6 pieds; dorsale prolongée et longue, aiguë au sommet; couleur générale d'un gris foncé; la tête et le cou entièrement d'un blanc éblouissant, la tête courte et ramassée et plus conique encore que dans le marsouin ordinaire.

Vu en mer dans l'Archipel dangereux.

1081ᵉ Espèce. Marsouin espadon, *Phocœna gladiator. Delphinus gladiator*, Lacép. Le *Grampus*, Cuv.

On donne à l'espadon de 20 à 25 pieds de longueur; sa nageoire dorsale est placée près de la tête; elle est excessivement longue; son front est très bombé et son museau est très arrondi et court; les dents sont aiguës et recourbées.

Il habite les mers du Pôle nord.

1082ᵉ Espèce. Marsouin a bandes, *Phocœna bivittata. Delphinus bivittatus*, Less. et Garn. Zool. Pl. 9, fig. 3.

Taille de 2 pieds environ, sur 10 pouces de largeur; museau court et conique; corps raccourci, mais svelte, noir sur la partie supérieure et sur les flancs, blanc inférieurement; deux larges bandes, interrompues au milieu du corps, tranchant de chaque côté sur la couleur noire; dorsale médiocre et noire; caudale échancrée au milieu; les pecto-

rales sont minces, blanches et bordées de noir seulement dans leur partie antérieure.

Habite les mers antarctiques.

1083e Espèce. MARSOUIN A SOURCILS BLANCS, *Phocœna superciliosa*. *Delphinus superciliosus*, Less. et Garn. Zool. Pl. 9, fig. 2.

Quatre pieds de long; 30 dents à chaque branche de la mâchoire supérieure et 29 à celle de l'inférieure; museau conique; toutes les parties supérieures d'une teinte bleue ardoisée, les côtés et l'abdomen d'un blanc satiné; une bande blanche au-dessus de l'œil et se rendant au front.

Habitant les mers antarctiques.

1084e Espèce. MARSOUIN ÉPAULARD, *Phocœna grampus*. *Delphinus grampus*, Hunter, Desm. 774. *D. orca*, L. Lacép.

La synonymie de cette espèce est singulièrement embrouillée. On lui donne pour caractère d'avoir la nageoire dorsale plus longue que le dixième de la longueur totale du corps qui est noir en dessus et d'un blanc pur en dessous ; son crâne est peu convexe; son museau est arrondi et très court; la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure et renflée en dessous; les dents sont inégales, coniques et courbées à leur sommet.

On le trouve dans l'Océan atlantique.

1085e Espèce. MARSOUIN GRIS, *Phocœna grisea*. *Delphinus griseus*, Cuv. Desm. 775.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'épaulard; sa taille est plus petite et n'a guère que 10 à 12 pieds de longueur; elle en diffère aussi par sa teinte grise du dos qui se fond insensiblement sur les côtés avec la couleur blanche du ventre; elle a du reste la même forme de la tête et une grande élévation de la nageoire dorsale.

Habite l'Océan atlantique.

1086e Espèce. MARSOUIN VENTRU, *Phocœna ventricosa*. *Delphinus ventricosus*, Hunter, Lacép. Desm. 776.

M. Cuvier regarde cette espèce, décrite primi-

tivement par Hunter, comme un épaulard gonflé par la putréfaction. Ses dimensions seraient de 18 pieds; son dos est noirâtre et son ventre blanchâtre, ces deux couleurs étant nettement séparées; sa nageoire dorsale est peu élevée et placée plus près de la queue que de la tête: son museau est court et arrondi, et son ventre surtout est très gros.

Habite l'Océan atlantique.

1087e Espèce. MARSOUIN A TÊTE RONDE. *Phocœna globiceps. Delphinus globiceps*, Cuv. Desm. 777.

Cette espèce a de 18 à 20 pieds; elle est d'un gris noirâtre ou noir luisant sur le dos; une tache blanche occupe la gorge ou règne en ruban sur le ventre: la tête est très bombée; le museau est très court et arrondi; la dorsale est peu élevée, échancrée et plus près de la tête que de la queue; les pectorales sont très étroites: les dents sont au nombre de 9 à 13 de chaque côté, et en haut et en bas.

Habite l'Océan atlantique.

1088e Espèce. MARSOUIN DE RISSO, *Phocœna Rissoanus. Delphinus Rissoanus*, Cuv. Desm. 778.

Le marsouin de Risso n'a guère que 9 pieds de longueur; le dessus du corps est noirâtre et le dessous blanc; la tête est obtuse et un peu arrondie; la dorsale est peu élevée, échancrée et plus près de la queue que de la tête; les pectorales sont très développées.

Habite la Méditerranée.

CCXXVe Genre. DELPHINAPTÈRE, *Delphinapterus*, Lacép.

La tête est obtuse, le museau court et conique ou terminé en bec allongé; le nombre des dents variable; la nageoire dorsale manquant complètement.

1089e Espèce. DELPHINAPTÈRE BELUGA, *Delphinapterus leucas*. Lacép. *Delphinus leucas*, Gm. Desm. 779. Le *Beluga*, Shaw.

Le beluga a de 12 à 18 pieds de longueur; il est gé-



néralement de couleur blanche jaunâtre; une légère éminence anguleuse remplace la dorsale; la tête est obtuse, à museau conique et court; les dents sont inversement obliques, courtes, émoussées, au nombre de 9 de chaque côté et en haut et en bas.

Il habite les mers du pôle boréal.

1090e Espèce. Delphinaptère de Péron, *Delphinapterus Peronii*, Less. et Garn. Zool. Coquille, *fig.* 1, *pl.* 9. *Delphinus Peronii*, Lacép. *D. leucoramphus*, Péron, it. p. 217, t. 1.

39 dents de chaque côté de la mâchoire supérieure, et un nombre égal à l'inférieure; longueur totale 5 pieds 8 pouces; circonférence 24 pouces; dimensions de la pectorale 9 pouces et demi; museau effilé, séparé du crâne par un sillon profond; iris vert. Arrondi dans ses contours, gracieux dans ses formes, lisse dans toutes ses parties, ce cétacée est recouvert d'un véritable camail d'un bleu noir, qui prend sur le sommet de la tête entre les yeux, se recourbe sur les flancs et continue sur la partie supérieure du dos; le bout du museau, les flancs et les nageoires pectorales et caudales sont d'un blanc argentin; le rebord des nageoires est brun.

Habite les mers antarctiques, au sud des trois grands caps et principalement vers le 45e degré de lat. S. C'est le représentant du *beluga* dans l'hémisphère austral.

1091e Espèce. Delphinaptère senedette, *Delphinapterus senedetta*, Lacép.

Le senedette, admis par M. de Lacépède, est regardé par M. Cuvier comme une espèce fictive; on lui donne de grandes dimensions; une bouche très large; des dents aiguës au nombre de 8 et 9 de chaque côté et en haut et en bas; le museau long et pointu; les nageoires pectorales très larges.

Habite l'Océan et la Méditerranée.

CCXXVIe Genre. HÉTÉRODON, *Heterodon*, Blainv. *Monodon*, Fabric. Bonat. *Hyperoodon* et *Anarnacus*, Lacép. *Uranodon* et *Ancylodon*, Illig. *Epiodon*, Rafinesq.

Dents toujours peu nombreuses, souvent au nombre de deux seulement, ou manquant fréquemment; la mâchoire inférieure plus développée que la supérieure; une nageoire dorsale.

1092e Espèce. HÉTÉRODON ANARNAK, *Heterodon anarnacum*. *Delphinus anarnacus*, Desm. 780. L'*Anarnak* des Groenlandais, d'Oth. Fabricius. *Arnanacus groenlandicus*, Lacép.

Ce cétacée a une très petite taille; son corps est allongé et noirâtre; sa nageoire dorsale petite et brune; deux dents recourbées à la mâchoire supérieure seulement.

Il habite les mers du Groënland : on dit chair purgative.

1093e Espèce. HÉTÉRODON DE CHEMNITZ, *Heterodon Chemnitzianum*. *Delphinus Chemnitzianus*, de Blainville, Desm. 781. *Balæna rostrata*, Klein et Chemnitz.

Il est fort possible que ce cétacée soit un baleinoptère; ses dimensions sont d'environ 26 pieds, et ses formes sont assez analogues à celles de la jubarte; une dent occupe chaque côté de la mâchoire supérieure : on ignore les parages où on le rencontre. M. Cuvier croit qu'on doit le rapporter à l'*hétérodon de Dale*.

1094e Espèce. HÉTÉRODON DE HUNTER, *Heterodon Hunteri*. *Delphinus Hunteri*, Desm. 782. *Dauphin Diodon*, Lacép. *D. bidentatus*, Hunter (*Trans. phil.* 1787).

Ce cétacée a le corps et la queue coniques et allongés; la dorsale est petite, lancéolée et située très près de la queue; le corps est généralement d'une couleur brune noirâtre, qui s'éclaircit en dessous; les pectorales sont ovales et peu dévelop-



pées ; la tête est terminée par un museau allongé et très aplati ; deux dents pointues occupent seulement l'extrémité de la mâchoire inférieure. L'individu décrit par Hunter avait 21 pieds de long, et avait été pris dans la Tamise en 1783.

1095ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE DALE, *Heterodon Dalei. Delphinus edentulus*, Screb. Desm. 783. F. Cuv. 53ᵉ liv. *Bottle nose whale*, Dale.

M. de Blainville a publié un bon mémoire sur cette espèce dans le *Bull. de la Soc. Philomatique* pour septembre 1825, dont un individu fort remarquable échoua au Havre.

Corps fusiforme ; une sorte de carêne latérale près de la queue ; longueur totale, 15 pieds, et 7 pieds et demi de circonférence ; front bombé ; évent ayant 3 pouces de largeur ; mâchoire supérieure plus étroite et plus courte que l'inférieure ; nulle trace de dents sur les mâchoires ; nageoires petites, ovalaires ; la dorsale triangulaire et arquée ; la caudale large ; couleur générale d'un gris luisant, plus foncé en dessus et plus clair en dessous.

Habite les mers d'Europe.

1096ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE HONFLEUR, *Heterodon hyperoodon. Delphinus butskopf*, Bonat. *Hyperoodon butskopf*, Lacép.

M. de Lacépède fait un genre de cette espèce, qu'il nommait *hyperoodontes*, et qu'il caractérisait ainsi : *palais hérissé de petites dents, une nageoire dorsale*. M. Cuvier rapporte l'*hétérodon de Honfleur*, qu'on ne connaît que par la description de Baussard, à l'*hétérodon de Dale*. Ce cétacée fut pris le 8 septembre 1788, près de Honfleur.

1097ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE SOWERBY, *Heterodon Sowerbyi. Delphinus bidens*, Sowerb. *D. Sowerbensis*, Blainv. Desm. 785.

Dimensions, 18 pieds anglais de longueur, sur 11 de circonférence ; corps fusiforme très renflé ; museau étroit et allongé ; mâchoire supérieure plus courte et plus étroite que l'inférieure, qui n'a que

deux dents placées au milieu des branches, et non à l'extrémité.

Habite les mers d'Europe.

1098e Espèce. HÉTÉRODON ÉPIODON, *Heterodon epiodon*. *Delphinus epiodon*, Desm. 786. *Epiodon urganantus*, Rafinesq.

On ne connaît cette espèce que par la courte phrase spécifique suivante : corps oblong, atténué postérieurement; museau arrondi; mâchoire inférieure sans dents, plus courte que la supérieure, qui a plusieurs dents obtuses; point de nageoire dorsale.

Habite les mers de Sicile.

B. *Point de dents proprement dites; une défense longue (l'autre reste presque constamment renfermée dans l'alvéole), implantée dans l'os intermaxillaire, et saillant en avant comme une corne.* Les MONODONTES.

CCXXVIIe Genre. NARWHAL, *Monodon*, L.

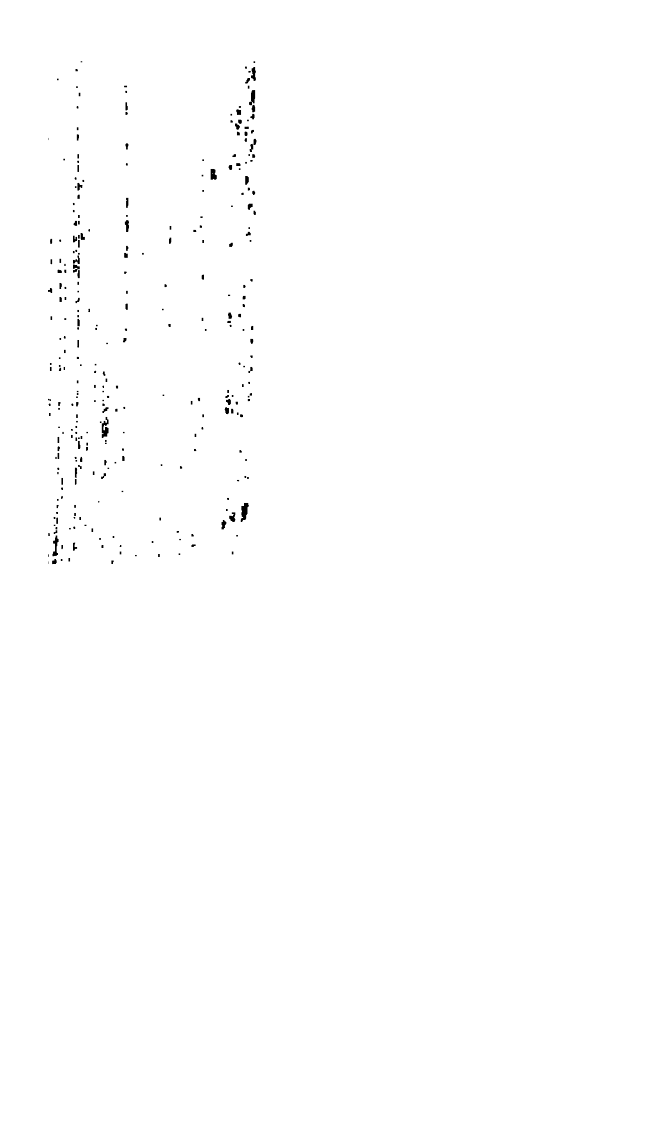
Point de dents proprement dites; corps de forme allongée; nageoire dorsale remplacée par une saillie ou crête longitudinale; nageoires latérales ovalaires.

Form. dent. : incisives $\frac{1-1}{0}$, molaires o.

1099e Espèce. NARWHAL VULGAIRE, *Monodon monoceros*, L. Le *Narwhal*, Bonat. Lacép. L'*Unicorne* ou *Licorne de mer*.

Sa forme est en général celle d'un ovoïde; la tête est à peu près longue du quart de la longueur totale du corps; les défenses sont sillonnées en spirale; la couleur du corps est d'un grisâtre uniforme en dessus et blanc en dessous; les adultes âgés ont le dos noirâtre et marbré; il a de 20 à 22 pieds de longueur.

Habite les mers du pôle boréal.



1100e Espèce. NARWHAL MICROCÉPHALE, *Monodon microcephalus*, Lacép. Desm. 788.

Cette espèce n'a été décrite par M. de Lacépède que d'après une très médiocre figure : il lui donne pour caractères d'avoir la tête et la queue très allongées; une forme générale presque conique ; une tête longue à peine du dixième de la longueur totale du corps, qui est blanc, varié de taches bleuâtres ; des défenses sillonnées en spirale ; de 20 à 24 pieds de longueur.

Habite les mers boréales, vers le 40e parallèle.

1101e Espèce. NARWHAL D'ANDERSON, *Monodon Andersonianus*, Lacép. Desm. 789.

Ce narwhal, dont on ne connaît que les défenses, différerait des deux autres espèces, puisque ses dents sont *unies et sans spirale ni sillons.*

On le dit des mers du Nord, et très rare.

§. 2. *Tête très volumineuse et disproportionnée avec le reste du corps.*

A. *Des dents.* Les PHYSETÉRÉES.

Ont pour caractères d'avoir la tête très volumineuse, excessivement renflée, surtout en avant; mâchoire supérieure ne portant pas de fanons et manquant de dents, ou n'en ayant que de petites et peu saillantes ; mâchoire inférieure très étroite, allongée, armée de chaque côté d'une rangée de dents cylindriques ou coniques ; une nageoire dorsale chez quelques uns.

CCXXVIIIe Genre. CACHALOT, *Catodon*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée ; la mâchoire supérieure large, élevée, est sans dents ou garnie de dents courtes et cachées presque entièrement par la gencive ; la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques ; les orifices des évents réunis et situés au bout de la partie supérieure du museau : point de nageoire dorsale.

Sous le nom de ZIPHIUS *cavirostris*, M. Cuvier a décrit une tête de cétacée appartenant à un genre inconnu, voisin cependant des cachalots et des hyperoodons, et qui a été trouvée en Provence. Le ZIPHIUS *rectirostris* repose sur l'examen de têtes trouvées à Anvers.

1102e Espèce. CACHALOT MACROCÉPHALE, *Catodon macrocephalus*. *Physeter macrocephalus*, Lacép.

Queue très étroite, conique; une éminence longitudinale ou fausse nageoire au-dessus de l'anus; corps noirâtre ou bleu ardoisé en dessus, tacheté de blanc, et blanchâtre en dessous. Dimensions, de 45 à 50 pieds.

Ses dents sont estimées à l'égal des pierres précieuses chez certains peuples; l'huile qu'on en retire est l'objet d'un grand commerce, et nécessite des armemens considérables de la part des Américains et des Anglais. Le *sperma ceti* ou blanc de baleine est d'un prix élevé. On le trouve dans toutes les mers, mais principalement dans la mer du Sud, sur les côtes d'Amérique, du Japon, des Carolines, etc.

1103e Espèce. CACHALOT TRUMPO, *Catodon trumpo*, Lacép. *Physeter trumpo*, Desm. 791.

La tête plus longue que le corps; les dents droites et pointues; le corps et la queue allongés, une éminence arrondie un peu au-delà de l'origine de la queue; atteint jusqu'à 50 pieds de longueur. M. Cuvier rapporte cette espèce à la précédente.

Habite l'Océan atlantique.

1104e Espèce. CACHALOT BOSSELÉ, *Catodon polycyphus*. *Physeter polycyphus*, Quoy et Gaim.

Ce cachalot, figuré Pl. 12 de l'*Atlas zoologique* de MM. Quoy et Gaimard, n'a été établi que d'après une esquisse d'un capitaine baleinier. Ce cachalot aurait la tête beaucoup plus allongée que l'espèce commune, et la mâchoire inférieure beaucoup plus étroite; mais ce qui le distingue surtout

sont une dixaine de bosselures qui occupent toute la partie supérieure du dos.

Il vit dans les mers qui baignent l'île de Timor, et on doit sans doute le trouver dans toutes les Moluques.

1105e Espèce. CACHALOT SVINEVAL, *Catodon svineval*, Lacép. *Physeter catodon*, Bonat. Desm. 792.

M. de Lacépède lui donne pour phrase spécifique d'avoir les dents courbées, arrondies et souvent plates à leur extrémité; une callosité raboteuse sur le dos. Dim. environ 24 pieds.

Habite les mers du Nord.

CCXXIXe Genre. PHYSALE, *Physalus*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée; la mâchoire supérieure large, élevée, est sans dents ou garnie de dents courtes et cachées presque entièrement par la gencive; la mâchoire inférieure étroite est armée de dents grosses et coniques; les orifices des évents réunis et situés sur le museau, à une petite distance de son extrémité; point de nageoire dorsale.

1106e Espèce. PHYSALE CYLINDRIQUE, *Physalus cylindricus*, Lacép. *Physeter macrocephalus*, L. Desm. 793.

Cette espèce est certainement douteuse, et ne repose que sur une figure d'Anderson, plus que suspecte : ses dimensions seraient de 48 pieds; une éminence arrondie ou bosse remplace sur le dos la nageoire dorsale qui manque; sa couleur est noirâtre : des mers du Nord. Serait un cachalot macrocéphale, suivant M. Cuvier.

CCXXXe Genre. PHYSETÈRE, *Physeter*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée; la mâchoire supérieure est large, élevée, sans dents ou garnie de dents petites et cachées par la gencive;

la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques ; les orifices des évents réunis et situés au bout ou auprès du bout de la partie supérieure du museau ; une nageoire dorsale.

1107e Espèce. PHYSETÈRE MICROPS, *Physeter microps*, Lacép.

Des dents courbées en forme de faulx ; la nageoire du dos grande, droite et pointue ; dim. de 70 à 80 pieds. M. Cuvier regarde ce physetère comme ne différant pas des suivans.
Des mers du Nord.

1108e Espèce. PHISETÈRE ORTHODON, *Physeter orthodon*, Lacép.

Des dents droites et aiguës ; une bosse au-devant de la nageoire dorsale ; noirâtre sur le corps et blanchâtre en dessous : dim. d'environ 75 pieds.
Des mers arctiques.

1109e Espèce. PHYSETÈRE MULAR, *Physeter mular*, Lacép. *Physeter tursio*, L.

Des dents peu courbées et terminées par un sommet obtus ; la dorsale droite, pointue et très haute ; deux ou trois bosses sur le dos, au-delà de la nageoire dorsale : dim. environ de 80 à 100 pieds.
Habite les mers du Nord.

1110e Espèce. PHYSETÈRE SILLONNÉ, *Physeter sulcatus*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Des dents droites et pointues ; des sillons inclinés de chaque côté de la mâchoire inférieure ; nageoire dorsale conique, recourbée en arrière et placée au-dessus des pectorales, qu'elle égale en longueur : cette espèce a été décrite d'après un dessin chinois.
On la dit des mers du Japon.

B. *Des fanons*. Les BALŒNIÉS.

Ont pour caractères généraux d'avoir la tête moins renflée en avant que celle des cachalots ; la mâchoire supérieure en forme de carène ou de toit renversé, ayant ses deux côtés garnis de lames transverses, minces (les fanons), formées d'une espèce de



corne fibreuse, effilées à leur bord, et la mâchoire inférieure sans aucune armure.

CCXXXIe Genre. BALEINE, *Balœna*, L.

Les baleines n'ont point de nageoire dorsale; celle-ci est remplacée dans quelques espèces par une bosse.

A. *Dos lisse ou sans nageoire ni bosses.*

1111e Espèce. BALEINE FRANCHE, *Balœna mysticetus*, L.

La baleine est regardée par le vulgaire comme le colosse des animaux; on en rencontrait fréquemment autrefois des individus de 80 à 100 pieds, mais ils sont rares aujourd'hui; les chasses actives dont ils sont l'objet en diminuent singulièrement le nombre; des flottes arment chaque année pour la poursuivre jusques sur les limites du pôle.

Son corps est gros et court, ainsi que sa queue; elle a le dos lisse, et les fanons sont composés d'environ 700 lames; on les emploie dans les arts sous le nom de baleine. Une baleine de médiocre taille fournit ordinairement 70 barils ou 8 tonneaux d'huile.

Habite toutes les mers du globe et notamment celles des deux pôles.

1112e Espèce. BALEINE NORD CAPER, *Balœna glacialis*, Klein, Lacép. Le *Nord caper* d'Anderson.

Le nord caper a pour caractère principal d'avoir la mâchoire inférieure très arrondie, très haute et très large; le corps et la queue allongés; sa couleur générale est grise, présentant une large tache blanche sous la tête, où sont éparses çà et là quelques taches brunes; son dos est parfaitement lisse.

Habite les mers du Nord.

B. *Dos ayant une ou plusieurs bosses.*

1113e Espèce. BALEINE NOUEUSE, *Balœna nodosa*, Bonat. Lacép.

Cette espèce a une bosse sur le dos, située assez près de la queue; les nageoires pectorales sont très

longues et blanches. L'existence de cette espèce est douteuse, suivant M. Cuvier ; elle a été observée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

1114ᵉ Espèce. BALEINE A BOSSES, *Balæna gibbosa*. Bonat. Lacép.

Cette espèce douteuse a sur le dos 5 ou 6 bosses ou éminences ; ses fanons sont blancs ; elle a les plus grands rapports avec la baleine franche. Tels sont les renseignemens qu'on possède sur cette espèce, qui a été observée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

1115ᵉ Espèce BALEINE JAPONAISE, *Balæna japonica*. Lacép.

Cette espèce a été décrite, par M. Lacépède, d'après un dessin chinois ; elle est remarquable par 3 bosses garnies de tubérosités placées longitudinalement sur le museau ; sa couleur générale est noire, excepté sur le ventre qui est d'un blanc éclatant ; les nageoires ainsi que les mâchoires sont bordées de blanc ; son évent est un peu en avant des yeux.

Des mers du Japon.

1116ᵉ Espèce. BALEINE LUNULÉE, *Balæna lunulata*, Lacep. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Cette espèce a l'évent placé en arrière des yeux : les mâchoires sont hérissées à l'extérieur de poils ou petits piquans noirs ; sa couleur générale est verdâtre parsemé de petites taches blanches en croissant. Des mers du Japon.

CCXXXIIᵉ Genre. BALEINOPTÈRE, *Balænoptera*, Lacép.

Une nageoire dorsale.

A. *Point de plis sous la gorge ni sous le ventre.*

1117ᵉ Espèce. BALEINOPTÈRE GIBBAR, *Balænoptera gibbar*, Lacép. *Balæna physalus*, L. *B. gibbar*. Desm. 804.

A des fanons courts bleuâtres ; les mâchoires pointues et de même longueur ; corps brun en dessus et



d'un beau blanc en dessous; dimensions de la baleine franche.

Habite les deux Océans.

B. *Des plis longitudinaux sous la gorge et sous le ventre.*

1118e Espèce. BALEINOPTÈRE JUBARTE, *Balœnoptera jubartes*, Lacép. *Balœna boops*, L.

La nuque est élevée et arrondie; le museau avancé, large et un peu arrondi; des tubérosités presque demi-sphériques au devant des évents; la dorsale courbée en arrière.

Habite les deux Océans, principalement toutefois les mers du Groenland.

1119e Espèce. BALEINOPTÈRE RORQUAL, *Balœnoptera rorqual*, Lacép. *Balœna musculus*, L.

La mâchoire inférieure est arrondie, plus avancée et beaucoup plus large que celle d'en haut; la tête courte, à proportion du corps et de la queue; le dos est noirâtre et le ventre blanc; dimension environ 78 pieds. Espèce peu distincte de la précédente.

Habite l'Océan atlantique, même la Méditerranée.

1120e Espèce. BALEINOPTÈRE A BEC, *Balœnoptera acuto rostrata*, Lacép. *Balœna rostrata*, Hunter.

Les deux mâchoires pointues, celle d'en haut plus courte et beaucoup plus étroite que celle d'en bas; fanons courts et blanchâtres; d'un noir foncé en dessus, blanc nuancé de noirâtre en dessous.

De l'Océan atlantique boréal.

1121e Espèce. BALEINOPTÈRE MOUCHETÉE, *Balœnoptera punctata*. *Balœna punctata*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Cinq ou six bosses placées longitudinalement sur le museau; nageoire dorsale petite; corps et nageoires pectorales noirs mouchetés de blanc. Espèce admise d'après un dessin chinois.

De l'Océan pacifique.

1122e Espèce. BALEINOPTÈRE NOIRE, *Balænoptera nigra*. *Balæna nigra*, Lacép.

Cette espèce a quatre bosses placées longitudinalement sur le museau et le front; la mâchoire supérieure étroite, relevée dans son contour au-devant de l'œil, presque verticalement; couleur générale noire; nageoires et mâchoires bordées de blanc. N'est fondée que sur un dessin chinois.

Des mers du Japon.

1123e Espèce. BALEINOPTÈRE BLEUATRE, *Balænoptera cærulescens*. *Balæna cærulescens*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Mâchoire supérieure étroite, son contour se relevant au-devant de l'œil presque verticalement; plus de 12 sillons inclinés de chaque côté de la mâchoire inférieure; la dorsale petite et plus rapprochée de la caudale que de l'anus; la couleur générale d'un gris bleuâtre. Décrite d'après un dessin chinois.

Des mers du Japon.

1124e Espèce. BALEINOPTÈRE TACHETÉE, *Balænoptera maculata*. *Balæna maculata*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure, toutes les deux sont arrondies à leur extrémité; les évents sont placés un peu en arrière des yeux qui avoisinent la commissure des lèvres; la dorsale est située à une distance égale des pectorales et de la caudale; sa couleur est noirâtre, sur laquelle tranchent quelques taches blanches, arrondies, inégales, irrégulièrement placées sur les flancs. Décrite d'après un dessin chinois et paraît habiter les mers du Japon.

CÉTACÉES *décrits par M. de Chamisso, d'après des images sculptées en bois par les habitans des îles Aléoutiennes.*

M. de Chamisso a donné dans les *Mémoires de la Société Léopoldine des Curieux de la nature* (t. XII, Ire partie) les figures et la description des cétacées des mers du Kamtschatka, d'après l'antorité des Aléoutes. Ce travail est curieux et singulier en son genre; il comprend six *baleines*, un *cachalot*, un *ancylodon* et un *dauphin*, nommés en russe et en aléoute :

A. BALEINES.

1. Le KULIOMOCH des Aléoutes ; *Kulioma* des Russes; le *Culiammach* de Pallas (*Zoog. rossica*).

Le jeune âge est nommé *kuliomagadoch* par les Aléoutes, qui considèrent cette espèce comme la plus commune de leur mer; sa poitrine est lisse et marquée d'un ample sillon courbé en S; ses fanons d'un noir bleuâtre, au nombre de quatre ou cinq cents, sont fort grands; ses évents sont flexueux et placés au milieu de la tête, et le museau supporte (d'après l'image) un tubercule vers son extrémité; sa poitrine et ses nageoires pectorales sont blanches; son dos est gibbeux et a six bosselures.

2. L'ABUGULICH des Aléoutes; l'*Amgolia* des Russes; l'*Umgullic* de Pallas.

Suivant les habitans, cette espèce aurait trois cent cinquante pieds anglais de longueur; sa caudale est fourchue et de même couleur que les nageoires pectorales; les fanons sont petits et sans usage ; sa graisse a une saveur agréable et est pure sur le dos. On fait des vêtemens avec l'épiderme de sa langue, des armes offensives avec ses os, et des cordes avec les tendons de sa queue. Pallas l'a rapproché à tort de la *balæna mysticetus*.

3. Le Mangidach des Aléoutes ; le *Magida* des Russes ; le *Mangidak* ou *Balæna musculus* de Pallas.

L'image de cette espèce a sa queue qui est lunulée de la couleur du corps, ainsi que les nageoires pectorales ; elle paraît un peu plus grande et plus épaisse que la suivante ; ses fanons, qui n'ont pas plus d'un demi-pied de longueur, sont employés seulement comme étoupes, et n'ont aucune valeur ; sa graisse, solide comme celle de la précédente, a le même emploi ; la chair blanchâtre du ventre, dans les jeunes individus, est recherchée comme aliment ; mais dans les vieux elle devient très dure. L'épiderme de la langue, les os et généralement toutes les parties, ont le même usage que dans l'*abugulich*. La totalité des tendons d'un individu de 70 pieds anglais de long, est de 80 à 120 livres en poids.

4. Agamachtchich des Aléoutes ; l'*Agamachtchik* des Russes, et l'*Aggamachschik* de Pallas.

Elle est seulement plus petite que la précédente et moins épaisse ; mais on la considère comme formant une espèce distincte ; sa chair est recherchée pour la nourriture ; ses fanons, très petits, n'ont point d'usage ; elle n'a jamais plus de 28 pieds anglais (4 orgyas), et lorsqu'elle acquiert cette longueur, sa chair devient si dure, qu'elle n'est plus mangeable. La note de Pallas, au sujet de son *aggamaschschik*, rapporte que cette espèce dépasse rarement 70 pieds (10 orgyas) ; que ses fanons sont lisses et longs de 2 pieds ; que son ventre est blanc, plane et marqué de rides ; que sa graisse est abondante, et que les membranes de ses intestins et des autres parties du corps sont employées pour former des vêtemens, ou des casaques qui ne résistent pas à la pluie.

5. L'Alliomoch ou Aliama des Aléoutes ; *Aliamot* des Russes ; l'*Alliamak* de Pallas.

Le jeune âge est nommé *aliamagadach* ; sa taille est moindre que celle du *mangidach* ; sa graisse,

abondante, est plus molle que celle de ce cétacée; ses fanons très courts sont inutiles, et toutes ses autres parties sont employées aux mêmes usages que celles des espèces ci-dessus mentionnées; elle n'atteint jamais plus de 35 pieds; son image représente la face inférieure de sa queue (qui est lunulée), ainsi que ses nageoires pectorales de couleur blanche. Du reste elle est plus forte que la précédente, et ses nageoires sont plus longues que les siennes.

6. Le TSCHIKAGLUCH des Aléoutes ; le *Tschickagliok* des Russes; le *Tschickagluk* de Pallas.

C'est la plus petite de toutes les baleines de ces mers, et, comme le *kuliomoch*, elle est très grasse et presque sans chair relativement à sa masse; sa graisse est aussi liquescente et sapide, et sa couleur est rougeâtre; ses fanons très petits sont inutiles; ses tendons sont d'un usage précieux; ses os, les plus recherchés de tous, servent à faire les armures des haches, avec lesquelles les Aléoutes poursuivent les loutres marines; la nageoire dorsale qui manque dans l'image de cette espèce (car ce paraît être une *Baleinoptère*), est, dit-on, très petite; on y voit au lieu des plis de la poitrine une aérole longitudinale blanche, interrompue par une seule ligne; la queue y est lunulée, avec sa face inférieure blanche, ainsi que les nageoires pectorales.

B. PHYSETÈRE.

1. L'AGIDAGICH ou AGDAGJAK des Aléoutes; le *Plavun* des Russes; l'*Agudachgik* de Pallas. *Physeter macrocephalus?* suivant M. de Chamisso.

Sa longueur est de 107 pieds anglais environ; les dents de la mâchoire inférieure sont nombreuses et ont 8 pouces de longueur; les autres sont épaisses; sa graisse, mélangée de chair sur le dos et pure sous le ventre, a une propriété purgative, ce qui fait qu'on ne l'emploie que pour les lampes; ses tendons, dont le poids s'élève à 400 livres dans un animal de 50 pieds, donnent un produit recherché. La peau, au moins celle de toute la partie antérieure du

corps, sert à faire des chaussures; les os de la mâchoire fournissent des armures de javelots, etc.

C. Ancylodon? d'Illiger.

1. L'Alugninich ou le Tschieduk et l'*Agidagik* des Aléoutes.

Selon Pallas l'*alugninich* porte 2 dents en avant de chacune de ses mâchoires; sa graisse purgative est employée pour les lampes. Le *tscheiduk*, selon le même auteur, a 70 pieds de long; ses dents, au nombre de 2 à chaque mâchoire, sont longues de 9 pouces; sa graisse est mauvaise. Enfin son *tschunitchugagak*, long de 84 pieds (12 orgyas) et plus, a, selon le dire des habitans de l'île de Kagiak, le corps entièrement gras, et la bouche pourvue de 4 dents à chaque mâchoire.

La figure donnée par M. de Chamisso, d'après l'image sculptée, a deux dents seulement en haut et en bas, et paraît représenter ou l'*alugninich* ou le *tschieduh* de Pallas; les évents y sont marqués à distance l'un de l'autre.

Est peut-être le *delphinus diodon* de Hunter?

D. Dauphin.

1. L'Aguluch des Aléoutes; le *Kossatka* des Russes, et l'*Agluk* de Pallas.

Sa taille est de 13 pieds, ses évents sont écartés, ses dents sont nombreuses et petites; il vit en troupe et fait une guerre à mort aux baleines. M. de Chamisso n'hésite pas à le considérer comme étant le *delphinus orca* de Gmelin, ou l'*épaulard* de M. Cuvier.

FIN.

MANUEL DE MAMMALOGIE. (1)

TABLE MÉTHODIQUE DES GENRES.

---

(1) L'éditeur a pensé qu'il serait utile de joindre à ce Manuel un atlas in-18 de figures de mammifères destinées à servir d'explication au texte. Cet atlas, qui se vend séparément, est composé de 80 planches.
Prix : Figures noires . . . . 12 fr.
— Figures coloriées . . . . 24 fr.

37



FIN DE LA TABLE FRANÇAISE DES GENRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

LATINE DES GENRES.



D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

Fautes essentielles à corriger avant la lecture.

Page 5, ligne 22, *anoplothericum*, lisez *anoplotherium*.
Page 5, ligne 30, *monmouths*, lisez *mammouths*.
Page 36, ligne 28, *guenon à long nez proéminent*, lisez *guenon à nez proéminent*.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.





